Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14769 – 7 F

JEUDI 23 JUILLET 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

M. Ghozali à Paris

SIMULTANÉMENT, l'Algérie et la France viennent d'annoncer qu'elles échangeaient de nouveaux ambassadeurs : M. Bernard Kessedjian, ancien directeur du cabinet de M. Roland Dumas, ira à Alger, tandis que M. Sid Ahmed Ghozali, premier ministre algérien il y a encore deux semaines, s'installera à Paris.

La nomination du premier ne paraît pas avoir d'autre signification que celle qui découle de la routine administrative propre au Quai d'Orsay et au monde politique. M. Jean Audibert, l'ambassadeur sortant, aura atteint la limite d'âge à la fin de l'année. En le remplaçant, M. Kessedjian, qui, en février dernier, au moment de l'« affaire Habache », avait été contraint à la démission, est, en quelque sorte, récompensé d'avoir accepté son sort avec stoïcisme et, surtout, en silence, contrairement à M. François Scheer, secrétaire général du Quai, son « co-limogé », qui n'avait alors pas caché ce qu'il pensait de cette mauvaise manière.

LE cas de M. Ghozali est, lui, un peu différent. M. Hamdani, actuel ambassadeur d'Algérie à Paris, était partant depuis deux mois, lorsqu'Alger, à la demande du président Boudiaf, avait décidé de remplacer une vingtaine de ses représentants jugés trop marqués par leur allégeance politique au FLN, l'ancien parti unique, par des diplomates de carrière. M. Ghozali ne s'attendait sans doute pas, alors, à lui succéder. Le sort en a décidé autrement avec l'assassinat du président Boudiaf, suivi de la démission de M. Ghozali.

Même si cette nomination fait la part belle aux nécessités du reclassement, l'arrivée à Paris de M. Ghozali ne manquera pas d'être politiquement interprétée. Malgré les rancœurs entretenues à l'égard de l'ancien colonisateur, Paris demeure la plaque tournante de la diplomatie algérienne. A tort ou à raison, l'Algérie voit dans la France la responsable d'une bonne partie de ses maux. Paris est non seulement accusé de mesurer son soutien économique, mais aussi de chercher à préserver sa « chasse gardée » en décourageant, par de sournoises manœuvres, d'autres pays d'investir en Algérie. Même si ce discours n'est pas exempt de démagogie, il faut bien admettre qu'aujourd'hui la France préfère la politique du goutte-à-goutte à l'injection massive de crédits, qui permettrait à l'Algérie de respirer, voire de repartir d'un autre pied. De même, malgré les constantes demandes d'Alger, et contrairement à l'attitude prise par Rome, Paris n'entend pas régler de façon bilatérale la lancinante question de la dette.

DANS ces conditions, les Algériens sont convaincus que la France a pris son parti des difficultés de toute sorte qu'ils traversent. Et l'on soupçonne même Paris de ne pas voir d'un mauvais œil l'éventuelle arrivée au pouvoir des islamistes, qui pourrait stabiliser un pays à la dérive. Pour être formulé de façon extrême, ce point de vue abrupt, que la nomination de M. Kessedjian ne manquera pas de renforcer, est largement répandu dans les cercles dirigeants algériens.

Dans ces conditions, le nouvel ambassadeur d'Alger en France aura besoin de toute son expérience d'ancien chef de la diplomatie et d'ancien premier ministre pour réchauffer des relations franco-algériennes qui ont déjà connu des jours meilleurs.

Lire nos informations page 3



M 0147 - 0723 0 - 7,00 F

Le processus de paix au Proche-Orient

Dialogue prudent entre Israël et l'Egypte

La visite du premier ministre israélien, M. Itzhak Rabin, mardi 21 juillet au Caire, n'a rien eu de spectaculaire, le président Hosni Moubarak se montrant très prudent. Mais elle a permis de renouer le dialogue pour donner peut-être à l'Egypte un rôle plus important dans le processus de paix. De son côté, le secrétaire d'Etat américain James Baker s'est rendu mercredi de Damas au Caire, d'où il devait repartir pour la Syrie afin d'y être reçu par M. Hafez El Assad.

LE CAIRE

de nos envoyés spéciaux

Le président égyptien, M. Hosni Moubarak, n'attendait *« pas de miracle »* de la première visite de M. Ithzak Rabin, mardi au Caire. Et, de fait, il n'y en eut pas. Le contact est rétabli. La capitale égyptienne sera peut-être choisie pour abriter de futures sessions du processus de paix (après celle prévue à Washington ou à Rome) et le raïs se rendra peut-être un jour en Israël. Pour le reste, profil bas. Ni fleurs ni grands discours. Mise à part une pauvre banderole isolée et relativement énigmatique le long d'une avenue – *« Bienvenue à l'invité du président Moubarak »*, disait-elle sans plus de précision – c'est à peine si les Cairotes qui ne lisent pas les journaux auront pu noter qu'un Israélien était passé dans leur ville.

Une brève rencontre – trois heures au total, déjeuner compris – entre deux hommes aussi différents ne pouvait effacer treize années de « paix froide » entre deux pays qui, au fond, ne s'apprécient guère. Cela dit, les Israéliens estiment que Le Caire peut contribuer valablement à l'amélioration de l'atmosphère entre eux et le reste du monde arabe, tandis que les Egyptiens pensent qu'il s'agit là d'une excellente occasion de les ramener au centre de l'échiquier politique régional. Au surplus, ce n'est un secret pour personne que les Etats-Unis, parrains du processus de paix et principaux banquiers des deux protagonistes, souhaitaient ardemment cette rencontre.

ALEXANDRE BUCCIANTI et PATRICE CLAUDE

Lire la suite et l'article de FRANÇOISE CHIPAUX page 3

Pas d'amélioration prévue avant la fin de 1993

Trente millions de chômeurs dans les pays de l'OCDE

Dans son rapport annuel sur les « Perspectives de l'emploi », l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) prévoit trente millions de chômeurs pour 1992 et une légère baisse fin 1993, année où M. Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale, pense que la reprise sera suffisante pour faire baisser sensiblement le chômage. Dans les vingt-quatre pays concernés, on retrouverait le niveau record de 1983. Selon l'OCDE, les difficultés sont « structurelles ».

Près de trente millions de personnes (29,9 millions) seront au chômage en 1992, prévoit le rapport annuel des « Perspectives de l'emploi » rendu public par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) mercredi 22 juillet. Pour l'ensemble des vingt-quatre pays membres de la zone OCDE, il s'agit du chiffre le plus important jamais atteint depuis 1983. Il tend à prouver que huit années de croissance, puis un ralentissement général, ramènent l'économie mondiale dans la situation que connaissait le marché du travail au plus fort de la crise. Selon les experts, la légère amélioration attendue pour 1993 (29,4 millions de chômeurs) n'interviendrait, au mieux, que vers la fin de l'année... Dans ce contexte déprimant, le sort de la France n'est pas différent : le taux de chômage par rapport à la population active, qui avait commencé à augmenter en 1991, va se stabiliser en 1993 sur le sommet de 1992, soit 9,8 %.

Tel qu'il se présente, le rapport de l'OCDE est un constat d'échec pour tous. Une longue période d'expansion soutenue n'a pas permis de résorber vraiment le chômage, qui était tombé au plus bas à 24,4 millions en 1990, avec un taux de 6,2 %. Après la dégradation rapide de 1991, ce sont encore 2 millions de chômeurs supplémentaires qui devraient être enregistrés cette année, le taux passant à 7,5 %. L'aggravation a été particulièrement rapide pour l'Irlande, le Canada, la Suède et la Grande-Bretagne. Avec plus de 10 % de chômeurs en Australie, en Finlande et en Nouvelle-Zélande, le niveau est le plus élevé de toute l'après-guerre.

ALAIN LEBAUBE

Lire la suite page 14

Selon lord Carrington

Responsabilité partagée en Yougoslavie

A Belgrade, où il s'est entretenu avec le président serbe Slobodan Milosevic, le médiateur européen dans le conflit yougoslave, lord Carrington, a rejeté sur tous les camps la responsabilité des combats en Bosnie-Herzégovine.

A Zagreb, les présidents croate, M. Franjo Tudjman, et bosniaque, M. Alija Izetbegovic, ont conclu un accord de coopération prévoyant, entre autres domaines, un renforcement de la coordination en matière de défense face à *« l'agression serbe »* contre la Bosnie et la Croatie.

Lire nos informations page 4

« Lève-toi, Palerme ! »

Les funérailles de l'escorte du juge Borsellino transformées en manifestation contre « le terrorisme d'Etat de la Mafia »

PALERME

de notre envoyée spéciale

Dans la cathédrale transformée en forteresse, mardi 21 juillet, la rage avait éclaté bien avant la messe d'enterrement. Avec plus d'une heure de retard, le cardinal Salvatore Pappalardo put enfin célébrer les obsèques des cinq agents d'escorte assassinés dimanche avec le juge Paolo Borsellino.

A la fin du service funèbre, le président de la République, M. Oscar Luigi Scalfaro, et le président du Conseil, M. Giuliano Amato, bousculés parmi d'autres par la folle assistance, quittèrent les lieux avec l'aide d'un haut magistrat de l'anti-Mafia, Giuseppe Ayala. Ce dernier fut acclamé par le public, comme le furent, selon le rite, les cadavres dans leurs cercueils.

La cathédrale n'était ouverte qu'aux familles des victimes et aux forces de l'ordre : quelque trois mille uniformes, bérets verts de la garde financière, casquettes noires des carabiniers et bérets bleus des policiers. Pour contenir une manifestation de mille fonctionnaires de Palerme, Rome avait dépêché des contingents quatre fois plus nombreux.

DANIELLE ROUARD

Lire la suite page 4



Les trois erreurs du CSA

Cible de l'opposition, sans éviter les critiques de la majorité le Conseil supérieur de l'audiovisuel est en quête de crédibilité

par Yves Mamou

Un satellite qui tourne à vide, une télévision câblée qui se traîne avec 800 000 abonnés, une chaîne – La Cinq – aujourd'hui disparue, la présidence commune d'Antenne 2 - FR 3 qui tente une fusion en force des deux chaînes du service public : autant de signes de l'instabilité chronique du « paysage audiovisuel français ». Autant de rendez-vous manqués, aussi, pour le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Non seulement cette institution – en principe indépendante – n'a jamais su s'imposer comme expert face à ces ratés, mais elle est devenue la cible des députés de l'opposition sans s'épargner pour autant les critiques de la majorité. Quant aux acteurs du secteur, présidents de chaînes de télévision ou de stations radiophoniques, un mépris perce dans leurs propos – publics ou privés.

A y regarder de près, l'échec du CSA semble politique avant d'être technique. Car, sur bon nombre de dossiers, les circonstances sont réellement atténuantes : faute d'un réel pouvoir de régulation, le CSA doit gérer un carcan réglementaire. Ses pouvoirs vis-à-vis de Canal Plus ou des chaînes du service public sont limités. Sa capacité de sanction recoupe celle de l'autorité judiciaire...

Lire la suite page 15

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

LES FINS D'EMPIRES

3. – Le crève-cœur de Ramsès III

A Thèbes l'égyptienne, un millénaire après Sargon d'Agadé. Le dernier grand pharaon meurt reclus et rongé d'inquiétude : l'empire peut-il survivre ? Méditation sur une Vallée des Rois menacée par la mer.

Par FRANCIS FÈVRE

Au pied des falaises ocre bordant le Sahara, la vallée du Nil étend ses champs à perte de vue. En ce bas monde, tout appartient à Ramsès III, fils des dieux, dernier dynaste d'une longue cohorte de souverains *en ce douzième siècle* avant notre ère. L'écrin fragile de la vie se blottit entre les monts désertiques, même si les méandres du fleuve divinisé dispensent la vie sur plus d'un millier de kilomètres, fondant miraculeusement ce royaume unique par sa longévité – trois mille ans – et la continuité de ses modes de vie, des cataractes de Nubie au grand delta.

Au cœur de la vallée, sous l'imposante falaise de la Cime, prospère la capitale de ce pays de cocagne : Thèbes, la cité du pharaon Ramsès III, la ville du dieu tutélaire de l'empire, Amon. Elle a dominé sans conteste le deuxième millénaire, apogée de la civilisation égyptienne. La lignée des Thoutmosis, Akhenaton, Aménophis a régné ici : tous des dieux vivants dont les tombeaux, creusés dans la Vallée des Rois, aux portes du désert, nous content la gloire. Au temps de Ramsès III, leurs palais, vieux de deux siècles, ont été endommagés, mais le temple d'Amon veille à Karnak, sur l'autre rive, sans cesse embelli par les pharaons.

Après les règnes de ces grands souverains, le vent de l'Histoire avait pourtant soufflé vers le Nord et son delta, encore livré au millénaire précédent à d'insondables marais. Le voilà devenu au treizième siècle le nouveau cœur du pays, ouvert sur une Méditerranée sans cesse enrichie de nouveaux royaumes et d'échanges fructueux. Pour contenir à la fois les menaces de souverains rivaux et profiter d'un empire égyptien désormais tenté par l'Orient, un pharaon s'était levé : Ramsès II. Ce fils émérite du delta s'était révélé un maître capable de maintenir la puissance internationale de l'Egypte, défi lancé depuis le quinzième siècle, lorsque la vallée avait choisi de sortir de son séculaire isolement désertique.

La gloire de Ramsès II avait été cependant bien éphémère : sa mort, à un âge fort avancé, avait laissé l'Egypte à d'insignifiants successeurs et *la menace étrangère n'avait pas tardé à se faire* sentir. Le douzième siècle s'annonçait mal, tant la Méditerranée résonnait de clameurs de guerre. Des hordes venues du nord de la Méditerranée, les Peuples de la Mer, elles-mêmes poussées par d'autres envahisseurs surgis des steppes de l'inépuisable réserve d'Eurasie, se heurtaient aux frontières des vieux empires installés. Celui des Hittites, pourtant fort guerrier, venait de succomber sous leurs coups, la Mésopotamie était déjà ruinée, les civilisations atteintes d'une langueur fatale périssaient devant la faim des nouveaux venus. L'Egypte connaîtrait-elle le sort de ces géants ? Par bonheur pour elle, un prince avait pris le pouvoir dans le sillage de son père, prématurément disparu : Ramsès III, ainsi prénommé en hommage au grand souverain, avait saisi d'une main ferme les rênes de son pays et retardé la menace.

Ramsès III avait d'entrée clamé la pérennité du royaume. L'Egypte avait alors repris espoir. Le pillage par les nomades cesserait peut-être ? En gage de fidélité à la tradition des grands pharaons de l'apogée, Ramsès III avait décidé de revenir à Thèbes, délaissant le delta en un défi orgueilleux aux forces de destruction jetées sur les rives du Nord. Il était déjà une homme d'expérience lors de son intronisation : âgé d'une trentaine d'années, il savait combien le temps était précieux et s'était engagé avec fougue dans la rénovation de son royaume.

Trente ans plus tard, le vieux maître de la vallée règne encore sur Thèbes. Le vaillant guerrier à l'allure robuste est devenu un patriarche empâté, l'homme angoissé par l'avenir sait prendre son temps, mais le regard reste intraitable. Il a vaincu les hordes barbares, sauvé son pays de l'invasion et de la ruine, mené à bien l'œuvre de restauration dont il avait rêvé lors de son couronnement. En cette année 1168 d'avant notre ère, pouvait-on parler d'apogée de la civilisation égyptienne ? Au *pied de la falaise désertique*, à contempler son palais de Médinet Habou, relié au Nil par un canal, son temple funéraire enchâssé dans les frondaisons des parcs et les centaines de mètres de remparts imposants, on jurerait de sa puissance éternelle de souverain. Et pourtant le vieux pharaon ne sort plus depuis des mois, le trône semble déserté, les pires rumeurs courent dans le pays. Que signifie cette réclusion ?

Le vieux pharaon est affronté à la pire des tortures : certains membres de sa famille ont tenté de le tuer. Le complot, préparé depuis longtemps, n'a été déjoué qu'au dernier moment.

Sur cette terre, à l'aube de l'Histoire, la personne royale se confondait en une union mystique avec l'existence même du pays. Pharaon était fils des dieux ; sans lui, la vie s'arrêterait. Le destin n'allait pas tarder à donner corps à cette crainte séculaire : la mort imminente de Ramsès III allait sonner le glas de l'empire égyptien et amorcer la lente décomposition de sa civilisation. Les princes ne manquaient pourtant pas dans l'entourage, et, en ces temps reculés, la mort du patriarche était dans l'ordre des choses, les fils prenant la relève. Pourquoi la fin d'un pharaon serait-elle le cataclysme historique qui précipiterait l'Egypte dans le néant ? Ramsès III, à l'agonie dans ses appartements désertés, y songe sans cesse.

Le vieillard est affronté à la pire des tortures : des membres de sa famille ont tenté de l'assassiner ! Le complot vient d'échouer... au dernier moment. Quelques félons s'étant ouverts de leur projet à leurs proches, les fidèles du pharaon ont pu agir et le prince aîné, le futur Ramsès IV, se charge de châtier les régicides. Le complot de 1168 se tramait sans doute depuis des années. La révolte récente du vizir félon du delta, qui avait entraîné derrière lui les habitants de la cité d'Athribis, aurait dû alerter le souverain sur les visées de ses proches, mais une foi inébranlable dans l'avenir de son pays l'avait poussé à considérer ce fâcheux épisode de la fin de son règne comme la défaillance d'un vieillard. L'Egypte, elle, serait éternellement stable.

Le drame n'avait pas tardé à éclater dans toute son horreur : sa seconde épouse, Tiyi, son fils, Pentaour, avaient demandé aux mages des philtres d'envoûtement afin d'ôter toute liberté d'action au courageux patriarche. Ils avaient soudoyé des officiers, obtenu de plusieurs concubines délaissées par un pharaon fatigué de corrompre les serviteurs royaux. La gangrène de l'ambition se glissait près du pharaon et révélait une immense *faille dans l'édifice social et politique* : si la famille royale osait bafouer avec un complot d'une telle envergure le maître du pays, c'est que sa fonction même était en danger, et ce défi lancé à sa personne annonçait la décomposition de toute la société. Dans la conscience du souverain mourant – certainement davantage de désespoir que de coups réellement reçus, – la terrible question revient désormais sans cesse : comment une femme élevée au rang de seconde épouse derrière l'intouchable Isis – première épouse, complice et compagne courageuse de toujours, – a-t-elle pu concevoir, par simple jalousie, le régicide, avec surtout des centaines de complices de la cour ?

Ce que Ramsès III peut pressentir, l'historien moderne le discerne : Pharaon avait perdu son aura d'être divinisé, non tant par son indignité – encore que ses prédécesseurs immédiats aient été en grande partie responsables de cette décadence – que par une évolution fatale de l'Histoire. Désormais, les sujets ne se reconnaissent plus dans ces énormes monarchies des premiers temps historiques et la révolte du delta enrichi, tourné vers les peuples commerçants de l'Orient, avait bien traduit ce rejet d'une immense Egypte dont il ne se sentait plus solidaire. Le dieu-roi était d'un autre temps, le souverain ne serait désormais plus là pour penser le monde et relayer les dieux, mais il administrerait un territoire de proximité, représentant visible et comptable d'une société changeante, sans cesse brassée. En cette fin du deuxième millénaire avant notre ère, le temps des cités-Etats n'était plus loin. Il y aurait bien sûr d'autres empires – le faste de la Perse en témoignera – mais les fondements historiques de la Méditerranée s'effaçaient.

Terrible souffrance de Ramsès III au seuil de la mort ! Songer à l'échec de son œuvre, au néant bien plus difficile à accepter que la fin de sa chair. Cet homme avait entièrement voué trente ans de sa vie à édifier une légende bâtie pour l'immortalité. Il reste à Ramsès III le souvenir de sa gloire. Il repense à l'angoisse qui l'étreignait en cette cinquième année de son règne – 1193 avant notre ère – lorsque son destin allait se jouer : les Peuples de la Mer, foule hétéroclite de tous les damnés du Vieux Monde, donnaient l'assaut au delta. Pharaon accourait à la tête de centaines de chars de guerre, des bataillons de grands Nubiens, de ses archers nilotiques. Face à eux les Shardanes, Danouanas et autres Turushs se groupaient, horde barbare où pointaient les casques à cornes et les lances, traces mêlées des épopées guerrières de Grèce, des rivages de l'Anatolie d'où ces errants avaient dû fuir. Mais la hargne des Shardanes n'avait pas eu raison de la tactique des Nilotiques. Ramsès III avait fait donner sa charrerie, et bientôt les fantassins de ses corps d'armée tranchaient les mains des vaincus, les amoncelant en tas sanglants.

Une bataille majeure de l'Antiquité venait d'avoir lieu à l'ouest du delta du Nil. Du moins, c'est ce que Ramsès III, soulagé, devait penser en menant le cortège triomphal à Thèbes, traînant derrière son char les colonnes de milliers de captifs destinés aux terres des temples d'Amon. Le destin lui réservait d'autres surprises... Par deux fois, ces pauvres hères que furent les Peuples de la Mer s'accrochèrent aux rives de l'Egypte septentrionale et l'obligèrent à jeter ses forces vives dans un nouveau combat décisif, en *1190* et 1187.

Ramsès III pouvait croire à la miséricorde des dieux : la menace des Peuples de la Mer disparue, l'Egypte ne se connaissait plus guère d'ennemis. Il restait au pharaon victorieux à prévenir les assauts d'autres peuples en réorganisant de fond en comble sa vallée blessée. La dizaine d'années qui suivirent connurent une période faste. Ramsès III relevait les ruines des temples, distribuait sans compter l'or de ses butins aux prêtres, tout au long de la vallée. Il voyageait sans cesse, honorait les statues des dieux pour mieux assurer par une piété sans faille la protection d'une destinée qu'il savait fragile. Le guerrier n'en prenait pas moins ses précautions, multipliant les forteresses à la frontière de la Palestine et le long du désert libyque. Ramsès sentait combien son siècle était lourd de menaces. Les gardiens de l'Orient – les grands empires rivaux – avaient disparu et les peuples de ce carrefour s'affrontaient dans une mêlée incessante. L'Egypte était dorénavant ouverte à toutes les migrations par le Sinaï. Repliée sur la haute vallée du Nil, elle ne résisterait pas à la prochaine tempête échouée sur les marges du delta.

Mais l'idée du grand œuvre venait de germer : il fallait repenser l'équilibre du royaume au profit du delta oublié jusqu'alors. Ce fils du Nord savait maintenant que sa tentation de régner en roi thébain pouvait mener son pays à une fin tragique. Modernité de ce règne, conscience aiguë du courant de l'Histoire, autant de traits de la pensée royale ! Encore fallait-il se donner les moyens d'une telle évolution. Ramsès III taxa donc les villes opulentes du delta, son armée enrôla les paysans, il fit même appel aux vaincus d'hier, les derniers clans des Peuples de la Mer installés sur les marges du delta. Un nouveau *royaume paraissait naître* : la haute vallée songeait à son glorieux passé, le delta aux belles récoltes, enrichi par le commerce méditerranéen, prenait la relève.

C'était sans compter avec l'évolution de la société égyptienne. Ramsès III avait bien senti la nécessité de rompre avec la tradition, mais que savait-il des paysans courbés devant lui, des scribes obséquieux ? Il ignorait même les jalousies de son harem frustré de pouvoir, tant il avait lui-même régné sur le tard, condamnant ses fils à vieillir dans le rôle ingrat d'administrateur d'une province, de chef d'armée relégué au rang de faire-valoir de la gloire paternelle. Trente années de pouvoir avaient forgé une nouvelle légende pharaonique, mais le pays avait changé et la magie de ce règne s'effaça avec le déclin du souverain. Le vieillard fatigué parut fragile, sa double couronne ne le protégeait pas des atteintes de chacun, il n'inspirait plus la terreur due à un dieu vivant. Le complot de Tiyi lui ouvrit soudain les yeux : l'Egypte se dérobait devant lui, ses sujets ne songeaient qu'à leur bien propre, les scribes se distinguaient par leur vénalité, les prêtres ambitionnaient des rôles bien temporels, une civilisation s'effritait. L'égoïsme forcené de chacun n'est-il pas la marque des empires sur le déclin ?

Avant la vague grecque et l'annexion romaine, l'Egypte sera déchirée entre des dynasties concurrentes, dirigées par des rois étrangers, nubiens ou libyens, les anciens esclaves de Ramsès III...

La mort soulagera la conscience meurtrie de Ramsès III. Il est le dernier sans doute à mériter sans hésitation le titre de pharaon, puisque la dimension divine du souverain allait de pair avec une maîtrise totale de l'exercice du pouvoir : commandement des Deux Terres – vallée et delta, – mission exigeante du sacerdoce de grand prêtre, défense des frontières *et enfin possession de la vallée-oasis* dans son intégrité. Ramsès III connaîtra un temps la paix de son tombeau, dans la Vallée des Rois, mais son âme contemplera avec effroi le destin de huit autres Ramsès, ses fils pour la plupart, aux règnes courts et insignifiants. Les tombeaux royaux seront profanés. La XXe dynastie s'éteindra en 1085, lorsque l'infortuné Ramsès XI sera évincé par son favori, Hérihor, qui amorcera un règne chaotique, comme tous ceux de ses successeurs. Bientôt l'Egypte sera déchirée entre des dynasties concurrentes, dirigées de surcroît par des rois étrangers, nubiens ou libyens, les anciens esclaves de Ramsès III. Les grands prêtres d'Amon joueront les arbitres, puis les farouches Assyriens mettront en coupe réglée le pays, au septième siècle avant notre ère. Quelques rois parviendront à remettre un semblant d'ordre avant de voir déferler Perses et Grecs, l'Egypte achevant son agonie sous la domination hellénistique des Ptolémées qui prospéreront dans le sillage d'Alexandre. Rome finira la besogne en annexant la vallée à l'aube de notre ère, confisquant à Cléopâtre l'héritage déconsidéré de Ramsès III, mort plus d'un millier d'années avant l'ultime soubresaut d'un empire privé de son âme nilotique depuis bien longtemps. Le temps aura eu raison du courage d'un homme, assez crédule et courageux pour avoir confondu sa vie et celle de son royaume.



DAGLI-ORTI

Ramsès III devant la déesse Isis. Fresque d'un tombeau de la vallée des Reines.

POUR EN SAVOIR PLUS

■ *Le Dernier Pharaon. Ramsès III ou le crépuscule d'une civilisation*, de Francis Fèvre, Presses de la Renaissance, 1992.
■ *L'Histoire*, « La migration des Peuples de la Mer », de Pierre Grandet, nº 132, avril 1990, p.p. 16-24.
■ *L'Empire des Ramsès*, de Claire Lalouette, Fayard, 1985.
■ *La Vie quotidienne au temps des Ramsès*, de Pierre Montet, Hachette, 1974.

Sous la direction de Jean-Pierre Rioux

Prochain épisode : « L'incendie de Persépolis », par Pierre Chuvin

ÉTRANGER

La visite du secrétaire d'Etat américain à Amman et à Damas et la rencontre entre M. Rabin et M. Moubarak au Caire

M. James Baker rappelle que « toutes les colonies » israéliennes « sont des obstacles à la paix »

Alors que le secrétaire d'Etat américain James Baker poursuivait, à Amman et à Damas, sa tournée au Proche-Orient, les dirigeants de l'OLP, réunis à Tunis, ont, mardi 21 juillet, invité Washington à *« entreprendre de plus grands efforts pour amener le gouvernement israélien à décider l'arrêt total des colonies de peuplement »* dans les territoires occupés. M. Baker a rappelé qu'à son avis *« toutes les colonies sont des obstacles à la paix »*.

DAMAS

de notre envoyée spéciale

C'est en définitive deux nuits que M. James Baker passera à Damas, après le report de vingt-quatre heures de son entretien avec le président syrien Hafez El Assad, en raison de la mort, mardi, de la mère de ce dernier. Arrivé mardi soir dans la capitale syrienne, M. Baker s'est entretenu mercredi matin avec son homologue syrien, M. Farouk Al Charah, puis est parti pour Le Caire, avant de revenir à Damas.

A Amman, première étape arabe de sa nouvelle tournée au Proche-Orient, M. Baker, qui a rencontré pendant plus de trois heures le roi Hussein et le premier ministre jordanien, M. Zeid Ben Chaker, semble avoir surtout cherché à rassurer ses interlocuteurs sur la poursuite du processus de paix tel qu'il a été engagé à Madrid et le maintien des engagements américains. Interrogé à ce sujet au cours d'une conférence de presse commune avec le roi Hussein, M. Baker a affirmé que ce processus se poursuivrait *« suivant la formule de Madrid »*, c'est-à-dire sous forme de négociations bilatérales qu'Israël mène avec chacun de ses vis-à-vis arabes, et que *« les termes de référence n'avaient pas changé pour la recherche d'une paix globale basée sur les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité de l'ONU »*. Quant à la distinction faite par le premier ministre israélien, M. Yitzhak Rabin, entre colonie de peuplement *« de sécurité »* et colonie *« politique »*, M. Baker l'a nettement rejetée. Pour les Etats-Unis, *« toutes les colonies sont des obstacles à la paix »*, a-t-il dit.

Si le secrétaire d'Etat américain s'est bien félicité de la *« disponibilité »* qu'il a sentie chez le roi Hussein à aller de l'avant, pour profiter des nouvelles circonstances créées par l'arrivée de M. Rabin au gouvernement, il n'a rien révélé de concret pour appuyer ce sentiment. Interrogé, par exemple, sur la levée éventuelle du boycottage arabe d'Israël, M. Baker a affirmé qu'il trouve toujours *« bonne »* la proposition – acceptée en son temps par l'Egypte et l'Arabie saoudite, (rejetée par les Israéliens) – d'arrêter le boycottage d'Israël en échange du gel des colonies dans les territoires occupés. Comme le roi Hussein, pour sa part, s'est contenté de dire prudemment que le boycottage relevait d'une décision de la Ligue arabe, c'est dans ce cadre que l'affaire devrait être étudiée.

La question de l'aide

En réponse à une question sur l'éventuelle reprise des négociations bilatérales à Washington, M. Baker a déclaré que des suggestions avaient été faites pour que celles-ci reprennent aussitôt que possible et que, si toutes les parties étaient d'accord, les Etats-Unis les accueilleraient avec plaisir. Le changement du lieu des négociations était une exigence du gouvernement israélien sortant de M. Itzhak Shamir, et en mai dernier, Rome avait été choisie comme prochain lieu de rencontre. Mais M. Rabin a déjà fait savoir que son gouvernement ne perdrait pas de temps à discuter sur ce point.

M. Baker a en tout cas profité de son passage à Amman pour mettre un terme à la querelle américano-jordanienne sur le respect des sanctions à l'égard de l'Irak. *« Nous voulions des mesures beaucoup plus fortes et efficaces* [à l'égard de Bagdad] *et il y a une amélioration significative »*, a affirmé le secrétaire d'Etat, qui a tenu à souligner que la Jordanie avait pris ces mesures sans même attendre les demandes américaines. Le roi Hussein, qui avait refusé de placer, comme le voulait Washington, des observateurs de l'ONU le long de la frontière, a réitéré l'engagement de son pays de respecter les résolutions de l'ONU.

Aussi, M. Baker n'a-t-il pas exclu que le Congrès américain puisse revoir la question de l'aide américaine à la Jordanie. Reste à savoir si le Congrès se satisfera de ces assurances.

FRANÇOISE CHIPAUX

M. Shimon Pérès pourrait se rendre prochainement à Paris

A peine installé au pouvoir, le gouvernement israélien, et singulièrement le ministre des affaires étrangères, M. Shimon Pérès, ont établi des contacts avec la France, dont les relations avec le gouvernement sortant de M. Itzhak Shamir n'ont pas toujours été au beau fixe. M. Pérès, qui a eu un entretien téléphonique, vendredi 17 juillet, avec son homologue français, M. Roland Dumas, pourrait effectuer une visite à Paris très prochainement, *« peut-être même avant la fin du mois »*, a-t-on appris de source bien informée à Paris.

Le chef de la diplomatie israélienne est un ami de longue date du Parti socialiste français et du président François Mitterrand. Outre un message de félicitations à M. Itzhak Rabin, à la suite de la formation de son gouvernement, la France en avait adressé un autre à M. Pérès lui-même pour sa nomination au ministère des affaires étrangères.

Paris milite pour la participation de l'Europe au processus de paix au Proche-Orient, alors que la CEE n'a eu droit à ce jour qu'à un strapontin. Cela tenait d'une part au refus des Etats-Unis de partager l'organisation des négociations de paix, mais aussi, et peut-être autant, au refus du gouvernement de M. Shamir d'associer plus étroitement la Communauté européenne à ces pourparlers, en raison de ses positions jugées plus favorables aux Arabes qu'à l'Etat juif. Il n'est pas dit que le gouvernement de M. Rabin accèdera aux vœux des Européens de ne pas se voir constamment confinés au seul rang de partenaires économiques, – la CEE est le premier partenaire commercial de l'Etat juif – mais l'avènement en Israël d'un gouvernement « ami » peut mettre de l'huile dans les rouages des relations franco-israéliennes et favoriser, dans une phase ultérieure du processus de paix, une participation plus active de la CEE aux pourparlers multilatéraux, notamment sur le désarmement.

La dernière visite à Paris de M. Pérès en tant que ministre des affaires étrangères – mais d'un gouvernement de coalition avec le Likoud – remonte à septembre 1988. M. Dumas s'était rendu pour sa part en Israël en janvier dernier, pour la première fois depuis trois ans.

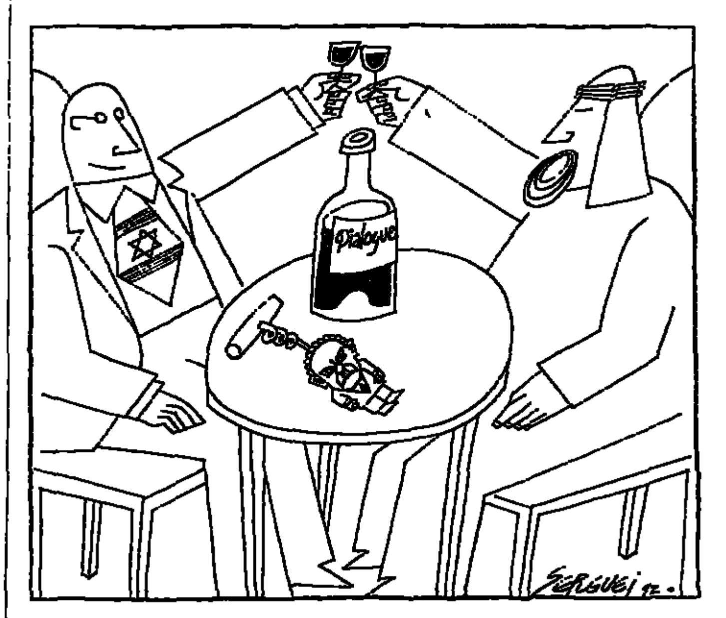
MOUNA NAIM

Dialogue prudent

Suite de la première page

L'Egypte *« a apprécié »* comme il se doit l'annonce, par le nouveau gouvernement israélien, du gel d'une partie de la colonisation juive dans les territoires occupés. Mais, sans ce geste, il est douteux que le premier sommet israélo-égyptien depuis six ans, le dix-huitième depuis la visite historique d'Anouar El Sadate à Jérusalem, aurait pu avoir lieu. S'abstenant délibérément d'entrer dans la querelle américano-arabe à propos des garanties bancaires que l'administration Bush s'apprêterait à accorder à l'Etat juif – *« c'est leur affaire, je ne veux pas m'en mêler »*, démentir la rumeur selon laquelle M. Rabin aurait délivré au raïs un message personnel à faire suivre au président Assad. Le chef de l'Etat égyptien ne tient pas particulièrement à jouer les télégraphistes. *« Tout ce que nous allons faire*, a consenti M. El Baz, *c'est informer les deux camps de leurs positions réciproques. »*

Cela peut paraître limité. Mais M. Rabin, qui avait déjà rencontré son interlocuteur en 1989 en tant que ministre de la défense, ne demande apparemment pas plus. *« Les traités de paix*, a-t-il dit, *doivent être négociés entre ceux qui sont en guerre. »* L'Egypte peut aider à rapprocher les parties, elle peut, a ajouté M. Rabin, *« servir d'exemple aux autres Etats arabes »*, Le Caire restant aujourd'hui encore la seule capitale de la région abritant une ambassade israélienne.



– M. Moubarak a dit que l'Egypte *« a besoin de beaucoup plus »*, avant d'aller plus loin dans la voie du réchauffement avec Israël. Le raïs a d'ailleurs fait savoir à son interlocuteur qu'il n'avait pas l'intention, *« pour le moment »*, de *« changer sa position »* et de demander aux pays frères de mettre un terme au boycottage économico-politique de l'Etat juf.

Dans la même veine, faite de prudence et de cironspection, le président Moubarak, s'il a officiellement accepté le principe d'une invitation en Israël que lui a transmise son hôte, s'est bien gardé de retenir une date. *« J'irai*, a-t-il précisé, *lorsque je le jugerai opportun. »* Après la conférence, M. Oussama El Baz, le plus proche conseiller du raïs pour les affaires étrangères, laissait entendre que c'est lui ou, à défaut, le chef de la diplomatie, M. Amr Moussa, qui pourrait se rendre à Jérusalem.

« Nous sommes désormais plus confiants dans l'éventualité de parvenir à un accord, qui permettrait aux négociations [entre les parties concernées] *de commencer sérieusement »*, a ajouté le conseiller, précisant qu'à son avis *« des progrès tangibles »* pourraient être accomplis *« dans les prochaines semaines »*. Révélant pour sa part qu'il avait été invité à rencontrer M. Itzhak Shamir, dix jours avant l'élection israélienne (le 23 juin), M. Moubarak a précisé qu'il ne s'y était pas opposé pourvu que *« quelque chose puisse être conclu entre nous, quelque chose qui donnerait l'espoir aux peuples du Proche-Orient »*. On sait ce qu'il advint.

En fait, bien qu'il se soit rendu une fois en Israël en tant que vice-président d'Anouar El Sadate – deux heures dans le Néguev, il y a treize ans – *« le raïs*, laissait-on entendre dans son entourage, *préférerait sans doute conserver sa virginité en la matière, au moins jusqu'à ce que les choses bougent vraiment dans la région »*. L'Egypte, il faut s'en souvenir, fut frappée pendant près d'une dizaine d'années de l'ostracisme du monde arabe, pour avoir signé un traité de paix séparée avec l'Etat juif en 1979.

Or le président est connu pour son extrême prudence en toute chose. Son désir de replacer Le Caire au centre de l'échiquier proche-oriental est ardent, mais il a des limites. Ainsi, s'il a accordé son feu vert pour que les négociations bilatérales entre Israël et ses ennemis arabes se déroulent dorénavant dans la capitale égyptienne – *« Vous êtes le bienvenu »*, a-t-il dit à M. Rabin, lequel a répondu qu'après Washington il n'avait *« rien contre »* l'idée de négocier en Egypte – le raïs n'a pas pour autant l'intention de *« faire pression sur la Syrie. »*

« Nous avons des contacts des deux côtés, a encore dit M. Moubarak, *et nous essayons d'apporter notre aide aux deux parties »*, sous-entendu, sans nous mêler de trop près de leurs différends. Contrairement à ce que la presse israélienne laissait entendre, M. El Baz devait d'ailleurs

Pour le reste, expliquant en quelque sorte l'absence officielle de tout document, accord ou communiqué conjoint entre les deux parties, le premier ministre a souligné qu'il n'avait aucunement *« l'intention de signer quelque accord que ce soit »*. *« L'objectif de ma visite*, a-t-il ajouté, *était d'échanger des points de vue. »* C'est fait. Reste, comme l'a dit, un peu énigmatique, son conseiller de presse, M. Gad Ben Ari, que ce n'est *« évidemment pas une coïncidence si la première sortie internationale du premier ministre a eu Le Caire comme destination »*.

Moins d'une semaine après la constitution de son gouvernement, M. Rabin a voulu démontrer qu'il n'était pas aussi isolé que son prédécesseur et convaincre un important partenaire du monde arabe du sérieux de ses projets en matière de négociations de paix.

A en juger par les manchettes des journaux égyptiens, mercredi matin, l'objectif n'était pas complètement atteint. *Al Ahram*, le grand quotidien officieux, résumait la tendance générale en soulignant que, si le gel partiel de la colonisation constituait *« un bon début »*, il faudrait non seulement que l'essai soit transformé pour *« créer un véritable climat de confiance »*, mais que *« les prisonniers politiques palestiniens »* soient également libérés. Plus magnanime M. Moubarak avait conclu : *« Il faut laisser le temps au gouvernement Rabin de s'installer. »*

ALEXANDRE BUCCIANTI et PATRICE CLAUDE

Rapport accablant d'Amnesty International sur la Syrie

Dans un rapport publié mercredi 22 juillet à Londres, Amnesty International dresse un bilan accablant de l'état des droits de l'Homme en Syrie et affirme que la libération, fin 1991, de 2 000 détenus, n'a été qu'un faux espoir. Depuis ces libérations, *« des centaines de suspects politiques, parmi lesquels des militants des droits de l'Homme ont été arrêtés »* et des *« milliers d'opposants restent détenus sans procès »*, certains depuis plus de vingt ans, indique Amnesty, selon laquelle *« en dépit de son interdiction officielle, la torture reste la règle »*.

L'organisation humanitaire *« exhorte »* le régime syrien à mettre sur pied *« une institution indépendante pour enquêter sur la torture et les décès en détention »* et à libérer *« immédiatement les prisonniers d'opinion et les détenus politiques »*. – *(AFP.)*

AFRIQUE

SOUDAN : l'armée ayant utilisé un avion portant leurs couleurs

Les Nations unies interrompent leurs vols vers le sud du pays

Selon des sources sûres à Khartoum, les Nations unies ont décidé, vendredi 17 juillet, de suspendre *sine die* tous leurs vols au départ de Khartoum vers le Sud-Soudan, prévus dans le cadre de l'opération *« Lifeline Sudan »*. Cette mesure fait suite à l'utilisation d'un avion portant les couleurs de l'ONU, par le gouvernement soudanais afin d'acheminer dans le Sud des militaires et du matériel de guerre.

Des témoins avaient affirmé avoir vu, sur l'aéroport de Khartoum, des militaires embarquer dans un avion portant l'inscription *« UN »*. L'ONU avait immédiatement demandé aux autorités de mettre un terme à cet état de fait. Mais, malgré les excuses des responsables, en fin de semaine dernière l'avion était toujours utilisé par les militaires, à raison d'une ou deux rotations par jour vers l'aéroport de Juba, capitale du Sud-Soudan.

Des employés de l'ONU sont eux-mêmes allés enlever dimanche les marques *« UN »* qui se trouvaient sur cet avion, un Ilyouchine 76 loué jusqu'en avril à une compagnie basée en CEI. Rentré en Russie, cet avion serait revenu au Soudan récemment à la demande des autorités soudanaises, portant toujours les marques de l'ONU. Cette affaire intervient au moment où la guérilla concentre ses efforts sur Juba, dont elle n'a jamais pu prendre le contrôle depuis le début de la guerre, en 1983.

L'Armée populaire de libération du Soudan, qui tente de faire cesser l'aide internationale afin d'accentuer la pression sur la capitale du Sud-Soudan, pourrait y trouver prétexte pour prendre pour cible un Ilyouchine, craint-on dans les milieux proches de l'ONU. – *(AFP.)*

TUNISIE : à la demande de la défense

Le procès des islamistes d'Ennahdha est suspendu pour une semaine

TUNIS

de notre correspondant

Le tribunal militaire de Tunis a suspendu, jusqu'au 30 juillet, l'examen de l'affaire du « complot » contre la sûreté de l'Etat dont est accusé le mouvement islamiste Ennahdha (*le Monde* des 10 et 21 juillet). Les avocats de la défense avaient demandé un délai supplémentaire pour étudier les dossiers de leurs clients et préparer leurs plaidoiries.

Le président du tribunal, M. Kdouss, a également annoncé qu'il avait désigné l'un des quatre juges qui l'assistent pour procéder à un *« complément d'instruction »*. La défense, qui a bien accueilli cette initiative, avait, durant les débats, relevé des *« anomalies, incohérences ou imprécisions »* dans le rapport d'instruction. Les avocats demandent en outre l'audition de témoins, la confrontation des accusés qui se sont mutuellement mis en cause, ainsi que l'examen médical de ceux qui se sont plaints d'avoir été torturés.

Alors que, depuis le début de ce procès, le recours à la torture a été constamment évoqué par les accusés, le très officiel Comité supérieur des droits de l'homme et des libertés fondamentales vient de publier, à la demande du président Ben Ali, un nouveau rapport sur les suites données à *« certains abus »* relevés il y a un an par une *« commission d'investigations »*. Selon ce rapport, cent seize agents de la sûreté nationale sont impliqués dans cent cinq affaires dont la nature exacte n'est toutefois pas précisée. L'un d'entre eux a été condamné à cinq ans de prison et révoqué, cinquante-cinq ont été condamnés *« à des peines variables selon le degré de gravité de l'abus commis »* et une cinquantaine d'autres sont encore sous le coup d'une information judiciaire. Des enquêtes sont encore en cours à propos du *« décès suspect »* de sept personnes. Mais cinq cas auraient déjà été expliqués par le ministère de l'intérieur : suicide, fusillade entre la victime et les forces de l'ordre au moment de son arrestation, accident de la route, crise cardiaque...

Le Comité, qui s'en tient à des généralités, déclare avoir constaté que le ministre de l'intérieur *« a pris un train de mesures importantes propres à sauvegarder les droits de l'homme »* mais qu'il est nécessaire de poursuivre *« la parfaite prise de conscience par le corps de la sûreté des devoirs qui lui incombent dans la consolidation des structures de l'Etat de droit »*.

MICHEL DEURÉ

ALGÉRIE

Les sabotages se multiplient

Concentrées auparavant sur les installations électriques dans l'Est de l'Algérie, les actions de sabotage se sont étendues aux télécommunications, a rapporté, mardi 21 juillet, l'agence de presse APS. Deux centraux téléphoniques ont été incendiés dans la nuit de lundi à mardi à Batna, dans les Aurès. Mardi, les services de sécurité de la ville ont désamorcé deux bombes à retardement déposées devant une agence d'assurances et dans le centre universitaire. L'APS a également fait état de *« grandes perturbations »* depuis le 12 juillet dans les liaisons téléphoniques et télégraphiques à Skikda, important port d'exportation de pétrole dans l'Est du pays, en raison de la coupure du *« principal cable »* reliant la ville à Constantine. Dans cette ville un policier a été tué, mercredi 22 juillet, par des inconnus.

La Société nationale d'électricité et de gaz (Sonelgaz) avait annoncé dimanche une recrudescence des actes de sabotage de ses installations dans l'Est algérien. Dans un communiqué, la compagnie avait indiqué que *« ces derniers jours, ces actes ont connu une ampleur plus grave que celle enregistrée depuis quelques mois, dans la mesure où sont désormais visés des ouvrages électriques d'une importance capitale pour l'alimentation du pays »*. – *(Reuter, AP.)*

□ **MOZAMBIQUE : les rebelles auraient utilisé des armes chimiques.** – Le quotidien indépendant *Mediafax* a rapporté, mardi 21 juillet à Maputo, que des rebelles de la Résistance nationale mozambicaine (RENAMO) ont utilisé des armes chimiques au cours d'une opération menée, le 16 janvier dernier, à proximité de la frontière sud-africaine . Le bilan avait été de 80 morts. Le journal cite un rapport établi par un médecin britannique et l'attaché militaire de Grande-Bretagne à Maputo, selon lequel les symptômes ressentis par les soldats gouvernementaux lors de cette attaque étaient ceux des victimes d'armes chimiques. – *(AFP.)*

□ **M. Nelson Mandela en visite à Téhéran.** – Arrivé mardi 21 juillet à Téhéran pour une visite officielle de deux jours, M. Nelson Mandela a remercié l'Iran pour *« son soutien au mouvement anti-apartheid »* et a rendu hommage au fondateur de la République islamique, l'imam Khomeiny. Le président du Congrès national africain s'est rendu au mausolée de l'imam et a rencontré son fils, l'hodjatoleslam Ahmad Khomeiny. – *(AFP.)*

□ **LIBÉRIA : les rebelles progressent vers Monrovia.** – Les maquisards du Mouvement uni de libération pour la démocratie (ULIMO) ont progressé au cours des derniers jours vers Monrovia, ont indiqué mardi 21 juillet des voyageurs ayant fui, à une cinquantaine de kilomètres de la capitale, des combats entre des soldats de l'ULIMO et des rebelles du Front national patriotique du Libéria (FNPL) de Charles Taylor. Cette avancée des soldats de l'ancien dictateur Samuel Doe, cantonnés jusqu'à présent à la frontière avec la Sierra-Leone, a été confirmée par la force ouest-africaine d'interposition (ECOMOG). – *(AFP.)*

PASCALE ROBERT-DIARD

EUROPE

La situation en Bosnie-Herzégovine et dans l'ex-Yougoslavie

• Lord Carrington rejette sur tous les camps la responsabilité des combats
• Les présidents croate et bosniaque concluent un accord de coopération militaire

Les combats se sont poursuivis, mardi 21 juillet, en Bosnie-Herzégovine, où l'aéroport de Sarajevo a de nouveau dû être fermé pendant près d'une heure (nos dernières éditions du 22 juillet). Le médiateur européen, lord Carrington, de même que le chef des «casques bleus» dans la capitale bosniaque, le général canadien Lewis Mackenzie, ont rejeté sur tous les camps la responsabilité de l'échec du cessez-le-feu qui aurait dû entrer en vigueur dimanche. De leur coté, les responsables bosniaque et croate ont conclu un accord de coopération, notamment militaire, entre leurs deux pays.

L'ONU a «*la preuve que chaque camp tire sur lui-même afin de donner de l'autre l'image de celui qui lance les attaques*», a déclaré le général Mackenzie, tandis que Lord Carrington a souligné, lors d'une conférence de presse à Belgrade, que, selon les informations *dont il dispose*, les trois protagonistes (musulmans, serbes et croates) avaient violé la dernière trêve, ajoutant que les «*Musulmans violent autant, si ce n'est plus le cessez-le-feu*». Le général Mackenzie a, d'autre part, estimé qu'une force d'interposition de l'ONU à Sarajevo nécessiterait le déploiement d'au moins 40 000 hommes. «*C'est la première fois qu'une force de maintien de la paix est déployée à un endroit où il n'y a pas de paix à maintenir*», a-t-il encore dit.

Par ailleurs, le président croate, M. Franjo Tudjman, et son homologue bosniaque, M. Alija Izetbegovic, ont signé, mardi à Zagreb, un accord «*sur l'amitié et la coopération*» entre la Croatie et la Bosnie-Herzégovine. M. Izetbegovic avait dû retarder de vingt-quatre heures sa visite à Zagreb, à l'occasion de laquelle les deux pays ont également établi des relations diplomatiques.

Selon la télévision croate, les deux présidents sont convenus que l'organisation future de la Bosnie-Herzégovine serait fondée «*sur le principe de l'égalité des trois peuples constitutifs qui y vivent : Musulmans, Croates et Serbes*». L'ordre constitutionnel et politique de la République sera basé «*sur des unités constitutives qui tiendront compte notamment des aspects nationaux, historiques, culturels et économiques de chacune*», ont-ils encore décidé.

Sur les questions de défense, l'accord précise que les éléments armés de la population croate de Bosnie sont une «*composante des forces armées unies de la Bosnie-Herzégovine*» et que «*le Conseil de défense croate aura des représentants dans le commandement commun des forces armées de la Bosnie-Herzégovine*». «*Les autorités civiles temporaires créées dans les conditions de guerre dans le cadre du Conseil croate de défense se mettront en accord au plus tôt avec l'ordre constitutionnel de la Bosnie-Herzégovine*», précise le communiqué commun publié à l'issue des discussions entre MM. Tudjman et Izetbegovic.

«*Tenant compte du fait que l'agression des forces militaires serbes et monténégrines se poursuit contre la Bosnie-Herzégovine, mais également contre la Croatie*», les deux Etats lancent un appel à la Communauté internationale pour qu'elle entreprenne «*des mesures efficaces pour empêcher l'agression*». Cependant, la coopération et la coordination entre les deux Etats dans la défense des zones frontalières, «*qui se déroulent jusqu'à présent avec succès*», seront poursuivies, indique le communiqué. Si les efforts de la communauté internationale restent sans résultats, les deux Etats examineront et entreprendront toutes les formes nécessaires d' «*une coopération plus large dans le domaine militaire et dans la coordination des opérations militaires*».

L'accord porte aussi sur la coopération future dans de nombreux domaines – économie, social, justice et culture, ainsi que sur le problème des réfugiés. Enfin, les deux Etats permettront à leurs citoyens d'obtenir la double nationalité. – *(AFP, Reuter.)*

Belgrade refuse toute «internationalisation» de la question du Kosovo

BELGRADE

de notre correspondant

Lord Carrington, le président de la Conférence européenne sur la Yougoslavie, ne pouvait sans doute pas toucher corde plus sensible que la question du Kosovo pour le président serbe Slobodan Milosevic et le chef de l'État fédéral, l'écrivain nationaliste Dobrica Cosic. Tous deux – l'un comme dirigeant politique et l'autre comme intellectuel dissident – ont fondé leur action de «*renaissance serbe*» sur la reconquête de cette province sud, berceau médiéval de la Serbie, mais aujourd'hui peuplée à 90 % d'Albanais de souche. Son autonomie, concédée sous Tito, fut supprimée en 1989 par M. Milosevic, qui imposa un régime de fer sur la population albanaise.

Le sommet d'Helsinki de la CSCE a souligné qu'il «*régnait*» au Kosovo «*une situation extrêmement dangereuse nécessitant une action préventive immédiate*». Que M. Carrington soit allé à Belgrade proposer à MM. Milosevic et Cosic l'ouverture d'une négociation internationale sur le Kosovo dans le cadre de la Conférence sur la Yougoslavie ne pouvait être ressenti que comme une provocation. D'autant que le médiateur européen a avancé le nom de l'écrivain Ibrahim Rugova, le principal dirigeant de l'opposition albanaise du Kosovo, comme participant à cette table ronde. Au cours de leur entretien, à l'atmosphère qualifiée d'exécrable par un diplomate européen, M. Milosevic a «*catégoriquement*» exclu l'internationalisation d'un «*problème exclusivement intérieur*» à la Serbie. Il n'existe pas, selon lui, dans cette province serbe «*une situation particulière*» qui mérite qu'on lui accorde une attention internationale. Et d'ailleurs : «*Il y règne la paix.*»

Avec M. Cosic, qui a écrit que «*les racines de l'être national serbe se trouvent au Kosovo*», l'accueil fut encore plus glacial. «*Cela serait sans précédent qu'un problème de minorité puisse se régler ainsi*», a-t-il dit. Ce qui a suscité ce commentaire de lord Carrington : «*Pour ma part, je ne vois pas la différence entre les Albanais du Kosovo et les Serbes de Croatie.*» Il est vrai que, pour les autorités de Serbie, le sort des Serbes en Croatie et en Bosnie-Herzégovine n'a jamais été considéré comme une simple question de minorité mais présenté comme un problème de peuples opprimés, le mot même de minorité ayant, à leurs yeux, une connotation péjorative et non une signification purement quantitative.

Bilan tiré, sur un ton découragé, par lord Carrington de ses conversations sur le Kosovo : «*Les positions de MM. Milosevic et Cosic ne nous mènent malheureusement nulle part, ce qui est décevant.*» – *(Intérim.)*

CORRESPONDANCE

Une lettre de M. Robert Badinter

M. Robert Badinter, président de la commission d'arbitrage de la conférence pour la paix en Yougoslavie nous écrit :

C'est avec étonnement que j'ai pris connaissance de l'article «*Paris face au conflit yougoslave*» publié en première page du *Monde* le 16 juillet. Il est écrit en effet, à propos de la définition du droit des minorités : «*La commission d'arbitrage dirigée par M. Badinter n'était-elle pas chargée de cela et n'a-t-on pas, à la demande de la France, attendu des mois qu'elle remette ses conclusions avant cette reconnaissance?*»

Je tiens à ce sujet à préciser que la Commission d'arbitrage n'a jamais été chargée de définir le statut des minorités en Yougoslavie. Elle n'a à cet égard pour mission que de s'assurer que les textes constitutionnels et législatifs des Républiques demandant à être reconnues par les Etats membres de la Communauté européenne respectent les droits des minorités, tels qu'ils ont été définis dans les dispositions du projet de traité soumis le 4 novembre 1991 à l'approbation des représentants des six Républiques issues de l'ex-RFSY. Saisie à ce sujet par lord Carrington, le 16 décembre 1991, la commission a rendu ses avis concernant la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, la Macédoine, la Slovénie, le 13 janvier 1992.

L'Allemagne entrouvre ses portes aux réfugiés bosniaques

BERLIN

de notre correspondant

Le gouvernement et les Lander allemands ont décidé, d'un commun accord, de prendre en charge un premier contingent de 5 000 réfugiés de Bosnie-Herzégovine qui attendent un pays d'accueil aux frontières de l'ex-Yougoslavie. Cette décision a été confirmée, mardi 21 juillet à Bonn, lors du conseil des ministres qui a *également annoncé* le déblocage d'une nouvelle aide financière pour la construction d'abris en Croatie, par où transite le flot des réfugiés. Le montant de l'aide humanitaire allemande consacrée aux populations affectées par la crise s'élève, pour le moment, à 150 millions de deutschemarks.

Le ministre allemand de l'intérieur, M. Rudolf Seiters, a souhaité que l'Autriche et l'Italie s'engagent à accueillir un nombre identique de réfugiés. Il a appelé tous les pays de la CEE à faire preuve de solidarité face à l'épreuve que traversent les populations de l'ex-Yougoslavie et souhaité un accord sur la répartition des réfugiés entre les pays européens.

Depuis le début de la crise, l'Allemagne, où vit déjà une communauté yougoslave importante (près de 700 000 personnes en 1990), a vu affluer les demandeurs d'asile venant des zones de conflit. Ils constituaient le premier contingent des 256 000 demandeurs d'asile enregistrés en 1991. Ils étaient déjà cette année près de 80 000. Le dépôt d'une demande d'asile permet l'obtention d'une allocation de subsistance.

H. de B.

M. Loukianov accuse M. Gorbatchev de passivité consentante lors du putsch d'août 1991

Dans un entretien donné en *prison et publié, mardi 21 juillet*, par *la Pravda*, l'ex-président du Parlement soviétique, Anatoli Loukianov, a déclaré que les *auteurs du putsch raté d'août* 1991 ne peuvent être accusés d'avoir «*comploté*», car ils «*avaient prévenu d'avance le président*» Gorbatchev, lequel «*n'a rien fait pour les empêcher*». Comme seule précision, l'ami de jeunesse de M. Gorbatchev affirme qu'il avait lui-même expliqué à ce dernier que le traité d'Union sur le point d'être signé contredisait les résultats d'un récent référendum pan-soviétique.

A l'approche du premier anniversaire du putsch, M. Loukianov est le troisième des treize *ex-dirigeants de l'URSS inculpés* pour tentative de coup d'Etat à tenter d'impliquer M. Gorbatchev : M. Ianaev, ex-vice président de l'URSS, a souligné que ce dernier «*avait une politique le matin et une autre le soir*», mais avait lui-même ordonné la préparation de documents pour l'instauration d'un état d'urgence. Pour sa part, l'ex-chef du KGB, Vladimir Krioutchkov, a déploré, comme les autres putschistes, l'échec de leur action, qui aurait pu prévenir les «*milliers de tués, dizaines de milliers de blessés et centaines de milliers de réfugiés*» apparus après la dislocation de l'URSS. – *(AFP, Itar-Tass.)*

ITALIE : après l'assassinat du juge Borsellino

Plusieurs magistrats annoncent leur démission

Après l'attentat qui a coûté la vie au juge Paolo Borsellino et à cinq gardes du corps, à Palerme, une vague d'indignation continue de submerger l'Italie. A la suite d'une conversation téléphonique avec le président de la République, M. Oscar Luigi Scalfaro, M. Aldo Rizzo, le maire «*indépendant*» de Palerme, ancien magistrat lui-même, a repris sa démission, qu'il avait annoncée mardi 21 juillet, afin de «*rappeler chacun à ses responsabilités et par solidarité avec la police et la magistrature «durement frappées»*, par égard, aussi, à «*la révolte morale de la cité*». M. Rizzo voulait attirer l'attention sur les problèmes de Palerme, qui demandent «*de rapides réponses institutionnelles et sociales*».

Sept magistrats de la ville ont, pour leur part, annoncé leur démission. D'autres pourraient suivre. L'un des magistrats démissionnaires, M. Vittorio Teresi, substitut du procureur de Palerme, a réclamé «*avec force les démissions du ministre de l'intérieur, du chef de la police et du préfet de Palerme*», qui se sont montrés, selon lui, incapables de protéger le juge Borsellino. «*Ce n'est pas un signe d'abandon*, a affirmé M. Teresi à propos de sa démission. *Mais aujourd'hui le rapport entre les risques personnels et les résultats des enquêtes est trop déséquilibré. Nous risquons de mourir sans avoir obtenu aucun résultat sur le plan judiciaire.*»

Comme il l'avait fait au moment de l'assassinat du juge Falcone, le FBI américain a annoncé mardi qu'il avait proposé son aide au gouvernement italien. Les funérailles privées du juge Borsellino devaient avoir lieu jeudi 23 juillet.

«Lève-toi, Palerme !»

Suite de la première page

Pour interdire aux habitants de la ville l'accès à leurs lieux sacrés, Rome avait employé des grands moyens. C'est cette défiance, bien au-delà d'un malentendu, qui mit ici le feu aux poudres.

Première incident : les policiers en civil tentent de forcer la porte bloquée de la cathédrale. L'un d'eux est frappé; très vite, le cordon cède sous la pression. Sur les marches de l'autel, se massent les «*exclus*» : «*Pour vous, nous ne sommes que chair à tuer, un simple numéro*», hurle-t-il à la face de l'assistance. Prêts au coup de force, ils s'opposent à l'entrée de tous les politiciens accusés d'être «*corrompus, complices de Cosa Nostra*». Sous le porche, la veuve du juge appelle à l'aide, ne pouvant, elle non plus, franchir le seuil. Enfin, les familles réussissent à atteindre le chœur, où les cinq cercueils sont regroupés. Le cardinal entonne le requiem, avant d'exhorter les citoyens à la résistance civile contre la Mafia. «*Lève-toi, Palerme! Ne te résigne pas au fatalisme et à la défaite.*» La défense de la démocratie est l'affaire de tous, insiste-t-il.

Mme Rosaria Schifani, veuve de l'un des trois agents assassinés en même temps que le juge Falcone, en mai, s'approche du prélat et s'empare de son micro : «*Vous devez leur dire qu'ils doivent se repentir pour ce qu'ils ont fait. Vous devez le leur dire, parce que moi, je n'oublie pas, je n'oublie pas...*», crie-t-elle en pleurant. Mais, curieusement, l'intensité de la sono s'affaiblit. Nouvelle et violente protestation des collègues de son époux défunt, toujours en rangs serrés autour de l'autel. Rapidement, l'orgue couvre la fin de leurs imprécations. Des hommes se lèvent pour porter les cercueils.

A ce moment, le chef de la police, M. Vincenzo Parisi, jusqu'alors discret, se manifeste imprudemment. Il est hué à tel point qu'il doit précipitemment être escorté jusqu'à une porte dérobée. Enfin, le cortège des cercueils débouche sur le parvis, attendu, ovationné par des milliers de Palermitains. Des banderoles sont prestement dépliées : «Nous voulons Ayala pour ministre de l'intérieur», ou encore, à un balcon en surplomb : «Vous n'avez pas tué leurs idées; elles feront leur chemin sur nos propres jambes». La foule scande sans relâche : «*Mafia : hors de l'Etat!*»

De la cathédrale, sortent les rares civils de l'assistance, que la foule, à l'évidence, respecte. Parmi eux : M. Bruno Trentin, dirigeant de la CGIL, syndicat proche de l'ex-PC; Nando Dalla Chiesa, fils du général assassiné dans les années noires du terrorisme. Le public réclame «*la même mobilisation que pour l'affaire Moro*». Lentement, la place se vide, et les rues s'animent. Visages tendus. Discussions indignées.

Le silence de la veillée

Au nom de la sécurité, on a «*volé*» ses morts à la ville. De sa part, craignait-on le pire? Deux mois auparavant, le juge Falcone avait été enterré officiellement et avec faste dans cette même cathédrale. Les plus hauts dignitaires de l'Etat y avaient été conspués. «*Buffoni!*», s'étaient-ils vu injurier.

Paolo Borsellino, le plus proche collègue de Falcone et son ami depuis les temps d'université, vient à son tour d'être liquidé. «*La Mafia a complété son sale boulot.*» Entre la cathédrale et le palais de justice, Palerme a vécu les deux jours qui ont suivi la tuerie avec une rage inégalée. Pour sa part, le maire indépendant, Aldo Rizzo, avait voulu démissionner le matin même des funérailles. Sur cette scène sicilienne, où précisément le magistrat défunt affirmait encore, récemment, vouloir combattre la Mafia «*sur ses propres terres*», l'Italie intègre se voit aujourd'hui comme en un miroir, avec ses rouages, ses divisions, ses contradictions. Cette fois-ci encore, Palerme n'accepte pas de se taire.

Pourtant, tout au long de la veillée funèbre, dans la chapelle ardente installée au Palais, le silence avait régné. Celui du respect de la mort, voulu par les six veuves siciliennes, hiératiques derrière les cercueils de leurs époux assassinés. La moitié de la ville avait défilé en retenant sa colère. *Sans un cri et sans un coup.* Contre la loi de *l'omertà* imposée par Cosa Nostra, tous répondaient par ce silence de combat. Car, deux mois après l'assassinat du juge Falcone, «*l'Etat n'avait rien fait pour empêcher la nouvelle tuerie*».

La veuve du juge Borsellino a refusé, irrévocablement, «*des funérailles d'Etat*» et imposé pour son mari un enterrement purement privé. Robe noire du deuil, yeux clos, elle avait dominé en gardienne du temple l'interminable cérémonie de veille. Elle n'avait rompu son silence qu'un seul instant, le 21 juillet, quand, au cœur de la nuit, avait surgi M. Leoluca Orlando. L'ancien maire de Palerme venait lui rendre hommage. Elle respectait son courage. Il était, affirmait-on, «*le prochain sur la liste noire de la Mafia*». Le prenant à témoin, Mme Agnese Borsellino avait entamé une longue lamentation, coutumière en Sicile, transformée très vite en imprécation. «*Quelle injustice!*», avait-elle lancé. Les autres veuves s'étaient jointes à cet appel au combat. Ainsi, la guerre s'était ouverte, à Palerme, «*contre le terrorisme d'Etat de la Mafia*».

DANIELLE ROUARD

EN BREF

□ **BULGARIE : grève d'avertissement du syndicat Podkrepa.** – Le plus puissant syndicat bulgare, Podkrepa (anticommuniste), a organisé, mardi 21 juillet, une grève d'avertissement et dénoncé la politique économique du premier gouvernement anticommuniste de l'Union des forces démocratiques (UFD). Cet «avertissement» suit une grève des transports publics à Sofia, organisée la semaine dernière par Podkrepa, qui a été accusé de déstabiliser le gouvernement. – *(UPI.)*

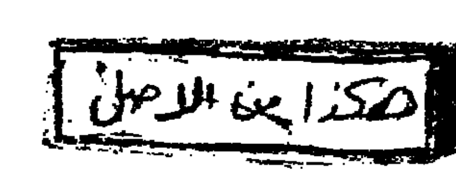
□ **GRANDE-BRETAGNE : incidents entre des jeunes et des policiers dans des cités populaires.** – Une cinquantaine d'adolescents ont attaqué des policiers, à coups de pierre, de cocktails Molotov et de bouteilles, dans la nuit du lundi 20 au mardi 21 juillet, dans une cité populaire de Burnley (nord-ouest de l'Angleterre), a indiqué la police. Lundi, un centre social et trois voitures ont été incendiées au cours d'incidents comparables à Carlisle (nord). – *(AFP, Reuter.)*

□ **KARABAKH : raids aériens sur Stepanakert.** – Un nouveau palier dans le conflit arméno-azerbaïdjanais pour le contrôle du Haut-Karabakh aurait été franchi avec le bombardement, annoncé mardi 21 juillet par l'agence *Tass* mais démenti par Bakou, du chef-lieu arménien de la région, par un Soukhoï-24, un Mig-25 et un L-29 *dans la nuit de lundi à mardi.* Neuf bombes auraient fait «*un grand nombre*» de victimes, selon l'agence Interfax, mais «*aucun mort*», selon le ministère arménien de la défense. – *(AFP.)*

□ **LITUANIE : M. Abichala nouveau premier ministre.** – Le Parlement a approuvé, mardi 21 juillet, la nomination de M. Alexandras Abichala au poste de premier ministre. Agé de trente-sept ans, né en Sibérie dans une famille de prisonniers politiques et membre de la minorité «radicale» (proche du président Landsbergis) du Parlement, M. Abichalal a indiqué qu'il gardera la plupart des anciens ministres dans son cabinet, qui restera en place jusqu'aux législatives anticipées du 25 octobre. – *(AFP.)*

□ **TURQUIE : dix militaires tués dans le Sud-Est anatolien.** – L'agence de presse semi-officielle turque Anatolie a annoncé, mardi 21 juillet, que dix militaires ont été tués lundi, à la frontière turco-irakienne, lors d'une attaque de rebelles kurdes tirant, à partir du territoire irakien, sur des gendarmes qui s'apprêtaient à partir en patrouille. D'autre part, la police a annoncé avoir tué quatre militants d'une organisation armée de gauche, dimanche et lundi, à Istanbul. – *(AFP.)*

□ **UKRAINE : une frégate de la CEI déserte vers Odessa.** – L'équipage d'une frégate de la flotte de la mer Noire a quitté, mardi 21 juillet, son port d'attache en Russie et hissé le drapeau ukrainien à bord avant d'être intercepté par trois bâtiments et un avion de la CEI, à 18 kilomètres d'Odessa, en Ukraine. Des négociations ont été engagées, selon Tass, avec les mutins et les commandements russe («CEI») et ukrainien de la flotte. – *(Itar-Tass.)*



ASIE

CHINE : sur fond de rivalité entre M. Deng Xiaoping et les « gauchistes »

Le réformiste Bao Tong a été condamné à sept ans de prison

M. Bao Tong, ancien bras droit de M. Zhao Ziyang – secrétaire général du PC chinois limogé lors de la répression du « printemps de Pékin » en juin 1989, – a été condamné, mardi 21 juillet, à sept ans de prison et deux ans de privation de droits civiques par un tribunal de Pékin, a indiqué sa famille. Cet économiste de cinquante-neuf ans était accusé de *« divulgation de secrets d'Etat »* et *d'« incitation à des activités contre-révolutionnaires »*. Il s'agit du plus important procès politique sur le continent depuis celui de la « bande des quatre ».

Attendue, sinon prévue, la condamnation de M. Bao Tong, cette victime expiatoire, semble avoir eu pour principal objectif de paver la voie à un retour sur la scène politique de M. Zhao à l'occasion du XIVᵉ congrès du PCC, prévu avant la fin de l'année. Mis à l'écart depuis plus de trois ans, M. Zhao bénéficierait ainsi de la nouvelle offensive réformiste lancée au début de l'année par M. Deng Xiaoping. En faisant porter tous les péchés du mouvement démocratique de la place Tiananmen sur M. Bao, le *« patriarche »* dédouane son ancien *« successeur désigné »*, voué aux gémonies par l'aile *« gauchiste »* du parti.

M. Zhao a-t-il *« lâché »* son plus fidèle collaborateur de son propre chef – comme il l'avait fait avec son prédécesseur à la tête du PCC, Hu Yaobang (*le Monde* du 16 juillet) – ou bien a-t-il été contraint de fournir un gage ? Toujours est-il que les *« gauchistes »* ont profité du procès pour repartir à l'attaque contre les réformistes regroupés sous le manteau de M. Deng.

Si l'été en Chine est traditionnellement consacré à des débats entre dirigeants, la perspective du XIVᵉ congrès a avivé la lutte entre les deux lignes qui se disputent la direction du parti, au point qu'elle transparaît désormais jusque dans les médias. En s'en prenant, au début juillet, à la presse de Hongkong qui se fait régulièrement l'écho d'informations ou de rumeurs occultées par les journaux du continent, le *Quotidien du peuple* avait mis le débat sur la place publique. Selon lui, des personnes *« plus venimeuses que des serpents venimeux »*, les mêmes que celles qui seraient à l'origine des *« troubles »* de 1989, ont colporté des rumeurs sur une prétendue lutte pour le pouvoir entre *« factions réformiste et conservatrice »*.

Et pourtant, il ne s'agit pas de rumeurs quand M. Deng critique la stratégie frileuse du premier ministre Li Peng – porte-drapeau des conservateurs partisans d'une économie planifiée – limitant à 6 % le taux de croissance, et préconise un taux de 9 à 10 %. Ni quand on entend certains vieux conservateurs dénoncer le *« droitisme »* comme principal danger pour le régime, tandis que les dengistes mettent en avant le *« gauchisme »* comme menace primordiale. Un *« gauchisme qui est en fait un droitisme déguisé »*, selon le *Quotidien de l'armée*.

Faire feu de tout bois

Sentant le vent tourner, le directeur du *Quotidien du peuple*, M. Gao Di, a fait volte-face et signé le 22 juin dernier un éditorial affirmant que *« le principal était de se prémunir contre le gauchisme »*. Il faut dire que, selon des sources à Pékin et à Hongkong, M. Gao, tout comme l'idéologue du conservatisme Deng Liqun, le chef de la propagande du comité central Wang Renshi et plusieurs *« princes héritiers »* (fils de vieux dirigeants du parti), ne sont pas parvenus à se faire élire comme délégués au congrès. Ils n'auraient donc aucune chance de faire partie du prochain comité central.

M. Deng Liqun, qui avait déjà été battu lors de l'élection des membres du comité central du XIIIᵉ congrès, et qui a mené les multiples offensives conservatrices contre les réformes et les réformateurs, a été privé, comme M. Gao, de sa chaire de lecteur à l'École centrale du parti. Car, après avoir longtemps reculé face aux coups de boutoir des partisans de l'orthodoxie idéologique et de la planification économique, et après avoir échoué à se concilier les bonnes grâces – ou du moins la neutralité – de son principal rival conservateur Chen Yun, le *« vieux Deng »* semble décidé à faire le ménage.

Il l'a fait au début de l'année à Shenzhen en relançant une réforme économique de plus en plus édulcorée ; il a ensuite étendu son offensive sur le plan politique, en s'attaquant aux *« gauchistes »* qui contrôlent la propagande et en mobilisant tous ses partisans. En premier lieu les réformistes avérés et les technocrates de la *« deuxième génération »*, les anciens des équipes de Hu Yaobang ou de Zhao Ziyang ; puis en lançant sur la brèche les réformistes plus timorés, comme M. Qiao Shi, le *« patron »* de la sécurité.

Il a enfin fait donner ses vieux camarades, dans l'armée comme dans le parti. Du vétéran conservateur Bo Yibo jusqu'au chef de l'État et numéro deux de la commission militaire du parti, le général Yang Shangkun, et son frère le commissaire politique en chef des armées Yang Baibing. Des hommes dont on connaît pourtant le rôle dans la répression de la place Tiananmen mais dont la fidélité est acquise à M. Deng.

A deux ou trois mois de l'ouverture du XIVᵉ congrès, la lutte entre deux lignes s'étend désormais à tous les domaines. C'est dans ce contexte que M. Bao Tong apparaît comme le pion à sacrifier pour obtenir une réhabilitation de M. Zhao Ziyang qui tirerait officiellement un trait sur l'ère Tiananmen. M. Zhao constitue en effet un symbole de la pérennité des réformes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Chine.

PATRICE DE BEER

□ **Pékin cherche à rassurer ses voisins sur la question des Spratleys.** – Pékin a tenté, mardi 21 juillet, de rassurer ses voisins d'Asie du Sud-Est préoccupés par ses revendications sur l'archipel des Spratleys, en mer de Chine méridionale (*le Monde* du 22 juillet). Lors de la réunion de l'ASEAN à Manille, M. Qian Qichen, chef de la diplomatie chinoise, a affirmé que Pékin *« s'opposait à l'usage de la force »* pour résoudre le différend territorial sur l'archipel et souhaitait une coopération sur l'exploitation de ses ressources présumées. La Chine, a-t-il affirmé, *« ne cherche pas l'hégémonie ni à remplir un prétendu vide »* dans la région. – *(AFP.)*

CAMBODGE : pour les contraindre à appliquer les accords de paix

Le Conseil de sécurité de l'ONU suspend l'aide aux Khmers rouges

Le Conseil de sécurité des Nations unies a décidé à l'unanimité, mardi 21 juillet, de suspendre l'aide internationale aux Khmers rouges tant que ceux-ci continueront de bloquer le processus de paix au Cambodge. La résolution 766 demande au secrétaire général de *« s'assurer que l'assistance au relèvement et à la reconstruction du Cambodge bénéficie dès à présent aux seules parties qui remplissent leurs obligations au titre des accords de Paris* [d'octobre 1991] *et coopèrent pleinement avec l'Autorité provisoire de l'ONU (APRONUC) »*. Une aide de 880 millions de dollars avait été décidée le mois dernier à la conférence internationale de Tokyo.

C'est à l'unanimité que le Conseil de sécurité des Nations unies a décidé, mardi 21 juillet, de suspendre l'aide internationale aux Khmers rouges afin de les contraindre à appliquer les accords de paix au Cambodge. La résolution 766, qui rappelle l'obligation de coopérer avec l'Autorité provisoire de l'ONU (APRONUC), souhaite parallèlement que soit *« accéléré le déploiement des composantes civiles de l'APRONUC, tout particulièrement celle assurant la supervision des organes de l'administration civile »*, et rappelle que l'APRONUC doit pouvoir vérifier *« le départ de toutes les forces étrangères »*. Ces dispositions visent à rassurer les Khmers rouges, qui refusent de reconnaître l'existence de l'administration de Phnom-Penh et dénoncent – sans fournir de preuves – une présence militaire vietnamienne au Cambodge.

Enfin, le Conseil appelle les signataires, et *« en particulier les pays voisins »*, à assister l'APRONUC. Il s'agit en particulier de la Thaïlande, par où transite la contrebande de rubis et de bois qui assure aux Khmers rouges de confortables revenus, avec la connivence de militaires locaux. M. Pol Pot disposerait toujours d'une résidence en territoire thaïlandais, non loin de la frontière.

La résolution cite nommément les Khmers rouges dans son préambule, qui déclare que *« la partie du Kampuchéa démocratique a jusqu'à présent refusé d'appliquer les accords »*.

Il s'agit de la première sanction prise par les cinq membres permanents du Conseil – dont la Chine – contre les Khmers rouges, qui bloquent un accord qu'ils ont pourtant signé. La suspension de l'aide avait été proposée par la France, ses suggestions précédentes pour une action plus *« musclée »* – blocus des zones rouges, mise hors service de leur radio, gel de leurs avoirs à l'étranger – n'ayant pas obtenu l'agrément de ses partenaires.

Manière forte ou mécanismes diplomatiques

De même que les déclarations fracassantes du général Michel Loridon, numéro deux militaire de l'APRONUC jusqu'à la fin du mois, sur la nécessité de frapper du poing sur la table pour faire comprendre aux Khmers rouges la détermination de l'ONU n'ont pas convaincu les responsables de l'opération. A commencer par son supérieur direct, le général australien John Sanderson, qui pourtant accusait récemment les Khmers rouges de *« mettre en danger le processus de cessez-le-feu »*.

Deux logiques s'opposent donc, celle qui veut assurer à tout prix l'autorité de l'ONU, et celle, plus traditionnelle, qui entend suivre des mécanismes diplomatiques, rodés certes, mais qui sont loin d'avoir partout fait leurs preuves. En ce qui concerne le Cambodge, l'expérience montre, comme l'a martelé le général Loridon s'appuyant sur des documents attribués à Pol Pot (1), le peu de cas que celui-ci, désireux de gagner du temps dans l'espoir de reprendre le pouvoir, fait des *« recommandations »* de la communauté internationale.

Le dialogue étant bloqué, l'approche graduelle pourrait céder la place à des pressions directes sur les Khmers rouges et sur leur dernier sas sur le monde extérieur, la Thaïlande. Sinon, le beau et coûteux mécanisme mis en place avec tant de peine par l'ONU risque de patiner.

P. de B.

(1) Cités par Christophe Peschoux dans *les « Nouveaux » Khmers rouges*, L'Harmattan, 304 p., 150 F.

□ **AFGHANISTAN : cessez-le-feu à Kaboul.** – Un cessez-le-feu a été signé, mardi 21 juillet, à Kaboul, après plusieurs journées de violents affrontements entre factions moudjahidines, a annoncé l'ayatollah Mohammed Asef Mohseni, porte-parole du Conseil des moudjahidins qui dirige officiellement le pays. Selon l'ayatollah, *« les combats n'ont pas commencé sur l'ordre des chefs des deux parties, mais à un niveau moins élevé (...). C'est une paix permanente et les deux parties ont juré de respecter le cessez-le-feu. »* – *(AFP, Reuter.)*

AMÉRIQUES

Selon le « New York Times »

M. Baker va quitter le département d'Etat pour diriger la campagne de M. Bush

Le secrétaire d'Etat M. James Baker devrait quitter son poste le mois prochain pour diriger la campagne électorale du président George Bush, a rapporté le *New York Times*, dans son édition du mercredi 22 juillet. Selon le journal, qui cite sans les nommer des responsables de l'administration Bush et des stratèges du Parti républicain, M. Baker quitterait le département d'Etat à la mi-août, peu après la visite que doit effectuer aux Etats-Unis le premier ministre israélien Itzhak Rabin.

Dans ses nouvelles fonctions – qu'il avait déjà occupées, avec succès, en 1988, alors qu'il était auparavant secrétaire au Trésor, – M. Baker aura pour tâche de replacer son ami George Bush en position d'offensive, après des mois de recul dans l'opinion, souligne le *New York Times*, en rappelant que le candidat démocrate à la Maison Blanche, M. Bill Clinton, devance largement le président dans les principaux sondages. – *(Reuter.)*

En visite à Paris

Le ministre des affaires étrangères du Venezuela estime que « le pire est passé » à Caracas

La chaise vide du président Carlos Andres Perez au second sommet ibéro-américain, qui doit rassembler, jeudi 23 et vendredi 24 juillet à Madrid, les chefs d'Etat des pays latino-américains, de l'Espagne et du Portugal, rappellera que le Venezuela continue de vivre des moments difficiles. M. Perez s'est vu interdire, par un vote du Sénat, de quitter son pays, mal remis de la tentative de coup d'État perpétrée en février par un groupe de jeunes officiers « bolivariens ».

En visite officielle à Paris, le ministre vénézuélien des affaires étrangères, le général Fernando Ochoa Antich, s'est, quant à lui, efforcé de convaincre que *« le pire était passé »*.

Reçu mardi par M. Roland Dumas, M. Ochoa – premier général nommé (récemment) à la tête de la diplomatie vénézuélienne en trente-quatre années de démocratie – a expliqué que le putsch manqué avait agi comme un électrochoc, qui a conduit le Venezuela à entreprendre de profondes réformes politiques et constitutionnelles. *« Nous avions oublié que le peuple ne se nourrit pas de chiffres macro-économiques »*, a-t-il déclaré, tout en réaffirmant que son pays ne remettrait pas en question le plan d'ajustement néo-libéral adopté en 1989.

M. Dumas a félicité le général, qui était ministre de la défense en février, pour *« son courage et sa détermination »* à rester fidèle aux principes démocratiques, aux côtés d'un président dont l'opposition continue de réclamer – en vain – la démission.

Pour accélérer le retour à Haïti du président élu Jean-Bertrand Aristide (renversé en septembre dernier par l'armée), le Venezuela souhaite une intervention rapide des Nations unies alors que la France préfère laisser à l'Organisation des États américains le soin de gérer la crise.

Côté commercial, enfin, les exportations françaises vers le Venezuela ont baissé de 10 % en 1991 (1,5 milliard de francs contre 1,3 milliard pour les importations en provenance de ce pays). La France n'a guère investi l'an passé au Venezuela, mais Elf Aquitaine et Total sont sur les rangs pour la mise en valeur du pétrole lourd de l'Orénoque notamment.

MARTINE JACOT

PASCALE ROBERT-DIARD

AMÉRIQUES

Variations latino-américaines

III. – *Des riches toujours plus riches*

Après avoir abordé, dans le premier volet de cette série, les relations entre les Etats-Unis et leurs voisins du Sud puis, dans le deuxième volet, les menaces pesant sur la démocratie, avec laquelle la plupart des pays ont renoué (*le Monde* du 21 et du 22 juillet), nous esquissons un portrait de la haute bourgeoisie et des «nouveaux riches», à travers les exemples argentins, brésiliens et mexicains.

«Je t'écris en français car je suis très pressée.» Quand, au début du siècle, Victoria Ocampo, figure légendaire de la littérature argentine, écrivait à une amie, le français était une des marques de reconnaissance de l'oligarchie traditionnelle, qui tirait son pouvoir économique et politique de la propriété de la terre. *«Ils vivaient comme des princes. Dans la demeure de mon grand-père, Joaquim, chaque repas comprenait cinq plats et trois desserts, servis dans de la porcelaine de Limoges par des soubrettes en gants blancs. Le chef était français. Les enfants avaient une nurse anglaise et une institutrice française. Tous les ans, la famille au grand complet se rendait à Paris, sans oublier d'amener une vache pourvoyeuse de lait frais pendant la traversée en bateau»*.

La quarantaine chaleureuse et décontractée sous des allures BCBG, Mme Teresa de Anchorena a hérité d'un des noms illustres des pères fondateurs de la patrie, qui figure en lettres d'or au Jockey Club de Buenos-Aires, mais pas de la fortune. L'époque de vaches grasses et du trinôme de la prospérité – viande, laine, blé – est révolue pour cette aristocratie de la terre.

L'arrivée au pouvoir du général Juan Domingo Peron et le processus d'industrialisation des années 50 ont permis la naissance d'une nouvelle bourgeoisie qui jouit de nouveaux privilèges et de solides amitiés politiques. Des empires se sont édifiés, qui ont depuis disparu, comme celui des di Tella (famille de l'actuel ministre des affaires étrangères, M. Guido di Tella), qui avaient réussi à commercialiser une automobile de fabrication argentine. D'autres ont survécu et sont aujourd'hui des holdings diversifiés, qui sont implantés aussi bien dans le pétrole, l'électronique, les banques, que dans l'élevage (Fortabat, Bulgheroni, Soldati).

Cette haute bourgeoisie extrêmement riche est parfois installée dans le pays depuis deux ou trois générations, comme les Born (d'origine belge), les Bemberg (d'origine allemande) ou les Mendenez Behety (d'origine espagnole) qui possèdent encore une *estancia* de plus de 60 000 hectares en Patagonie. Les entreprises familiales du départ sont parfois devenues des multinationales, comme Bunge y Born. Parmi les capitaines d'industrie, figurent des noms apparus plus récemment mais non moins puissants, comme Macri. La légende veut que M. Francisco Macri soit arrivé sans un sou en poche, à l'âge de dix-neuf ans dans le port de Buenos-Aires. Aujourd'hui encore, il parle l'espagnol avec un accent italien. A soixante ans, ce brillant manager multimillionnaire est à la tête d'un groupe industriel qui domine notamment le marché automobile avec Sevel (Fiat, Peugeot).

Si l'on entend par haute bourgeoisie le pouvoir que confère l'argent, les aléas politiques et économiques ont vu surgir pendant la dictature militaire (1976-1983) une classe de «nouveaux riches» qui se distingue par une ascension ultrarapide. Profitant d'un système économique basé sur la spéculation, sachant jouer de l'hyper-inflation, ces fortunes ont jailli dans les banques et sur les marchés financiers de la City de Buenos-Aires. Connue sous le nom de «patrie financière», elle a aussi permis aux groupes déjà constitués de continuer à s'enrichir, même si ces gains n'avaient rien à voir avec la productivité de la terre ou des usines.

«Une des caractéristiques de cette haute bourgeoisie est sa faculté de s'adapter à tous les régimes politiques, civils ou militaires, et d'avoir beaucoup d'amis bien placés, ce qui lui permet de maintenir son pouvoir, quel que soit le gouvernement en place, explique le sociologue Manuel Mora y Araujo. *Pour eux les idéologies n'existent pas. Pendant la dictature militaire, par exemple, l'establishment, qui est traditionnellement anticommuniste, n'a eu aucun problème pour que l'Union soviétique devienne le principal partenaire économique de l'Argentine.»*

Les «nouveaux riches» courtisent le pouvoir en place, flirtent avec les hommes politiques et ont souvent des vies qui ressemblent à des sagas d'où les scandales ne sont pas absents. Si la haute bourgeoisie traditionnelle vivait les yeux tournés vers l'Europe, formant un cercle fermé et arrogant où l'argent devait conserver un charme discret, il est désormais de bon ton de ponctuer les conversations de mots en anglais, d'envoyer ses fils se former dans les universités américaines et de faire étalage de sa richesse. Les membres de cette nouvelle classe *«sont plus ouverts, plus tolérants, plus démocratiques*, dit un proche de la famille Macri. *Plus que le statut social, ils valorisent l'argent et le succès. Ils ont une mentalité de gagneurs»*.

Corruption au Brésil

Les vedettes du show-business ou les grands sportifs font, à ce titre, partie de leur cercle d'amis. Leur niveau de vie est très élevé. Somptueuses demeures à Palm-Beach, New-York, ou en Grèce, confortables maisons de campagne dans les environs de Buenos-Aires avec piscine, terrain de golf, courts de tennis. Et l'indispensable : une propriété à Punta-del-Este, où tout le jet-set se retrouve pendant l'été austral. Un rendez-vous obligé où l'on peut se montrer et exhiber son argent. Dix ans après les Etats-Unis, les yuppies ont fait leur apparition à Buenos-Aires avec le jogging et le téléphone portable. Le vieux café de la Biela, repère de l'oligarchie, n'est plus l'endroit à la mode, mais le quartier chic de la Recoleta reste un haut lieu, avec des restaurants de style new-yorkais. La nuit venue, on court d'une fête à l'autre. Il y a quelques mois, il fallait se montrer à celle du «clan Macri» à l'occasion du mariage de la fille aînée. Le président Menem y disputait la vedette à un chanteur de charme à la mode dont le cachet se montait à 60 000 dollars...

Au Brésil, 10 % des 150 millions d'habitants détiennent la moitié des richesses. Le pays *«produit une récolte de nouveaux millionnaires qui ne craignent plus de s'exhiber»*, titrait il y a quelques mois l'hebdomadaire *Veja*. Pour illustrer l'imposant article consacré à cette évolution, les photographes de *Veja* ont eu tout le loisir de faire poser leurs vedettes devant leur hélicoptère personnel, un château de 2 200 mètres carrés, ou un overcraft... trônant au milieu d'une gigantesque piscine.

L'industrie du luxe a ainsi confortablement prospéré. L'ouverture des importations s'est, dans ce domaine, traduite par un véritable boom des voitures de prestige. Les Mercedes-Benz, dont le prix, alourdi de taxes considérables, dépasse allégrement 100 000 dollars, trouvent chaque jour de nouveaux acquéreurs.

Cette caricature de la classe des nouveaux riches reflète une réalité déjà ancienne. La formation de fortunes rapides a une vieille histoire au Brésil. La réforme fiscale n'a toujours pas été mise en place, alors que les mauvaises habitudes d'une corruption largement répandue sont loin d'avoir disparu.

Beaucoup d'élus connaissent ainsi un enrichissement proportionnel à leur temps de passage à des postes de responsabilité. Le cas de l'ancien ministre du travail, M. Antonio Rogerio Magri, convaincu d'avoir accepté 30 000 dollars de pots-de-vin, ne représente que la face visible de l'iceberg. A ce phénomène s'ajoutent les fortunes réalisées dans les secteurs illégaux, qu'ils soient tolérés comme la loterie clandestine du «jeu d'animaux», ou combattus, tel le trafic de drogue en plein développement. Ainsi l'Etat du Rondonia, dans l'ouest du pays, a connu un accroissement de 1 000 % de ses recettes ces deux dernières années...

L'apparition de ces fortunes nouvelles a un côté tout à fait positif. Alors que les pays d'Amérique latine étaient exportateurs d'argent vers les paradis fiscaux européens ou américains, cette tendance s'inverse radicalement, en raison du rapatriement récent de sommes importantes. Au point que l'un des problèmes auxquels doit faire face le ministre brésilien de l'économie et des finances, M. Marcilio Marques Moreira, *«c'est le retour de ces capitaux qui provoque des déséquilibres et des pressions sur le marché des changes»*.

«Ils skient dans les Rocheuses, jouent dans les casinos de Las Vegas et font des affaires à Londres», écrivait de son côté la luxueuse revue nord-américaine *Town and Country* en 1980 dans un numéro spécial consacré aux «riches Mexicains», à leurs demeures somptueuses et aux fêtes extravagantes organisées par ces quelques milliers de privilégiés (sur une population de 85 millions d'habitants), qui vont faire leurs courses, avec leur avion personnel, à Houston ou Miami, inscrivent leurs fils dans les plus prestigieuses universités américaines et envoient leurs filles apprendre les «bonnes manières» en France ou en Suisse.

Ces réminiscences d'une époque officiellement révolue avaient d'autant plus irrité les autorités mexicaines que certains dirigeants politiques et les descendants de plusieurs présidents de la République, tous liés à la formation au pouvoir depuis 1929, le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), figuraient dans cette anthologie, photos à l'appui et visiblement heureux de faire étalage de leurs biens.

Cela allait provoquer un véritable débat national et un profond malaise dans ce pays où la révolution de 1910 était censée avoir fait disparaître cette *«richesse insultante»*, selon l'expression utilisée par le président José Lopez Portillo au cours d'une conférence de presse consacrée en grande partie à l' «affaire» provoquée par la parution de ces articles. *«On ne peut évidemment pas nier que la richesse continue d'être injustement répartie au Mexique*, avait-il alors reconnu. *La concentration des ressources est un défi à notre processus révolutionnaire.»*

Les «amis du président» au Mexique

Douze ans plus tard, la situation n'a pas changé, et tout indique même que les riches se sont encore enrichis : un peu plus de mille familles contrôlent à elles seules 50 % de la richesse nationale. Quelques nouveaux venus ont fait fortune grâce au trafic de la drogue destinée au gigantesque marché des Etats-Unis, et la haute bourgeoisie a renforcé ses positions grâce à la politique de privatisation menée par le président Carlos Salinas depuis sa prise de fonctions en 1988. L'économie a progressé de 4 % en 1991, mais la Bourse a fait un bond de plus de 100 %, favorisant l'apparition de quelques nouveaux riches, tous considérés comme des amis du président de la République.

Monterrey, la capitale économique du nord, près de la frontière avec les Etats-Unis, détient toujours le record mondial d'antennes paraboliques. Le clan des Garza Sada (bière, sidérurgie, banques) reste sans doute la famille la plus riche du Mexique, cloîtrée dans ses somptueuses résidences de la banlieue de Monterrey.

La richesse est plus insolente dans la capitale, Mexico, où les contrastes sont saisissants. Très pauvres et très riches se côtoient dans le centre-ville, entre les tours de verre du Paseo de la Reforma – l'équivalent des Champs-Elysées – et les magasins de luxe de la Zona Rosa. Le soir, les plus démunis, qui vivent des miettes de la consommation effrénée des mieux nantis, étalent quelques cartons pour dormir, suscitant tout au plus l'indifférence.

La convivialité entre les deux extrêmes est caractéristique de la société mexicaine, contrairement aux autres pays d'Amérique latine, où l'hostilité est beaucoup plus évidente. Mexico, la ville la plus peuplée du monde avec près de vingt millions d'habitants, ne connaît pas les problèmes de sécurité des autres capitales. Les somptueuses résidences des Lomas de Chapultepec, de San-Angel ou de Coyoacan ne sont pas toujours entourées de murs d'enceinte, et l'on voit rarement, à l'entrée, des gardes armés de fusils-mitrailleurs, comme c'est le cas en Amérique centrale, y compris dans la capitale du paisible Costa-Rica. Sans doute les riches Mexicains ne se sentent-ils pas responsables de la misère de leurs compatriotes et estiment-ils donc n'avoir rien à craindre.

Cette haute bourgeoisie s'est constituée autour de l'Etat, qui lui a accordé toutes sortes de privilèges (monopoles, prébendes, crédits en dollars remboursables en pesos dévalués) en échange de sa loyauté. Selon l'un des principaux dirigeants de l'opposition de gauche, M. Heberto Castillo, *«la modernisation de l'économie et la privatisation décidées par Salinas s'inscrivent dans la même logique, la vente des sociétés nationales se faisant essentiellement en faveur de ceux qui appuient son gouvernement»*.

Les adversaires du PRI (la formation au pouvoir) parlent désormais de «PRIvatisation» et dénoncent le renforcement – derrière un discours modernisateur en faveur d'un traité de libre-échange avec les Etats-Unis et le Canada – de la «République des copains», pour lesquels le délit d'initiés et le trafic d'influence n'existent pas. Les exemples ne manquent pas, qu'il s'agisse de la vente au secteur privé, au cours des derniers mois, des dix-huit banques nationalisées en 1982, des deux compagnies aériennes, Aeromexico et Mexicana, ou de la compagnie de téléphone Telmex.

Un autre «ami du président», M. Emilio Azcarraga, possède le réseau de télévision Televisa. Ce Robert Maxwell mexicain, né au Texas il y a soixante ans et surnommé «le Tigre», fuit la presse et interdit formellement à ses 15 000 employés de fournir des informations sur son entreprise, un empire évalué à plus d'un milliard de dollars.

En échange de ce monopole (90 % des foyers regardent uniquement une des trois chaînes de Televisa) accordé dans les années 50 à son père par le président Miguel Aleman, M. Azcarraga observe une loyauté absolue à l'égard du gouvernement (le journal télévisé «24 heures» ignore totalement l'opposition) et contribue à la dépolitisation des téléspectateurs mexicains en produisant des feuilletons très populaires, y compris à l'étranger. Un des plus suivis porte un titre révélateur de l'ambivalence des Mexicains à l'égard des plus fortunés : «Les riches pleurent aussi»... La révolution de 1910 est décidément bien loin, et les riches peuvent encore compter sur l' «affection» et la solidarité de leurs compatriotes moins bien nantis, *qui ont découvert, grâce au* «Tigre», à quel point il était dur d'être riche...

BERTRAND DE LA GRANGE, DENIS HAUTIN-GUIRAUT et CHRISTINE LEGRAND

Prochain article :
Une Eglise en perte de vitesse
par Jean-Michel Caroit, Bertrand de la Grange et Denis Hautin-Guiraut

Mme Amalia Lacroze de Fortabat : la femme la plus fortunée d'Argentine

Son anniversaire, le 15 août, est le grand événement social de la saison pour l'establishment. Parmi les centaines d'invités qui se pressent dans le luxueux petit hôtel de Buenos-Aires aux murs tapissés de tableaux de maître (Gauguin, Van Gogh, Monet, etc.) et de portraits réalisés par Andy Warhol, des hommes politiques de tout bord, des industriels, des ambassadeurs, des militaires, des ecclésiastiques, sans oublier le président Carlos Menem...

A soixante-neuf ans, Mme Amalia Lacroze de Fortabat («Amalita» pour les intimes) est la femme la plus riche du pays et l'un des chefs d'entreprise les plus dynamiques. La fortune dont elle a hérité en 1976, à la mort de son mari, Alfredo Fortabat, grand ami du général Perón, est évaluée aujourd'hui à plus de 2 milliards de dollars et repose essentiellement sur le ciment et l'élevage. Ses usines produisent plus de 50 % du ciment utilisé en Argentine et ses estancias comptent 174 000 hectares et 160 000 têtes de bétail. Elle a su diversifier son empire de béton : exportation de fruits, industrie alimentaire, pétrole, immobilier, et s'intéresse désormais aux privatisations en cours (chemins de fer, gaz et compagnie des eaux).

Propriétaire d'une radio, présidente de l'Alliance française de Buenos-Aires, Mme Fortabat s'enorgueillit d'être un des principaux mécènes du pays. Sa fortune, ses allures de star et sa vie remplie de romance et de rumeurs ont fait d'elle une figure mythique de la haute bourgeoisie. Amie de MM. Henry Kissinger et David Rockfeller, elle a de nombreuses relations en Argentine, qui lui ont permis de faire prospérer ses affaires, quel que soit le gouvernement en place. Ses talents de femme du monde et son inconditionnel soutien à la politique néo-libérale du président Menem lui ont valu d'être nommée «ambassadrice itinérante», ce qui lui laisse encore le temps de satisfaire un de ses luxes avoués : passer deux étés par an au soleil, l'un à Punta-del-Este et l'autre dans sa propriété en Grèce, pendant l'hiver austral argentin.

C. L.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

POLITIQUE

La polémique après la commémoration de la rafle du Vel' d'Hiv'

Le chef de l'Etat ne ferait plus fleurir la tombe de Philippe Pétain

Selon M. Serge Klarsfeld, M. François Mitterrand aurait désormais décidé de ne plus faire fleurir, le 11 novembre, la tombe de Philippe Pétain. Le président de l'Association des filles et fils de déportés juifs de France (FFDJF) a précisé, mardi 20 juillet, que cette indication lui avait été communiquée verbalement par *« un proche »* du président de la République. *« J'espère que cette décision évitera la polémique qui aurait pu naître si M. Mitterrand avait maintenu la tradition instaurée par le Général de Gaulle »*, a déclaré M. Klarsfeld en estimant qu'il y avait *« incompatibilité entre le fait d'honorer les victimes des persécutions et celui de faire un geste envers l'homme qui a assumé la responsabilité des rafles »*.

Le service de presse de l'Elysée a toutefois démenti, mercredi 22 juillet, au terme des délibérations du conseil des ministres, que la présidence de la République ait été à l'origine de l'information donnée la veille par M. Klarsfeld. Il a répondu aux questions de la presse que, *« contrairement aux déclarations de Serge Klarsfeld, la présidence de la République n'était en aucune manière à l'origine de l'information diffusée par celui-ci »*. A la question de savoir si M. Mitterrand avait néammoins pris une décision en ce sens, le service de presse s'est refusé à tout commentaire.

L'annonce faite par M. Klarsfeld a cependant provoqué, dès mardi après-midi, une vive réaction de la part de l'Association nationale Pétain-Verdun, qui a *« protesté solennellement »* contre ce qu'elle a appelé *« une pression inadmissible »*, en demandant à M. Mitterrand de *« ne pas céder au diktat d'une minorité de Français sectaires qui refusent la réconciliation nationale »* et de *« refuser qu'une poignée d'extrémistes continue à semer des ferments de guerre civile en accusant d'infamie quarante millions de Français »*.

Revenant, d'autre part, sur la controverse ouverte sur le régime de Vichy et sa continuité administrative après la guerre, la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA) estime que M. Mitterrand *« a eu raison de rappeler que la République française ne peut être tenue pour responsable des crimes de Vichy »*, mais elle plaide pour l'ouverture *« au plus vite »* des procès de Paul Touvier, Maurice Papon et René Bousquet.

« Abandonné par Pétain, le flambeau de la République a été repris par le général de Gaulle, par les Français libres, par la Résistance et par les Français qui ont refusé la collaboration. Il faut rappeler que le maréchal Pétain, chef de l'Etat français, a été jugé par la Haute Cour de justice et condamné à mort et, avec lui, le régime qu'il a instauré, a notamment souligné son président, M. Jean Pierre-Bloch. *Mais il est légitime*, a-t-il ajouté, *de demander que, pour l'administration, dont l'administration préfectorale, la magistrature, la police, l'université, etc. – c'est-à-dire l'Etat français demeuré en place (...) – toute la lumière soit faite sur son rôle (...) particulièrement lors de la promulgation et la mise en application des lois anti-juifs et leurs conséquences tragiques. »*

Enfin, M. Robert Covo, responsable de l'association Restructuration du judaïsme français, a critiqué, lundi, la position défendue par M. Robert Badinter lors de l'anniversaire de la rafle du Vel-'d'Hiv, en jugeant que le président du Conseil constitutionnel, dans son discours, avait tendu *« à gommer la responsabilité des gouvernements qui se sont succédé depuis la Libération »*.

Selon M. Covo, *« les gouvernements qui se suivent sont responsables, sinon solidaires, des actes des gouvernements auxquels ils ont succédé. De 1940 à 1944, la France n'était pas gouvernée par des extraterrestres, mais bel et bien par des Français de très bon aloi. Pour ce qui est de la légitimité de la nomination de Pétain à la tête de l'Etat*, ajoute-t-il, *l'historien et le socialiste Badinter devrait, mieux que quiconque, savoir que la même Chambre qui, en 1936, porta le Front Populaire au pouvoir, vota les pleins pouvoirs à Pétain, en 1940. »*



M. Mitterrand et le maréchal

Le rôle du président de la République au regard de l'Histoire mérite mieux que la réouverture d'un faux procès

On a crié *« Mitterrand à Vichy ! »* C'était le jeudi 16 juillet, à l'angle du boulevard de Grenelle et de la rue Nélaton, à Paris, où l'on commémorait la rafle du Vel'd'Hiv'.

On a dit que M. Mitterrand n'était pas *« tout à fait clair »* car *« on ne peut pas à la fois condamner Vichy et en avoir été un personnage influent »*. C'était le dimanche 19 juillet à Tourves (Var) et le propos venait de M. Jean-Marie Le Pen.

On a relevé que M. Mitterrand avait commis un article, en décembre 1942, dans *France, revue de l'Etat nouveau*, un *« mensuel à forts relents antisémites »*. C'était dans l'enquête consacrée par *l'Express* du 9-15 juillet à la résurgence de l'idéologie pétainiste.

On a envoyé au *Monde* un pli rappelant que le nom de François Mitterrand figurait dans l'Annuaire de la francisque parmi les titulaires de cette décoration accordée *« pour services rendus à l'Etat français »*. C'était, pour la énième fois, un courrier anonyme.

On a évoqué, ici et là, l'existence de relations *« amicales »* entre le président de la République et l'ancien secrétaire général de la police sous Vichy, René Bousquet, inculpé depuis un an de crimes contre l'humanité.

On a jugé que *« même s'il a eu un itinéraire honorable dans la Résistance »*, M. Mitterrand *« ne veut pas renier le jeune homme qu'il a été »*. C'était dans les colonnes du *Parisien*, encore le 16 juillet, un sentiment exprimé par M. Serge Klarsfeld.

On polémique aujourd'hui autour de la décision qu'a prise M. Mitterrand, selon le même M. Klarsfeld, de ne plus fleurir désormais, le 11 novembre, la tombe de Philippe Pétain.

Ainsi s'est actualisée, ces derniers jours, la plus vile des vieilles rumeurs colportées sur le passé du président de la République. Revoilà donc François Mitterrand le suspect, tel que l'aime surtout l'extrême droite ! Le génie du double jeu qui aurait poussé sa perversité naturelle jusqu'à s'évader – en décembre 1941, à la troisième tentative – du stalag où il avait été emprisonné après avoir été blessé dans les combats de juin 1940 pour devenir ensuite un vrai vychiste camouflé sous un faux résistant et qui aurait machiavéliquement trompé tout le monde et les siens jusqu'à nos jours...

Dans sa *Lettre ouverte aux hommes politiques*, en 1976, l'ancien chef du service politique du *Monde*, Pierre Viansson-Ponté, écrivait à ce sujet, en s'adressant à M. Mitterrand : *« Votre participation à la Résistance est bien connue, établie, mais déjà l'ambiguïté d'une position qui était le fait de beaucoup de clandestins munis d'une couverture officielle a facilité les premières calomnies. Fonctionnaire de Vichy et en même temps fondateur d'un réseau, il vous fallait feindre de servir l'Etat du maréchal Pétain en plein jour afin de mieux contribuer à le détruire la nuit. Ce n'est jamais facile ni agréable. Tandis que vous étiez sous le masque à Londres, puis à Alger en 1943, vous heurtant d'ailleurs avec les gaullistes au point que leur chef songeait un moment à vous faire arrêter parce que vous l'agaciez déjà, vos amis de l'autre bord vous inscrivaient à votre insu et d'office parmi les titulaires de la francisque, l'ordre de Saint-Louis créé pour les serviteurs par le vieux maréchal. Ah ! Cette francisque ! Vous ne l'aviez bien entendu ni demandée ni acceptée et elle n'avait d'ailleurs, dans votre cas et dans ces conditions, aucun caractère compromettant (...) Pendant que vous étiez à Londres et à Alger sous le masque du « capitaine Monier », votre pseudonyme, vous auriez pu aussi bien être, par Vichy, condamné à mort devant quelque tribunal militaire et déchu de la nationalité française que décoré et honoré (...) La vérité est que vous étiez un des chefs de la Résistance et qu'aucun véritable résistant n'a pu en douter une seconde (...) Seulement voilà, un jour, plus tard, des adversaires dans une bataille politique feindront de découvrir que vous aviez été décoré par Vichy. Ils tenteront de jeter la suspicion sur votre appartenance à la Résistance (...) Pensez donc : agent de la Résistance mais suspect à de Gaulle et en même temps serviteur de Pétain décoré pour sa fidélité : un procès en or qui ne finira jamais ! »*

Pierre Viansson-Ponté ne se trompait pas : ce procès continue. Charles de Gaulle lui-même a pourtant déjà fait litière de la calomnie. Dans ses *Mémoires de guerre*, il citait François Mitterrand, qu'il avait rencontré pour la première fois à Alger, en décembre 1943, parmi les *« chargés de mission »* faisant la navette entre la France occupée et la France libre, pour le tenir au courant de l'évolution de la situation dans le pays. C'est dans ces circonstances que, en août 1944, en tant que fondateur du Mouvement national des prisonniers, puis responsable des prisonniers de guerre, déportés et réfugiés dans le gouvernement insurrectionnel, M. Mitterrand participa au premier conseil de gouvernement de la France libérée, sous la présidence du général de Gaulle.

« J'ai toujours refusé d'être anti »

Peut-être M. Mitterrand paie-t-il aujourd'hui le prix politique de la pudeur qu'il a toujours observée sur cette période de sa vie. Chaque fois qu'on tente de l'amener sur ce terrain historique, il fait comprendre qu'en paix avec sa conscience, il ne reconnaît à personne le droit de lui réclamer quelque justification que ce soit sur sa francisque ou ses écrits de l'époque, qu'il a lui-même rendu publics dans ses recueils de textes (1). Quant à sa prétendue bienveillance pour le pétainisme, elle trouve sans doute une explication dans le regard que M. Mitterrand a toujours porté sur... le général de Gaulle : *« Moi qui n'ai jamais été gaulliste, j'ai toujours refusé d'être anti (...) Je n'ai jamais été gaulliste à la façon du moins dont, à quelque époque que ce fût, il fallait, paraît-il, mériter cette appellation. La figure singulière du chef de la France libre me séduisait et me glaçait. Je considérais notre résistance sur le territoire national, au contact intéressant de la torture et de la mort, comme d'une autre nature que la résistance extérieure et ne reconnaissais pas à celle-ci la prééminence dont elle se prévalait. Je contestais que le mot résistance pût s'appliquer au combat mené de Londres et d'Alger, épisode d'une guerre traditionnelle. J'admirais cette poignée d'hommes qui, autour de Charles de Gaulle, affirmait la présence française sur tous les front à la fois dont le moindre n'était pas l'insolence de nos alliés. Mais je me sentais différent et j'avais l'orgueil d'un combat dont je pensais que la gloire était confisquée au peuple dont j'étais »* (2).

Car, si rien n'autorise à prétendre que M. Mitterrand ait été pétainiste alors qu'il œuvrait dans la Résistance, en prenant ses distances vis-à-vis du général de Gaulle, tout porte à croire qu'il n'a jamais été non plus farouchement anti-pétainiste pour la raison que son propre vécu d'ancien combattant a de toute évidence entretenu le respect du héros de Verdun qui faisait partie, pour sa génération, du glorieux héritage des Poilus de 14-18. Et sans doute fait-il également, dans le regard qu'il porte sur cette tranche de l'histoire de la France, une certaine différence politique entre les hommes qui, tel René Bousquet, crurent un moment qu'on pouvait collaborer avec l'occupant allemand sans y perdre l'âme et ceux qui, tel Marcel Déat et Jacques Doriot, épousèrent sans ambages le national-socialisme.

Devenu président de la République, M. Mitterrand a voulu tirer un trait politique sur ce passé-là, comme il l'a fait en amnistiant, contre l'avis de certains des dirigeants socialistes, les anciens généraux putschistes de l'Algérie française. Si cette conception du rôle du président de la République appelle peut-être un débat, elle ne mérite sûrement pas la réouverture malsaine d'un faux procès que l'histoire, de toute façon, a déjà rangé au rayon des aberrations politiques.

ALAIN ROLLAT

(1) Dans le premier tome de son ouvrage intitulé *Politique* (Fayard, 1977) M. Mitterrand a notamment reproduit le texte paru en 1942 dans la revue *France, revue de l'Etat nouveau*.

(2) Extrait de *la Paille et le Grain*, Flammarion, 1975.

Remous au « Figaro »

M. Philippe Villin refuse de désavouer M. Yann Clerc

Le *Figaro* est-il un journal pétainiste ? Depuis le 9 juillet, date à laquelle *l'Express* a publié une enquête d'Eric Conan consacrée au *« retour d'une idéologie »*, en l'occurrence le pétainisme, la question agite la rédaction du journal dirigé par M. Robert Hersant.

Dans son minutieux travail journalistique, *l'Express* reproduisait les propos de M. Yann Clerc, secrétaire général de la rédaction du *Figaro*, ex-candidat du Front national au premier tour des législatives de 1988 dans la troisième circonscription d'Ille-et-Vilaine, puis candidat sur la liste Union des droites à Versailles aux municipales de mars 1989, et enfin responsable de l'Association pour défendre la mémoire du maréchal Pétain (ADMP). C'est à ce dernier titre que M. Clerc s'était félicité de n'avoir travaillé au *Figaro* que sous *« les ordres de patrons authentiquement et sincèrement pétainistes »* (Pierre Brisson, Jean Prouvost, Raymond Bourgine et Robert Hersant). Il ajoutait en outre : *« Nous* (sous entendu l'ADMP) *assumons tout ce que Pétain a assumé. C'est-à-dire Vichy en bloc. »* Y compris la *« légitimité »* du statut des juifs, ajoutait alors *l'Express*.

De tels propos ont provoqué d'emblée un émoi certain au sein de la rédaction du *Figaro*. Des lettres ouvertes de quelques journalistes scandalisés étaient rendues publiques et les élus Force ouvrière, estimant que *« l'honneur et l'indépendance politique de la rédaction »* étaient mis en cause, demandaient la réunion d'un comité d'entreprise extraordinaire : sa séance du mardi 21 juillet a illustré le malaise, plus qu'il ne l'a dissipé. M. Clerc, qui est venu s'expliquer, n'a nié aucun des propos reproduits par *l'Express*. Il a rappelé qu'à Lyon, où la rédaction du *Figaro* s'était repliée pendant la guerre, un portrait de Pétain ornait le hall du journal. Citation livresque à l'appui, il a assuré que Pierre Brisson portait un réel respect au maréchal. Il a cependant précisé que la phrase sur le statut des juifs allait au-delà de sa pensée. M. Clerc a également regretté de n'avoir pas demandé au journaliste de *l'Express* de ne pas faire état de ses fonctions au *Figaro*.

Ni blâme ni reproche

Ni blâme ni reproche ne lui ont été adressés par M. Philippe Villin, vice-président-directeur général du *Figaro* : M. Clerc n'exerce aucune fonction rédactionnelle, ne signe pas d'éditoriaux, par conséquent ses positions politiques publiques n'engagent pas la rédaction du *Figaro*, a-t-il fait valoir. Contrairement à la demande de la société des rédacteurs, M. Villin estime que la direction du *Figaro* n'a pas à *« faire connaître sa position »*. Il a également refusé la publication de la condamnation des élus du comité d'entreprise sur *« la confusion entretenue entre des fonctions extérieures au journal d'un membre de la hiérarchie administrative et le titre lui-même »*.

Pour sa part M. Franz-Olivier Giesbert, directeur de la rédaction, a écrit une lettre à *l'Express* dans laquelle il se déclare *« profondément choqué »* par les propos de M. Clerc, même s'il affirme que ces déclarations n'engagent que leur auteur et *« nullement la rédaction »*. Force ouvrière, qui, dès le début, avait réclamé l'ouverture de la clause de conscience – tout changement de la ligne éditoriale d'un organe de presse permet à un journaliste de partir avec des indemnités – a estimé que la direction *« s'est défaussée »* et a *« botté en touche »*. Les élus FO ne considèrent pas le dossier clos et soutiennent que M. Clerc n'est pas seulement un gestionnaire dans la mesure où il est responsable des recrutements, des licenciements, et des mises à la retraite.

YVES MAMOU

La campagne du référendum du 20 septembre

M. Séguin, pédagogue austère

M. Philippe Séguin, député (RPR) des Vosges, qui mène campagne en faveur du « non » au référendum sur la ratification du traité de Maastricht, a animé mardi 21 juillet, une réunion d'information à Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne), dans la banlieue parisienne, à l'invitation du maire de la ville, M. Roland Nungesser (RPR), président de Carrefour du gaullisme et en présence de Mme Marie-France-Garaud.

M. Philippe Séguin prévient d'emblée le millier de personnes venues, mardi 21 juillet, l'écouter au pavillon Baltard de Nogent-sur-Marne : il sera *« peut-être ennuyeux »* à l'image, précise-t-il, du texte dont il va parler. Car le député des Vosges, co-président avec M. Charles Pasqua (RPR) du Rassemblement pour le non au référendum sur la ratification du traité de Maastricht, n'a pas l'intention de rechercher un succès facile. Il est là pour expliquer : *« Votez « oui », votez « non », mais votez en connaissance de cause »*.

Didactique, M. Séguin brosse un tableau historique de la construction européenne et n'hésite pas à évoquer la querelle de la Communauté européenne de défense (CED) : *« Certains disaient déjà, à l'époque :* « si on dit « non », on va tout casser. » *Et trois ans plus tard, le traité de Rome était signé. »*

Reprenant la thèse qu'il défend sans relâche depuis le débat à l'Assemblée nationale, M. Séguin dénonce la *« dérive »* des institutions européennes et le pouvoir renforcé des *« technocrates qui n'auront de comptes à rendre à personne »*.

Contrairement à ses *« amis de l'opposition »*, qu'il a tenu à *« mettre en garde »*, le maire d'Epinal ne croit pas que *« Maastricht est un peu comme une auberge espagnole dans laquelle on mettra ce qu'on voudra »*. Ce traité, ajoute-t-il, *« sera bel et bien ce qu'il est, un carcan qui imposera un modèle politique, économique et social unique, sur lequel ni les élus, ni les gouvernements nationaux n'auront réellement de prise »*.

Mais les piques lancées par M. Séguin sont rares : plus que condamner, l'orateur veut surtout expliquer, *« imposer le débat »*.

Pour les partisans du « non », le temps est compté et aucune explication ne saurait être négligée. M. Séguin sait qu'au mois de septembre, pendant la campagne officielle, les opposants au traité ne disposeront *« que d'un sixième du temps de parole »*. Aussi compte-t-il sur chacun de ses auditeurs pour relayer sa campagne contre Maastricht, *« en famille, auprès de vos amis, dans votre entreprise »*. Et il veut croire que la victoire est *« possible »*, convaincu que si les « non » continuent de progresser au même rythme que ces deux derniers mois, *« il ne restera plus de voix pour le oui »*.

F.-X. R.

« La classe politique est en train de faire de l'Europe une affaire foireuse »

affirme M. Brice Lalonde

Le fondateur de Génération Ecologie, M. Brice Lalonde, a présenté, mardi 21 juillet, à Paris, sous le titre de Génération Europe, le « comité national pour le « oui » à l'Europe » qu'il a constitué avec le concours d'une quinzaine de relais locaux, et qui se propose d'organiser cet été plusieurs réunions, en particulier dans le Var, l'Hérault, le Finistère, les Bouches-du-Rhône et le Finistère. Pour justifier cette initiative, l'ancien ministre de l'environnement a notamment déclaré : *« Nous sommes inquiets d'une certaine dérive politicienne. Nous avons l'impression que la classe politique française est en train de faire de l'Europe une affaire foireuse. Nous rendons hommage à nos aînés, Jean Monnet et les autres, qui ont donné naissance à l'Europe, mais maintenant nous avons envie de nous emparer de cette Europe et de la donner aux citoyens. »*

En marge de sa conférence de presse, M. Lalonde a également évoqué ses contacts avec les dirigeants des Verts pour regretter que ces discussions en vue d'un éventuel accord électoral pour les législatives de mars 1993 *« traînent »* en longueur et pour s'interroger sur la volonté d'aboutir de M. Antoine Waechter. *« J'ai fait des propositions*, a-t-il notamment déclaré, *il n'a pas l'air d'avoir envie. J'attends une réponse. Je ne comprends pas ce qu'il veut. Je crois qu'il veut être au gouvernement. »* Alors qu'on lui demandait quand pourraient aboutir ces conversations entre les deux formations, l'ancien ministre a lancé : *« Demandez à Waechter ! Il est franc comme un âne qui recule. »*

□ **Le RPR critique les « réponses partielles » du gouvernement aux agriculteurs.** – L'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA), dont le président, M. Pierre Cormorèche, avait participé aux négociations sur le plan d'accompagnement de la réforme de la politique agricole commune (PAC), considère que les mesures du gouvernement (*le Monde* du 22 juillet) représentent *« une avancée »*. Mais elle attend que l'action engagée soit *« rapidement amplifiée »*. Le MODEF qualifie les mesures de *« ridicules »* et assure que certaines ne sont que *« la reconduction des aides de l'an passé »*. Le syndicat agricole de tendance communiste revendique une *« PAC fondée sur des prix agricoles rémunérateurs et garantis »*. Du côté des partis politiques, le RPR considère que les aides sont très en deçà des attentes des agriculteurs et des besoins réels de ce secteur : *Le gouvernement socialiste (...) n'a apporté que des réponses partielles (...) laissant à ses successeurs le soin de trouver des financements*, ajoute le RPR.

PASCALE ROBERT-DIARD

SOCIÉTÉ

A la conférence internationale d'Amsterdam

Controverse sur l'énigme des cas de « sida sans virus »

La deuxième journée de la *conférence internationale sur le* sida, qui réunit environ dix mille participants à Amsterdam, a été marquée par deux importantes *polémiques mettant en cause* le système de santé et de surveillance épidémiologique américain. Tandis que scientifiques et *journalistes se passionnaient* pour les cas de déficits immunitaires *« sans virus »* révélés par *Newsweek*, un vif débat portant sur la définition même du sida opposait les responsables du centre de contrôle des maladies (CDC) d'Atlanta aux groupes activistes américains.

AMSTERDAM

de notre envoyé spécial

Le docteur James Curran, directeur de la division sida du CDC d'Atlanta, ne pensait pas, en arrivant au congrès mardi 21 juillet, qu'il allait passer une aussi inconfortable journée. Entre-temps, l'édition datée du 27 juillet, de l'hebdomadaire américain *Newsweek* avait commencé à circuler parmi les milliers de congressistes et les centaines de journalistes présents à Amsterdam (*le Monde* du 22 juillet).

Etait-on revenu à 1981, lorsque des cas inexpliqués de déficit immunitaire frappant essentiellement des homosexuels avaient été diagnostiqués sur la Côte ouest des Etats-Unis? Le possible nouveau virus évoqué par *Newsweek* allait-il replonger le monde dans la situation où il était entre 1981 et 1985, avant la mise en place des tests de dépistage?

Dès 9 heures, l'assistance fut informée qu'une session spéciale serait organisée à l'heure du déjeuner pour évoquer ces mystérieux cas de déficit immunitaire, cliniquement semblables au sida, mais chez lesquels – différence essentielle – il est, semble-t-il, impossible de retrouver la moindre trace du VIH-1 ou du VIH-2.

A 13 h 30, le vaste amphithéâtre de la Grote Zaal était plein à craquer. A la tribune, se trouvaient deux des principaux responsables de la recherche sur le sida aux Etats-Unis, les docteurs Anthony Fauci (directeur de l'Institut national de l'allergie et des maladies infectieuses, Bethesda) et James Curran. Nullement impressionné, le docteur Jeffrey Laurence (Cornell University Medical College, New-York) détailla les cinq cas auxquels faisait allusion *Newsweek*, précisant qu'il s'apprêtait à les publier dans la revue médicale britannique *The Lancet*.

Il s'agit de deux homosexuels, d'un hétérosexuel, d'une femme d'origine hispanique et de quelqu'un travaillant en milieu sanitaire. Tous ont un déficit immunitaire caractérisé par un faible taux de lymphocytes T4. Cliniquement, leur tableau s'apparente à un sida, avec en particulier des infections opportunistes « classiques » (pneumocystose, candidose, sarcome de Kaposi). Dans les cinq cas, il a été impossible de retrouver la moindre trace des virus HIV-1 ou HIV-2, ni même de tout autre virus susceptible d'induire un déficit immunitaire (HTLV 1 et 2 en particulier). Le docteur Laurence précisa qu'un cas semblable avait été publié l'an dernier, au congrès de Florence, dans l'indifférence le plus totale.

Publier au plus vite

Il insista sur le fait que ces cinq cas isolés, d'apparence sporadique, ne devaient en aucun cas provoquer de panique, mais qu'il semblait normal, étant donnée l'énigme qu'ils représentent, de les évoquer devant les congressistes. Le docteur Curran expliqua ensuite qu'il avait eu connaissance de six autres cas semblables (dont deux survenus chez des personnes ayant subi une transfusion sanguine). Ces six cas, ajouta-t-il, ne peuvent être considérés comme des cas de sida dans la mesure où aucune trace du virus n'a pu être retrouvée : *« Il s'agit juste de déficits immunitaires »*, expliqua-t-il, ajoutant qu'il était impossible, dans l'état actuel des choses, de parler de l'émergence d'une nouvelle épidémie. Enfin, il s'avoua incapable de donner des pistes concernant un éventuel agent causal, précisant simplement qu'il pourrait s'agir également d'une souche mutante, indétectable, de VIH.

Plusieurs scientifiques rapportèrent alors, à commencer par le professeur Luc Montagnier (Institut Pasteur, Paris), des cas semblables. L'un d'eux en profita pour interroger le docteur Curran : *« Puisque vous étiez au courant de six cas semblables, n'auriez-vous pas dû les publier immédiatement dans la revue du CDC? »*. Surpris de voir la salle applaudir, le docteur Curran répondit qu'il s'engageait à les publier au plus vite. Pour sa part, le docteur Fauci lança un appel aux scientifiques ayant eu connaissance de cas semblables pour qu'ils les publient sans tarder. *« Il y va de votre responsabilité de scientifiques »*, s'exclama-t-il.

Mais que se serait-il passé à Amsterdam si *Newsweek* n'avait pas révélé ces cas mystérieux? Cette question, James Curran se l'entendit poser une dizaine de fois au cours de la conférence de presse. Il eut beau expliquer qu'ils n'avaient pas grand-chose à voir avec les cas de 1981 (qui avaient été révélés par le même CDC), qu'ils étaient isolés, parmi des centaines de milliers, rien n'y fit. *« Puisqu'il s'agit apparemment d'un syndrome non détectable mais transmissible, comment allez-vous faire pour mettre au point un test de dépistage? »*, demanda un journaliste. Le docteur Fauci répondit que tout était mis en œuvre pour limiter le risque transfusionnel, en particulier grâce à l'exclusion des donneurs à risque. Un instant, on se serait cru revenu en 1983, la conscience exacerbée du risque en plus.

Une nouvelle définition?

Cet épisode est significatif du nouvel état de vigilance des chercheurs et des journalistes. Il y a onze ans, quand furent publiés les premiers cas de sida, un tel incident dans l'enceinte d'un congrès de pneumologie ou de cancérologie (les pneumocystoses et les sarcomes de Kaposi relèvent également de ces deux disciplines) aurait été impensable. Cette fois, le lien entre, d'une part, la recherche fondamentale et la recherche clinique, et, d'autre part, l'épidémiologie et la santé publique s'est fait en quelques heures. *« Sur ce problème*, expliquait le docteur Curran, *j'en ai appris plus en quelques heures qu'en quelques années. »*

Cet épisode est significatif aussi du malaise, sinon de la crise, que traversent les Etats-Unis du fait du sida. Considérée par les Américains, selon un récent sondage, comme le problème numéro un, l'épidémie se développe rapidement parmi les couches les plus défavorisées de la population. Les Noirs et les personnes d'origine hispanique des deux sexes sont parmi les plus touchés. Cette grave situation sanitaire – officiellement le cap des deux cent mille malades atteints de sida a été largement dépassé – met en lumière les limites de la protection sociale aux Etats-Unis.

Il s'ensuit entre les groupes activistes comme Act Up et les pouvoirs publics une tension grandissante, les premiers accusant les seconds de négliger les malades économiquement défavorisés. Dernièrement, les groupes féministes sont eux aussi entrés dans la polémique, accusant le CDC et l'administration Bush de sexisme parce qu'ils sous-estiment le nombre de femmes malades.

Ce débat sur l'accès aux soins aux Etats-Unis s'est exprimé de manière inattendue à Amsterdam, à l'occasion d'une séance consacrée à la définition du sida. Cette question, *a priori* d'ordre purement scientifique et épidémiologique, fait l'objet aux Etats-Unis d'une polémique intense. Les activistes réclament en effet une nouvelle définition qui permettrait d'inclure dans la catégorie « malades du sida » soit des personnes séropositives asymptomatiques mais ayant un faible taux de lymphocytes T4, soit des malades séropositifs ayant des infections opportunistes ne figurant pas sur la liste établie en 1987 par le CDC.

Pour les personnes les plus défavorisées, cette mesure pourrait avoir des conséquences positives dans la mesure où certaines agences américaines de financement des soins n'acceptent de prendre en charge que le traitement des malades « officiellement » atteints de sida. En revanche, les épidémiologistes, non seulement du CDC mais également d'Europe occidentale, sont plutôt défavorables à une nouvelle définition du sida qui, disent-ils, serait forcément moins spécifique, ce qui rendrait la surveillance épidémiologique moins efficace. *« Ce n'est pas en changeant la définition du sida que nous parviendrons à régler un problème aussi fondamental que celui de l'accès aux soins*, a déclaré le docteur Jean-Baptiste Brunet, directeur du Centre européen de lutte contre le sida. *C'est aux responsables politiques d'exercer, là comme ailleurs, leurs responsabilités. »*

FRANCK NOUCHI

Le procès des responsables de la transfusion sanguine au tribunal de Paris

Les « stocks » du docteur Habibi

Le docteur Bahman Habibi, ancien responsable de la diffusion des dérivés sanguins au Centre national de la transfusion sanguine (CNTS), a longuement témoigné devant la 16e chambre correctionnelle du tribunal de Paris, mardi 21 juillet en fin d'après-midi. M. Jean Weber, ancien haut fonctionnaire, le professeur Jean Bernard, et la journaliste Anne-Marie Casteret avaient auparavant déposé.

On attendait le témoin Jean Weber. On eut un terrible accusateur, frémissant et indigné, la voix claquant dans le prétoire. Mardi 21 juillet, cet ancien responsable de la direction de la pharmacie et du médicament jusqu'en 1982, aujourd'hui banquier, n'était pas venu à la barre pour déposer sagement mais pour dire leur fait au chef de service de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS), à un conseiller ministériel et à deux ministres.

Mais d'abord, droit comme un i, strictement habillé dans un complet bleu nuit, M. Weber, cité par le bâtonnier Gérard Cahn (Colmar), prit la défense du docteur Robert Netter, ancien directeur du Laboratoire national de la santé aujourd'hui assis sur le banc des prévenus : *« Personne n'a compris son inculpation, au ministère de la santé. »*

Et le témoin s'en prit au rapport de l'inspecteur général Michel Lucas, remis en septembre 1991, suggérant que le docteur Netter aurait dû alerter personnellement le ministre des dangers encourus par les hémophiles. *« Je suis tout à fait ému, monsieur le Président, mais c'est complètement faux*, lança M. Weber. *Le ministère de la santé ne fonctionnait pas comme cela. On ne peut pas prétendre qu'un fonctionnaire du niveau du docteur Netter pouvait se présenter dans l'antichambre d'un ministre! S'il l'avait fait, on l'aurait renvoyé sur M. Claude Weisselberg, conseiller technique. »*

Lettre sans réponse

La charge de cet ancien inspecteur des finances ne faisait que commencer. Car il indiquait bientôt au tribunal qu'il était en réalité de la responsabilité du docteur Michel Garretta, *« le fabricant »*, ou du ministre, en vertu de la loi de 1983 sur la consommation, d'interdire la vente aux hémophiles des concentrés sanguins infectés par le virus du sida. *« Le docteur Weisselberg était complètement informé, beaucoup plus informé que moi, de la montée des risques »*, affirma-t-il.

Passionné et retenu, vibrant et contrôlé, M. Weber devait encore expliquer dans le détail l'étonnant feuilleton de l'enregistrement retardé des tests de dépistage du sida proposés par la firme américaine Abbott et l'Institut Pasteur, dont il était devenu le PDG en 1984-1985. Car le témoin eut à cœur de rectifier plusieurs commentaires du rapport Lucas et plusieurs informations avancées par d'autres témoins. Ainsi souligna-t-il que l'Institut Pasteur fut tout autant victime de la haute administration et du ministère des affaires sociales que la firme Abbott.

« Contrairement à tout ce qui a pu se dire, nous avons su au milieu de l'année 1984 que nous serions capables de fournir nombre de tests à la mi-1985. J'ai adressé une lettre à M. Edmond Hervé [secrétaire d'Etat à la santé], mais je n'ai pas reçu de réponse. » Et M. Weber raconte – alors que le test Pasteur est autorisé en RFA dès le mois d'avril 1985 – les différents obstacles auxquels il se heurta, comment ses propositions verbales et écrites s'évaporèrent le plus souvent dans les couloirs des ministères.

Ce n'est que plusieurs années après qu'il apprendra que le ministère des affaires sociales chiffrait la généralisation du dépistage à 200 millions de francs au minimum tandis qu'il avançait, à juste titre, un coût de 80 millions au maximum. *« On voulait tellement éviter la mise en place du test... »*, soupire-t-il.

Ainsi l'enregistrement du test Pasteur fut-il retardé de mois en mois, jusqu'au 21 juin 1985, pour des raisons financières et prétendûment éthiques, chacun se demandant s'il faudrait ou non annoncer aux personnes séropositives leur état. La voix grave, l'ancien PDG exprime alors un regret, celui d'avoir trop longtemps espéré en une réponse rapide du ministère dirigé par Mme Georgina Dufoix : *« J'ai eu tort de maintenir mon offre puisque le ministère des affaires sociales n'en voulait pas. Dans le même temps, monsieur le Président, on me demandait des tests à l'étranger et les patients étrangers sont aussi respectables que les patients français. »*

En regard, la déposition du professeur Jean Bernard, qui resta président de la Fondation de la transfusion sanguine jusqu'en décembre 1984, fut de la musique de chambre. Le professeur rappela que les conseils d'administration étaient tout entier consacrés aux problèmes financiers et à l'équilibre budgétaire du CNTS. Le sida? *« Je n'ai pas souvenir qu'il en ait été question une fois »*, dit-il.

Le professeur Bernard souligna, en revanche, deux choix qui ont profondément influencé la politique du CNTS et avec lesquels il prend ses distances. Le premier concerne la stratégie tournée vers la production à la chaîne de concentrés non chauffés à partir de 1983. *« Je pensais qu'il valait mieux consacrer l'argent à la recherche qu'à de nouvelles installations techniques »*, critique-t-il.

Le second a trait à la nomination du docteur Garretta à la tête du CNTS, en octobre 1984, en dépit de *« ses exposés fréquents et excellents sur les problèmes de gestion »*. *« J'ai défendu la candidature du professeur Salmon et je n'ai pas été suivi*, note Jean Bernard. *Or le remplacement des hospitalo-universitaires par des gestionnaires était l'une de mes craintes pour le CNTS. Ce n'est un secret pour personne. »* Anne-Marie Casteret, journaliste à *l'Evénement du jeudi*, auteur du livre *l'Affaire du sang* (éditions La Découverte), vint à son tour témoigner qu'*« il y avait tous les éléments pour décider le retrait de la vente des produits non chauffés mais qu'une véritable désinformation fut organisée au cours des années 1984 et 1985 »*. Et le témoin remit au tribunal un document original du Centre national de la transfusion sanguine (CNTS) révélant, dès le 13 mars 1984, que, sur un « échantillon » de cent trente-trois hémophiles, 60 % étaient séropositifs.

Sur fond de murmures

Or ces résultats, indique Anne-Marie Casteret, furent communiqués au cours d'une réunion aux médecins et aux scientifiques du CNTS (le docteur Garretta n'y participait pas). *« Toutes les raisons étaient réunies pour prendre les mesures les plus draconiennes »*, ponctue la journaliste.

Plus tard, Me Sabine Paugam, partie civile, lui demanda comment il était possible d'interpréter la distinction opérée par le docteur Bahman Habibi, ancien responsable de la diffusion des dérivés sanguins au CNTS, entre *« produits sanguins contaminés »* et *« produits sanguins contaminants »*. *« Je pense que Coluche en aurait fait un sketch »*, cingla Anne-Marie Casteret avant de s'étonner de la présence du docteur Netter parmi les inculpés et de l'absence du docteur Habibi.

Ce fut précisément bientôt à son tour de déposer devant le tribunal. *« Docteur Habibi, vous jurez de dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité. Vous levez la main droite et vous dites : Je le jure »*, lui demanda le président Jean-Louis Mazières. Le docteur Habibi, levant la main droite : *« Monsieur le Président, je jure de dire toute la vérité qui est accessible à ma connaissance.*

– Vous dites : Je le jure, le reprend le président.

– Je le jure ».

Sur fond de murmures, le docteur Habibi va répondre durant plus de deux heures aux questions en posture d'accusé, arguant fréquemment de sa *« perplexité »* durant les années 1984 et 1985 et de l'impossibilité de trancher parmi les nombreuses incertitudes scientifiques. Systématiquement, il retient les hypothèses les plus favorables à son attentisme d'alors.

« Comment réagissez-vous lorsque le docteur François Pinon vous prévient, le 17 décembre 1984, que le taux de contamination des donneurs de sang sur Paris est de 5 pour 1 000?, lui demande Me Caroline Bettati, partie civile.

– Ma réaction est simple : ce taux était beaucoup trop élevé pour être vrai. Ces prélèvements sanguins avaient été réalisés dans des lieux à hauts risques, et ces conclusions étaient manifestement exagérées.

– Quel que soit le taux, ne fallait-il pas prendre des mesures d'urgence en raison du mélange de ces dons dans des pools de sang?

– Mais quelle signification pouvait-on donner à cette séropositivité? Il faut savoir que, en 1985, il existe un optimisme relatif à ce sujet.

– Avec un taux de 100 %, on se serait inquiété », coupe ironiquement le président.

Le tribunal s'intéresse alors longuemen au rapport adressé le 30 mai 1985 par le docteur Habibi à M. Hervé. Un rapport présenté comme l'œuvre d'un groupe de trente-quatre experts et dans lequel la très grande majorité d'entre eux ne se retrouvent pas. *« C'est mon rapport, je l'assume*, intervient le témoin. *Il faut un maître d'œuvre pour arriver à des conclusions claires. »*

Mais, précisément, un reproche pesant poursuit le docteur Habibi, accusé d'avoir brouillé les conclusions soumises au ministre. En rajoutant quelques lignes dans ce rapport avant de le remettre, n'en a-t-il pas faussé le sens? N'a-t-il pas plaidé contre *« le rappel de tous les produits non encore utilisés et l'arrêt de toute distribution »* des produits non chauffés? La seule lecture du rajout par le président Mazières en offre la démonstration. La veille, le docteur Pinon, spécialiste de la transfusion, s'en était indigné au cours de sa déposition.

Le docteur Habibi, en mauvaise posture, se défend : *« Je n'ai pas le sentiment d'avoir travesti les conclusions du groupe d'experts. Le point capital qu'il faut souligner, c'est l'inefficacité du chauffage des concentrés pour lutter contre les hépatites non A non B. Le danger du chauffage était donc réel. »* Et celui du sida? *« Le problème était beaucoup plus stratégique et politique que médical »*, répond-il.

« Une association de consommateurs »

L'ancien responsable de la diffusion des produits dérivés du sang au CNTS doit alors s'expliquer sur les termes de sa note interne du 3 juillet 1985. Une note devenue célèbre où il est question de vendre les concentrés non chauffés aux hémophiles *« jusqu'à épuisement des stocks »*. Comme un funambule, le docteur Habibi avance à pas comptés : *« Cela n'avait pas pour but d'épuiser les stocks mais de gérer une période de pénurie. Il fallait jongler avec les produits existants. »*

Que ce discours trahisse davantage le souci d'un représentant commercial de choc que celui d'un médecin, le docteur Habibi n'en semble pas réellement conscient. Du reste, il résume en une formule ahurissante la vocation de l'Association française des hémophiles : *« C'est une association de consommateurs. »* Et, sans doute pour que ses survivants n'éprouvent pas trop le regret d'avoir « consommé » jusqu'en octobre 1985 des produits infectés par le sida, il insiste : *« Le maximum de la contamination a eu lieu en 1982 et 1983. »*

LAURENT GREILSAMER

Au tribunal administratif de Paris

La révocation de l'inspecteur Gaudino est confirmée

Le tribunal administratif de Paris a confirmé, le 9 juillet, la sanction prise à l'encontre de M. Antoine Gaudino par l'ancien ministre de l'intérieur Philippe Marchand, qui, *le 18 mars 1991*, avait révoqué l'inspecteur de la police nationale pour manquement à l'obligation de réserve.

Cette exclusion faisait suite à la publication, en octobre 1990, du livre de l'ancien inspecteur – *l'Enquête impossible* – racontant par le détail l'enquête de la brigade financière du SRPJ de Marseille sur l'affaire des fausses factures du Sud-Est, qui avait révélé les méthodes de financement occulte du PS.

Le 27 mai 1991, M. Gaudino *avait saisi le tribunal administratif* de Paris d'un recours en annulation de la révocation. L'ex-inspecteur estimait notamment que le conseil de discipline ayant proposé cette sanction au ministre, le 14 mars 1991, avait eu recours à une *« mesure discriminatoire exceptionnelle »* : la remise en vigueur du système de la voix prépondérante accordée au président (en qualité de représentant de l'administration) de cette instance paritaire où siègent *les syndicats et l'administration*. Malgré le soutien apporté à M. Gaudino par les représentants syndicaux, un avis d'exclusion avait ainsi pu être émis par le conseil de *discipline. Or, si le* recours à la voix prépondérante est bien prévu par un décret du 24 janvier 1968, son usage avait été abandonné à la suite d'un engagement du ministre de *l'intérieur rendu public* le 14 mars 1990.

Le jugement du tribunal administratif a considéré que M. Gaudino a méconnu l'obligation de discrétion professionnelle ainsi que l'obligation de réserve, en mettant en cause diverses autorités de police et de justice tout en portant des appréciations critiques sur l'attitude de ces autorités et sur le fonctionnement de ces services publics.

« Un gouvernement crédible ne peut tout à la fois reconnaître la nécessité de lutter contre la corruption politique qui gangrène le pays et sanctionner très lourdement celui qui a été à l'origine de la prise de conscience de ce fléau économique », a commenté M. Gaudino, qui a décidé d'engager un nouveau recours devant le Conseil d'État.

REPÈRES

SCIENCES

Accord pour la mise au point d'un réacteur international de fusion thermonucléaire

Les Etats-Unis, la Russie, le Japon et l'Europe (à laquelle s'est associé le Canada) ont décidé d'aller de l'avant dans la mise au point d'une machine qui devrait leur permettre d'atteindre enfin la maîtrise de la fusion thermonucléaire contrôlée (*le Monde* du 4 décembre 1991). Ces pays ont signé, mardi 21 juillet à Washington, l'accord sur *« l'étude d'ingénierie détaillée »* d'ITER (International Thermonuclear Experimental Reactor), réacteur de recherche commun, dont le projet fut lancé en février 1988.

Cette étude sera menée sur six ans. Elle sera supervisée par M. Paul-Henri Rebut, directeur (français) du JET (Joint European Torus, *le réacteur expérimental de fusion* européen), qui sera aidé d'une *« équipe centrale de coordination »* répartie entre trois centres *« d'importance équivalente »* situés à Garching (Allemagne) pour l'Europe, Naka pour le Japon, et San-Diego (Californie), pour les Etats-Unis. Les travaux de recherche et de développement se feront dans les laboratoires nationaux et les entreprises industrielles des pays concernés.

INTEMPÉRIES

Quatre morts et deux blessés graves en raison des orages

Quatre personnes sont mortes, deux autres ont été gravement blessées à la suite des orages qui ont traversé toute la France lundi et mardi. A Arâches (Haute-Savoie), un garçon de treize ans a été emporté par un torrent lundi en fin d'après-midi. Son corps n'a été retrouvé que le lendemain. A Beaugency (Loiret), un couple de campeurs néerlandais est mort écrasé par un saule, dans la nuit de lundi à mardi. En Charente-Maritime, dans la même nuit, la chute d'un autre arbre a provoqué un accident de la circulation sur la N 137. Deux véhicules sont entrés en collision, faisant un mort et un blessé grave. Enfin, une personne a été grièvement blessée dans un accident provoqué par des pluies diluviennes à Fontainebleau (Seine-et-Marne).

POINT / L'ÉCLATEMENT DE LA FEN

De l'unité au tribunal

Le tribunal de grande instance de Paris a rendu, mercredi 22 juillet, son jugement dans l'affaire qui opposait deux syndicats de la Fédération de l'éducation nationale à la direction de la fédération. Le SNES (Syndicat des enseignements du second degré) et le SNEP (Syndicat national de l'éducation physique) – soutenus par cinq syndicats et tendances minoritaires – qui contestaient, en effet, la mesure d'exclusion prise contre eux au mois de mai par le conseil fédéral ont obtenu gain de cause. Le tribunal a annulé la décision du conseil fédéral de la FEN, prise le 6 mai, qui aboutissait à l'exclusion immédiate des deux syndicats minoritaires. Le tribunal a estimé, en substance, que seul un congrès de la FEN pouvait prendre une telle décision car, à ses yeux, le conseil fédéral n'a qu'un pouvoir d'administration à la FEN. Cet épilogue judiciaire, qui risque de peser lourd sur l'avenir de la FEN, ponctue une crise qui couvait depuis longtemps mais qui a éclaté de façon brutale et irrémédiable depuis quatre mois.

La guerre est désormais ouverte entre la majorité de la fédération, proche des socialistes et dominée par les enseignants du primaire, et ses minorités, animées notamment par des enseignants communistes et qui rassemblent principalement des professeurs du secondaire. La rupture de l'unité de la FEN, qui faisait son originalité et sa force depuis près d'un demi-siècle, bouleverse le paysage syndical du monde enseignant et va peser, au-delà, sur l'avenir du syndicalisme français.

La forteresse à l'agonie

Depuis trois mois, la FEN n'est plus la FEN. Les masques sont tombés. La façade unitaire a volé en éclats. De menace rituelle et rhétorique, la rupture est devenue réalité. Le numéro deux de la nébuleuse enseignante, le SNES (Syndicat national des enseignements de second degré), ainsi que le SNEP (éducation physique) ont été exclus par la majorité. Les proscrits et les minoritaires en ont appelé aux tribunaux. Et la direction fédérale joue désormais son avenir sur un coup de dés : ça passe ou ça casse.

Comment en est-on arrivé là ? Depuis près d'un demi-siècle, la FEN vivait de ses querelles internes. Elle en vivait même plutôt bien. Les disputes de congrès, les empoignades de tendances, les *«retiens-moi-ou-je-fais-un-malheur»* avaient même fini par façonner son histoire, sa culture, sa doctrine. Au point que la fédération semblait tirer sa force et son originalité, dans le paysage syndical français, de cet équilibre fragile entre les différentes familles de la gauche française, comme entre les multiples corporations du monde éducatif – instituteurs ou professeurs, enseignants et non-enseignants.

L'aventure avait commencé dans le bouillonnement de l'après-guerre. Sur un coup de dés. Forte du mouvement social de la Libération, du tout nouveau statut de la fonction publique (1946), des projets de réforme du système éducatif (le plan Langevin-Wallon date de 1947), la Fédération générale de l'enseignement, qui regroupait 114 000 enseignants au sein de la CGT, change de nom en 1946, devient la Fédération de l'éducation nationale, s'ouvre aux non-enseignants et crée la Mutuelle générale de l'éducation nationale (MGEN) pour administrer toute la sécurité sociale des personnels de l'éducation nationale.

Cet empire naissant est immédiatement confronté à son destin, à la charnière de l'année 1947. La rupture du tripartisme en France, les enjeux du plan Marshall de reconstruction de l'Europe sous la houlette américaine, l'enclenchement de la guerre froide, obligent chacun à choisir son camp : les communistes poussent la CGT aux grèves dures de l'automne, Léon Jouhaux démissionne de son poste de secrétaire général et crée une nouvelle centrale syndicale, la CGT-Force Ouvrière. Sommée de rejoindre les uns ou les autres, la FEN – et sa principale composante, le Syndicat national des instituteurs, qui regroupait à l'époque 80 % des adhérents de la fédération – choisit une troisième voie, celle de l'autonomie et de l'unité du monde enseignant au-delà des clivages politiques. Cela n'est possible qu'au prix du compromis acrobatique sur lequel elle vivait depuis : le maintien, à l'intérieur de chaque syndicat national, de l'affiliation individuelle de l'adhérent à une tendance représentative d'un courant de pensée. Ainsi se constitue très vite la tendance «autonome», proche des socialistes, majoritaire depuis quarante-cinq ans et rebaptisée Unité, indépendance et démocratie (UID), à la fin des années 60. De l'autre côté, les enseignants proches des communistes se regroupent dans la tendance Unité et action, tandis que le vieux courant anarcho-syndicaliste rejoint par l'extrême gauche trotskiste, se rassemble à l'École émancipée.

Dans le même temps, la FEN réussit une autre prouesse : rassembler sous le même toit toutes les composantes du monde éducatif. Les gros bataillons d'instituteurs, bien sûr, mais aussi les professeurs des collèges et lycées, les universitaires et les chercheurs, les chefs d'établissement et les inspecteurs, les personnels administratifs et les ouvriers de maintenance, les bibliothécaires et les médecins scolaires. Au total, une étonnante nébuleuse de plusieurs dizaines de syndicats, comptant plusieurs centaines de milliers d'adhérents pour le SNI des années 60, ou seulement quelques dizaines comme le miniscule Syndicat des personnels de l'Alliance française, fort de ses vingt-cinq adhérents en 1991 *(voir notre schéma)*.

Pendant trente ans, jusqu'à la fin des années 70, cette diversité a été une force et un facteur de développement. Partie en 1947 avec un peu plus de 100 000 adhérents, la FEN atteint son apogée en 1978 avec plus de 550 000 syndiqués, et son secrétaire général de l'époque, M. André Henry, évoque, sans ridicule, le cap des 600 000 membres. Cette expansion impressionnante résulte d'abord de l'explosion du système scolaire français et, en particulier, de l'enseignement secondaire et supérieur qui accompagne la vague démographique de l'après-guerre. Entre 1960 et 1980, le nombre des instituteurs passe ainsi de 215 000 à près de 300 000; celui des professeurs du second degré de 100 000 à 300 000. Cette explosion des effectifs masque longtemps les clivages catégoriels du monde enseignant, ses antagonismes et ses hiérarchies.

En second lieu, la FEN a longtemps profité de la situation politique française pour surmonter ses divisions idéologiques. La création de la Vᵉ République, l'installation durable de la droite au pouvoir, puis l'aventure du programme commun de la gauche permettent à la fédération des enseignants de développer un syndicalisme de contestation, ciment commode d'une unité minimale, au-delà des clivages persistants. Enfin, la FEN tire bénéfice de sa puissance croissante, de son hégémonie sur le monde enseignant et de sa primauté dans la fonction publique pour devenir, dans le même temps, un partenaire incontournable des pouvoirs publics. Sa participation aux négociations de Grenelle, en juin 1968, symbolise cette accession au rang de quatrième centrale syndicale française.

Une nébuleuse de 47 syndicats
Effectifs 1991

DIRECTION-INSPECTION 10 300
ENSEIGNANTS 264 000
SNEEPS 2 700
SNI 155 000
SNES 70 000
SNETAA 18 500
SNES up 4 000
SNEP 9 000
RECHERCHE-CULTURE 8 600
ADMINISTRATION-MAINTENANCE-SERVICE 43 500
ÉDUCATION POPULAIRE-JUSTICE 2 650
• Syndicats dont le nombre d'adhérents est inférieur à 1 000

Dégringolade et divisions

Tout commence pourtant à basculer à l'aube des années 80. Jusqu'à la dégringolade et aux désillusions actuelles. Les chiffres sont cruels et sans appel : en douze ans, alors que le nombre des enseignants continue à croître, la fédération aura perdu, inexorablement, 40 % de ses forces, passant de 550 000 adhérents en 1978-1979 à 330 000 au début de l'année 1992. Le syndicat le plus touché est celui de l'enseigement supérieur, le SNESup, qui perd près de 60 % de ses adhérents. Mais l'érosion le plus spectaculaire, parce que massive, est celle qui a affaibli le Syndicat national des instituteurs : ce dernier comptait 300 000 adhérents au congrès de Toulouse en 1980, il se retrouve aujourd'hui un peu au-dessus de 150 000.

Cette désyndicalisation massive, à l'image du processus qui affecte l'ensemble du mouvement syndical français, résulte d'une triple perte d'identité. Politique tout d'abord. Après avoir espéré, pendant vingt ans, l'arrivée de la gauche au pouvoir, la FEN et, de façon plus générale, les enseignants n'en récoltent que les fruits amers après quelques mois d'état de grâce. Hausse des effectifs par classe, baisse du pouvoir d'achat et surtout échec du gouvernement dans l'affaire de l'école privée en 1984 marquent, au fil des années 80, la déception profonde du monde enseignant. Dans sa grande majorité, celui-ci reposait sur deux ambitions : le socialisme et la laïcité. L'une et l'autre sont sévèrement déçues. La signature récente d'un accord entre le gouvernement socialiste et l'enseignement catholique n'est qu'un symptôme supplémentaire de l'écroulement du vieil idéal laïque.

Perte d'identité sociale, d'autre part. Le fossé s'est peu à peu creusé entre la FEN et le reste de la société. On n'en retiendra que deux exemples. La décentralisation a pris à contre-pied une fédération dont l'organisation était calquée sur l'administration centralisée de l'éducation nationale, laissant l'appareil national souvent déphasé par rapport aux attentes de sa base. De même, la FEN n'a pas su prendre en compte la mutation profonde liée à la féminisation de la profession d'enseignant. Alors que les femmes représentent les trois quarts des instituteurs et près des deux tiers des professeurs, elles restent pour l'essentiel absentes des instances de direction.

Enfin les années 80 ont déstabilisé l'équilibre et l'identité syndicale de la FEN. Non seulement le mythe de la réunification du mouvement syndical, sur lequel s'était construite la fédération à l'origine, a fait long feu, mais surtout la politique éducative lancée en 1985, et visant à conduire jusqu'au niveau du baccalauréat la grande majorité des jeunes, a bousculé toutes les frontières catégorielles au sein du monde enseignant. Tant que les différents ordres d'enseignement (école, collège, lycée) restaient relativement cloisonnés, chacun pouvait chasser sur ses terres sans menacer le voisin. Dès lors que les portes du lycée s'ouvrent grand, toutes les concurrences deviennent possibles. Et l'équilibre est rompu. D'autant que la création des instituts universitaires de formation des maîtres, en créant un moule commun pour la formation des instituteurs et des professeurs, fait sauter les barrières catégorielles.

Or ce grand chambardement offre, à l'évidence, sa dernière planche de salut à l'actuelle majorité de la FEN. Celle-ci repose, depuis 1948, sur la tendance UID, qui tient le syndicat des instituteurs. Or l'érosion relative des enseignants du premier degré, le développement des effectifs de professeurs de lycée dont le principal syndicat est dirigé par la minorité Unité et action, enfin la dissidence, en 1991, des enseignants du technique au sein de la nouvelle tendance Autrement : tout menaçait la majorité de la FEN. Celle-ci n'avait réussi que de justesse, il y a dix-huit mois, à faire adopter son projet de recomposition interne, destiné à réduire l'influence croissante des minoritaires.

Devant le risque d'une défaite historique, lors du prochain congrès prévu à Perpignan en décembre, la direction de la FEN a donc sauté le pas, rompu une unité qui devenait une menace, pris le risque de provoquer une nouvelle hémorragie de ses adhérents et décidé de jouer sa survie à quitte ou double.

GÉRARD COURTOIS

Le feuilleton de la scission

23 mars : une note confidentielle, adressée par M. Jacques Estienne, chef de file du courant minoritaire du SNES, à M. Jean-Claude Barbarant, secrétaire général du SNI-PEGC, et décrivant le scénario d'explosion de la FEN, est rendue publique par les responsables du SNES.

26 mars : M. Guy Le Néouannic, secrétaire général de la FEN, décide d'avancer au 8 avril un conseil fédéral national initialement prévu le 12 mai.

8 avril : le conseil fédéral exceptionnel décide de saisir la commission des conflits pour régler le sort du SNES et du SNEP.

23 avril : la commission des conflits adopte un avis stipulant que le SNES et le SNEP ont *«rompu le lien qui les unissait à la FEN»*.

27 avril : le bureau fédéral national approuve l'avis de la commission des conflits.

6 mai : le conseil fédéral extraordinaire décide d'exclure le SNES et le SNEP. La rupture est consommée.

7 mai : les deux syndicats exclus déposent deux recours devant le tribunal de grande instance de Paris. Le premier réclame, selon la procédure du référé, la suspension de la décision d'exclusion. Le second, portant sur le fond, vise à annuler la délibération du 6 mai du conseil fédéral extraordinaire.

16 mai : le SNES et le SNEP sont déboutés de la procédure de référé. Le tribunal considère qu'il n'y a *«pas de dommage imminent»*.

22 mai : le conseil national du SNETAA décide de suspendre ses cotisations à la FEN.

4-18 juin : consultation des adhérents du SNI-PEGC sur la transformation de leur syndicat en un nouveau Syndicat des enseignants (SE-FEN) destiné à rassembler tous les enseignants de la maternelle au baccalauréat.

24 juin : lors d'un congrès extraordinaire à Orléans, les cinq cents délégués du SNI-PEGC approuvent, à 56,7 %, la création du nouveau Syndicat des enseignants (SE-FEN).

24 juin : le tribunal de grande instance de Paris examine, au fond, la requête déposée par le SNES visant à annuler la décision d'exclusion à son encontre.

25 juin : constitution officielle du bureau national du SE-FEN, dont M. Jean-Claude Barbarant devient secrétaire général.

7 juillet : le SNETAA, lors d'un congrès extraordinaire réuni à Chelles, décide de rester dans la FEN.

8-9 juillet : congrès extraordinaire du SNES.

15 juillet : les minoritaires du SNI-PEGC saisissent la justice pour faire annuler la décision de création du SE-FEN.

22 juillet : décision du tribunal de grande instance de Paris sur la validité de l'exclusion du SNES et du SNEP.

Les stratégies de la rupture

Deux mois après l'exclusion du SNES (Syndicat national des enseignements de second degré) et du SNEP (Syndicat national de l'éducation physique) et bientôt un mois après la transformation du SNI (Syndicat national des instituteurs) en Syndicat des enseignants (SE), destiné à rassembler tous les enseignants de la maternelle au baccalauréat, la crise de la Fédération de l'éducation nationale a pris des allures de guerre de tranchées. Réunis en congrès extraordinaire fin juin et début juillet, les principaux syndicats protagonistes ont défini leurs stratégies. Chacun garde dans sa ligne de mire la prochaine rentrée de septembre, traditionnel temps fort du «démarchage» syndical.

Pour lutter contre la marche forcée de la direction de la FEN sur le chemin des réformes de structures (organisation de la fédération en «branches de métiers» et non plus en syndicats «catégoriels»), les minoritaires ont ainsi engagé le fer sur les terrains juridique et syndical. En deux mois, un véritable «front du refus» s'est donc constitué, brisant les rêves de la majorité UID de la FEN (proche des socialistes) de voir éclater l'opposition ou de la voir se diluer dans les grandes confédérations syndicales (CGT et FO en particulier).

Regroupés au sein de «comités de liaison unitaires» ouverts *«à tous ceux qui rejettent le coup de force»* de la direction de la FEN, les minoritaires ont ainsi décidé de s'organiser à tous les échelons (local, académique, national). Le noyau dur de ces «comités» regroupe les deux syndicats exclus (SNES et SNEP), un syndicat non exclu (le SNETAA, pour l'enseignement technique) et des partisans du «SNI-PEGC maintenu», militants du SNI qui ont refusé la transformation de leur syndicat en Syndicat des enseignants.

Lutter contre «une FEN transformée»

C'est autour de cette *«lutte pour une FEN transformée»* que les tranchées se sont donc progressivement formées. Structures souples, *«lieux de concertation et de dialogue»*, les «comités de liaison» des minoritaires n'entendent pourtant pas jouer le rôle de FEN-bis ou d'anti-FEN. L'objectif commun annoncé est bien d'aboutir à la réintégration des syndicats exclus *«au sein de la FEN»*. *«Ce n'est pas la fédération*, explique-t-on, *qui est en cause, mais bien ceux qui la dirigent»*.

La volte-face du SNETAA à cet égard est éclairante sur la stratégie adoptée par les minoritaires : un moment tenté par un départ de la fédération en signe de protestation contre la création du SE qui entend ouvertement chasser sur ses terres, le syndicat des enseignants du technique a finalement décidé, lors de son congrès extraordinaire du 6 juillet, de rester dans la FEN et de résister de l'intérieur, sans préjuger l'avenir. Tout juste a-t-il décidé de suspendre *«provisoirement»* le versement de ses cotisations à la fédération.

Dans un premier temps, les minoritaires misent donc sur la bataille juridique. Aux trois piliers des «comités» (SNES, SNETAA, SNI-PEGC maintenu) correspondent précisément trois recours en justice qui «balisent» le champ de bataille de la crise. Premier en date, celui qui oppose principalement le SNES et le SNEP – les exclus – à la direction de la FEN. Formulée par les minoritaires, l'assignation en justice doit déboucher sur le jugement prononcé le 22 juillet. Elle vise à la réintégration des deux syndicats.

Les minoritaires estiment que la décision d'exclusion du 6 mai, motivée par le *«comportement antifédéral»* des exclus, est illégale au motif qu'aucune instance de la FEN n'est compétente pour prononcer l'exclusion de membres de la fédération. De fait, comme l'a souligné le substitut, M. Jean-Claude Lantru, lors de l'audience du 24 juin, les statuts et le règlement intérieur de la FEN sont muets sur cette procédure.

Le deuxième recours a été déposé par le SNETAA et vise, lui, à contrecarrer l'extension du champ de syndicalisation du SNI-PEGC à l'ensemble des personnels enseignants, *«de la maternelle au lycée»*. Le syndicat des enseignants du technique fait valoir qu'une telle transformation n'est conforme ni aux statuts ni au réglement intérieur spécial de la FEN qui posent tous deux le principe de non-concurrence entre syndicats affiliés.

Le troisième recours enfin a été déposé mercredi 15 juillet par les tenants du SNI-PEGC maintenu. Regroupés autour des 34 sections départementales non «tenues» par la majorité UID, les partisans du «SNI-maintenu» avaient décidé cette action lors d'une réunion extraordinaire, le 9 juillet à Bobigny (Seine-Saint-Denis), qui avait réuni près de 245 personnes représentant 71 départements.

Pour obtenir *«l'annulation de la création du SE»*, les partisans du SNI maintenu se fondent essentiellement sur le fait que la décision de changement ait été obtenue à la majorité simple (56 % des voix), alors que, selon eux, une modification aussi profonde de la nature de leur syndicat aurait nécessité une majorité des deux tiers des voix, comme le prévoient les statuts du SNI.

Dans ce contexte, la décision que doit rendre la première chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris pourrait modifier substantiellement le cours du feuilleton syndicalo-judiciaire. Deux scénarios sont envisageables.

Deux hypothèses

Ou le tribunal valide les décisions d'exclusion – et c'est la porte ouverte aux grandes réformes de structures de la fédération projetées par les dirigeants de la FEN, déjà amorcées avec la création du SE, – ou le tribunal remet en cause ces exclusions, – ou bien encore il demande seulement qu'elle soit ratifiée par un congrès comprenant *ipso facto* le SNES et le SNEP, comme l'a laissé entendre le substitut lors de l'audience. Dans ce cas, les minoritaires peuvent espérer renverser en décembre prochain, au congrès de Perpignan, la majorité UID actuelle.

La première hypothèse, simple, poserait crûment la question de la survie à terme des syndicats « minoritaires», qui auraient alors à résoudre rapidement la question de leur représentativité au sein des organismes professionnels ou paritaires.

La deuxième hypothèse, elle, ne manquerait pas de brouiller un peu plus les cartes de la bataille syndicale. Car en accélérant le processus des réformes, la direction de la FEN a mis tout le monde, y compris la justice, devant le fait accompli. Si le tribunal décidait de réintégrer le SNES, il faudrait alors envisager la réunion d'un congrès. Mais sur quelle base? Le SNETAA, toujours à la FEN, récuse fermement la présence du SE jugé *«illégitime»*, tandis que le SE refuse le droit aux minoritaires du SNI-PEGC maintenu d'utiliser pour la prochaine rentrée le sigle «SNI».

Pour tenter d'échapper à ces contradictions, les dirigeants de la FEN choisiront-ils, à nouveau, d'accélérer le mouvement et de forcer le passage? Et ce, quelle que soit l'issue des recours et quels que soient les pots cassés en termes d'adhérents. Il est clair, en tout cas, qu'ils ont tiré un trait sur l'unité historique du syndicalisme enseignant et qu'ils s'efforceront, à tout prix, de maintenir leur contrôle sur la fédération, fût-elle amputée d'une partie de ses forces vives et, plus encore, de bon nombre de ses adhérents et militants désabusés.

JEAN-MICHEL DUMAY

PASCALE ROBERT-DIARD

CULTURE

L'Été festival

Avignon

Son sang avançait en chantant

Lluis Pasqual et Alfredo Alcon raniment le regard franciscain de Federico Garcia Lorca

LOS CAMINOS DE FEDERICO
au cloître des Carmes

« Et toi, qui es-tu ? – Un Gitan. – Et qu'est-ce que c'est, un Gitan ? – Tout ce qu'on voudra. » Un lieutenant-colonel de la garde civile interroge un inconnu que vient d'arrêter un soldat. Lorsque parut en France la traduction du *Romancero gitan*, les vers de Lorca entrèrent en nous, tout de suite, comme ça, de plein fouet, comme s'ils n'avaient pas été traduits, comme s'ils étaient d'ici. Et ils n'en sortirent plus. Et les Gitans, de Lorca, c'étaient les Gitans bien sûr, mais aussi « tout ce qu'on voudra », n'importe qui. *« L'Espagne, je la sens jusque dans ma moelle, mais je suis d'abord citoyen du monde, le frère de tous »*, a dit Lorca quelques jours à peine avant d'être abattu.

Et à présent, ce soir de juillet 1992, des pages de Lorca vont être dites à Avignon. Juste avant de partir pour le cloître des Carmes, une radio a donné des chiffres d'enfants morts de faim au Kenya. La voix encore de Lorca, ce même été 1936 : *« Le monde est paralysé par la faim, qui détruit les peuples. Le jour où la faim disparaîtra, il y aura dans le monde une explosion spirituelle, la plus grande que l'humanité ait jamais connue. »*

Un petit peu d'appréhension, à l'approche de ce soir-Lorca. Il est tellement aimé, chacun le voit, l'entend, à son gré. Tant de souvenirs ! Ne pas le reconnaître ? Risque qu'avait prévu Lorca : *« Rien n'est plus vivant que les souvenirs : à la longue, ils nous rendent la vie insupportable. C'est pourquoi je comprends si bien ces petites vieilles qui vont, éméchées, par les rues, pour effacer le monde. »*

Une bouteille et un verre

Premières secondes : le décor. Seul. C'est Lluis Pasqual qui l'a fait. Presque rien. Le bleu d'un voile qui recouvre tout le sol. La pierre du cloître, pas touchée. Loin derrière la pierre, le rouge incertain d'un rayon. Et là devant, sur notre droite, une chaise, et, posés par terre, une bouteille de vin et un verre. Lorca disait bien : assaut des souvenirs. Le bleu, c'est la mer, *« le cercle magique »*, selon lui. La pierre, c'est celle qui *« porte le temps sur son dos »*, et c'est aussi la dalle des premières arènes de Séville sur quoi les toreros ouverts par les cornes étaient opérés. Le rouge, c'est le sang d'Ignacio Sanchez Mejias : *« Je ne veux pas voir le sang d'Ignacio sur le sable. »* La chaise, c'est celle du vieux berger, le parrain de Lorca, qui lui racontait la nuit ses empoignades avec les loups. La bouteille, c'est, sur une table de bois de la Castille, *« l'aubergiste qui verse le vin rouge dans des verres sales »*.

Mais, venu du noir, là-bas, quelqu'un s'est arrêté, sur le bleu. Un homme brun, épaules, muscles, quel âge a-t-il, quarante, peu importe, et tout de suite une douleur en nous, une zébrure au cœur, parce qu'il porte un pantalon noir, une chemise blanche le col ouvert, et dos à la pierre sur cette mer de ciel, c'est l'image d'un fusillé. Lui, le grand acteur Alfredo Alcon, n'y a pas pensé, bien sûr, et Lluis Pasqual ne l'a pas voulu, et à bien regarder, ce sont peut-être avant tout les chaussures qui projettent la mort ici, des chaussures noires toutes neuves, brillantes, la voix de Lorca, nous n'y pouvons rien : *« Les pieds immobiles, joints, avec des souliers neufs, c'est ça la mort. »*

Mais Alfredo Alcon s'approche, il dit l'embarras de Federico Garcia Lorca chaque fois qu'il devait se tenir, comme ici, face à beaucoup de monde, sentiment du petit garçon : un bon copain l'a poussé, il se retrouve là, et ça y est, l'émotion idiote, Lorca lui-même qui est là, il n'avait pas le visage d'Alfredo Alcon, il était moins raviné, mais il a, c'est plus ressemblant, ce qu'avait noté un visiteur, *« une expression de douleur franciscaine d'une tendresse infinie »*.

Et ce fut la poésie de Lorca. *« Et qu'est-ce que c'est, la poésie ? »* aurait dit peut-être le lieutenant-colonel de la garde civile. – *« Cette dureté et cette grâce de silex »*, aurait répondu Lorca, par la voix de « qui l'on veut », gitan ou pas, ou ceci, quelques jours encore avant d'être assassiné : *« Vous passez près d'un homme, vous regardez une femme, vous devinez la démarche oblique d'un chien, et en chacun de ces êtres a trouvé refuge la poésie. »*

Un moment, sur les bancs, un homme se lève, maugrée quelque chose d'une voix forte, un peu sauvage, mais comme s'il s'en prenait plutôt à lui-même. Il s'en va. Alfredo Alcon prend sa tête dans ses mains, la relève, verse un peu de vin dans le verre, lance le verre par terre, qui éclate en une infinité de petits diamants de lumière, comme les verres font maintenant car ils ne sont plus du verre. Ils sont comme des étoiles sur le bleu de la mer : *« L'injustice constante qui sourd de ce monde m'empêche d'aller vivre dans les astres »*, disait Lorca.

MICHEL COURNOT

▶ A 22 heures, jusqu'au 23 juillet (en espagnol).

Le son espagnol d'Alfredo Alcon



BRIGITTE ENGUERAND

Alfredo Alcon.

Déjà, il y a quelques années, Alfredo Alcon était au cloître des Carmes. Dans une mise en scène de Lluis Pasqual, il jouait un *Edouard II* de Marlowe, puissant autant que furieux. A Paris, on a pu le voir dans *El Publico*, de Garcia Lorca, toujours avec Lluis Pasqual, qui se souvient : *« Je l'ai vu pour la première fois à Barcelone, il donnait un récital de poèmes. Je suis allé dans sa loge. Avec une serviette trempée de sueur autour du cou, il ressemblait à un boxeur après un match. C'est Nuria Espert qui m'avait parlé de lui. Par la suite, quand j'ai pris le Théâtre national de Madrid, il jouait* la Force du destin *dans une production abominable, mais c'est là que j'ai pensé à lui pour* Edouard II. »

Alfredo Alcon est argentin, et une star dans son pays. Régulièrement, il se rend en Espagne : *« D'abord pendant la dictature pour respirer un peu. »* Il s'y trouve chez lui : *« Mes grands-parents étaient espagnols, mes professeurs aussi, ils m'ont enseigné leurs sonorités. Je n'ai aucun mal à perdre mes cadences argentines. D'ailleurs, pendant la guerre civile, beaucoup d'artistes se sont exilés chez nous. On les retrouvait s'insultant d'un bistrot à l'autre de l'avenue de Mai, les républicains d'un côté, les franquistes de l'autre. »*

C'est par une comédienne espagnole qu'Alfredo Alcon a découvert Garcia Lorca. *« En France,* reconnaît Lluis Pasqual, *on le voit comme un poète assassiné, et un auteur de tragédies paysannes, ça s'arrête là. Mais en Argentine, son impact est aussi violent qu'en Espagne, parfois même davantage. Quand il parle de la faim, le mot n'a pas la même résonance en Amérique latine et en Europe, c'est sûr. »*

Entre l'Amérique latine et l'Europe, Alfredo Alcon se partage. Aujourd'hui, il n'a plus à fuir la dictature, mais déplore la misère du théâtre, qui est celle du pays tout entier, où pourtant on trouve en grand nombre des comédiens, des salles, des auteurs, et surtout des spectateurs dévorés de passion : *« Ils sont capables de faire la queue à 7 heures du matin pour louer des places pas chères. Pendant ce temps, ils collectent de l'argent pour acheter des fleurs aux actrices. Ils vous attendent après les représentations, disent merci, apportent des cadeaux. Un jour, un spectateur nous a donné des chaussettes pour enfants, il travaillait dans une fabrique, c'est tout ce qu'il pouvait nous offrir. »*

C'est à Buenos-Aires, que Lluis Pasqual et Alfredo Alcon ont préparé le spectacle Garcia Lorca, dont tous deux connaissent dans leurs moindres détails les écrits, les poèmes, les lettres. Ils ont rassemblé un matériel pour vingt heures de spectacle, et s'en sont tenus à une heure vingt. En plein accord : *« Il y a des gens qui vous poussent au meilleur de vous-même,* dit Alfredo Alcon. *Lluis fait partie de ceux-là. Il me donne un son, une respiration, le reste est mystère, je l'accepte comme tel. »*

COLETTE GODARD

« C'est où, la Catharsis ? »

L'AVION
au Palais-Vieux

A l'endroit même où la compagnie Royal de Luxe s'envolait vers la gloire transnationale, le Théâtre de l'Unité, mené par Jacques Livchine à Montbéliard, où il a créé un « Centre d'art et de plaisanterie », a présenté un spectacle précédé d'une réputation sulfureuse, *l'Avion*, relation amusée d'une catastrophe aérienne. Commande des JO d'Albertville, le spectacle n'y a pas été donné parce qu'il coïncidait avec la catastrophe aérienne du mont Saint-Odile dans les Vosges. Bon samaritain de la liberté d'expression, quoi qu'il en coûte, Alain Crombecque l'a aussitôt inscrit au programme du festival « in ».

Si l'on s'en tient aux principes, l'invitation est indiscutable ; sur le plan artistique, ce n'est pas le cas. Au pied du Palais-Vieux, le Théâtre de l'Unité a installé une carlingue déglinguée, une aile d'avion renversée, devant un double alignement de bancs d'église... Car le spectacle de Livchine est sous-titré « rituel expiatoire ». Quatre-vingts spectateurs choisis parmi les premiers arrivés ont reçu un billet d'avion et participé à ce rituel tandis que des centaines de spectateurs se massaient dans des tribunes et derrière des barrières de police.

De quoi s'agissait-il ? Comme le répétait à l'envi la coréalisatrice de *l'Avion*, Hervée de Lafond, transformée en chef de cabine et placeuse, il s'agissait de s'embarquer pour la catharsis. A quoi une jeune fille, en transit pour des vacances en Grèce, devait opposer cette question sans réponse : *« C'est où, la Catharsis ? »* Il y avait de quoi s'inquiéter... Devait suivre une série de saynètes (embarquement des passagers « pour l'expiation » ; long passage en douane de trois Africains forcément suspects ; fouille au corps – et poussée – de jeunes femmes peu consentantes qui se demandaient ce qu'elles faisaient là ; déshabillage intégral d'un spectateur qui *« transportait une valise de haschich »* ; démonstration des consignes de sécurité empruntant autant au pastiche de la chorégraphie contemporaine qu'à la gestuelle des prêtres en chaire ; délivrance de plateaux repas avec envoi de saucisses dans le public... Et à la fin le crash : trois pétards à mèche, quelques flammes et beaucoup de fumigènes tandis qu'une sono balançait plein pot une musique avenante.

On sortait des bancs quelques « corps » sur lesquels des hôtesses rescapées se jetaient à grand renfort de mercurochrome, puis qu'elles allongeaient sur des couvertures et des brancards, façon Furiani. Les membres de l'équipage encore valides ont alors tendu un grand voile blanc par-dessus les « passagers élus » et tous s'en sont allés sur la place du Palais des papes. Durant tout ce temps, quarante-cinq minutes qui parurent mille ans, l'un ou l'autre des membres de la troupe s'égosillait dans des micros. Jacques Livchine, citant – mal – les grands auteurs, s'interrogeait au final sur le concept de catastrophe.

Il avait pourtant sous les yeux quelques réponses sans appel. Qu'il s'agisse du goût, du sens, de l'esthétique, *l'Avion* est un naufrage sans nom. Quand à la catharsis annoncée, gageons qu'elle n'a rien eu à voir avec la purgation d'une quelconque passion. Sinon peut-être que trop de spectacles bâclés comme celui-là finiraient par en dégoûter plus d'un du théâtre.

OLIVIER SCHMITT

Aix-en-Provence

L'humain automatique

La Compagnie Castafiore dispose quelques rings dans un beau décor pour décrire des ridicules

Fondateurs, il y a trois ans, et animateurs de la Compagnie Castafiore, Marcia Barcellos et son complice le musicien Karl Biscuit – qui se présente comme *« compositeur français, autodidacte, éclectique, ultra-moderne et ornithologue »* – gambadent dans la prairie, peu encombrée ces temps-ci, de l'humour. Leur cible favorite, c'est l'être humain dans le ridicule de ses comportements automatiques, mécaniques, moutonniers, lorsqu'il est dépourvu de sens critique et de réflexion. Autrement dit, la plupart de nous, plus souvent que nous ne le croyons.

Priés par le Festival Danse à Aix de concevoir un « projet de rue », ils ont choisi la place d'Albertas, l'un des plus beaux décors naturels *qui se puisse trouver. Ils y ont* disposé, en arc de cercle autour de la fontaine, six petits rings de boxe – rings peu orthodoxes, bien sûr, aux sols de lino diversement carrelés, cordes en plastique bariolé et piquets garnis d'emblèmes tels que boules de pétanque, mini-ballons de foot, pelles, balayettes, etc. Sur chacun de ces rings se produit un personnage affublé de prothèses le rendant plus gros ou plus grand que nature ; il dispose de sa propre bande son, diffusée par de petits hauts-parleurs, et une pancarte posée au pied du ring définit en latin de cuisine son espèce : *homo petancus, aspirat mater, planturosa stenodactyle...*

Sourire aux lèvres

Le comique de Castafiore naît d'une infinité de petits gestes, mimiques et attitudes burlesques, dont la description prendrait beaucoup plus de temps que l'exécution ; il procède également du synchronisme de tous ces mouvements avec le bruitage (borborygmes, bribes de phrases, objets sonores non identifiés), synchronisme si parfait qu'on se demande parfois si ce n'est pas le geste qui engendre le son. Il faut préciser que tout cela fait appel à la danse et pas seulement à la pantomime ; il y a une vraie chorégraphie, inattendue et amusante, signée Marcia Barcellos.

Méconnaissable sous sa perruque blonde et son hypertrophie mammaire, moulée fort étroitement d'un pantalon et d'un chemisier orange, la belle Marcia incarne la *planturosa stenodactyle* avec le mélange de tentatives de séduction, de maladresses et de docilité affolée de la secrétaire-stéréotype. Devant son frigo bourré de victuailles, en bigoudis et pantoufles, la *conciergae gloutona* fait un ménage hystérique...

Autre preuve de talent, à laquelle on est sensible lorsqu'on gémit devant des pièces contemporaines à la longueur excessive pour ce qu'elles ont à dire : la brièveté du spectacle. Chaque numéro dure à peine cinq minutes (et il est répété six fois) : le public circule de ring en ring. En une demi-heure il a tout vu et il repart le sourire aux lèvres.

SYLVIE DE NUSSAC

▶ Place d'Albertas, le 22 juillet, 19 h 30. Autres représentations les 23 et 24 juillet à Istres, le 26 à Collioure.

MUSIQUE

La mort de l'éditeur phonographique Lucien Adès

Lucien Adès, qui avait donné son nom à une maison d'édition phonographique et présidait la Fédération nationale de la musique, est décédé le 17 juillet, à Paris, à l'âge de soixante-douze ans (*le Monde* du 21 juillet).

Originaire d'Afrique du Nord où il fit partie des équipes qui y organisèrent le débarquement des troupes américaines en novembre 1942, Lucien Adès avait fondé sa firme discographique après la seconde guerre mondiale. Il collabora avec le TNP de Jean Vilar et *le Domaine musical* de Pierre Boulez, luttant pour imposer la musique sérielle en France. Ce qui ne l'empêcha pas de créer une collection spéciale pour les enfants, Le Ménestrel, et d'être l'éditeur des productions musicales de Walt Disney.

Il y a deux ans, il avait pris sa retraite et vendu les Disques Adès à Musidisc/AZ mais avait conservé la présidence de la Fédération nationale de la musique qui regroupe les syndicats de l'édition musicale, de la facture instrumentale, de l'édition, de la distribution phonographique et de la musique d'ambiance. Il avait également présidé à plusieurs reprises, dans les années 70 et 80, le Syndicat de l'édition phonographique avec lequel il milita activement pour l'abaissement du taux de la TVA sur le disque, passé depuis de 33 % à 18 %.

Lucien Adès avait publié, en 1979 chez Belfond, un livre de témoignage sur l'Algérie, *l'Aventure algérienne 1940-1944*.

EN BREF

□ **Rezvani à Avignon.** – La Comédie-Française, modestement présente à Avignon, collabore avec France Culture pour un programme consacré à Serge Rezvani (du 23 au 26 juillet à 18 heures, à la chapelle Sainte-Claire). Elle devait donner en 1993 un spectacle à la cour d'honneur et y aurait renoncé, dit-on. Et serait remplacée par Alain Françon qui, après avoir dirigé le centre dramatique de Lyon, a été nommé dans la région Annecy-Chambéry.

□ **Rectificatif.** – Le numéro de téléphone de l'Historial de Péronne (Somme) est le 22-83-14-18. Celui qui a été indiqué par erreur dans *le Monde* du 18 juillet correspond au Fax de l'établissement.

EXPOSITIONS

Images du patrimoine mondial à l'UNESCO

Jusqu'au 9 octobre, l'UNESCO (7, place de Fontenoy, Paris-7e) est le siège d'expositions successives de photos, de peintures et de maquettes représentant des sites culturels ou naturels de beaucoup des 123 pays signataires de la convention du patrimoine mondial. Dans le même temps, des conférences donneront des informations sur une vingtaine de pays ayant un ou plusieurs de leurs plus remarquables sites inscrits sur la liste de ce patrimoine et vingt et un concerts permettront d'entendre de la musique classique ou traditionnelle de pays différents.

L'UNESCO célèbre ainsi le vingtième anniversaire de la convention du patrimoine adoptée le 16 novembre 1972. En vingt ans, 127 pays ont signé la convention, et la liste des sites culturels et naturels du patrimoine mondial, dont la protection incombe à toute l'humanité, comprend actuellement 358 sites.

Toutes ces manifestations sont publiques et gratuites.

▶ Ouvert de 9 heures à 18 h 30, sauf le dimanche (se munir d'une pièce d'identité). Pour les conférences et les concerts, se renseigner sur les programmes et les horaires en téléphonant au (1) 45-68-17-13, ou au (1) 45-68-17-19, ou au (1) 45-68-17-19.

ARTS • SPECTACLES

UN ENTRETIEN AVEC NIKITA MIKHALKOV

Cinéaste et politique, prince et marchand

MOSCOU

de notre envoyé spécial

AU mur de son bureau, un tableau généalogique établit la filiation de Nikita Mikhalkov avec la famille impériale des Romanov, Pouchkine, Gogol et Tourgueniev... Le bureau en question est lui aussi impressionnant, avec son luxe discret qui évoque plus le décor d'un PDG de Neuilly que les fastes, volontiers vieillots et tape-à-l'œil, d'un puissant de Russie (d'hier ou d'aujourd'hui, en ce domaine, il n'y a guère de changement). Ce bureau est situé au dernier étage d'un des deux immeubles que possède Mikhalkov au cœur du quartier le plus résidentiel de Moscou. Il y a installé sa société, Triple T – les initiales des mots russes signifiant « camaraderie, créativité, travail ».

Le décor résume bien la personnalité complexe et intrigante du cinéaste de *Partition inachevée pour piano mécanique*, des *Yeux noirs* et d'*Urga*, homme de pouvoir, de séduction, de culture et d'argent. Fils d'écrivains connus, neveu et petit-neveu de peintres renommés, ce frère cadet de Kontchalovski – également cinéaste – est à la fois russe jusqu'au fond de l'âme et plus au fait que la plupart de ses concitoyens des mœurs occidentales.

Il est à la fois issu de la nomenklatura soviétique dont il sut tirer des avantages (et bon nombre d'irréductibles inimitiés, notamment parmi ses confrères cinéastes), et paré d'une opiniâtre absence de compromission avec l'idéologie communiste défunte. A la fois artiste, commerçant, politicien (il est conseiller du populaire – beaucoup disent populiste – vice-président Routskoï), journaliste, vedette adulée depuis ses débuts d'acteur, aristocrate de nature autant que de sang, publicitaire et éditeur, incurable contestataire et diplomate avisé, businessman roué et héraut de la Russie éternelle. Bref, un personnage très en vue et très controversé de la « nouvelle société » moscovite.

« Qu'est-ce que Triple T ?

– Triple T est le nom de la société que j'ai créée, et qui s'occupe de cinéma et d'édition. Dans ce dernier domaine, nous avons commencé la publication des archives de la Russie, constituées de documents inédits intéressant l'histoire politique, sociale et culturelle du pays. La collection en est au cinquième volume. Il existe une grande quantité d'archives à ce jour inconnues, que je veux porter à la connaissance du public. On trouve par exemple, au sommaire du premier volume, des textes aussi importants que les Mémoires des empereurs russes, la correspondance de Nicolas II avec son ministre de l'intérieur, ou des lettres de Tolstoï.

– Et dans le cinéma ?

– La société intervient dans plusieurs domaines. Elle fournit des prestations de services pour des productions étrangères, par exemple *la Maison Russie*, le film avec Sean Connery et Michèle Pfeiffer, ou la série TV *Staline*, avec Robert Duvall, produite par la chaîne câblée américaine HBO. Il y a aussi un *Lénine* en projet, encore une série TV américaine. Nous jouons également le rôle d'intermédiaire pour la vente des films étrangers en Russie. Enfin, et surtout, Triple T s'occupe de production, celle de mes films évidemment, mais pas uniquement : je vais produire une série consacrée au groupe rock Loubé, dont chaque épisode sera une dramatisation d'un de ses concerts donnés dans une prison.

– Comment est financée cette structure ?

– Par des emprunts bancaires. Aujourd'hui, je rembourse les dettes grâce à nos bénéfices, et aux publicités que je réalise. A une époque où les taux d'intérêt réels sont montés à 80 %, on ne peut plus dépendre des banques.

– Parmi les films que vous avez vendus figure votre propre réalisation,* Urga, *dont on dit que vous avez obtenu un prix exceptionnel (1).

– Je ne vous donnerai pas de chiffre exact, mais je peux dire que c'est environ dix fois le prix habituel. Ce résultat est le fruit d'une stratégie qui a consisté à refuser de montrer le film ici, alors qu'il recevait le Lion d'or au Festival de Venise et plusieurs autres prix à l'étranger, qu'il était nommé aux Césars en France et obtenait du succès dans de nombreux pays. Du coup on s'est mis à en parler dans les journaux et à la télévision russe, mais toujours sans pouvoir le voir. Alors que les écrans sont envahis de films américains, et que les seules « valeurs » auxquelles se raccroche le cinéma russe sont le sexe et la violence, moi je proposais un film sans vedette, pratiquement sans histoire, en tout cas sans sexe ni violence, et par-dessus le marché tourné en Mongolie !

» J'ai donc attendu huit mois, jusqu'à ce que les gens qui ont vraiment de l'argent en entendent parler et viennent me voir. Je leur ai dit : à ce prix-là, vous ne récupérerez jamais votre mise. Ils ont répondu que ça ne faisait rien. Comme le film était devenu un événement, il représentait une publicité valorisante pour eux.

« Qu'y a-t-il sous soixante-dix ans de cauchemar soviétique ? »

– Avez-vous de nouveaux projets ?

– Après notre collaboration sur *Urga*, qui s'est très bien passée, j'ai signé un contrat pour deux nouveaux films avec le producteur français Michel Seydoux. Le premier de ces deux films s'intitule *Anna de 6 à 17*. Chaque année, le jour de l'anniversaire de ma fille, depuis qu'elle a six ans, je lui pose quelques questions et je filme ses réponses. Ces séquences, qui s'étendent donc sur douze ans et dans lesquelles on voit grandir une jeune russe d'aujourd'hui, constituent la colonne vertébrale du film et l'influence de la société, de l'Histoire, de l'éducation. Par exemple, au cours de trois années successives sont morts Brejnev, Andropov et Tchernenko, et chaque fois Anna assise face au journal, répond la même chose à propos de trois dirigeants différents.

» La dernière fois que j'ai l'ai filmée, j'ai repris la même mise en scène que lorsqu'elle avait six ans : je suis assis dans une voiture, elle est à l'arrière – mais la première fois elle dépassait à peine de la banquette et là, sa tête touche le toit. Je lui ai demandé : *« Où aimerais-tu habiter ? »*. Et elle, qui a voyagé, qui a fait une partie de ses études en Suisse, répond : *« Ici »*. Alors je lui demande pourquoi, mais elle reste silencieuse, et moi je continue à filmer. Soudain elle se met à pleurer, toujours en silence.

» Le film essaie de répondre à la question : « Pourquoi veut-elle vivre ici, en Russie, alors qu'elle a le choix ? Qu'y a-t-il sous les soixante-dix ans de cauchemar soviétique, quelle est cette chose invisible, intérieure, à laquelle les communistes n'ont jamais pu toucher, qui lui fait répondre *« Ici »* ? Cette chose, c'est la Russie ».

– Tout le film sera constitué d'images de votre fille ?

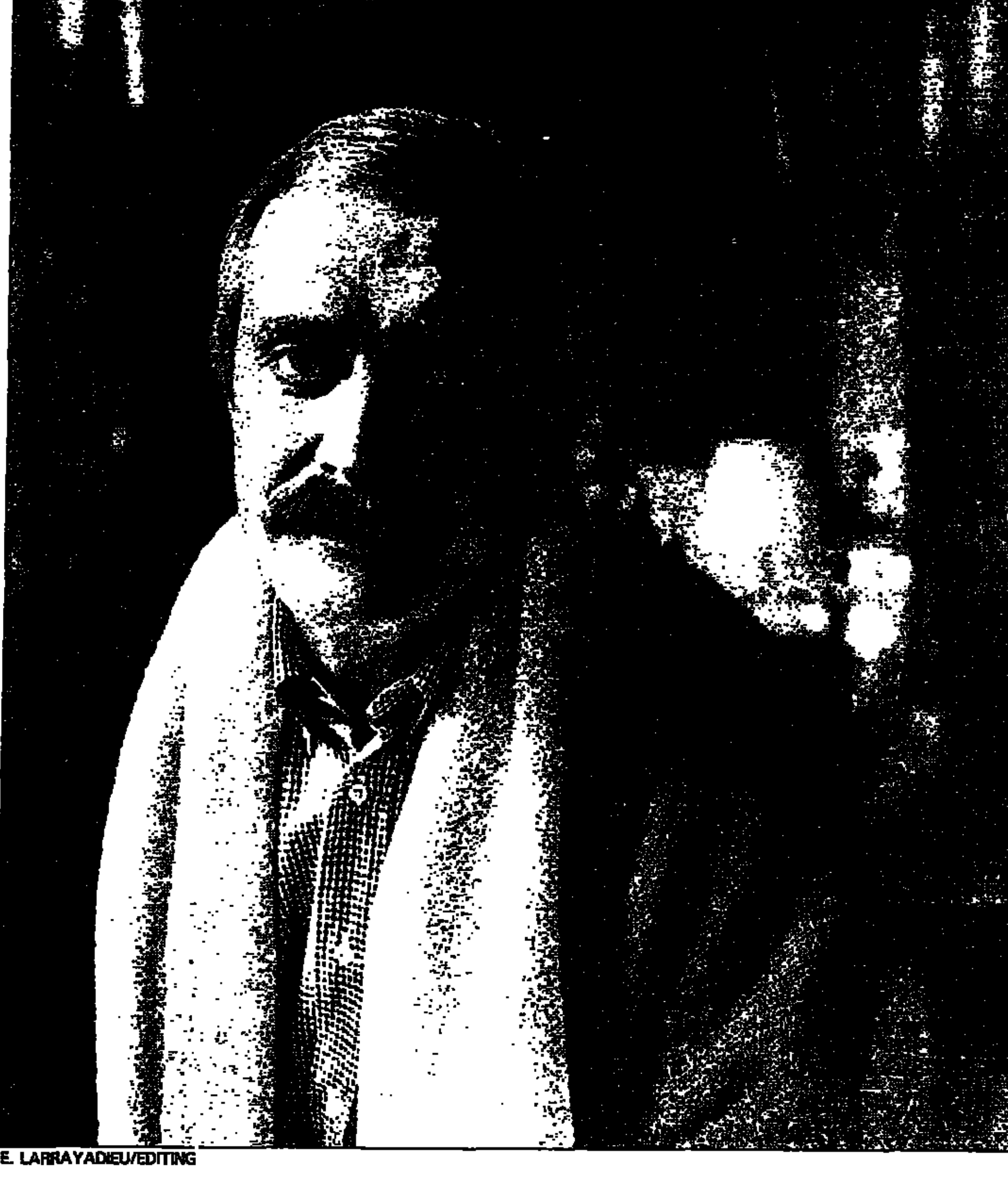
– Non, le film est un montage de trois sortes de séquences, celles avec ma fille, des images d'archives et des images de fiction. Pour l'instant, j'ai une équipe de documentalistes qui fouillent dans ces archives inédites, toutes ces images cachées de la vie des citoyens soviétiques. Je tournerai ensuite les éléments de fiction, qui achèveront d'éclairer la période actuelle.

– C'est votre unique activité actuelle comme cinéaste ?

– Je pense aussi au projet suivant, toujours avec Michel Seydoux, qui doit s'intituler *l'Emigrant*. Je réalise également, pour la télévision, une série de vingt épisodes de sept minutes, intitulée *Voyage sentimental dans ma patrie à travers la peinture russe*, qui chaque fois essaie de retrouver des éléments historiques, sociaux et esthétiques à partir d'un tableau d'un peintre que j'aime. J'aimerais convaincre des cinéastes étrangers d'avoir la même démarche. Que Kurosawa puisse faire ce travail sur la peinture japonaise.

– A l'époque des* Yeux noirs, *vous disiez que tous vos films n'étaient que les épisodes d'un seul et unique film.

– C'est toujours vrai. Pour moi il s'agit toujours du même film, qui concerne un unique sujet, la recherche de l'harmonie. Je n'ai pas l'impression de m'en être approché. Cette recherche n'a d'ailleurs pas de sens : c'est la question qui est importante, pas la réponse. La seule chose que je puisse faire à travers mes films, c'est d'essayer de me confronter à ce jugement de Tchekhov : *« Les Russes adorent le passé, méprisent le présent et craignent l'avenir »*. C'est triste, et c'est vrai. On peut essayer de montrer que ce futur effrayant et ce présent méprisable seront un jour la matière même de ce passé qu'on trouvera alors si adorable.



E. LARRAYADIEU/EDITING

« La privatisation s'effectue n'importe comment. La population est confrontée à une poignée d'arrivistes. »

– Vous avez l'occasion d'intervenir sur le présent et le futur, par vos activités politiques.

– Mes fonctions de conseiller auprès du vice-président Alexandre Routskoï ne concernent pas seulement le cinéma, mais toute la culture, dont les difficultés recoupent les problèmes d'orientation générale. Beaucoup de gens, ici, ont cru que la liberté serait comme un petit filet d'eau pure en provenance de l'Occident, et s'aperçoivent que c'est en réalité un grand fleuve d'eaux mêlées. La démocratie a ouvert la porte à une foule de non-professionnels. N'importe qui, par exemple, peut aujourd'hui tourner un film s'il a de l'argent, ce n'est pas comme ça qu'on fait de bons films.

» Le pays me fait penser à une confiserie dans laquelle on aurait laissée entrer des enfants, qui se gaveraient de bonbons et de gâteaux, à s'en rendre malades. Il n'y a que deux façons de les arrêter : par la force, ou attendre l'indigestion.

– Vous ne paraissez pas enthousiasmé par l'avènement de la démocratie.

– Autrefois, le peuple était malheureux, mais il y avait des repères. On savait qu'on aurait du travail et un salaire minimum, on savait que les dirigeants étaient au Kremlin, on savait aussi qu'il existait un monde souterrain, illégal, de trafics, dont quelques membres étaient parfois arrêtés. Comme aux échecs on prend un pion de temps en temps. Ce monde était triste, mais ordonné. Et puis est arrivée cette révolution bourgeoise : tout ce qui était criminel est devenu non seulement légal mais un modèle. On ne sait plus où est le pouvoir. La privatisation s'effectue n'importe comment. La population, déboussolée, est confrontée à une poignée d'arrivistes. C'est dans ce cadre que les travailleurs de la culture se battent pour essayer de préserver le patrimoine.

– Comment jugez-vous l'attitude du gouvernement dans le domaine culturel ?

– Il y a des bandits et des analphabètes à la tête de ce secteur. On a signé des décrets imbéciles et criminels, comme celui qui prévoyait de rendre tous les objets d'art à leur lieu d'origine – comme si les Français devaient restituer l'obélisque de la Concorde à l'Egypte –, ou celui qui voulait privatiser les musées. C'est-à-dire les condamner à mort. Beaucoup de gens en Russie pensent que la culture *n'est pas* une priorité, ils ont tort. On ne peut pas dire : *« Donnons d'abord à manger aux gens, la culture sera pour après. »* La création n'est pas une promenade digestive.

– Vous avez eu maille à partir avec le gouvernement à propos de votre émission de télévision. Que s'est-il passé ?

– Je réalisais une émission d'information pour la première chaîne nationale, intitulée *Carrefour*. Comme son nom l'indique, elle servait, à travers des reportages, des interviews et des débats, à faire se rencontrer des gens d'horizons très divers, pour essayer de mieux comprendre la situation actuelle.

» Lorsque les journaux ont publié une nouvelle selon laquelle le métropolite de Moscou, Pitirim, avait été un agent du KGB, j'ai commencé une enquête sur ces révélations. Ma conclusion a été, d'abord, qu'à peu près tout le monde – 90 % des cadres et des intellectuels du pays – pourrait faire l'objet de pareille dénonciation, ensuite qu'on ne donnait pour l'instant que des noms de personnalités religieuses ou culturelles. Pas de noms de membres du gouvernement : ces révélations, dont la presse démocratique est l'instrument, servent de moyen de pression sur les politiques. C'est une menace permanente du KGB sur les dirigeants.

» Pour montrer l'absurdité et le danger de cette situation, j'ai lu un texte de 1980, consacré à l'éducation communiste, en demandant aux gens de deviner qui en était l'auteur. A l'écran passaient des images de Brejnev, de Ceaucescu, de Jdanov. Puis j'ai révélé que son auteur était Guennadi Bourboulis *[le vice-premier ministre, qui a, entre autres, autorité sur les questions d'information]*, et j'ai passé un extrait d'une de ses interviews récentes, où il affirmait exactement le contraire. Je voulais ainsi montrer que, sans perestroïka, ce type-là serait resté un « théoricien marxiste », et il occuperait exactement le même bureau qu'aujourd'hui.

» L'émission a d'abord été interdite, puis programmée au milieu de la nuit, sans être annoncée. Et le lendemain a eu lieu un débat, cette fois à une heure de grande écoute, contre l'émission, où on ne m'a pas convié. J'ai téléphoné, on m'a répondu qu'on ne voulait pas me déranger...

» J'ai su qu'on avait épluché toutes les interviews que j'ai accordées à la presse occidentale depuis quinze ans. On n'y a pas trouvé un seul mot de complaisance vis-à-vis de l'ancien régime. Mais depuis, j'ai eu deux fois la visite de l'inspection des impôts dans mes bureaux.

– Avez-vous arrêté l'émission ?

– J'ai réalisé depuis une émission, intitulée *Le pouvoir doit être beau*. Elle est composée d'images filmées dans la datcha d'un des derniers princes russes, que j'ai interviewé juste avant sa mort, et d'images tournées dans la datcha de Staline. Chez le prince, la maison est pleine d'objets, de souvenirs, de traces du passé, chez Staline, c'est vide. A mes yeux, cela montre que le premier possède une légitimité, un ancrage, et l'autre non, c'est un usurpateur.

» Mais elle ne passera pas à la télévision, je ne travaillerai plus jamais avec ces gens-là, ce sont des gangsters. Je vais éditer mille cassettes que je vendrai à travers le pays. Ce sera un Samizdat-vidéo.

– A vous entendre, on a le sentiment que vous trouvez la situation pire qu'avant.

– Personne ne peut prétendre que j'ai eu de la sympathie pour les communistes. Mais ce sont les mêmes qui sont là aujourd'hui, les mêmes bandits. Avec une différence : avant, on avait vécu l'horreur de la guerre, on connaissait le danger de dépasser certaines limites. Aujourd'hui, on a perdu cette mémoire, il n'y a plus de limites. Et en un sens, c'est pire. »

Propos recueillis par
JEAN-MICHEL FRODON

Nikita Mikhalkov (ci-contre), fils d'écrivains, neveu et petit-neveu de peintres réputés, frère de cinéaste et cinéaste lui-même, est à la fois un pur produit de la nomenklatura soviétique – avec laquelle, dit-il, il a pris garde de ne jamais se compromettre – un Russe jusqu'au fond de l'âme, mais aussi un bon connaisseur du monde occidental. L'auteur des Yeux noirs *et d'*Urga *porte un jugement pessimiste sur l'évolution récente de son pays.*

(1) A Moscou, on parlait de 21 millions de roubles déboursés par la toute nouvelle société de distribution Initiative, basée à Perm en Sibérie, pour l'achat des droits d'*Urga* dans la CEI, alors que 5 millions auraient été considérés comme un excellent prix.

CINÉMA

L'ADAPTATION DU « SOUPER » DE JEAN-CLAUDE BRISVILLE PAR EDOUARD MOLINARO

Le vice au bras du crime

Chateaubriand aperçut un soir de juillet 1815 Talleyrand sortant d'une antichambre au bras de Fouché. Il résuma cette vision en une formule assassine : « le vice appuyé sur le bras du crime ». Jean-Claude Brisville tira de cette rencontre historique une pièce de théâtre – le Souper – interprétée, avec succès, par Claude Rich (le diplomate) et Claude Brasseur (le policier). Edouard Molinaro la porte aujourd'hui à l'écran, avec les mêmes comédiens. Le tournage a lieu à Paris, à l'ambassade de Pologne, dans un décor qui n'a guère bougé depuis l'époque.

57, RUE SAINT-DOMINIQUE, à Paris. Vous pourriez passer devant sans le voir car, bien en retrait du trottoir, il faut aller jusqu'à une grille drapée de verdure pour entrer dans la cour d'honneur de ce palais du dix-huitième siècle, résidence de l'ambassadeur de Pologne, dont l'ordonnance et la beauté se dissimulent aux regards. Ce palais, restauré au dix-neuvième siècle, fut acheté par la Pologne en 1936. Derrière, il y a un jardin et, derrière les murs du jardin, les locaux de l'ambassade, rue de Talleyrand. Cela ne pouvait pas mieux tomber. Pendant quatre semaines, Talleyrand lui-même hante cette résidence. Enfin, le Talleyrand de la pièce de Jean-Claude Brisville, *le Souper*, qui, en 1815, trois semaines après Waterloo, reçoit, dans la nuit du 6 juillet, un autre homme politique aussi puissant, aussi terrible que lui : Fouché, le régicide de 1793, auquel Louis XVIII pourra pardonner si, de Saint-Denis où il attend, il peut rentrer à Paris en toute sécurité pour rétablir la monarchie.

Talleyrand, c'est Claude Rich, Fouché est interprété par Claude Brasseur. Ils ont tenu ces rôles, sur scène, plus de six cents fois, à Paris et en tournées. Et cette pièce avait tellement fasciné le producteur, Yves Rousset-Rouard, qu'il a acheté les droits pour en faire un film. Depuis quatre ans, il n'avait que des activités de distributeur : *« J'ai eu un coup de cœur pour ce sujet historique,* explique-t-il. *Il est, au fond, profondément actuel, et j'ai « vu » comment, tout en lui conservant son caractère intimiste, on pouvait en tirer un spectacle, avec la foule grondant dans le Paris occupé de 1815, les troupes alliées, le désordre après le départ de Napoléon Iᵉʳ. Il y aura environ 10 % de scènes en extérieurs. J'avais eu d'abord l'intention de réaliser le film moi-même et je m'étais assuré le concours d'Edouard Molinaro comme conseiller technique. Nous avons préparé l'adaptation avec Jean-Claude Brisville. Et puis, côté production, le projet s'est étoffé et j'ai confié la responsabilité de la mise en scène à Molinaro. Nous avons une chance extraordinaire : la disposition de ce palais, des meubles d'époque, de l'argenterie, de la vaisselle de vermeil. Alain Decaux, qui le connaissait, m'a conseillé de demander l'autorisation d'y tourner. C'était un endroit très fermé mais, comme vous le savez, les temps ont changé et j'ai obtenu cette autorisation facilement. »*

« Passer du cinéma au théâtre, du théâtre au cinéma »

Le grand escalier dont les marches sont recouvertes de housses mène à des salons en enfilade, au premier étage. Partout du marbre, des ors, des doubles portes et des plafonds superbement décorés, des tableaux, des tapisseries. Une splendeur viscontienne. Impossible de reconstituer cela en studio. Tout cet étage est investi par l'équipe technique, le matériel. L'ambassadeur habite en dessous. Il a mis son personnel à la disposition du cinéma, consenti à ce que soit construite, côté jardin, une cabine d'isolation contre les bruits de la rue. Un peu partout, des meubles, des tableaux, des objets, sont emballés. Cette nuit de juillet 1815, à l'hôtel de Talleyrand, sous scellés, il devait y avoir ce désordre dû à la défaite et à l'entrée des alliés à Paris. On s'y est glissé en cachette pour ce souper – une mission diplomatique bien étrange et inventée par Jean-Claude Brisville – que des valets préparent et servent, comme au milieu d'un déménagement.

Sous un éclairage presque fantomatique (la lueur des bougies y est pour quelque chose), Claude Rich, sphinx majestueux et poudré, dans un habit gris vieille France, boitille avec la chaussure et l'armature de fer du pied bot de Talleyrand. *« Passer du cinéma au théâtre, du théâtre au cinéma, pour moi, ce n'est pas un problème,* constate le comédien. *Il faut faire les deux. Ici, bien sûr, nous sommes servis par notre connaissance d'un texte très souvent joué, et qui est le même qu'au théâtre mais adapté par séquences. Une partie des choses qui étaient racontées à la scène sera montrée dans les extérieurs. Mais nous tournons* le Souper *dans l'ordre chronologique, et le travail en est facilité. Et puis, ce décor magnifique donne une autre approche du sujet. Personnellement, j'ai une vision plus intérieure de la pièce et je ne pense pas « théâtre filmé ». C'est excitant de jouer, pour la caméra qui se déplace ou capte des gros plans, la rencontre de ces deux monstres, en 1815. Je pense toujours à ce que dit Chateaubriand après avoir vu, à Saint-Denis, entrer ces deux monstres-là, qui venaient de s'entendre, entre eux, dans la chambre de Louis XVIII :* « M. de Talleyrand soutenu par Fouché... le vice appuyé sur le bras du crime ». *Brisville avait écrit le rôle de Talleyrand pour moi. Evidemment, je m'y suis attaché. J'aime cet aristocrate lassé, qui a souffert énormément dans son enfance, cet homme intelligent, spirituel, très ambigu, qui met toute son intelligence au service de la France, ce grand diplomate qui était contre toutes les guerres. Je le « reconstruis », parce que je suis un perfectionniste, et parce que le cinéma permet d'aller plus loin, bien plus loin. »*

Claude Brasseur, qui a tombé l'habit au moment de la pause du déjeuner, est en culotte noire, chemise blanche, l'air franc comme l'or. Tout à l'heure, devant la caméra, il jouera Fouché sans l'air rusé, sournois qu'on lui prête d'habitude, à l'écran : *« Théâtre, cinéma, je ne planifie pas,* affirme-t-il. *Je veux vivre une aventure sentimentale entre un rôle, une pièce ou un film, un metteur en scène, une équipe. Au cinéma, je n'ai pas été assez sévère avec moi-même et j'avais décidé d'arrêter. Il y a eu ce projet du Souper. J'ai attendu que cela se précise, au début je ne le sentais pas bien. Et puis Rousset-Rouard est devenu fou ! Un film en Cinémascope, des figurants, et ce palais, ce merveilleux palais. Voilà Fouché qui arrive à une table où les plats sont en argent, les couverts en vermeil, les verres en cristal fin, où le foie gras est du vrai foie gras. Dans ce décor, ces circonstances, je cherche à oublier ce que j'ai fait au théâtre, je cherche à faire un film. Je m'amuse à jouer non plus le texte, mais ce qu'il pense, lui, Fouché, dans cette situation. Au théâtre, on est comme un sculpteur qui ferait de la sculpture en public, sous des regards approbateurs ou désapprobateurs. Au cinéma, le sculpteur travaille en atelier, c'est la différence essentielle.*

» J'ai beaucoup d'admiration pour Fouché, pour son intégrité et son intelligence. En une réplique, il prévoit le communisme selon Karl Marx. Il y a dans le texte deux clés pour les personnages. Talleyrand dit : « Écoutez, Fouché, je vais vous faire un aveu ; tout ce qu'on dit de moi, je m'en fous. » *Quelqu'un qui s'en fout, c'est quelqu'un qui est mort. Fouché, lui, dit :* « Je suis passionné, je souffre, je bouffe, je suis vivant. » *Il est convoqué pour discuter du destin de la France et on lui sert du foie gras dans de la porcelaine fine. Talleyrand a vraiment un pied bot dans la tête ! Fouché est un plébéien. Il a une expérience de la vie qui n'existe pas chez les riches. C'est cela qui le rend vivant. Je sais bien qu'on a des choses à lui reprocher. Mais, là, on est dans une situation historique cruciale, et je le défends, je le soutiens, Fouché. »*

Si Claude Rich et Claude Brasseur constatent qu'ils s'amusent de plus en plus sur ce tournage, c'est qu'ils découvrent de plus en plus les rouages historiques et psychologiques du sujet. Edouard Molinaro, lui aussi, est content. Il n'avait pas fait de cinéma depuis un certain temps parce qu'on lui proposait des vaudevilles comme il en avait déjà trop fait. Son expérience télévisée (les adaptations de Stefan Zweig et de Balzac – *la Femme abandonnée*, avec Charlotte Rampling) l'a rendu plus exigeant. *« Je n'ai plus la souplesse de caractère de ma jeunesse,* confie le metteur en scène. *J'ai envie de me rapprocher des grands textes que j'aime. Or Jean-Claude Brisville a écrit là un texte magnifique. Je garde la mise en scène du huis clos en essayant d'amener la spécificité du cinéma (gros plans, regards, silences, mouvements, façons différentes de jouer). Et nous allons plus loin dans l'exploration du texte. Tout est tourné en son direct, j'ai une grande complicité avec les comédiens ; nous nous connaissons depuis des années. Ils possèdent mieux le texte que moi, mais je leur donne, dans ce décor magnifiquement réaliste, un nouvel espace de liberté. Nous répétons souvent le matin, tous les trois, sans personne. Nous discutons les détails de chaque scène. C'est un travail qui ne peut se concevoir et réussir qu'entre des gens dont aucun ne veut prendre le pas sur l'autre. Je peux dire – avec bonheur – que c'est ma première mise en scène tricéphale ! »*

JACQUES SICLIER

LA SÉLECTION

Cinéma

Nouveaux films

L'Age de vivre, de Peter Medak, avec Chris Eccleston, Paul Reynolds, Tom Bell, Eileen Atkins, Clare Holman, Michael Cough. Britannique (1 h 50). VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3ᵉ (42-71-52-36) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (36-65-75-14) ; Gaumont Parnasse, 14ᵉ (43-35-30-40).
VF : George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9ᵉ (47-70-33-88) ; Gaumont Gobelins (ex-Fauvette), 13ᵉ (47-07-55-88).

L'Aigle de fer III, de John Glen, avec Louis Gossett Jr, Rachel McLish, Paul Freeman, Horst Buchholz, Christopher Cazenove, Sonny Chiba. Américain (1 h 38). VO : George V, dolby, 8ᵉ (45-62-41-46).
VF : Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31) ; UGC. Lyon Bastille, 12ᵉ (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (45-61-94-95) ; Mistral, 14ᵉ (45-39-52-43) ; Pathé Clichy, dolby, 18ᵉ (45-22-47-94).

Bingo, de Matthew Robbins, avec Cindy Williams, David Rasche, Robert J. Steinmiller Jr. Américain (1 h 30). VO : Marignan-Concorde, dolby, 8ᵉ (43-59-92-82).
VF : Pathé Français, dolby, 9ᵉ (47-70-33-88) ; Les Nation, 12ᵉ (43-43-04-67) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13ᵉ (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (36-65-75-14) ; Montparnasse, dolby, 14ᵉ (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (45-22-47-94).

Le Cobaye, de Brett Leonard, avec Jeff Fahey, Pierce Brosnan, Jenny Wright, Geoffrey Lewis, Jeremy Slate, Austin O'Brien. Américain (1 h 48). VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1ᵉʳ (45-08-57-57) ; UGC Odéon, dolby, 6ᵉ (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, dolby, 8ᵉ (45-62-20-40). VF : Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, dolby, 6ᵉ (45-74-94-94) ; UGC. Opéra, dolby, 9ᵉ (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12ᵉ (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, dolby, 13ᵉ (45-61-94-95) ; Mistral, handicapés, 14ᵉ (45-39-52-43) ; UGC Convention, dolby, 15ᵉ (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, dolby, 18ᵉ (45-22-47-94) ; Le Gambetta, dolby, 20ᵉ (46-36-10-96).

Franc-parler, de Barnet Kellman, avec Dolly Parton, James Wood, Griffin Dunne, Michael Madsen, Deirdre O'Connell, John Sayles. Américain (1 h 31). VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3ᵉ (42-71-52-36). VF : George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9ᵉ (47-70-33-88) ; Gaumont Gobelins (ex-Fauvette), 13ᵉ (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (36-65-75-14) ; Montparnasse, dolby, 14ᵉ (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18ᵉ (45-22-47-94) ; Le Gambetta, dolby, 20ᵉ (46-36-10-96).

Star Trek VI, terre inconnue, de Nicholas Meyer, avec William Shatner, Leonard Nimoy, DeForest Kelley, James Doohan. Américain (1 h 50). VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1ᵉʳ (45-08-57-57) ; George V, dolby, 8ᵉ (45-62-41-46). VF : Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9ᵉ (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (43-43-01-59) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), handicapés, 13ᵉ (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14ᵉ (36-65-75-14) ; Montparnasse, dolby, 14ᵉ (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, handicapés, dolby, 18ᵉ (45-22-47-94) ; Le Gambetta, dolby, 20ᵉ (46-36-10-96).

Sup de fric, de Christian Gion, avec Jean Poiret, Anthony Delon, Cris Campion, Valérie Mairesse, Roland Giraud, Laurence Ashley. Français (1 h 30). Forum Horizon, handicapés, 1ᵉʳ (45-08-57-57) ; Rex, handicapés, 2ᵉ (42-36-83-93) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08) ; UGC Opéra, 9ᵉ (45-74-95-40) ; Les Nation, 12ᵉ (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (45-61-94-95) ; Mistral, 14ᵉ (45-39-52-43) ; Miramar, 14ᵉ (43-20-89-52) ; Pathé Wepler II, 18ᵉ (45-22-47-94).

Reprises

Elephant Man, de David Lynch, avec John Hurt, Anthony Hopkins, John Gielgud, Anne Bancroft. Américain, 1980, noir et blanc (2 h 10). VO : Gaumont Les Halles, 1ᵉʳ (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, dolby, 2ᵉ (47-42-60-33) ; Action Rive Gauche, 5ᵉ (43-29-44-40) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8ᵉ (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11ᵉ (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, handicapés, 14ᵉ (43-35-30-40).
VF : Gaumont Alésia, 14ᵉ (36-65-75-14).

La Femme des sables, de Hiroshi Teshigahara, avec Eiji Okada, Kyoko Kishida. Japonais, 1964, noir et blanc (2 h 02). VO : Espace Saint-Michel, 5ᵉ (44-07-20-49).

Sex O'Clock USA, de François Reichenbach, Français, 1976 (1 h 30). VO : Elysées Lincoln, 8ᵉ (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20).
VF : Pathé Wepler II, 18ᵉ (45-22-47-94).

Festivals

Vevey, Pour rire en Suisse : (jusqu'au 31 juillet) Une rétrospective Monty Python en onze films, *l'Opéra de quat'sous* vu par Pabst, Brook, Staudte, et Menzel, *l'Émigrant*, puis *les Lumières de la ville* de Chaplin (dont la ville fut la dernière résidence) accompagné en direct par le Nouvel Orchestre de Montreux, et une kyrielle de compétitions. Tél. : (19) 021-923-67-60, ou (19) 021-923-67-61.

Un été au cinéma : (jusqu'au 29 août) Quelques perles émanant de cinéastes aussi différents que Jacques Tati, Spike Lee, René Clément, Khaled L'Seddkir, ou Jean-Claude Brisseau, sont présentées à Bondy dans le cadre de l'opération « Un été au cinéma », qui offre 100 000 places à tarif réduit, des projections en plein air, et divers ateliers consacrés au cinéma. Tél. Bondy : (1) 48-49-48-11. Renseignements « Un été au cinéma », tél. : (1) 43-48-43-23.

Théâtre

Bussang : (jusqu'au 30 août) Théâtre de verdure et l'*Amphytrion* de Molière, avec Olivier Py, Elizabeth Mazev, et Danièle Schinsky. **Théâtre de Bussang, 88450 Bussang. Tél. : 29-61-50-48.**

Sarlat, Festival des jeux du théâtre : (jusqu'au 6 août) Théâtre forain, créations contemporaines, répertoire. Les Baladins du miroir, le 24 juillet. **Tél. : 53-31-10-83. Minitel 3615 SARLAT.**

Musique

Classique

Paris

Paris, Festival estival : Le 23 juillet, George Benjamin, Michael Nyman, Purcell, Byrd et Gibbons, par l'Ensemble de violes Fretwork.

Le 26, Rameau, Clérambault et Marin Marais, par Miriam Ruggeri (soprano), Arnaud Pumir (clavecin), Jérôme Hantaï (viole de gambe) et Xavier Julien-Lafferrière (violon).

Le 27, Allegri, Morales, Tavener, Lobo, par les Tallis Scholars, Peter Philips (direction).

Le 28, Barber, Honegger, Schubert, par le Quatuor Ludwig. Renseignements et location, tél. : 48-04-98-01.

Sceaux, Festival de l'Orangerie : Le 25 juillet, Beethoven, Debussy, Messiaen, par Véronique Pelissero (piano).

Le 26, Haydn, Schumann, Brahms, par le Trio Wanderer.

Le 1ᵉʳ août, Mozart, Stravinsky, Bartok, Chostakovitch, par l'Orchestre de chambre de Moscou. Renseignements et location, tél. : (1) 46-60-07-79.

Régions

Aix-en-Provence, Festival d'art lyrique : Le 27 juillet, *le Songe d'une nuit d'été*, de Britten, avec James Bowman, l'English Chamber Orchestra, Stuart Bedford (direction).

Les 25, 28 et 30, *The Rake's Progress*, de Stravinsky, avec Samuel Ramey, l'Orchestre de l'Opéra de Lyon, Kent Nagano (direction). Renseignements et location, tél. : 42-17-34-34 (répondeur, 24 heures sur 24, tél. : 42-21-14-40).

Montpellier, Festival international de Radio-France et de Montpellier : Le 25 juillet, Haydn, Weber, Schumann, Strauss, Dukas, par Gerhard Oppitz (piano), l'Orchestre français des jeunes, Marek Janowski (direction).

Le 29, Rachmaninov, Scriabine, par Lilya Zilberstein (piano), l'Orchestre de Paris, Semyon Bychkov (direction). Renseignements et location, tél. : 67-02-02-01.

Prades, Festival Pablo Casals : Le 26 juillet, Boccherini, Turina, Albeniz, Sarasate, par Manfred Stilz (violoncelle) et Jean-François Heisser (piano). Renseignements et location, tél. : 68-96-27-58.

Tours, Semaines musicales : Le 25 juillet, *Neuvième Symphonie* de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique de Moscou, Vassili Sinaiski (direction).

Le 28, concert des élèves prodiges du violoniste Zachar Bron. Renseignements et location, tél. : 47-20-99-95.

Vichy, Saison musicale d'été : Le 25 juillet, concert de musique de chambre par Jean-Louis Haguenauer (piano), Miles Hoffman (alto), Cécilia Tsan (violoncelle) et Alexis Galpérine (violon).

Le 29, Faust de Gounod, par l'Orchestre régional des jeunes du centre et le chœur lyrique régional, Jean-Marc Cochereau (direction). Renseignements et location, tél. : 70-59-90-55. Opéra, 20 heures et 17 heures.

Sisteron, Trente-septièmes Nuits de la citadelle : Le 22 juillet, Bach, Tchaïkovski, par l'Orchestre de chambre de la philharmonie de Riga.

Le 25, Brahms, Beethoven, par Bruno-Leonardo Gelber (piano). Renseignements et location, tél. : 92-61-06-00.

McCoy Tyner, à Antibes-Juan-les-Pins

C. DUCASSE

Jazz

Antibes-Juan-les-Pins : (Jusqu'au 28 juillet) Sonny Rollins, McCoy Tyner Big Band, Dee Dee Bridgewater et Rachelle Ferrell, Rubalcapa, Keith Jarrett Trio, Joe Cocker, Stephan Eicher. Tél. : 93-33-95-64 et 93-61-04-98.

Paris, Festival d'été « All Stars » du New Morning : (Jusqu'au 31 juillet) Batterie en fusion (Elvin Jones, « Peace and Love » Tribute to John Coltrane), basse babillarde (John Pattitucci Band), guitare déconstructiviste (Bill Frisell), et beaucoup d'autres... Tél. : (1) 45-23-51-41 (répondeur).

Rock

Blaye, Festival de rock de Blaye : (Les 24 et 25 juillet) Gilles Tandy, Dominic Sonic, Jad Wio, Swervedriver, Little Rabits, Ned's Atomic Dustbin... Tél. : 57-64-90-90.

Saint-Flour, Festival du Blues en Auvergne : (Les 25 et 26 juillet) Hot Tuna, Fly and the Tox, The Glory Hogs. Tél. : 71-60-09-03.

Saint-Malo, Festival Ici Londres : (Le 24 juillet) Ned's Atomic Dustbin, Mega City Four, Therapy. Tél. : 99-40-42-50.

Mulhouse, « Bêtes de scène » : (Jusqu'au 27 août) Charlotte aux Fraises, les Patates, Docteur Mezcal, les VRP... Tél. : 89-59-84-51.

Paris, Passage du Nord-Ouest : (Les 23 et 24 juillet) Hot Tuna. Tél. : (1) 47-70-81-47.

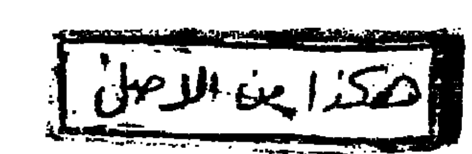
Chanson

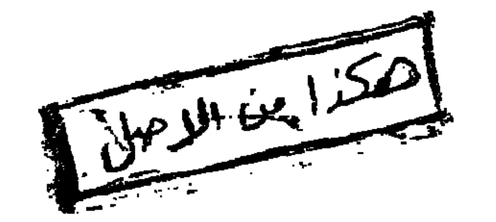
Musiques du monde

Avignon, Festival d'Avignon : (Jusqu'au 3 août) Groupe traditionnel de Trinidad, groupe Guillermon Mondaca de Santiago-de-Cuba. Tél. : 90-82-67-08, ou 67-98-14-15, ou (1) 48-74-59-88 à Paris.

Paris, Paris, quartier d'été : (Jusqu'au 9 août) Fanfare de l'Inde, Maîtres tambours du Burundi, Ambrogio Sparagna (virtuose transalpin de l'accordéon). Tél. : (1) 40-28-40-33.

Caravane 92, culture inter-banlieues : (Jusqu'à la mi-octobre) Les Chihuahuas





REPRISE DE « LA FEMME DU SABLE », DE TESHIGAHARA

Le théâtre des matières

Le cinéma selon Hiroshi Teshigahara : photo somptueuse en noir et blanc, images abstraites prises dans la machine inexorable de la capture, du désir, de la fatigue, de la folie.

PRATIQUEMENT invisible depuis des années, le film (adapté en 1964 par Teshigahara de l'ouvrage de Kobo Abé, un chef-d'œuvre de la littérature japonaise moderne) est une splendeur totale, un rendez-vous à ne pas manquer pour ceux qui restent l'été à Paris. D'une anecdote aux frontières de l'absurde et de la dérision, il tire un univers d'une infinie richesse, magnifié par la somptueuse photo en noir et blanc, et n'a pas pris une ride depuis qu'il recevait le prix spécial du jury au Festival de Cannes.

Huis clos au fond d'une crevasse de sable, face-à-face entre la pauvre femme qui vit là et l'entomologiste en vadrouille qui y aboutit par hasard et y est retenu prisonnier, affrontement entre ce « couple d'en bas » et les villageois qui, du haut de la falaise friable, les contraignent à un épuisant labeur de termites, corps à corps de l'homme avec une nature souverainement puissante et indifférente, passage au crible des relations sociales et plongée vertigineuse dans les abîmes de l'esprit, *la Femme du sable* élève avec une évidence déconcertante un fait divers au niveau du mythe. A l'époque, la critique invoqua à juste titre, Kafka, Beckett et Camus ; elle aurait aussi bien pu citer *Robinson Crusoé* ou *Woyzeck*.

L'art du metteur en scène consiste à ne rien expliquer, à laisser fonctionner l'inexorable machine de la capture, de la révolte, du désir, de la fatigue, de la soumission, du compromis, de la folie. Dans le leitmotiv des images abstraites de coulées de sable, toutes les métaphores sont là, celles du temps qui passe, de l'esprit qui se perd, de l'infime et de l'immense, des puissances telluriques et des jeux d'enfant. Jamais Teshigahara ne s'attarde ni ne souligne, il est toujours déjà dans un nouveau registre, intimiste, social, mythologique, érotique, fantastique, moral ou psychologique.

Maître souverain mais respectueux des éléments de son récit, le cinéaste en traite toutes les composantes comme une unique matière, jusqu'à obtenir, par le jeu des très gros plans sur les visages, les corps, la sueur qui perle, les plus étonnantes fusions. Rarement un film aura ainsi inventé sa propre texture, sa propre gestuelle et son propre graphisme, jamais gratuitement, jamais pour faire un effet. Qu'il s'agisse de la désolation d'un filet d'eau disparaissant dans le sable ou de l'hypnose d'une nuit de sabbat, c'est tout simplement bouleversant.

J.-M. F.



D.R.

La femme et l'entomologiste : prix spécial au Festival de Cannes en 1964.

La déchirure

L'histoire de Derek Bentley, condamné à mort et exécuté en Grande-Bretagne en 1953

L'Age de vivre

de Peter Medak

AUX premières images du film, on découvre une famille londonienne prise dans le blitz. La mère pleure, un enfant mort dans les bras. Des décombres on dégage un petit garçon hébété. L'histoire de sa courte vie est vraie. Il s'appelle Derek Bentley, il est épileptique, presque analphabète, il fait des bêtises, atterrit en maison de correction (*approved school*, école agréée, selon l'un des ces merveilleux euphémismes anglais). On est au début des années 50 : dans le Royaume-Uni, on achète encore sa viande avec des tickets de rationnement, on trouve ce que l'on veut au marché noir et l'on pend encore les criminels. De bêtises en malchance, Derek Bentley finira pendu.

L'affaire Bentley a joué un rôle important dans l'abolition de la peine de mort en Grande-Bretagne. Peter Medak en a fait un film simple et fort, ce qu'on appelait un « film à thèse », au temps où le genre était assez répandu pour qu'on lui trouve une étiquette. Il ne faut rien voir de péjoratif dans l'appellation. La thèse défendue ici est noble, le film est presque toujours à sa hauteur, d'abord à cause des interprètes. Jouer un idiot est un travail dur et ingrat. Dans le rôle de Derek, Colin Eccleston, un débutant, fait la part de l'enfermement que provoque le retard intellectuel, celle des brefs moments de chaleur qu'il connaît aux côtés de sa sœur (Clare Holman). Toujours aux prises avec les mots, les gestes, Derek fait tout de travers, même quand il essaie de coller aux stéréotypes de ses amis voyous.

Paul Reynolds incarne Chris Craig. C'est lui qui entraîne Derek dans le cambriolage d'un entrepôt, c'est lui qui sort son arme quand un policier arrive sur les lieux. L'inspecteur demande qu'on lui remette le pistolet et Derek crie *« Let him have it, Chris »* (« Vas-y balance »), phrase parfaitement ambigüe (« jette ton arme » ou « tire » ?), qui conduira Derek à la potence, après qu'un policier eut été tué par Craig. Mais celui-ci, qui n'avait que seize ans au moment des faits, fut condamné à la perpétuité. Paul Reynolds en fait une pile électrique qui se décharge à vide, un enfant tordu par on ne sait quelle insatisfaction, obsédé par les mythes hollywoodiens (James Cagney, Tony Curtis) jusqu'à perdre tout autre repère que ces images floues. Paul Reynolds incarne jusqu'à l'absurde l'extraordinaire haine de soi qui semble avoir saisi l'Angleterre juste après la guerre. Peter Medak montre en passant les signes du déclin, la dépendance culturelle face aux Etats-Unis, l'absurdité d'institutions impériales sans empire, marquée par le moment où le juge coiffe sa perruque de laine d'un voile noir pour prononcer la sentence de mort. Parfois, dans les dernières séquences, ces efforts de mise en scène se mettent en travers de ce qui doit être dit. Mais, toujours, le film revient à la souffrance, à la séparation imbécile et irrévocable, à son sujet.

Autour de Derek il y a une famille, qui fait ce qu'elle peut. Tom Courtenay en incarne le père, avec une dignité, une sobriété déchirantes. C'est lui qui hausse le film au-dessus du pamphlet, qui lui donne sa chair. Qu'il essaie en vain de remettre son fils sur le droit chemin ou qu'il fasse le siège de la Chambre des communes, jamais Courtenay ne se montre condescendant à l'égard de son personnage : il le montre dans toute son impuissance face à la machine institutionnelle, armé de son seul amour paternel.

THOMAS SOTINEL

DE LA SEMAINE

(à Bègles jusqu'au 25). Tél. : (1) 43-38-36-92. Minitel 3615 ROCKINFOS.

Berlin, Heimatklange'92 : (Jusqu'au 30 août) Musiques afro-cubaines et latino-caribéennes. Zouk, salsa, mérengué, cumbia, soca, mambo. Tél. : (19) 49 308-81-15-74.

Boechout (Belgique), Sfinks Festival : (Jusqu'au 27 juillet) Le Mystère des voix Bulgares, le Super Rail Band de Bamako, African Jazz Pioneers, Zap Mama, Marisa Monte... Tél. : (19) 323-455-6944.

Seizième Festival de la Côte d'Opale : (Jusqu'au 26 juillet) Nilda Fernandez, Donovan, Alex Métayer, Calvin Russel, Buddy Guy, William Sheller. Tél. : 21-30-40-33.

Manosque, jazz à Manosque : (Jusqu'au 29 juillet) Amar Sundy, Albert King, Monica Passos, Stéphane Eicher. Tél. : 92-76-16-00

Château-Arnoux, « La voix indienne » : (Jusqu'au 5 août) Irakere (salsa afro-cubaine), Chico Valdès, journée du rap avec FSF et MC Solaar. Tél. : 92-64-27-34.

Danse

Festival d'Avignon (jusqu'au 3 août) : *la Légende de Dom Juan*, la compagnie Astrakan, Héla Fattoumi et Eric Lamoureux, et Mathilde Monnier pour un hommage à son professeur, Viola Farber, avec Louis Sclavis et Henri Texier à la musique. Tél. : 90-86-24-43. Minitel 3615 code AVIGNON, et 3615 code FNAC.

Festival de Carpentras (jusqu'au 7 août) : ballet, jazz, théâtre. Tél. : 90-63-46-35. Minitel 3615/3616 code ARTS.

Festival de Vaison-la-Romaine (jusqu'au 27 juillet) : des Espagnols et la tradition : la Compagnie El Guito dansera des sévillanes et du flamenco. Tél. : 90-36-06-25, poste 132.

Arts

Paris-Ile-de-France

Centre Georges-Pompidou, « Manifeste » : (Jusqu'au 28 septembre) A tous les étages du centre, un grand déploiement des collections d'art contemporain, d'architecture, de design. Tél. : (1) 44-78-12-33.

Musée d'Art moderne, Brice Marden, Opalka, Michel Verjux, hommage à André Cadere : (Jusqu'au 4 octobre) Pour l'été, une tétralogie d'artistes d'âge, de souches, et de sources diverses. Tél. : (1) 47-23-61-27.

Musée de la Marine, Alechinsky : (Jusqu'au 13 septembre) Avec Alechinsky, le thème de la mer peut varier de la vague « japonarde » aux monstres serpentins. Tél. : (1) 45-53-31-70.

Fondation Cartier, A visage découvert : (Jusqu'au 4 octobre) De la grimace, du cri, du masque, et du silence, en une exposition qui rapproche les arts premiers et la peinture d'aujourd'hui. Tél. : (1) 39-56-46-46.

Régions

Albi, Vladimir Skoda : (Jusqu'au 30 septembre) Une « installation » de sphères et de plaques d'un sculpteur au langage rigoureux. Moulins albigeois. Tél. : 63-47-56-50.

Antibes, Edouardo Chillida : (Jusqu'au 21 septembre) Dessins, collages, papiers découpés, terres d'un grand sculpteur espagnol. Musée Picasso. Tél. : 93-34-71-07.

Arles, Jasper Johns : (Jusqu'au 30 septembre) Gravures depuis 1960. Une bonne façon d'approcher les recherches polymorphes du peintre américain. Fondation Vincent Van Gogh. Tél. : 90-49-94-04.

Beaumont-du-lac, Ile de Vassivières, Bertholin : (Jusqu'au 30 août) Une prolifération de stèles dans l'architecture d'Aldo Rossi. Tél. : 55-69-27-27.

Bordeaux, Norman Foster : (Jusqu'au 15 septembre) Transparence, souplesse, raffinement. Les principales réalisations du grand architecte britannique. Entrepôts Lainé. Tél. : 56-52-78-36.

Bordeaux, Henri Gervex : (Jusqu'au 30 août) La résurrection d'un « compagnon de route » de Manet et Degas, en une centaine d'œuvres. Galerie des Beaux-Arts. Tél. : 56-90-91-60.

Calais, de Matisse à aujourd'hui : (Jusqu'au 14 septembre) Sait-on que les musées du Nord-Pas-de-Calais sont riches en sculptures du XXe siècle ? Musée des Beaux-Arts et de la dentelle. Tél. : 21-46-62-00. Matisse est également à l'honneur au Cateau-Cambrésis, musée Matisse (gravures des *Fleurs du Mal*) jusqu'au 27 septembre (tél. : 27-84-13-15), à Nîmes musée des Beaux-Arts (bronzes) jusqu'au 30 août (tél. : 66-76-70-76) et à Nice, musée Matisse (donation Marie Matisse) jusqu'au 27 septembre (tél. : 93-13-23-30).

Cluny, Daniel Buren : (Jusqu'au 13 septembre) Dans cette nouvelle prestation *in situ*, Buren fait passer une lumière toute monacale au travers de ses toiles rayées. Les écuries de Saint Hugues.

Marseille, Jean-Michel Basquiat, une rétrospective : (Jusqu'au 21 septembre) La trajectoire fulgurante d'un jeune peintre new-yorkais, terriblement doué. Musée Cantini. Tél. : 91-54-77-75.

Marseille, Byeri Fang, sculptures d'ancêtres en Afrique : Jusqu'au 6 septembre, une série de *Byeri*, statuettes reliquaires, comptant parmi les manifestations les plus impressionantes de l'art africain. Vieille Charité. Tél. : 91-56-28-38.

Metz, Les guerriers de l'éternité : (Jusqu'au 15 septembre) Un détachement d'une armée de terre cuite forte de 10 000 hommes, découverte en 1974 dans le centre de la Chine. Arsenal. Tél. : 87-37-57-47.

Montpellier, Frédéric Bazille : (Jusqu'au 4 octobre) Une grande rétrospective, où Bazille, né à Montpellier il y a cent cinquante ans, est accompagné de ses amis, Monet, Sisley, et Renoir. Musée Fabre. Tél. : 67-66-06-34.

Nancy, l'Art en Lorraine du temps de Jacques Callot : (Jusqu'au 15 septembre) L'occasion de découvrir quelques peintres lorrains du temps de Callot, et de revoir des Georges de La Tour. Musée des Beaux-Arts. Tél. : 83-85-30-00. Rétrospective Jacques Callot (jusqu'au 14 septembre). A voir également au Musée historique lorrain, tél. : 83-32-18-74.

Nice, Adam et Eve, de Dürer à Chagall : (Jusqu'au 27 septembre) Un thème vieux comme le monde et des gravures de la Bibliothèque Nationale. Musée national Message biblique-Marc Chagall. Tél. : 93-81-75-75.

Rochechouart, Tony Cragg : (Jusqu'au 27 septembre) Un des plus surprenants sculpteurs anglais de la génération des années 80. Tél. : 55-03-77-77. Egalement en Bretagne, à Bignan, domaine Kerguéhennec (Tél. : 97-60-57-78).

Saint-Etienne, Alain Kirilli : (Jusqu'au 14 septembre) Fer, marbre, et terre cuite, une sculpture axée sur le contrôle des matériaux, ou les œuvres récentes côtoient des pièces plus anciennes. Musée d'art moderne. Tél. : 77-93-59-58.

Saint-Paul-de-Vence, fondation Maeght, l'Art en mouvement : (Jusqu'au 15 octobre) Espace, temps, lumière, mouvement... Une exposition historique, de Degas à Tinguely, en passant par les futuristes et tous ceux qui ont voulu que ça bouge. Tél. : 93-32-81-63.

Saint-Tropez, Signac à Saint-Tropez : (Jusqu'au 6 octobre) En mai 1892, Paul Signac, fatigué de Paris, débarque à Saint-Tropez, il y restera jusqu'en 1913. Musée de l'Annonciade. Tél. : 94-97-04-01.

Villeurbanne, La collection Christian Stein, un regard sur l'art italien : (Jusqu'au 31 octobre) Plus de quatre-vingts œuvres produites au cours des trente dernières années en Italie marqueront la réouverture du Nouveau Musée, agrandi et rénové. L'exposition est aussi un hommage à la galerie Stein de Turin, qui a défendu en son temps l'avant-garde italienne. Tél. : 78-03-47-00.

Disques

Rock

The B-52's

Good Stuff

Ils furent les premiers (avant REM) à émerger d'Athens, Georgie, il y a quinze ans, dans la foulée des Talking Heads ; ils imposèrent alors un rock différent, futile et drôle, sensuel et absurde. Après bien des tribulations (dont la mort en 1985 de Ricky Wilson, fondateur du groupe), les B-52's (qui doivent leur nom, on ne le répétera jamais assez, à une coiffure de style choucroute, en vogue dans leur ville natale) sont revenus au premier plan en 1989 avec *Love Shack*, un disque exubérant, produit pour moitié par Nile Rodgers (le versant dansant du groupe) et pour l'autre par Don Was (le côté rock). *Good Stuff* est confectionné selon la même recette, mais il manque un ingrédient de base. Cindy Wilson, l'une des deux chanteuses, a quitté le groupe. Le duo Wilson-Kate Pierson est responsable des harmonies les plus stridentes, les plus joyeusement bizarres de l'histoire du rock. Ici, il faut faire sans. C'est peut-être pour ça que le groupe en rajoute dans le côté rock, au risque – sur les titres produits par Don Was – du conformisme, rythmique sagement martelée et guitares grasses. On retrouvera quand même (entre autres sur la chanson-titre) le charme du groupe, cette volonté farouche de ne pas rendre les armes devant la réalité et de croire que la vie peut ressembler à un film d'Elvis Presley.

Reprise/WEA 7599-26943-2.

T. S.

Chanson

Richard Bohringer

Bohringer

Déclamer sur une bande-son n'a jamais fait la grâce du chanteur. Richard l'acteur, avec ses airs de force de la nature et ses faiblesses de faux dur à cuire facile à démonter, s'était mis à jouer les auteurs de chansons à l'aube des années 80. L'entreprise est déjà en soi hasardeuse. Douze ans, quarante films, deux césars, *« et un best-seller »* plus tard, voici l'œuvre rééditée, réhabillée. Sur des musiques de Bob Brault, les images intérieures de Bohringer (maman, les longues jambes, l'errance, les coins de bar, la planète en miette, bref un monde sans pitié, mais où *« même les putains aiment Chopin »*) confirment, prémonitoires, la carrière future de l'acteur...

1 CD PolyGram 513585.

V. Mo

PASCALE ROBERT-DIARD

ÉCONOMIE

BILLET

M. Greenspan sur la défensive

Il n'est pas facile, en cette année 1992, d'être responsable de l'économie de l'un des grands pays industriels. Les Sept l'ont démontré au début du mois, en se révélant incapables d'apporter des solutions à la faiblesse de la croissance mondiale et en affichant leurs désaccords sur des sujets aussi importants que le commerce international. M. Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale (la Fed), l'a également prouvé, mardi 21 juillet, devant le congrès américain.

A quelques mois des élections, en période de morosité économique et de grande nervosité boursière, le témoignage de M. Greenspan était très attendu. Mais le président de la Fed n'a pu que répéter ses affirmations des derniers mois, à savoir que la reprise économique allait bientôt gagner de la vigueur.

M. Greenspan, qui présentait les prévisions économiques de la Fed à mi-année, a bien sûr insisté sur les deux principaux aspects positifs de la situation américaine. L'inflation est, et *restera l'an prochain, très* modérée ; l'emploi devrait continuer à s'améliorer – après la forte dégradation de 1991, – le taux de chômage repassant au-dessous de la barre des 7 % de la population active. Une estimation partagée par l'OCDE *(lire ci-contre)*.

En matière monétaire, les Etats-Unis auront bientôt épuisé toute leur capacité d'action, après les multiples diminutions des taux directeurs intervenues depuis l'été 1990 (le taux de l'escompte s'établit à 3 % seulement). En matière budgétaire, la marge de manœuvre est pratiquement nulle, comme l'a rappelé M. Greenspan, car le déficit atteint des niveaux inégalés. Impossible donc de relancer les dépenses sans augmenter les recettes, et à trois mois et demi des élections, il n'est même pas question d'envisager un ajustement de la fiscalité. Reste donc à attendre, pour l'administration américaine, une reprise spontanée de l'économie. Dans ce contexte, un surcroît de compétitivité, obtenu à travers une nouvelle baisse du dollar, n'est pas à négliger, ce qui explique certainement pourquoi M. Greenspan n'a pratiquement pas fait allusion aux problèmes des taux de changes, alors que, le même jour, les banques centrales lançaient une action concertée pour enrayer la chute de la monnaie américaine.

Les parlementaires n'ont pas épargné à M. Greenspan protestations et quolibets, tout au long de ses quatre heures d'intervention. Le président de la Fed s'est défendu, et peut se consoler, en rappelant que la plupart de ses collègues du G7 se trouvent dans la même impasse.

FRANÇOISE LAZARE

Adopté par le conseil des ministres

Le plan d'ajustement du gouvernement espagnol vise à réduire le déficit de l'Etat

Le gouvernement a adopté, mardi 21 juillet, lors d'un conseil des ministres extraordinaire, un plan d'ajustement afin de réduire le déficit de l'Etat. A partir du 1er août, le taux moyen de la TVA va passer de 13 à 15 % et les impôts vont augmenter entre 0,5 et 3 %.

MADRID

de notre correspondant

L'objectif du plan d'ajustement adopté par le pouvoir socialiste espagnol est de réduire le déficit de l'Etat qui a augmenté de 40,4 % au cours du premier semestre de cette année par rapport à la même période l'an dernier, pour atteindre le montant de 1 200 milliards de pesetas (65 milliards de francs). Pour le régime, il était devenu impératif de réduire le montant des dépenses publiques, afin que le déficit public ne soit pas supérieur à 2,6 % du produit intérieur brut (PIB).

Ce plan d'ajustement, présenté auparavant au patronat et aux syndicats, doit permettre de réduire le déficit de 326 milliards de pesetas (17,5 milliards de francs) en limitant les dépenses à un montant évalué à 196 milliards de pesetas et en se procurant des recettes supplémentaires pour une somme de 130 milliards de pesetas. Tout le monde va donc se serrer la ceinture : les administrations et le contribuable.

L'augmentation de la TVA de deux points (réclamée par Bruxelles pour le 1er janvier 1993) va entraîner une hausse des prix à la consommation, notamment pour des produits comme l'essence, le tabac, l'alcool, les vêtements, l'électroménager et provoquer une hausse estimée à un point de l'inflation dont le rythme annuel s'élevait en juin à 6,2 %.

« Un effort » aux citoyens

Selon le ministre de l'économie et des finances, M. Carlos Solchaga, l'augmentation des impôts, qui sera rétroactive à compter du début de l'année, ne toucherait que 35 % des contribuables de façon graduelle. M. Solchaga a reconnu que le gouvernement avait fait des erreurs de prévision et a demandé *« un effort aux citoyens pour permettre d'assainir l'économie »*. Il a dressé un panorama plutôt sombre, excluant une possible reprise avant 1994 et admettant que cette année le taux de croissance sera inférieur à 2 %.

Côté restrictions des dépenses publiques, le gouvernement a supprimé les offres d'emplois publics, réduit le train de vie des ministères et va restreindre les investissements. Ces mesures ne sont pour l'instant qu'un début. Il est prévu une série de réformes structurelles, comme notamment la réforme de l'Inem, l'équivalent de l'Agence nationale pour l'emploi en France, dont le déficit pour l'année sera de l'ordre de 400 milliards de pesetas (21,5 milliards de francs), celle de la formation professionnelle et sans doute, dans un avenir proche, un certain nombre de privatisations d'entreprises publiques.

Comme l'a déjà annoncé le chef du gouvernement, M. Felipe Gonzalez, le budget de 1993 sera placé sous le signe de l'austérité. Il ne s'agit donc que d'une anticipation sur une période de restrictions jugée nécessaire pour corriger les principaux déséquilibres macro-économiques. Ce n'est que l'avant-goût d'un rééquilibrage de l'économie espagnole pour se mettre à l'heure européenne mais également pour ramener à des proportions plus raisonnables certains déficits, comme celui du commerce extérieur qui a augmenté de 62,7 % au cours des cinq premiers mois de l'année, alors que les investissements étrangers se réduisaient de moitié, selon la banque d'Espagne.

MICHEL BOLE-RICHARD

Trente millions de chômeurs dans les pays de l'OCDE

Suite de la première page

Pour ne rien arranger, la plupart des indicateurs sont inquiétants. Partout, le chômage de longue durée atteint des chiffres records. Il progresse et continuera de le faire, estime l'OCDE. Désormais, les suppressions d'effectifs touchent des catégories et des secteurs qui avaient été épargnés précédemment, les employés ou les cadres, et les différentes branches des services. Même les différences entre les régions s'atténuent. En conséquence, les nouveaux emplois qui apparaissent sont, *« en forte proportion »*, moins bien rémunérés, temporaires et de statut atypique. On assiste à un développement généralisé du travail indépendant, qui occupait 37 millions de personnes en 1990, contre 31 millions en 1979. Ce mouvement est surtout sensible en Grande-Bretagne où le nombre a doublé en dix ans.

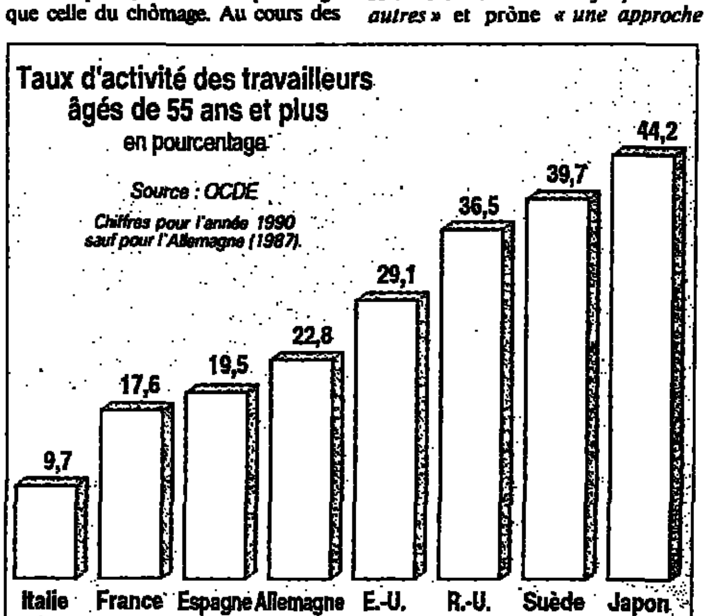
Difficultés « d'origine structurelle »

Les espoirs de corriger cette évolution demeurent faibles. Observant *« les progrès technologiques, le raccourcissement des cycles de production, l'évolution rapide de la structure de la demande et le déplacement de l'avantage comparatif d'un pays à un autre »*, l'OCDE, dans son langage bien spécifique, note que *« tous ces facteurs font qu'il est difficile de dire quelles seront l'origine et la nature des nouveaux débouchés »*. *« La source de nouveaux emplois et leur nature probable demeurent incertaines »*, est-il ajouté. Quand bien même, une accélération de la croissance ou des mesures politiques de court terme ne suffiraient pas à diminuer le chômage. L'OCDE en conclut, comme dans ses rapports antérieurs, que les difficultés du marché du travail *« sont essentiellement d'origine structurelle »* et appelle donc les gouvernements à agir dans ce sens. Sans illusion, toutefois, quant aux résultats, dans l'immédiat ou à plus longue échéance.

Entre autres maux, les experts soulignent le *« gaspillage »* des ressources en main-d'œuvre, aussi préoccupant que l'inadéquation de celle-ci avec l'emploi. Ils critiquent un état de *« sous-utilisation »* qui se mesurerait par la croissance du *« non-emploi »*, une notion plus large que celle du chômage. Au cours des années 80, ce phénomène touchait 25 % des hommes en âge de travailler, et 50 % des femmes. Les jeunes, qui parfois poursuivent leurs études, les femmes et, bien sûr, les plus âgés appartiennent aux catégories les plus touchées. D'ailleurs, l'OCDE consacre un chapitre à la situation des plus de cinquante-cinq ans pour relever que le taux d'activité a nettement diminué, dans cette tranche d'âge, au cours des deux dernières décennies. Il y a vingt ans, entre 35 et 50 % des hommes de plus de cinquante-cinq ans faisaient encore partie de la population active. La proportion n'est plus que de 20 % à 35 %, aujourd'hui, et la moitié de ceux qui pointent au chômage le sont depuis plus d'un an.

S'il n'y a pas de remède miracle à prescrire, l'OCDE recommande de renoncer aux mesures telles que le traitement social qui risquent d'engendrer *« une dépendance »* et retardent l'adaptation. Peu ambitieuse, elle estime que *« la seule solution »* réside dans *« une panoplie de mesures dans laquelle chacune joue son rôle tout en renforçant les autres »* et prône *« une approche cohérente et concordante »*. Son souhait serait que l'on parvienne, simultanément, à faire reculer l'inactivité et le chômage. Or, avec des résultats divers, peu de pays ont réussi cet exploit dans les années 80 : les Pays-Bas et les Etats-Unis pour les hommes, les mêmes plus l'Australie, le Portugal, la Suède et la Grande-Bretagne pour les femmes.

ALAIN LEBAUBE



Devenant le « numéro 1 » mondial du transport aérien

British Airways acquiert 44 % de US Air

British Airways va acquérir une participation de 44 % de US Air, la sixième compagnie aérienne américaine, a-t-on appris mardi 21 juillet à Londres, pour une somme de 3,9 milliards de francs, formant ainsi un conglomérat qui devient le « numéro un » mondial du transport aérien.

LONDRES

de notre correspondant

En faisant ainsi une entrée en force sur le marché américain, lequel représente 40 % du marché mondial, Lord King of Wartnaby, le président de British Airways, réalise les vieilles ambitions d'expansion de la companie britannique. L'accord avec US Air fait suite à des tentatives infructueuses : la première en 1989, avec United Airlines, la seconde, plus récemment, avec KLM, la compagnie néerlandaise, qui a accès au marché de l'Amérique du Nord grâce à sa participation dans Nortwest. Après quatre mois de négociations, les pourparlers avec KLM avaient été rompus en février.

L'accord avec US Air s'est réalisé aux conditions suivantes : le montant de la participation de 44 % dans US Air acquise par « BA » s'élève à 750 millions de dollars (environ 3,9 milliards de francs), sous la forme d'actions convertibles.

Une situation financière préoccupante

Mais comme les lois américaines limitent les participations étrangères à 25 %, cela signifie que British Airways détiendra seulement 21 % des droits de vote des actionnaires, ce pourcentage pouvant s'élever à 44 % au bout d'une période de quatre ans. British Airways prend ainsi une avance déterminante sur ses principaux concurrents européens et place le nouveau conglomérat aérien – qui représente maintenant quelque 78 millions de passagers par an – à la première place mondiale (en nombre de passagers transportés), devançant les « géants » que sont American Airlines et Delta.

US Air détient en effet quelque 40 % du marché des liaisons intérieures sur la côte est des Etats-Unis, notamment entre les villes de Boston, New-York et Washington. La compagnie américaine transporte 55 millions de passagers par an, avec une flotte de 439 appareils, et emploie 45 281 personnes. Par comparaison, British Airways transporte 23 millions de passagers, avec 230 appareils, et emploie 48 000 personnes.

Cet accord intervient au moment où US Air connaît une situation financière préoccupante : après des bénéfices d'environ 21,5 millions de dollars en 1989, les pertes se sont élevées à 501 millions de dollars en 1990, le déficit atteignant 173 millions de dollars l'année dernière, alors que près de 7 000 licenciements sont intervenus depuis deux ans. La dette à long terme du transporteur américain est évaluée à 2 milliards de dollars.

La situation de British Airways est bien meilleure : alors qu'elle perdait beaucoup d'argent avant sa privatisation en 1987, elle est devenue extrêmement rentable, surtout si on la compare avec celles d'Air France, de la Lufthansa ou d'Alitalia. Ses bénéfices avant impôt pour l'année financière se terminant en mars 1992 ont atteint 285 millions de livres (environ 2,85 milliards de francs) – contre 130 millions de livres au cours de l'exercice précédent –, ces résultats intervenant alors que le trafic international a décliné de 6 %.

L'annonce de cet accord a provoqué une hausse des actions de British Airways et de US Air. Il faudra toutefois obtenir le « feu vert » des ministères américains des transports et de la justice, ainsi que l'approbation de la Commission européenne. C'est une belle victoire pour Lord King, qui prendra sa retraite en 1993 (devenant président honoraire), laissant sa place à l'actuel « numéro deux », Sir Colin Marshall.

LAURENT ZECCHINI

A la recherche de recettes budgétaires

M. Waigel annonce une relance du programme de privatisations en Allemagne

Le gouvernement allemand veut relancer les privatisations, a annoncé, mardi 21 juillet, M. Theo Waigel, le ministre des finances. Deux douzaines de firmes seront mises sur le marché dont Telekom, la société des télécommunications, et Lufthansa, la compagnie de transports aériens.

FRANCFORT

de notre correspondant

Loin des méthodes thatchériennes, le gouvernement allemand privatise les entreprises publiques morceau par morceau et, finalement, assez lentement. Depuis 1983 qu'a été lancé le mouvement par la coalition conservatrice-libérale au pouvoir, ces opérations (cessions des parts de l'État dans Volkswagen ou les pétroles Veba) n'ont rapporté que 10,5 milliards de marks dans les caisses (36 milliards de francs).

M. Waigel, ministre des finances, dont le souci est de trouver de l'argent afin de limiter son déficit budgétaire, souhaite accélérer le mouvement. Il a annoncé, le 21 juillet, un programme de *« deux bonnes douzaines »* de privatisations. Il s'agit de cessions de firmes publiques de l'Ouest. Elles s'ajoutent à celles réalisées par la Treuhandanstalt à l'Est, qui doit avoir vendu toutes les anciennes entreprises d'Etat de la RDA, du moins celles qui peuvent s'adapter, avant la fin de 1993. Selon le bilan de la Treuhand à la fin juin, 7 600 entreprises ont trouvé un acquéreur privé sur 12 000. Environ 1 500 ont dû être fermées. Les ventes se sont accompagnées d'engagements d'investissement de 138 milliards de DM, sauvegardant environ 1 170 000 emplois.

Le programme de M. Waigel comprend d'abord Telekom, la compagnie de télécommunications, issue du découpage en trois de l'ancienne Bundespost (les deux autres parties sont la poste et la banque postale). L'entreprise est évaluée entre 50 et 70 milliards de DM, mais il faudra, pour la vendre, modifier la Constitution. Ensuite Lufthansa, pour laquelle il y a deux obstacles : la compagnie perd de l'argent et il faudra la redresser avant de la céder. Le personnel jouit d'un statut proche de la fonction publique qu'il faudra conserver d'une façon ou d'une autre, ce qui représente une surcharge annuelle de 3 à 3,5 milliards de DM. Le gouvernement contrôle encore 52,6 % du capital de Lufthansa et il veut en garder une minorité de blocage (25,1 %) tant que les autres pays européens n'ont pas privatisé leurs compagnies nationales. La liste comprend ensuite des sociétés immobilières, des banques, la compagnie qui gère 670 pompes à essence et restaurants d'autoroutes ou la société qui gère le canal Rhin-Main-Danube.

Outre les besoins d'argent, les privatisations des entreprises publiques sont rendues nécessaires pour modifier leur gestion le plus souvent archaïque et déficitaire.

ÉRIC LE BOUCHER

Nouvel accès de faiblesse de la Bourse de Tokyo

La Bourse japonaise a donné, mercredi 22 juillet, de nouveaux signes inquiétants de faiblesse en perdant 2,9 % et en touchant son plus bas niveau depuis le début de l'année et depuis... octobre 1986 *(lire page 18)*. Cet énième plongeon du marché japonais n'est pas de nature à restaurer la confiance des autres places financières ébranlées par le relèvement du taux d'escompte de la Bundesbank le 16 juillet.

Mais le plus inquiétant, aux *yeux des observateurs, c'est que* la chute continue du Kabuto Cho menace l'ensemble du système financier japonais. A chaque baisse des actions, les banques nipponnes voient leurs fonds propres diminuer puisqu'elles y intègrent une partie de leurs plus-values boursières.

Avec un indice Nikkei à 15 000 points, (il est tombé mercredi 22 juillet à 15 541), et selon l'agence d'évaluation financière britannique IBCA, la position de onze des quinze plus grandes banques japonaises devient délicate. Conséquence directe, le Japon pourrait être menacé d'un « credit crunch », un véritable assèchement du système bancaire.

La Banque du Japon a d'ailleurs annoncé le 17 juillet que l'offre de crédit en juin a progressé de 0,9 %, sa plus faible croissance depuis 1945. Pour maintenir le système à flot, le ministère des finances japonais vient d'autoriser les banques à émettre des obligations « perpétuelles ».

Les boursiers espèrent également une nouvelle baisse des taux japonais qui soutiendrait l'activité et la Bourse. Le yen risquerait d'en être la principale victime. Après avoir déjà été réduit quatre fois en un an, le taux d'escompte japonais est à 3,75 %, à comparer aux 8,75 % de son équivalent allemand.

L'accord sur le financement de l'assurance-chômage est signé

L'accord sur le financement de l'UNEDIC a été officiellement signé, mardi 21 juillet, par trois organisations patronales – le CNPF, la CGPME (Confédération générale des petites et moyennes entreprises), l'UPA (Union professionnelle et artisanale) – et deux organisations syndicales, la CFDT et la CFE-CGC. Destiné à sauver le régime d'assurance-chômage, le texte reprend les dispositions du protocole d'accord du samedi 18 juillet (*le Monde* daté 19-20 juillet). La CFTC, qui s'était dans un premier temps déclarée favorable à ces propositions, a reporté sa décision jusqu'à vendredi. La CGT s'est déclarée d'emblée hostile au dispositif. Le secrétaire général de FO, M. Marc Blondel, a affirmé, lundi 20 juillet que *« le protocole d'accord ne pouvait être signé en l'état »* et exigé, dans une lettre au CNPF, *« la reprise des négociations »* (*le Monde* du 22 juillet).

□ **La gravité des accidents du travail a augmenté au premier semestre 1991.** – Le nombre total d'accidents du travail enregistrés au premier semestre 1991 (787 300) est en légère diminution par rapport aux résultats du premier semestre 1990 (791 800). Mais *« les chiffres font apparaître, parallèlement, une aggravation de ceux ci »*, précise la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) dans ses dernières statistiques. Environ 400 000 accidents du travail ont ainsi entraîné un arrêt de travail de plus de vingt-quatre heures au cours du premier semestre 1991, contre 387 724 pour le premier semestre 1990.

ÉCONOMIE

Selon le rapport Carrère rendu au ministère de l'équipement

Les infrastructures de transport doivent concilier décisions publiques et intérêts privés

M. Gilbert Carrère, conseiller maître à la Cour des comptes, a remis le 21 juillet à M. Jean-Louis Bianco, ministre de l'équipement, un rapport sur les infrastructures de transport au terme d'un débat national de neuf mois.

A l'été 1991, M. Paul Quilès, alors ministre de l'équipement, était bien embarrassé. Les manifestations se multipliaient contre les projets d'autoroute et de lignes TGV. Or, ingénieurs des Ponts & chaussées et de la SNCF, confirmés par des rapports (Bourdillon, Pisani), annonçaient que la France raterait son rendez-vous avec l'Europe et le XXIe siècle si elle ne faisait pas un effort pour ses voies ferrées, ses autoroutes, ses tunnels, ses transports urbains et ses canaux. On avançait des sommes astronomiques – 1 500 milliards – à dépenser en vingt ans. L'Etat se révélait impuissant à dégager l'intérêt général des égoïsmes particuliers et à trouver les bons interlocuteurs. Les « grands » élus locaux donnaient-ils leur aval à la ligne TGV Méditerranée ? Les « petits » maires prenaient fait et cause pour leurs administrés menacés d'expropriation. Et comment s'y reconnaître entre les écologistes favorables au TGV parce que celui-ci contribue à contenir l'automobile, les écologistes hostiles au TGV parce qu'il dévore de l'espace et les riverains défendant leur tranquillité ? Cette cacophonie est confirmée par un sondage réalisé du 22 au 24 juin selon la méthode des quotas par la SOFRES auprès d'un échantillon national de 1 000 personnes représentatif de la population âgée de dix-huit ans et plus : 86 % estiment que les infrastructures de transport ont un impact positif sur la vie économique régionale, mais 84 % se plaignent que le point de vue des riverains ne soit pas assez pris en compte. Lorsqu'on veut améliorer la circulation en ville, les Français refusent majoritairement qu'on limite l'usage de la voiture individuelle.

Pour en sortir, M. Quilès avait chargé le 21 octobre 1991 M. Gilbert Carrère, conseiller maître à la Cour des comptes, de mener un débat national sur les infrastructures de transport et de lui faire rapport des propositions de solutions envisageables. Après neuf mois de débats itinérants dans les régions, nombre de colloques, de tables rondes et de groupes de travail, et 50 000 questionnaires, M. Carrère a formulé une série d'avis pour que la politique nationale des transports concilie enfin les nécessités divergentes de l'environnement, de l'aménagement du territoire, de l'Europe et de la compétition économique, du service public.

Faire payer les poids lourds

La première idée est d'obliger la France et les Français à se pencher sérieusement sur la politique des transports trop longtemps décidée par les techniciens et cantonnée dans un domaine technique. Un débat d'orientation au Parlement s'impose de même qu'une loi-cadre d'investissement sur les modes de transport et se déclinant en schémas régionaux et en plans de déplacements urbains. La mission Carrère offre d'accélérer la décentralisation en transférant aux régions les crédits d'Etat affectés aux services régionaux de la SNCF et aux départements une partie de la voirie nationale. Elle souhaite donner aux responsables des transports urbains la liberté tarifaire et le droit d'adapter le versement transport payé par les entreprises sur les salaires.

Le rapport développe les améliorations possibles pour que les enquêtes publiques préalables à la construction d'infrastructures soient plus accessibles au public. Les débats sur les objectifs et le tracé de la liaison envisagée ne suffisant pas, il est prévu la création d'une instance d'évaluation et le suivi du projet capable de maintenir le dialogue entre l'autorité décisionnaire et le public.

Comme certains usagers ne supportent pas le vrai coût d'une infrastructure, il est proposé de prendre en compte les coûts externes (environnement, sécurité) dans les calculs précédant le choix d'un mode et sa tarification. Par exemple, les poids lourds devraient voir alourdis le montant des péages et les taxes sur le gazole ou à l'essieu. Par exemple, le contribuable devrait cesser de compenser les trop bas tarifs des bus, des trains et des métros d'Ile-de-France. L'usager devrait donc payer, autant que faire se peut, le juste prix selon l'itinéraire, la période et l'encombrement puisque la modulation des péages autoroutiers, selon ces trois paramètres, est vivement encouragée.

Limiter l'usage de la voiture

La mission Carrère demande que l'Etat et les collectivités territoriales limitent l'usage de la voiture dans les centres-villes, favorisent les transports urbains et les transports combinés (train camion), aménagent le réseau fluvial à grand gabarit Seine-Nord et Rhône-Rhin. Ils ne craignent pas de proposer l'étude d'une péréquation financière entre les autoroutes et les routes nationales et une meilleure association des capitaux privés au financement des infrastructures.

Le rapport a recensé les problèmes et les remèdes dans l'air du temps. Pour affiner ces pistes, la procédure de préparation du XIe Plan ne sera pas superflue. Mais il est à craindre que les responsables politiques renvoient après les échéances électorales de 1993 les décisions susceptibles de déplaire aux usagers, aux automobilistes, voire aux écologistes, se contentant d'un toilettage des procédures de déclaration d'utilité publique et de beaux discours sur la nécessaire complémentarité entre l'intérêt public et l'intérêt privé, l'Europe et la France, l'Etat et les régions...

ALAIN FAUJAS

Mort de l'économiste Pierre Uri

Un bâtisseur de l'Europe

L'économiste Pierre Uri, considéré comme un des fondateurs du Marché commun, est décédé mardi 21 juillet, à son domicile parisien, des suites d'un cancer. Il était âgé de quatre-vingts ans.

Qui n'a pas entendu Pierre Uri répondre, dans un colloque, à un interlocuteur qui le prenait à partie s'est privé d'un grand plaisir intellectuel. Peu de personnalités avaient comme lui le sens du débat de haut niveau, la faculté de saisir l'essentiel d'une argumentation pour la retourner comme un gant. Mécanique intrépide, à laquelle il valait mieux ne pas se frotter. Pierre Uri n'avait jamais été avocat, mais sa formation philosophique l'avait armé pour la dialectique acérée. Son premier métier de professeur avait fait le reste.

Il n'est pas rare aujourd'hui qu'un normalien-lettres se découvre une passion pour l'économie. C'est le décret de Vichy sur les juifs, privant Pierre Uri de son poste d'enseignement à Reims, qui fit basculer sa carrière. Il prépare avec François Perroux le diplôme de doctorat d'économie et s'inscrit au Centre de perfectionnement aux affaires de la chambre de commerce de Paris. Sujet de sa thèse de fin d'études : « Vers une définition fiscale du bénéfice ». On était loin des présocratiques et de Kant. En zone sud, où il était parti... par sécurité, il échappe de peu à une rafle des Allemands.

Recommandé par Robert Marjolin, Pierre Uri entre au Plan, où Jean Monnet le charge d'étudier comment les fonds Marshall pourraient servir au financement du redressement de l'économie française. Il rédige, avec les moyens du bord, ce qui pouvait être une préfiguration des Comptes de la nation, le Bilan national. Un an après la création de l'ENA, il y devient professeur, occupant la chaire d'économie financière, aux côtés de Raymond Aron (politique) et de Louis Armand (technologie).

Monnet ne l'avait pas oublié. A partir de 1950, c'est l'Europe qui va constituer l'horizon familier de Pierre Uri . Il participe à l'élaboration de la fameuse déclaration de Robert Schuman sur le lancement du pool charbon-acier, puis retrousse les manches pour rédiger, en compagnie d'Etienne Hirsch, puis de Maurice Lagrange, le premier mémorandum de négociations sur la CECA, et enfin sa traduction en texte juridique. Nos partenaires étrangers demandent fort peu de modifications, si bien que le traité peut être signé assez vite. Il fallut batailler encore ici et là pour la ratification, puis c'est le départ pour Luxembourg avec Jean Monnet afin de mettre en œuvre la Communauté charbon-acier.

Après l'échec de la CED, le flambeau permettant de trouver de nouvelles voies pour l'Europe passe à un homme qui n'avait guère moins d'obstination que Jean Monnet, le Belge Paul-Henri Spaak, qui, reprenant une idée lancée par son collègue Beyen, au temps de la CED, s'attache de toutes ses forces au lancement d'une nouvelle entreprise européenne, celle du Marché commun. La conférence des six ministres des affaires étrangères, réunie à Messine en 1955, lui donne raison. Sur la suggestion de Jean Monnet, Spaak demande à Pierre Uri d'être le rapporteur général du texte qui devait servir de base aux négociations du traité de Rome. Il s'acquitte de cette tâche avec bonheur et met la main à la pâte ensuite, lorsqu'il s'agit de négocier les articles les plus difficiles du document final qui devait être signé à Rome, ainsi que le traité sur l'Euratom en 1957.

L'essentiel accompli pour la cause européenne, Pierre Uri accepte un poste dans une banque privée américaine avant de se consacrer à l'Institut atlantique, chargé des études pour l'OTAN. Il sort son premier livre pour le grand public, *Dialogue des continents*, en 1963, puis continue de publier des études plus pointues : *l'Avenir de l'Europe agricole*, *Aider le tiers-monde à se nourrir lui-même*, *Une politique monétaire pour l'Amérique latine*, sans parler de ses nombreux articles pour *le Monde*.

On le retrouve ensuite au Club Jean-Moulin. C'est alors que la tarentule politique le pique et qu'il entre dans le contre-gouvernement créé par François Mitterrand. Il multiplie les propositions sur la Sécurité sociale, les nationalisations, la fiscalité. Nommé à l'université Dauphine juste après mai 1968, il fait un parcours varié : révolution dans les notations, système d'épreuves tendant à éliminer le hasard aussi bien que l'inégalité familiale, etc. ; préparation d'un statut pour les assistants ; séminaire de troisième cycle où il retrouve Jacques Delors et Jacques Attali.

Entraîné par Etienne Hirsch dans le Mouvement réformateur, il a de nouveau l'occasion, au début des années 70, de rencontrer plusieurs fois François Mitterrand et d'aider à la préparation de sa « montée en puissance ». Auparavant, il avait été nommé (par Valéry Giscard d'Estaing) au Conseil économique et social, ce qui lui permit de faire un brillant galop d'essai sur l'imposition des plus-values. Sa candidature au Collège de France est ratée d'un cheveu, par suite d'une indiscrétion du *Figaro*, mais il ne manque pas de tribunes à travers le monde, qu'il sillonne plusieurs fois.

Quand François Mitterrand accède au pouvoir, en 1981, il se sent prêt à assumer la charge de ministre des finances et dit à un interlocuteur : « *Dans la situation qu'on nous laisse, j'aurais très peur d'être ministre des finances, mais j'aurais encore plus peur si c'était quelqu'un d'autre* (1). » Pierre Uri, il le reconnaissait lui-même, n'a jamais brillé par la modestie. Il n'avait pas la réussite à l'aune de ses prétentions. De même échoua-t-il pour une candidature au Parlement européen. Il est pourtant resté un conseiller écouté du président Mitterrand... qui oubliait souvent, au reste, sous d'autres influences, les suggestions données.

Curieux destin, au fond, que celui de Pierre Uri ! Cet homme, l'un des plus brillants de sa génération, resta surtout un travailleur de l'ombre. Sans doute fut-il victime de ses extraordinaires capacités. Réflexion ? Action ? La dialectique est douloureuse si l'on veut aller jusqu'au bout de chacun des termes. Peut-être, inconsciemment, Pierre Uri n'a-t-il jamais vraiment souhaité le pouvoir pour ne pas perdre de vue l'étude des grandes réformes qu'il portait en lui, notamment sur quatre sujets : l'enseignement, la fiscalité, l'Europe et le tiers-monde.

PIERRE DROUIN

(1) Cité dans *Penser pour l'action*, de Pierre Uri. Editions Odile Jacob, 1991.

[Né le 20 novembre 1911 à Paris, Pierre Uri était agrégé de philosophie, diplômé du Centre de perfectionnement dans l'administration des affaires de Paris et diplômé d'études supérieures de droit et d'économie. Professeur (1936-1940), chargé de mission à l'Institut de science économique appliquée (1944-1947), il est conseiller économique et financier du Commissariat général au Plan de 1947 à 1952 et aussi professeur à l'Ecole nationale d'administration (1947-1951). Pierre Uri a participé activement à la rédaction du Traité de Paris qui a donné naissance à la CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier). Membre du comité d'experts des Nations unies sur le plein emploi (1949), il est directeur à la CECA de 1952 à 1959. Il est ensuite directeur pour l'Europe puis conseiller de Lehman Brothers de 1959 à 1961, conseiller aux études de l'Institut atlantique de 1962 à 1977, professeur associé à l'université Paris-IX-Dauphine (1969-1976), conseiller économique et social de 1974 à 1979. Président d'honneur de l'Association Jean-Monnet, il était depuis 1986 président de l'association Université et entreprise.

Politiquement, il a figuré parmi les personnalités dirigeantes de la Fédération de la gauche démocratique et socialiste (FGDS). En 1966, il fait partie du « contre-gouvernement » formé par M. François Mitterrand. Pierre Uri est l'auteur de nombreux ouvrages sur l'Europe (*Plan quinquennal pour une révolution*, *l'Europe se gaspille*, 1973 et *Penser pour l'action*, *Un fondateur de l'Europe*, 1991), sur la fiscalité (Changer l'impôt pour changer la France, 1981) ou encore sur la politique économique et le tiers-monde. Il a également écrit *Réduire les inégalités* (1983), *Fragments de politique économique* (1989).

Responsable de la commission « Fiscalité » du Parti socialiste en 1981, Pierre Uri était lauréat du prix Robert-Schuman en 1981. Il a reçu en 1991 la Grand-Croix de l'Ordre national du Mérite. A cette occasion, M. Mitterrand avait présenté ce « fondateur de l'Europe » comme « l'un de ceux qui méritent le plus d'être considérés comme les artisans de cette immense construction ».]

Les trois erreurs du CSA

Suite de la première page

Reste, comme le souligne un président de chaîne de télévision, qu'une institution comme le CSA « *ne vaut que par ceux qui le composent* ». Si M. Jacques Boutet, son président, ne saurait devenir le bouc émissaire de toutes les hérésies du PAF, ses erreurs comptent. Les erreurs du CSA ont été au nombre de trois.

La première incombe au président : par un système de gestion très présidentialiste, M. Boutet a gêné l'essor d'un esprit d'équipe au sein du collège des membres du CSA, laissant les clivages d'idées se figer en désaccords politiques. La seconde erreur est d'avoir manqué de courage politique. Le CSA n'a pas compris – ou pas voulu comprendre – que l'institution avait besoin d'asseoir vite et fort son crédit face aux initiatives parfois brouillonnes du gouvernement. Après le précédent malheureux de la CNCL (Commission nationale de la communication et des libertés), le CSA ne pouvait qu'être soupçonné de complaisance à l'égard du pouvoir. La troisième erreur enfin rejoint la première : avoir géré le CSA en permanence en deçà des maigres pouvoirs qui lui étaient légalement conférés. A moins d'un an d'élections que l'opposition de droite considère comme gagnées, « l'affaire Arte » a prouvé que les prises de décision n'étaient guère au-dessus de tout soupçon.

La crise Arte

Etait-il opportun d'attribuer le réseau de La Cinq à Arte ? Le gouvernement était-il en droit de « préempter » ce réseau pour elle ? Deux questions auxquelles le CSA n'a pas jugé bon de répondre. M. Boutet et les « sages » derrière lui auraient pu s'opposer à la décision gouvernementale de « préempter » le réseau vacant de La Cinq au bénéfice d'Arte. Non que l'idée soit mauvaise – les téléspectateurs jugeront – mais, si l'on s'en tient à la lettre des textes, il n'entre pas dans les attributions du gouvernement d'empiéter sur les prérogatives du CSA en matière d'attribution de fréquences. M. Boutet, consulté par M. Jean-Noël Jeanneney, secrétaire d'Etat à la communication, aurait pu s'opposer à la préemption. Il ne l'a pas fait. « *Sinon, nous en aurions tenu compte* », affirme un membre du cabinet de M. Jeanneney.

Devant le Sénat, le 12 mai, M. Boutet observait néanmoins que « *la loi ne reconnaît pas de façon indiscutable au gouvernement le pouvoir de préempter les fréquences nécessaires à la chaîne culturelle européenne* ». L'idée que rien, dans les textes qui régissent l'audiovisuel, ne confère au gouvernement un quelconque droit de préemption était étayée par une étude juridique que M. Boutet avait lui-même commandée à son directeur général, M. Jean-Eric Schoettl. Une note remise en complément de cette étude affirmait à M. Boutet que « *le Conseil commettrait une erreur de droit s'il estimait qu'une demande du gouvernement est suffisante ou même seulement nécessaire à la mise en jeu du droit de priorité* ».

Pas de débat

In fine, après une violente crise intérieure, le CSA tentait de sauver la face en apportant deux modifications mineures à l'initiative gouvernementale : Arte émettrait sur le réseau de La Cinq mais jusqu'à une heure du matin au lieu de minuit ; quant aux émetteurs de Belfort et de Valence, ils seraient retirés à Arte pour être attribués à d'autres (vraisemblablement M 6) au cours d'un appel d'offres ultérieur. M. Schoettl choisissait alors de quitter ses fonctions.

Deux fois déjà dans son histoire, le CSA a eu la possibilité de s'affirmer face au gouvernement. Une première fois, en 1990, au moment de l'attribution du réseau de La Cinq à Hachette : à cette époque, M. Boutet savait que la chaîne serait difficilement viable, compte tenu des disponibilités publicitaires et des contraintes réglementaires. Sans doute soucieux d'aider un gouvernement préoccupé par l'influence grandissante de TF 1, il a laissé Hachette s'enliser. Deux ans plus tard, en 1992, M. Boutet aurait pu s'opposer à la « *préemption* » du réseau de La Cinq en faveur d'Arte. Il ne l'a pas fait non plus.

Tous les membres du CSA s'accordent à le dire : la fièvre Arte a caché la maladie. La carence première de cette institution est l'absence de collégialité. Aucun esprit d'équipe n'anime les « sages » du Conseil supérieur de l'audiovisuel. Chacun travaille en solitaire et directement avec un président qui a seul la responsabilité des ordres du jour. Chargés de dossiers verticaux (l'un gère les télévisions du secteur privé, l'autre les télévisions du secteur public, un troisième les radios du secteur public et privé, etc.), les membres du CSA n'ont guère l'occasion d'entrer en contact les uns avec les autres. « *Jamais le président n'a pris l'initiative de nous réunir autour d'un verre. Jamais il n'a voulu que se créent des liens* », se plaint l'un d'eux. « *Il n'y a qu'une ou deux personnes en qui j'ai confiance* », affirme un autre membre. Rien d'étonnant si les séances plénières ne donnent lieu à aucun échange. « *Le débat sur l'opportunité d'installer Arte sur le réseau de La Cinq, nous ne l'avons jamais eu* », regrette un membre du CSA.

A cette atomisation, il faut ajouter l'immense frustration des services techniques. Ingénieurs, juristes, sociologues... font du CSA un réservoir de compétence incontesté mais mal exploité. La verticalité des dossiers s'oppose à une meilleure transversalité des services. « *En outre, bon nombre d'entre nous ont le sentiment d'être écartés de la décision, de ne prendre jamais part à un quelconque débat* », explique un cadre technique. Le départ de M. Schoettl, qui assurait le lien entre les services et les « sages », ne risque pas de réduire la pénible sensation d'isolement de ces derniers.

Deux raisons supplémentaires viennent accroître l'inertie « politique » de l'institution. Organisme de surveillance, le CSA doit statuer sur une multitude de sujets juridico-techniques : dès qu'une radio change de nom, de site, d'actionnaire, dès qu'un immeuble brouille la réception d'un émetteur, le CSA doit trancher. « *Chaque mardi, les plénières comprennent un dossier radio de plusieurs centaines de pages* », affirme un membre du CSA. Une fois cette épreuve terminée, plus personne n'a le courage d'engager un débat d'intérêt général. Aucun moyen n'a jamais été mis en œuvre pour désengorger les plénières.

La deuxième raison de l'atonie du CSA tient à sa culture. Chargé du respect d'une réglementation complexe, le CSA est par nature une entité juridique. Mais ses membres sont des économistes, des sociologues, d'anciens journalistes ou producteurs de télévision. Ils n'apprennent que lentement ce que les juristes expérimentés savent : que le droit est la traduction de rapports de forces antérieurs et que la jurisprudence est riche de ressources offensives cachées. « *Ici, tout le monde est terrorisé par le droit* », affirme un membre. « *Pour chaque sujet, chacun se demande d'abord si juridiquement on est paré.* » Tous redoutent que le CSA ne soit « *pris en défaut* ». Rien d'étonnant si la parole et les interprétations de M. Boutet, lui-même juriste expérimenté, ont alors force de loi : « *Le droit est son habileté* », résume un membre.

Tout cela signifie-t-il que le CSA n'ait pas de doctrine ? Oui et non. M. Boutet est sans conteste l'un des vrais experts du paysage audiovisuel français. Son expérience lui a permis de prédire l'échec de La Cinq, la nécessité de faire évoluer toute réglementation à mesure que les nouvelles chaînes montaient en puissance, les difficultés que créerait une présidence commune à Antenne 2 - FR 3 ou encore le caractère inapplicable des quotas de diffusion aux heures de grande écoute. Mises bout à bout, ses déclarations et prises de position pourraient constituer un véritable corps de doctrine. Prudence excessive ? Le CSA n'a jamais eu la volonté politique de ses analyses. Quant à son président, il n'a jamais voulu incarner un contre-pouvoir qui ferait du CSA une référence incontournable. Les couloirs du Conseil bruissent aujourd'hui des rumeurs d'un départ prochain. M. Boutet, sous le fardeau, s'avoue un peu las.

YVES MAMOU

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la 11e chambre de la Cour d'Appel de Paris du 28 octobre 1991, signifié le 6-02-1992 à sa personne, **M. BITON José**, né le 1er novembre 1930 à **ALGER** (Algérie), demeurant 5, rue Greffulhe, à Paris-8e, a été condamné à 1 300 F d'amende pour non-paiement des cotisations d'assurance-maladie régime obligatoire.

La Cour a en outre ordonné, aux frais du condamné, la publication de cet arrêt par extrait dans *le Monde*.

L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant 15 jours sur la porte extérieure du cabinet professionnel où M. BITON exerce son activité.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition.

P/LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la 9e chambre, section B de la Cour d'Appel de Paris du 29 mai 1992, **M. LEROY DE LA BRIÈRE** Yves, né le 19 novembre 1934 à **PARIS** (14e), demeurant 25, rue Pradier, 75019 Paris, a été condamné à 1 an d'emprisonnement avec sursis et 10 000 F d'amende (non-inscription au B2) pour **FRAUDE FISCALE** (soustraction frauduleuse de la société « Cabinet CEGES » à l'établissement et au paiement partiel de la T.V.A. et de l'impôt sur le revenu) et omission de passation d'écritures – Faits commis courant 1986 à 1988.

La Cour a en outre ordonné, aux frais du condamné, la publication de cet arrêt par extrait dans le *Journal officiel* et *le Monde*.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition.

P/LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la 13e Chambre de la Cour d'appel de Paris en date du 1er décembre 1989 (signifié 3 juillet 1990 Parquet – acquiescement 21 mai 1992), – **M. MONDOR François**, né le 14 février 1959 à **VILLEMOMBLE** (93), ayant demeuré 54, rue Victor-Hugo à **PAVILLONS-SOUS-BOIS** (93) et actuellement 10, rue Jules-Ferry à **SEVRAN** (93270), à été condamné à 10 000 F d'amende pour **CONTREFAÇON DE MARQUE ET DE MODÈLE**.

La Cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné, la publication de cet arrêt par extrait, dans *le Figaro*, *le Monde* et *le Parisien*.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition.

P/LE GREFFIER EN CHEF.

PASCALE ROBERT-DIARD

FORMATION PROFESSIONNELLE

Le Monde des Carrières



Important Groupe Chimique Italien, déjà fortement présent dans le marché, secteur emballage nous a chargé dans le cadre d'un important programme de développement du secteur des pellicules plastifiées pour la protection des surfaces, de rechercher un

VENDEUR / AGENT

pour lui confier la gestion d'une clientèle déjà consolidée et l'ultérieur développement du marché. Une expérience du secteur serait appréciée.

Les réponses, qui porteront aussi sur l'enveloppe la **référence E5**, devront être **envoyées avec urgence à.**

SINERIS s.r.l. Societa di gestione delle Risorse Umane
Via Fatebenefratelli, 4 - 20121 MILANO - Tel. 19 39 2 72022569 - Fax 19 39 2 72022534

Paris 13e, déb. 08-92

Secrétaire

TTX, word 5, excel 3. expér. min. 5 ans

Env. lettre + CV s. réf. 8545 Le Monde Publicité 15-17, rue du Col.-P.-Avia 75902 Paris Cedex 15.

RÉGIE PUBLICITAIRE LEADER SUR SES MARCHÉS cherche pour septembre chefs de publicité, diplômés école de commerce ou université. Débutants ou 1re expérience. CV à FFE 38, rue Jouffroy-d'Abbans, 75017 Paris

Traducteur technique expérimenté GB/F pour société informatique. Poste en Écosse. CV + lettre : Aldus Europe, West One Business Park, 5 Mid New Cultins, Edinburgh EH11 4DU (GB).

UNION EUROPÉENNE DES AVEUGLES

cherche pour son bureau à Paris – chef et 1 secrétaire bilingue : anglais/français (allemand bienvenu) dès le 1er octobre 1992.

Ecrire en anglais, avec CV, photo et prét. salaires à : M. Arne HUSVEG président de l'UEA Norges Blindeforbund POB 59000 Hegdehaugen 0308 OSLO (NORWAY). Pour plus d'informations tél. au (19) 47-2-46-69-90.

« VILLE D'ART ET D'HISTOIRE »

BOURGES (Cher) 80 000 habitants

RECRUTE UN ANIMATEUR DU PATRIMOINE CONTRACTUEL

Mission : coordonner les différentes activités liées au développement touristique local.
Profil : avoir des aptitudes :
– aux relations humaines ;
– au travail d'équipe.
Conditions de recrutement :
Concours sur épreuves ouvert les 23 et 24 novembre 1992 aux titulaires de l'un des diplômes suivants :
– diplôme national d'aptitude aux fonctions de Conservateurs de musées délivré par l'École du patrimoine ;
– licence d'histoire de l'art ;
– licence d'histoire ;
– licence d'urbanisme ;
– diplôme de l'École des chartes ;
– diplôme supérieur de l'École du Louvre ;
– diplôme délivré par l'Université pédagogique d'architecture.

DATE D'INSCRIPTION LE 30 SEPTEMBRE 1992

RÉMUNÉRATION : correspondant à I.B. 593 soit 10 354 F net.
Adresser candidature, accompagnée d'un CV et de la copie des diplômes à : Monsieur le Député-Maire Direction du Personnel Service formation Ressources humaines 53, rue Moyenne 18014 BOURGES Contact : 48-57-81-87

Ingénieurs calcul structures et fluides La société CTA (Conceptions techniques avancées) recherche

DES INGÉNIEURS

d'études et de calculs. En structures et/ou composite et/ou fluide, une expérience d'un code de calcul (Nastran, systus, radioss, ansys...) appréciée. Vous rejoindrez nos équipes de Paris ou de Toulouse pour des missions d'assistance dans les domaines suivants : mécanique, acoustique, thermique, vibration, chocs, fluidique. Ces postes s'adressent à *des ingénieurs diplômés*, ayant une expérience de 2 ans mini. de formation méthode des éléments finis.

Adr. lettre manuscrite + CV au service du personnel 67, av. Roger-Salengro 92370 CHAVILLE.

DEMANDES D'EMPLOI

Cadre de banque, classe 7, spécialiste d'opérations internationales, maîtrisant techniques de garantie de change, de taux, de paiement, connaissances pratiques en anglais, allemand, italien, cherche poste dans banque *ou entreprise à fort potentiel import/export.* Tél. 16/74-25-71-10.

CONSULTANT FINANCIER

Universitaire (Sc.-Po Paris, *droit) nationalité suisse. Gde* exp. prof. (entreprises internationales, banques). Spécialiste ingénierie financière et stratégie (Amérique du Sud, pays de l'Est). Etudierait tt. prop. de collaboration. Ecrire sous réf. : 8521 *le Monde Publicité.* 15-17, rue du Col.P.-Avia. 75902 Paris Cedex 15.

Consultant management, 41 a., formation HEC, rech. poste SECRÉTARIAT GÉNÉRAL OU DAF entreprise en évolution Tél. 16/77-38-68-62.

Recherche poste SKIPPER yacht permis B – Secrétaire – Chauffeur – Protection rapprochée. Libre de suite. Tél. : 39-47-13-27.

Resp. d'un back-office d'une gde banque américaine spécialiste en : gestion, trésorerie, marchés à terme, rech. emploi équivalent. Libre rapidement. Contacter : M. Simon Luc. Tél : (16) 44-22-07-64

Secrétaire trilingue (français, anglais, espagnol), formation équivalente au BTS, de langue maternelle allemande, *recherche poste intéressant* dans une entreprise à vocation internationale. Libre début novembre. Sandra Lieser, Aalweg. 15 W – 4358 Haltern.

propositions diverses

Recherche acheteur pour un établissement (250 places assises) au centre de Munich, grande fréquentation de passants. Justificatif de capitaux requis. Télécopieur 1949/89/67-50-58.

Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

1er arrdt

AU CŒUR DES HALLES Immeuble classé ISMH. Part. except. 65 m², rue du Jour gd charme, clair, calme soleil, chemin., mezz. poutres, tomette. Impec., vue impr. 1 950 000 F. T. 42-87-15-54.

2e arrdt

BOURSE. EGLISE N.-DAME-DES-VICTOIRES, BEAU STUDIO s. rue, poutres, CHARME, cuis., tt conft. 500 000 F. 48-04-85-85.

3e arrdt

MARAIS RAMBUTEAU. Imm. pierre de t. DUPLEX 112 m² à rénover. Gde haut. s/plafond. WC. Calme. 1 600 000 F. 48-04-84-48.

5e arrdt

5e EXCEPTIONNEL

Imm. 17e rénové, 50 m² environ. TOUT CONFORT. 1 195 000 F. 45-04-23-15.

R. CLAUDE-BERNARD

Bel imm., asc., 2-3 p., 70 m². 27 000 F le m². 45-04-24-30.

St-Marcel, appt récent 33 m². Terrasse 32 m² sur jardin, 7e ét., sud, cuis et WC séparé. 1 370 000 F. Part. 45-35-94-01.

St-Marcel, appt récent, 33 m². Terras. 32 m² sur jardin, 7e ét., sud. cuis. et wc séparé. 1 370 000 F. Part. 45-35-94-01.

—NEUF—
STUDIOS ET 2 PIECES
MARAIS (3ème) à part. de 879 000F.
ALÉSIA (14ème) à part. de 679 000F.
PARIS-OUEST IMMOBILIER
(1) 45.87.70.25

4e arrdt

LES ATELIERS DU MARAIS

HOTEL DE VILLE LIVRAISON 4e TRIM. 1992 Du studio au 4 pièces. Terrasses, parkings.

45-72-50-50

ELMER DWIGHT EDOUARD

QUAI HENRI-IV Vue s/Seine, 118 m² env. 3e ét. asc. 4/5 P., tt cft + 2 chambres de service EUROPA – 47-05-24-10.

ST-PAUL CŒUR MARAIS Imm. classé, STUDIO, poutres, CHARME, cuis., tt cft. 480 000 F. 48-04-84-48.

VUE S. SEINE, imm. récent PRIX TRÈS INTÉRESSANT

Me SULLY-MORLAND

4e ét., tt cft, liv. double, 2 chbres, cuis., bains, park. 4, QUAI HENRI-IV. Samedi, dimanche 14 h à 17 h.

R. RAMBUTEAU. Imm. 18e, étg élevé, sud s/cour arborée. BEAU 2 P. 62 m², cuis. équip. Nbrx rangemts. 1 420 000 F. 48-04-85-85.

ST-MERRI, JOLIE VUE. Imm. récent 4e étg. asc. Park. GD STUDIO. TERRASSE 20 m². 1 320 000 F. 48-04-84-48.

CLOSERIE DE L'OBSERVATOIRE

limite 5e Dans résidence de très haut standing : façade habillée pierre, hall marbre, digicode, portier vidéo...

3 PIÈCES + TERRASSE 50 m²

prestations luxueuses LIVRAISON IMMÉDIATE VISITEZ APPT DÉCORÉ LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS

43-36-46-44

7e arrdt

ST-FRANÇOIS-XAVIER S/belle avenue, 2/3 p. 3e étage, *83 m², cheminée, dble exposition.* 47-05-61-71.

9e arrdt

9e St-Georges, 2 p. + gd living, s. de bns, wc, cour privée. 1er ét., 78 m². 40-51-82-03

11e arrdt

RÉPUBLIQUE. Près métro 2 PIECES, CUIS., TT CFT. digicode, 3e étage. *PRIX : 439 000 F* CRÉDIT – 43-70-04-64

14e arrdt

5e PTE ORLÉANS. Coup de cœur. Maisonnette indép. PARFAIT ÉTAT + jardin privatif - A VOIR. 935 000 F - 43-35-49-79.

Av. du Maine Imm. récent 3 P 65 m² 1er ét., asc., clair, bon état, gardien, code. PARTICULIER. Prix : 1 400 000 F. Tél. : 43-22-25-66

MÉTRO ALÉSIA 4-5 P. APPT D'EXCEPTION EN DUPLEX. Park, plein sud. Calme. TERRASSE. 3 200 000 F. CASSIL - 45-66-43-43.

MAIRIE - BEAU STUDIO. TOUT CONFT. R.-de-ch. s/cour. CALME. Possib. mezzanine. Immeuble pierre de taille. 350 000 F. 43-35-52-82.

VILLA ELMER

RUE DE L'EURE Studio, 3/4 P. Duplex plein ciel avec vue, terrasses, parkings. Livraison 4e trim. 92

45-72-50-50

ELMER DWIGHT EDOUARD

15e arrdt

Av. FÉLIX-FAURE *Bel anc. stand, 4e, asc. Très beau* 4 p., 105 m². 2 600 000 F. 45-57-50-06.

Av. FÉLIX-FAURE Bel ancien 3e, asc. Beau 3 p. tt cft. Impeccable. 1 700 000 F. 45-57-50-06.

AVENUE SÉGUR L'AFFAIRE ! GRAND 2 P. Tr. ensoleillé. Calme. Sal. de bns. cuis., wc séparé. 1 550 000 F. CASSIL 45-66-43-43.

Me VOLONTAIRES. A VOIR. *BEAU STUDIO CARACTÈRE.* Poutres, cheminée, cuis. équipée. 550 000 F. CASSIL - 45-66-43-43.

PROX. VILLAGE SUISSE 2 PCES TT CONFORT Clair s/rue calme. *PX : 950 000 F.* CASSIL - 45-66-01-00.

16e arrdt

AV. VICTOR-HUGO

PETIT 2 P. sal. d'eau, refait. 526 000 F. 45-04-23-15.

LAFONTAINE, GD 4 P.

Bel appt 115 m², liv. dble 2 chbres, bur., ds imm. de stand., pierres de t. 1er ét. asc. clair très belle rénovat. 3 100 000 F - 42-89-24-63.

PAUL-DOUMER

Bel imm. pierre de t., 270 m², 9 p., 2e ét. Px : 7 800 000 F + park. + services. Visites s/pl jeudi de 13 h à 17 h. 35, RUE DE LA TOUR 48-04-94-24.

PRIX INTÉRESSANT

PL. RODIN 6e ÉT.

Vue dégagée soleil 130 m². Me RANELAGH. Bon plan, asc., park. 15, av. Recteur-Poincaré. Mercredi, jeudi 14 h à 17 h.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY (92) Rue Victor-Noir Imm. 1981, studette équipée 16 m², 3e ét., S.-O., asc. PRIX : 560 000 F. Tél. (16/1) 34-60-26-41

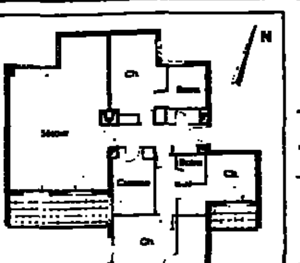
NEUILLY-SAUSSAYE

Verdure, triple récept. + 2 ch., parking. 46-22-03-80 – 43-59-68-04.

NEUILLY-ST-JAMES

180 m² haut de gamme 46-22-03-80 – 43-59-68-04.

COURBEVOIE : UNIQUE



Dans résidence de Qualité
5 PIÈCES
SÉJOUR SUR TERRASSE PLEIN SUD BALCON
21.600 F*/m²
DISPONIBLE IMMÉDIATEMENT
LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS **47.68.95.00**

93 Seine-Saint-Denis

URGENT Particulier vend très BEL *APPARTEMENT 5 P., 100 m².* Tout confort. Bien exposé. Dans quartier résidentiel. Mairie de Montreuil. 800 000 F. Tél. le soir : 43-64-51-82.

94 Val-de-Marne

VILLEJUIF Particulier vend F4 Dans petite résidence 3 chambres et salon, 3e étage Métro 5 mn à pied École crèche et ts comm sur place *700 000 F* Tél. 46-78-48-30 (répondeur)

IVRY près métro, SPLENDIDE 2 PCES, cuis., w.-c., dché, 3e ét. s. rue, digicode, faibles charges. 429 000 F créd. 43-70-04-64.

maisons individuelles

19e BUTTES-CHAUMONT Maison 90 m² 2 chambres, 1 bureau, s.d.bns, 2 wc, cheminée. Jardin privatif. Tél. : 43-80-30-40 (h.b.)

Marne-la-Vallée RER mais. 5 PCES, 100 m² libre. Tél. : 60-07-36-16. Prix : 9 500 000 F.

URGENT VENDS 30 KM NANTES Maison 150 m² + terrasse. Tt cft. Ch. électr. 5 500 m² clos arborés. 400 000 F. Tél. : (1) 43-25-86-88

PARK
45.20.19.98
QUAI BLÉRIOT
Vue sur Seine du Studio au 5/6 pièces prestation luxueuse livraison fin 1992

17e arrdt

Appartement caractère Hôtel part. 17e, 95 m² terrasse, loggia 4 500 000F 46-22-57-63.

NIEL Superbe imm. ancien 230 m², ét. élevé, balc., serv. 6 000 000 F. 43-59-12-96.

18e arrdt

Me Pigalle, 2 p. imm. bnque 640 000 F. Ornano 3 p. 950 000 F. *Immo Marcadet* 42-52-01-82.

19e arrdt

3 P. Récent. 71 m². Balcon. 940 000 F. Vis. le 23-07-92 de 12 h 30 à 20 h. 7-9, r. Curial

50 m BUTTES-CHAUMONT Style loft – 600 000 F 2/3 duplex 850 000 F VENDREDI/SAMEDI 12 h-15 h 66, RUE DE LA VILLETTE.

20e arrdt

GAMBETTA dans imm. récent très beau 2 p., 46 m², sans vis-à-vis. Rez-de-jard., verdure, fleurs. Excellent état, cave. Park. 880 000 F. ASM 48-24-63-65, soir et week-end 42-40-35-94.

Me PTE BAGNOLET, Pl. Octave-Chanute, 2 p. cuis. 44 m², tt cft. Ds imm. bourgeois, 6e, asc. Vue dégagée, soleil. 655 000 F 48-04-84-48.

appartements achats

ACHÈTE COMPT

NOTAIRE studio à 3 P. DÉCISION IMMÉDIATE 48-04-85-85. Poste 257.

CABINET KESSLER

78 Champs-Elysées, 8e, recherche de tte urgence beaux apparts de standing, ptes et gdes surfaces. Evaluations grat. sur demande. 46-22-03-80 – 43-59-68-04.

EMBASSY SERVICE

rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS APPARTS DE HAUT DE GAMME PARIS-RÉSIDENTIEL

(1) 45-62-16-40.

VOUS DÉSIREZ VENDRE

un appt avec ou sans cft. Adressez-vous à un professionnel FNAIM Immo-Marcadet 42-52-01-82 88, rue Marcadet, Paris 18e. FAX 42-55-55-55.

viagers

GRANDS APPARTEMENTS OCCUPÉS DANS SITES EXCEPTIONNELS

C.E.V. 42-68-05-43

propriétés

ST-LEU-LA-FORET 95. Mais. charme d'antan 200 m² s/jard. 800 m², toit vieilles tuiles, cheminée, classe rare frais réduits. 34-12-03-88.

CHAUMES-EN-BRIE

SEINE-ET-MARNE (77) 30 minutes de Paris par N 4 Ancien moulin, 230 m² habitables Piscine chauffée, pool house, sur parc paysagé clos, env. 6 000 m², en bordure de rivière. Portail électrique. Serre. Chenil. Nombreuses prestations. 5 000 000 *francs.* Tél. : (1) 60-02-35-54 ou (1) 45-69-74-92.

villas

A VENDRE dans les Yvelines (78), superbe villa très récente. 8 pièces, sous-sol total, sur terrain arboré de 1 500 m², avec poutres en chêne, colombage, ferme, etc.

Possibilité profession libérale avec deux pièces indépendantes au r.-de-ch. Belles prestations, vue imprenable, très calme. 2 800 000 F, frais de notaire réduits. Tél. : 39-74-16-36

PART. A PART. Côteau nord-est TOULOUSE BELLE VILLA T. 9 Construction traditionnelle, tt confort, ttes commodités, 260 m² habitables 3 000 m² terrain arboré. 15 unités. T. 61-74-40-24

locations non meublées offres

Paris

4 P., balcon, 116 m². Cave + parking ss-sol. Loyer principal 10 910 F. 40-08-67-89 Paris 5e

BEAUX STUDIOS STANDG FBG ST-HONORÉ 4 200 F ÉLYS.-MATIGNON 4 250 F PARTENA - 40-07-88-50.

RUE ERLANGER Très beau studio. Bel imm. calme, loyer 5 000 F c.c. ECI. Tél. : 42-48-56-90.

SAINT-PLACIDE dans imm. ancien pierre de t. 70 m², 3 p., cheminée, charme, calme. 9 250 F net. ASM 48-24-63-65. Soir et week-end 42-40-35-94.

Région parisienne

CHARENTON-BERCY 2 Ds résidence neuve, gd stand. JAMAIS HABITÉ Superbe appt 3 P. 73 m² Park. Cave. 6 800 CC 42-56-48-00

NEUILLY, AVENUE DU ROULE dans imm. ancien pierre de taille, 3 p., 70 m², cuis. s. de bns, 4e ét., asc. Clair, calme, soleil. 7 903 F net. ASM 48-24-63-65. Soir et week-end 42-40-35-94.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE

recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS

(1) 45-62-30-00

pavillons

TRÈS BEAU PAVILLON ST-QUENTIN (02)

OCCASION A SAISIR 294 m² bati/1 600 m². Cause déménagement, enfant hospitalisé. 1 500 000 F. T. (16) 23-67-28-97

SAINT-DENIS (93), part. vend pet. pav. 4-5 pièc., ter. 220 m², combles aménag., gar. (travaux à prévoir). Tél. : 60-20-16-28 (après 19 h) (visite sur rendez-vous)

MAISON RÉNOVÉE *40 km d'Albi, 40 km de Rodez, 50 km de Millau, bord du Tarn* BROUSSE-LE-CHATEAU pierre de pays, toit en lauses, 2 loge. tout conf., cheminée, 2 terrasses, 2 caves, jard. bord riv., entièrement meublé. PRIX 500 000 F à débattre Téléphone région parisienne : 48-60-71-45 Téléph. sur place juillet-août (16) 65-99-46-37

manoirs

Situation exceptionnelle Domaine privé et gardé

ILE DE VAUX

36 km Paris ouest s/bassin Meulan 78. Ponton. Piscine. 5 ch., gd séjour s/terrasse, belle cheminée. Garage. Terrain arboré 1 840 m. Part. vend 2 400 000 F. 46-24-70-26 - 40-26-75-61

châteaux

Pleine Sologne, 50 km Orléans, très beau CHATEAU type solognot, 12 P. principales. Dép. 6 P. Pav. garde, 4 P. Sur 86 ha Chasse. Parc. Étangs. Garage. Belle cave. *Chenil. Salle d'arme. T.8 E* Px justifié : 8 000 000 F. Prêt vendeur poss. Possib. vendre séparément terre ou château. TÉL. (16) 48-71-09-49

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

locaux industriels

Ventes

A CÉDER SARL de photocomposition édition, matér. neuf, Graphic Systems/Monotype. Excellent bilan. Clients gde renommée. OCCASION A SAISIR Cause déménag., enfant hospit. Société expertisée. St-Quentin (02) Contact fax : 23-67-32-97

bureaux

Locations

JOINVILLE-LE-PONT

Imm. stand. Livraison sept. 92. Bureaux activités 700 m² divisible. 900 F le m² H.T. Renseign. et documentation : Immo Marcadet 42-52-01-82

VERSAILLES R.D.

Burx EXCELLENT ÉTAT 65 m². Rue FOCH - Angle MARCHÉ. IDÉAL prof. libérale ou entreprise. Equipement ordinateur. SANS FRAIS AGENCE. SANS CESSION BAIL. Loyer 8 500 F par mois. COURTOIS - 39-02-18-18.

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

et tous services. 43-55-17-50

fonds de commerce

Ventes

Drôme. Part. vd murs hôtel-restaurant 2 ** *maison Renaissance, 14 ch.* Possib. extension et fonds. Prix : 1,9 MF. 75-63-07-41

T. BELLE BOUTIQUE, PARIS 16e Ss-sol, sanitaires, eau chaude. Descente d'esc. grille ancienne. Rideau métallique électrique. 700 000 F. T. (1) 40-50-11-64

VALMOREL LA BELLE (73)

Vds fonds ou bail tt commerce. Centre station ski. Rue piétonne. Surf 2 x 28 m². *Hiver, été.* Tél. 79-09-80-47 (h.b.) ou 79-09-89-43 (dom.).

MAROC

Murs et fonds, 400 m², salon de thé, pâtisserie (neuf) à Rabat (Maroc), av. Hassan-II. Contacter au Maroc : – Moulay Schriff (Fez) 233-14 ou 401-69 – M. Naji (Rabat) 770-46-58 – en France : M. Farajallah 47-00-63-86 (répondeur)

BRASSERIE-RESTAURANT

CHATEAU DE VINCENNES Belle affaire d'angle. Jardin d'hiver. Salle sonorisée pour séminaire. 150 places assises. Gros chiffre d'affaires Prix justifié

Tél. : 43-28-25-76

L'AGENDA

Antiquités

RECH. POUR CHATEAU GRAND. MEUBLE ANCIEN, GRD TABLEAU ANCIEN, GR LUSTRE, STATUE ANCIENS. Se déplace. Tél. (16) 27-77-01-12, 14 à 19 h

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS

Le plus formidable choix « Que des affaires exceptionnelles », écrit le guide Paris pas cher, ts bijoux or, ttes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie ACHAT-ÉCHANGE BIJOUX

PERRONO OPÉRA

Angle bd des Italiens 4, ch. d'Antin, magasin à l'Étoile 37, av. Victor-Hugo, autre gd choix.

Cours

ALLEMAND EN ALLEMAGNE. Cours intensif et particulier dans la maison d'un professeur ou en hôtel. Tél. : 19-49-911-720-834

Suivez des cours d'anglais en Angleterre. Hébergement chez votre professeur. 15-25 heures par semaine. Tarif à partir de 2 850 FF. Tous niveaux y compris langage commercial et cours individuels. IN-HOME ENGLISH. Tél. : 19-44-789-840058. Fax : 19-44-789-470077

ANGLAIS INTENSIFS

Stages d'été 2 semaines 3 h/ jour : 1 380 F Tous niveaux minigroupes EUROPA FORMATION T (1) 42-85-22-41 ou 3615 EUROFOR

Jeunes filles au pair

L'Accueil Franco-Nordique Association loi 1901 offre un service d'étudiants (tes) au pair 11, rue Anatole-de-la-Forge, 75017 PARIS. Tél. : 42-27-21-67 sauf le samedi.

Ordinateurs

VDS PC 386 DX 33

4 MO RAM ECRAN SUPER VGA DISQUE DUR 100 MO 17 MS MATERIEL NEUF ET GARANTI PRIX : 8 300 F TEL. : (1) 40-89-04-81

Restauration

RESTAURATION DES ŒUVRES SCULPTÉES ÉCOLE BEAUX-ARTS TOURS Cycle d'études de 4 ans Diplôme agréé par le ministère de la culture Concours septembre 92 20 ans mini. Niveau bac. Tél. (16) 47-05-72-88

Vacances, tourisme.

Rive sud AJACCIO (Corse). Gde maison à louer avec jardin, 10 mètres de la mer. 4 chbres, 2 s. de bns, tt cft. Août-sept. Tél. Mme, M. MARTELLI (16) 95-22-47-81 h. repas, 13 h ou 20 h.

BARCELONE. Jeux olymp. loue appart. Gd luxe, 8 pers. Quart. résid. Terras., arbres, domest., clim., fax. Jard., tennis. 15 jours, 5 000 F par jour Tél. : 19-34-321 27006

Loue à partir mi-août, mer à 800 m. VILLA. cft. DINARD (35). (16) 99-46-11-32 (ap. avant 19 h).

automobiles ventes

de 5 à 7 CV

A vendre, cause dble emploi. AX 14 diesel, 3 portes, 2 500 km, nov. 91. Prix : 55 000 F. Tél. sauf lundi : 48-28-21-65.

Part. vd Renault Clio rouge, RN 1.2, 5 portes, 1991. 27 000 km. Prix : 45 000 F. Tél. : 48-94-56-31.

Vds 205 GTI, 130 CV, rouge, ttes options, année 1987, 92 000 km, état irréprochable, pneus neufs, amortisseurs gaz et échappement Sebring récents, coducar, tatouages. 45 000 F. Tél. : 64-95-32-82.

OPEL Corsa diesel GL, mod. 90, 25 000 km, mot. 1500 D, 4 cv, 5 vit., peint. mét. (gris Rembrandt), très bon état, glac. élect., vit. teint., garn. velours, autoradio Blaupunkt. *50 000 F. Tél. : 48-47-94-64*

Vds Peugeot 205 SRD 3 700 km, gris Futura, modèle 1992. 68 000 F. Tél. : 46-61-61-64.

Vends Mercedes Diesel. Année 1981. Mot. 70 000 kms. Prix: 45 000 F. Tél.: 48-22-95-55.

deux-roues

Vds moto Kawasaki 500 GPZ. Année 92, tatouée, garantie 8 mois, révisions effectuées. 5 000 km. 29 000 F. Tél 12 h 30 à 13 h, après 18 h et w.-e. : 37-26-86-43 (dépt 28).

Chef d'entreprise, avocat, banquier, etc.
Apprenez à lire, préparer et fabriquer votre
BILAN fiscal
en 1 semaine de cours et TP
(du lundi au vendredi)
Montant forfaitaire : 10 000 F
Tél. : 40-51-81-08

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
PARIS		
2e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 62 m², 1er étage	5, rue Volney **GCI – 40-16-28-71** Frais d'actes	6 500 + 1 052 325
4e ARRONDISSEMENT		
2-3 PIÈCES 80 m², 6e étage Terrasse	15, bd Bourdon **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de location	6 080 + 1 440 4 648
5e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 50 m², 3e étage Parking	11, rue Tournefort **GCI – 40-16-28-68** Frais d'actes	8 250 + 676 415
7e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 68 m², 1er ét. Parking	80-82, rue St-Dominique **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	8 800 + 1 225 6 336
8e ARRONDISSEMENT		
4 PIÈCES 127 m², 1er étage	26-28, av. Hoche **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	14 750 + 1 450 10 496
10e ARRONDISSEMENT		
4 PIÈCES DUPLEX 100 m², 6e-7e étage	21, rue d'Hauteville **GFC – 42-46-90-70 HB**	8 450 + 870
12e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 64 m², 7e étage Terrasse, parking.	8-10, rue Jules-César **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	7 180 + 880 6 109
3 PIÈCES 74 m², 11e étage Parking	18-20 *bis*, bd de la Bastille **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	8 105 + 1 020 5 767
3-4 PIÈCES 95 m², 2e étage	29, av. Ledru-Rollin **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	9 000 + 1 700 6 404
4-5 PIÈCES 117 m², 2e étage Parking	8-10, rue Jules-César **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	11 215 + 1 540 7 979
15e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 58 m², 9e étage. Parking	86, rue de la Fédération **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	6 550 + 970 4 660
5 PIÈCES 128 m², 6e étage	7, rue Alexandre-Cabanel **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	13 500 + 1 650 9 606
STUDIO 47 m², 4e étage Parking	15, rue Fizeau **LOC INTER – 47-45-15-84** Frais de commission	5 350 + 432 4 122
3 PIÈCES 70 m², 2e étage Balcon, parking	4, rue du Bocage **LOC INTER – 47-45-15-84** Frais de commission	7 050 + 597 5 382
16e ARRONDISSEMENT		
4 PIÈCES 145 m², RC	23, bd Flandrin **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	16 000 + 1 600 11 385
5 PIÈCES 140 m², 2e étage	27-29, rue de Montevideo **AGIFRANCE – 49-03-44-05** Frais de commission	19 598 + 3 497 13 945
STUDIO 34 m², 1er ét. Parking	4, rue Félicien-David **SOLVEG – 40-67-06-99** Frais de commission	4 870 + 524 4 153
5 PIÈCES DUPLEX 131 m², 5e-6e étage Balcon	4, rue Félicien-David **SOLVEG – 40-67-06-99** Frais de commission	18 500 + 1 980 16 275
3-4 PIÈCES 82 m², 3e étage	59, rue Boissière **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	7 375 + 711 5 310
17e ARRONDISSEMENT		
2-3 PIÈCES 86 m², 2e ét.	7, rue Faraday **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	9 000 + 1 230 6 404
4 PIÈCES 109 m², 6e ét.	173, bd Pereire **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	16 000 + 1 570 10 674
4 PIÈCES 90 m², 5e ét. Balcon	117, rue Cardinet **SOLVEG – 40-67-06-99** Frais de commission	8 150 + 1 620 7 225
4-5 PIÈCES 144 m², 4e ét.	120, rue de Tocqueville **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	13 780 + 1 694 9 922
20e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 51 m², 4e ét. Parking	74-80, rue de Buzenval **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	4 200 + 865 2 988
2 PIÈCES 55 m², 6e étage Terrasse, parking	52-56, rue des Haies **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de location	3 780 + 740 2 992
78 YVELINES		
4 PIÈCES 89 m², RC Parking Jard. 76 m²	**BAILLY** 38, quai des Marronniers **SOLVEG – 40-67-06-99** Frais de commission	5 300 + 1 095 4 375
2 PIÈCES 45 m², 4e ét. Terrasse, parking	**VIROFLAY** 2, rue Joseph-Bertrand **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de location	3 735 + 700 2 959
92 HAUTS-DE-SEINE		
3 PIÈCES 68 m², 2e ét. Balcon, parking	**BOULOGNE** 24, rue des Abondances **LOC INTER – 47-45-16-09** Frais de commission	7 000 + 755 5 310
2 PIÈCES 54 m², 3e ét. Parking	**ISSY-LES-MOULINEAUX** 15, av. Jean-Monnet **SAGGEL – 46-08-80-36** Frais de commission	4 800 + 640 3 456
STUDIO 32 m², 3e ét. Parking	**MEUDON** 3, square Maurice-Denis **SAGGEL – 46-08-80-36** Frais de commission	3 300 + 383 2 376
STUDIO 35 m², 2e ét. Poss. park	**NEUILLY** 223, av. Ch.-de-Gaulle **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de location	3 680 + 563 2 920
2 PIÈCES 59 m², 3e ét. Parking	**NEUILLY** 22, bd du Gal-Leclerc **GCI – 40-16-28-89** Frais d'actes	7 080 + 807 376
3 PIÈCES 102 m², RC	**NEUILLY** 7, bd Julien-Potin **AGIFRANCE – 49-03-43-04** Frais de commission	9 852 + 1 522 7 010
4 PIÈCES 100 m², 2e ét. Poss. parking	**NEUILLY** 223, av. Ch.-de-Gaulle **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de location	8 650 + 1 512 6 498
4 PIÈCES 159 m², 2e ét. Chbre, sce 12 m² Box	**NEUILLY** 74, rue de Chézy **GCI – 40-16-28-68** Frais d'actes	19 900 + 3 358 800
5 PIÈCES 165 m², 3e ét.	**NEUILLY** 131, bd du Gal-Kœnig **AGIFRANCE – 49-03-43-04** Frais de commission	19 401 + 2 549 13 805
6 PIÈCES 160 m², 1er ét.	**NEUILLY** 14, rue Chauveau **AGIFRANCE – 49-03-43-04** Frais de commission	15 942 + 2 146 11 344
STUDIO 39 m², 4e ét. Parking	**PUTEAUX** 6, rue Ampère **SAGGEL – 47-78-15-85** Frais de commission	3 320 + 418 2 390
3 PIÈCES 62 m², 3e ét. Parking	**SÈVRES** 2, route des Postillons **SAGGEL – 46-08-80-36** Frais de commission	4 450 + 884 3 204
94 VAL-DE-MARNE		
2 PIÈCES 50 m², 1er ét. Terrasse 17 m², parking	**SAINT-MANDÉ** 4, av. Joffre **LOC INTER – 47-45-16-09** Frais de commission	5 232 + 586 4 050
95 VAL-D'OISE		
4 PIÈCES 79 m², 2e ét. Parking	**ENGHIEN-LES-BAINS** 101, rue du Gal-de-Gaulle **SAGGEL – 47-78-15-85** Frais de commission	5 980 + 957 4 305

PASCALE ROBERT-DIARD

VIE DES ENTREPRISES

Première victime de la crise de l'immobilier

Le directeur général de la Banque Worms démissionne

En désaccord avec son président, M. Jean-Michel Bloch-Lainé, récemment reconduit dans ses fonctions, sur la gestion de la crise de l'immobilier, M. Didier Renaudin, directeur général de la Banque Worms depuis 1987, démissionnera le 1er août.

Ce polytechnicien, entré à la banque en 1965 et remarquable professionnel, est une des premières victimes de cette crise, qui en fera bien d'autres. Dans le cas présent, il s'agit de savoir à quel niveau seront provisionnés les risques sur les crédits accordés aux promoteurs et marchands de biens à hauteur de 6,5 milliards de francs, soit 18 % des engagements totaux de la banque. Déjà, 310 millions de francs de provisions, environ 5 % de l'encours, ont été constitués en 1991, ce qui a entraîné un déficit de 232 millions de francs. Il va falloir continuer en 1992 et peut-être en 1993, aux dépens des fonds propres qui s'élèvent à 1,4 milliard de francs avec les réserves *et à 3 milliards de francs* globalement.

C'est pourquoi la compagnie d'assurance UAP, unique actionnaire de la Banque Worms qui, depuis un an, envisageait de recapitaliser sa filiale, va devoir accélérer l'opération en lui apportant 500 à 700 millions de francs, de façon à lui permettre de se mettre en règle avec les exigences du ratio Cooke de solvabilité. Déjà, au début de 1985, à l'arrivée de M. Bloch-Lainé, l'UAP avait dû apporter 900 millions de francs à cette même Banque Worms, qui avait pu ainsi nettoyer son bilan au prix de 500 millions de pertes, avec déjà des déboires dans l'immobilier (dossier Rhonalcoop). En novembre 1991, M. Sarkis Bedoyan, PDG de la Banque d'arbitrage et de crédit, a dû démissionner après 415 millions de francs de déficit, en grande partie dans l'immobilier.

De son côté, M. Pierre Moussa a dû céder la Banque Pallas à la COMIPAR de M. Gérard Eskenazi, une perte nette de 674 millions de francs ayant été enregistrée sur 8 milliards de francs de crédits aux promoteurs et marchands de biens, soit une décote volontaire de 12 %.

M. Jean-Michel Bloch-Lainé ne se montre guère optimiste sur l'immobilier actuellement, redoutant l'arrivée sur le marché, courant 1993, des grandes opérations de promotion lancées à Paris il y a deux ans dans le secteur du bureau.

FRANÇOIS RENARD

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RECOURS

□ **M. Christian Derveloy annonce avoir fait appel de la décision de la COB.** – M. Christian Derveloy, ancien président du groupe textile VEV, condamné le 30 juin par la COB (Commission des opérations de Bourse) à une sanction pécuniaire de 300 000 francs pour diffusion de fausses informations sur les comptes de VEV, a annoncé mardi 21 juillet avoir fait appel de la décision (*le Monde* du 21 juillet). Le recours, déposé devant la cour d'appel de Paris le 10 juillet, se fonde notamment sur le non-respect de la procédure contradictoire par la Commission, celle-ci ayant arrêté ses conclusions dès janvier 1992, *au moment où le dossier était transmis au parquet*. M. Derveloy confirme aussi que les informations communiquées à l'époque des faits étaient bien celles dont il disposait.

ENQUETE

□ **La COB épingle une société financière allemande.** – Une société financière allemande opérant par démarchage auprès de clients français va faire l'objet d'une enquête de la Commission des opérations de Bourse (COB). Commodities Service Beratung und Vermittlung von Boersen Optionen GmbH proposait des opérations sur les marchés à terme de marchandises ou sur options. Selon la COB, les activités de la société *« paraissent contrevenir aux dispositions légales et réglementaires en matière de démarchage financier et de sollicitation du public en vue d'intervenir sur des marchés étrangers »*.

OPA

□ **La Commission européenne donne son accord au rachat de Perrier par Nestlé.** – La Commission européenne a donné son accord, mercredi 22 juillet, au rachat du groupe français Perrier par le géant agro-alimentaire suisse Nestlé, approuvant ainsi le compromis auquel étaient arrivés Nestlé et le commissaire européen à la concurrence, Sir Leon Brittan, à la suite de quatre mois de négociations (*le Monde* du 21 juillet). Afin de sauvegarder la concurrence sur le marché français, le groupe suisse s'est engagé à revendre rapidement certaines des marques d'eaux minérales détenues par le groupe français. L'OPA de Nestlé sur Perrier (pour un montant de 15,5 milliards de francs) permettra en effet au groupe suisse, déjà propriétaire de Vittel et d'Hépar, de contrôler les sources Contrexéville, Vichy, Volvic, Vichy St-Yorre, Thonon et Pierval.

□ **Le CBV déclare recevable l'OPA simplifiée sur Matra Communication.** – Le Conseil des Bourses de valeurs (CBV) a déclaré recevable le projet d'offre publique d'achat (OPA) simplifiée visant les actions de la société Matra Communication (*le Monde* du 4 juillet). Cette OPA simplifiée doit permettre au canadien Northern Telecom de prendre 20 % du capital de Matra Communication avec une option sur 19 % supplémentaires en 1995. Selon la SBF (Société des Bourses françaises), le groupe AEG ne présentera pas à l'offre publique les 1 183 493 actions Matra Communications qu'il détient, représentant 10,25 % du capital, compte tenu de l'engagement d'incessibilité pendant trois ans qu'il a souscrit dans le cadre d'un pacte d'actionnaires. La cotation des actions Matra Communication, suspendue depuis le 2 juillet, sera reprise le 23 juillet sur le second marché . L'offre sera close le 7 août.

CRISE

□ **Thomson-CSF va réduire l'emploi et GIAT-Industries recourir au chômage partiel.** – En raison de la baisse de leurs commandes militaires, les groupes français Thomson-CSF (électronique de défense) et GIAT-Industries (armement terrestre) doivent réduire l'emploi ou recourir au chômage partiel. Dans le cadre d'un plan annoncé l'an dernier et portant sur une perspective de 4 000 postes sur trois années, Thomson, selon le syndicat CFDT, prévoit la disparition en 1992-1993 de 1 340 à 1 520 emplois selon les hypothèses retenues. La CFDT juge possible de différer ces suppressions d'emplois compte tenu de commandes d'un volume supérieur aux prévisions. A GIAT-Industries, des mesures de chômage partiel ont été annoncées entre août et la fin de 1992. Près de 4 000 salariés seront touchés pour des périodes de quatre à dix jours dans cinq établissements, à Saint-Etienne et à Roanne (Loire), Tarbes (Hautes-Pyrénées), Bourges (Cher) et Tulle (Corrèze).

CONTRAT

□ **Une troisième centrale au charbon commandée à GEC Alsthom.** – Un consortium international amené par le groupe franco-britannique GEC Alsthom, aux côtés du britannique Slipform Engineering Ltd et de la firme helvético-suédoise ABB Combustion Engineering a signé, vendredi 17 juillet, une lettre d'intention pour l'extension de la centrale au charbon de Shajiao C, dans la province de Guangdong, dans le sud-est de la Chine. En avril (*le Monde* du 8 avril), ce même groupement avait remporté la commande des deux premières tranches de 660 MW de la centrale implantée *sur le fleuve des perles*. Au total, la valeur du contrat atteint à près de 8 milliards de francs.

PARTICIPATION

□ **Double acquisition de Linde en Italie.** – Le groupe industriel allemand Linde (techniques du froid, construction mécanique, gaz industriels) a annoncé récemment qu'il prenait une participation majoritaire dans le fabricant italien de meubles réfrigérants Criosbanc, dont il possédait déjà une participation minoritaire depuis 1990. Le prix de la transaction n'a pas été révélé. La veille, Linde avait déjà annoncé une prise de contrôle majoritaire d'une filiale d'Iveco (groupe Fiat), Fiat OM, spécialisée dans la fabrication d'appareils de manutention industrielle.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 22 juillet ↓

Poursuite du recul

La Bourse de Paris, qui était restée sur la défensive mercredi 22 juillet durant la matinée, a réagi très défavorablement à la hausse du principal taux directeur de la Banque d'Espagne en milieu de séance.

L'indice, qui avait ouvert en recul de 0,47 % et évoluait autour du 1 % de baisse, a brusquement cassé le seuil des 1 740 points pour toucher un premier plus bas niveau de l'année à 1 724,29 points (– 2,17 %), juste après que la banque d'Espagne eut annoncé le relèvement de son taux principal de 12,45 % à 12,75 %. Aux alentours de 14 heures, la tendance continuait de se dégrader puisque les valeurs françaises marquaient un recul de 2,32 % à 1 721,71 points.

Déjà, en milieu de matinée, la publication de la croissance de la masse monétaire allemande pour juin (+ 8,7 %) avait déprimé les intervenants : ce chiffre était attendu, mais il était considéré comme « pessimiste » par les analystes qui espéraient un peu mieux. Après les turbulences enregistrées lundi, « l'ombre d'un krach boursier revient planer sur les investisseurs », qui attendent avec anxiété l'ouverture de Wall Street, déclarait un opérateur.

De violents arbitrages sur les différents marchés *(et sur les principales* valeurs) tiraient l'activité de la place parisienne, et, vers 14 heures, plus de 1,3 milliard de francs avaient été échangés. Elf Aquitaine reculait de 4 %, Schneider perdait 4,2 %. Eurotunnel baissait de 4,2 %. En baisse dès l'ouverture, Thomson reculait de 3,2 %. Cap Gemini poursuivait son repli (– 3,8 %). Peugeot également (– 1,7 %) et Suez baissait de 1 %.

NEW-YORK, 21 juillet ↑

Timide progression

Wall Street est timidement repartie en hausse mardi 21 juillet, encouragée par la modeste reprise des Bourses de Londres et Tokyo. Affichant un gain d'une dizaine de points durant l'essentiel de la séance, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 308,41 points en hausse de 5,41 points, soit une légère progression de 0,16 %. L'activité a été calme avec quelque 174 millions d'actions échangées. Le nombre de titres en hausse a très légèrement dépassé celui des valeurs en baisse : 880 contre 848. 564 titres ont été inchangés.

Les investisseurs ne semblent pas avoir réagi au discours, devant la commission bancaire du Sénat, de M. Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale (Fed), qui a déclaré que la reprise de l'économie américaine serait modeste dans les prochains mois, mais néanmoins suffisante pour faire baisser significativement le chômage en 1993. Une inflation modérée devrait également favoriser la reprise économique, a ajouté M. Greenspan.

VALEURS	Cours du 20 juillet	Cours du 21 juillet
Alcoa	71 5/8	71 1/4
ATT	44 3/8	44 1/8
Boeing	40 3/8	40 1/8
Chase Manhattan Bank	26 5/8	26 3/8
Du Pont de Nemours	49 3/8	49 1/2
Eastman Kodak	41 3/4	41 3/4
Exxon	62 1/8	61 3/4
Ford	45 1/4	44
General Electric	77 1/4	77 1/8
General Motors	40 1/4	39 3/4
Goodyear	64 3/4	65
IBM	92 7/8	93 5/8
ITT	64 1/2	64 3/4
Mobil Oil	64 1/8	63 5/8
Pfizer	75 5/8	75 3/4
Schlumberger	62 1/4	62 5/8
Texaco	62 1/2	62 1/8
UAL Corp. ex-Allegis	114 7/8	114 7/8
Union Carbide	13	13 3/4
United Tech.	50 5/8	53 1/2
Westinghouse	16 7/8	16 5/8
Xerox Corp.	70 7/8	71 3/4

LONDRES, 21 juillet ↑

Reprise

Les valeurs ont regagné du terrain, mardi 21 juillet, au Stock Exchange, encouragées par des achats spéculatifs après la chute de plus de 3 % du marché lors des deux dernières séances. A la clôture, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a gagné 11,9 points, soit 0,5 % à 2 415,6 points. En cours de séance, il avait progressé d'une vingtaine de points, mais la continuelle faiblesse de la livre et les perspectives maussades de reprise économique ont limité les gains. Le volume des échanges s'est élevé à 418,2 millions de titres contre 464,9 millions la veille.

La baisse du rendement des bons d'épargne du Trésor a également stimulé le marché qui espère que les investisseurs vont de nouveau se tourner vers les sociétés pour placer leurs économies. L'annulation par Cheltenham and Gloucester de la hausse de son taux hypothécaire sur les crédits immobiliers, annoncée la semaine dernière, a également soutenu la tendance.

TOKYO, 22 juillet ↓

Au plus bas de l'année

Le répit aura été de courte durée à la Bourse de Tokyo qui a repris mercredi 22 juillet sa descente aux enfers. L'indice Nikkei perd en fin de séance 460,46 points, soit 2,9 %, à 15 541,95 points, son plus bas niveau de l'année *(lire page 14)*.

Des ventes programmées liées à des contrats à terme et des dégagements opérés par des investisseurs institutionnels ont d'autant plus pesé sur les cours que le volume d'affaires a été faible. Il est estimé à environ 260 millions de titres, contre 200 millions mardi. Les investisseurs sont rendus inquiets par la faiblesse de la conjoncture économique et la baisse des résultats des sociétés. Ils attendent une baisse des taux pour relancer l'activité.

VALEURS	Cours du 21 juillet	Cours du 22 juillet
Ajinomoto	1 200	1 170
Bridgestone	1 100	1 110
Canon	1 280	1 280
Fuji Bank	1 280	1 280
Honda Motors	1 130	1 120
Matsushita Electric	1 200	1 200
Mitsubishi Heavy	539	510
Sony Corp.	4 030	3 940
Toyota Motors	1 430	1 380

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4240	4085	Immob. Hôtelière	1015	1020
Amault Associés	229	...	Inserm. Computer	154 90	148
B.A.C.	23 70	....	I.P.B.M.	61 50	58 50
Bque Vernes	700	708	Locamic	104	102 10
Boiron (Ly)	463	458	Matra Comm.	215 10	...
Boisset (Lyon)	200	201	Molex	124 90	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	700	680	Publ.Filipacchi.	448	450
Calberson	326	330	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	330	330
Cardif	734	720	Select Invest (Ly)	86	85 50
C.E.G.E.P.	160	159 50	Sanbo	258 50	258
C.F.P.I.	270	260	Sopra	328	324
C.N.I.M.	1081	1074	TF1	472 90	471
Codetour	262 50	...	Thermador H. (Ly)	350	....
Conforama	1218	1218	Unilog	259	264
Creeks	140	138 50	Viel et Cie.	84 55	88 70
Dauphin	301	300	Y St-Laurent Groupe	775	776
Delmas	1060	1060			
Demachy Worms Cie	380	....			
Devanlay	1020	1029			
Deville	172	170			
Dolisos	109	109			
Editions Belfond	240	240			
Europ. Propulsion	188	190			
Finacor	119	107 50			
G.F.F. (group.fon.f.)	65	65			
G.L.M.	332	340			
Gravograph	170	170			
Guntoli	795	...			
I.C.C.	171	165 50			
Idianova	82	82			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 21 juillet 1992
Nombre de contrats estimés : *137 213*

COURS	ÉCHÉANCES		
	Sept. 92	Déc. 92	Mars 93
Dernier	105,90	106,18	106,46
Précédent	105,74	105,92	106,06

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Sept. 92	Déc. 92	Sept. 92	Déc. 92
107	0,24	0,82	1,42	1,73

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : *14 989*

COURS	Juillet 92	Août 92	Septembre 92
Dernier	1 778	1 794	1 817
Précédent	1 777	1 772	1 809

CHANGES

5,01 F ↓

Le dollar s'échangeait nettement en baisse mercredi 22 juillet, à 5,01 francs sur le marché parisien. La veille, la monnaie américaine s'était échangée jusqu'à 5,0730 selon le cours indicatif *de la Banque de France*. Plusieurs banques centrales sont de nouveau intervenues pour raffermir le cours du dollar.

FRANCFORT	21 juillet	22 juillet
Dollar (en DM)	1,5013	1,4855
TOKYO	21 juillet	22 juillet
Dollar (en yens)	125,12	125,42

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (22 juillet) .... 9 15-10 1/16 %

New-York (21 juillet) .... 2 7/8 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	20 juillet	21 juillet
Valeurs françaises	102,10	102 00
Valeurs étrangères	93,10	94,20
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	486,60	484,70
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 767,90	1 762,60

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	20 juillet	21 juillet
Industrielles	3 303	3 308,41

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	20 juillet	21 juillet
100 valeurs	2 403,70	2 415,60
30 valeurs	1 824,10	1 831
Mines d'or	95,80	96,70
Fonds d'Etat	88,96	89,19

FRANCFORT

	20 juillet	21 juillet
Dax	1 649,67	1 659,77

TOKYO

	21 juillet	22 juillet
Nikkei Dow Jones	16 002,41	15 541,95
Indice général	1 229,38	1 205,75

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,0100	5,0125	5,0975	5,1030
Yen (100)	3,9856	3,9909	4,0460	4,0545
Ecu	6,8727	6,8787	6,8606	6,8717
Deutschemark	3,3780	3,3785	3,3820	3,3850
Franc suisse	3,8041	3,8089	3,8163	3,8242
Lire italienne (1000)	4,4385	4,4447	4,3559	4,3678
Livre sterling	9,5775	9,5825	9,5763	9,5885
Peseta (100)	5,2488	5,2542	5,2100	5,2215

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/4	3 3/8	3 5/16	3 7/16	3 7/16	3 9/16
Yen (100)	4 3/8	4 1/2	4 3/16	4 5/16	4	4 1/8
Ecu	10 15/16	11 1/16	10 15/16	11 1/16	10 7/8	11
Deutschemark	9 9/16	9 11/16	9 5/8	9 3/4	9 5/8	9 3/4
Franc suisse	8 3/4	8 7/8	8 3/4	8 7/8	8 3/4	8 7/8
Lire italienne (1000)	18	18 1/4	17	17 1/4	16 3/4	17
Livre sterling	10 1/8	10 1/4	10 3/16	10 5/16	10 3/16	10 5/16
Peseta (100)	12 3/4	13	12 3/4	13	12 7/8	13 1/8
FRANC FRANÇAIS	10 1/16	10 3/16	10 3/16	10 5/16	10 3/16	10 5/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

Accord de coopération technique entre les Bourses de Paris et de Kiev

A l'image des accords de coopération technique précédemment signés avec la Bourse de Varsovie et la Bourse de Prague, la Bourse de Paris a signé, vendredi 17 juillet, un accord avec la Bourse de Kiev en Ukraine. Cette coopération entre dans le cadre du protocole financier signé récemment entre l'Etat ukrainien et l'Etat français. Ainsi, la Société des Bourses françaises (SBF) fournira le logiciel de cotation, la SICOVAM (Société interprofessionnelle de compensation des valeurs mobilières), le logiciel permettant la gestion automatisée d'un dépositaire central de titres. Le futur marché des valeurs mobilières de Kiev bénéficiera de l'expertise la Commission des opérations de Bourse (COB).

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 22 JUILLET

Cours relevés à 14 h 00

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4660	C.N.E 3%	4670	4690	4690	+ 0 43
920	B.N.P. T.P	920	919	911	- 0 98
900	Cr.Lyon. T.P	886	880	888	+ 0 23
1495	Renault T.P	1560	1565	1562	+ 0 13
1760	Rhone Poul. T.P	1651	1669	1669	+ 1 09
1135	Saint Gobain T.P.	1032	1031	1030	- 0 19
882	Thomson T.P	890	885	880	- 1 12
740	ACCOR	661	660	646	- 2 27
750	Air Liquide	738	735	725	- 1 76
625	Alcatel-Alsthom	624	622	613	- 1 76
1760	Als.Superm	1800	1775	1772	- 1 56
310	A L S P I	287 50	282	281 40	- 2 12
475	AGF Sté Centrale	412 80	412	407	- 1 41
150	Avenir H. Média	139 50	138	136 60	- 2 16
910	Axa (ex Cie Midi)	760	760	743	- 2 24
138	Bafip	131	131	131	...
114	Bail-Equipem	102 60	102	102	- 0 58
810	Bail Investiss	696	....	...	....
400	Bancaire	328 30	323 50	326	- 0 70
800	Bazar H.-V	775	770	770	- 0 65
1400	Berger (M)	1300	1295	1300	..
400	Bertrand Faure	414	....	....	....
820	Bic	808	810	799	- 1 11
1050	B.I.P	1055	1060	1060	- 0 47
295	BIS	300	290	288	- 4 00
370	B N P (CI)	331 30	328 50	331	- 0 09
760	Bollore Tech	740	735	721	- 2 57
3170	Bongrain	2992	2990	2977	- 0 50
665	Bon-Marché	580	553	583	+ 0 54
590	Bouygues	540	540	532	- 1 48
108	BP France	97	97 40	96 50	- 0 52
1090	B S N	1090	1085	1080	- 2 75
1180	Canal Plus	1136	1135	1128	- 0 70
280	Cap Gem.S	225	225	217	- 3 56
2610	Carrefour	2575	2570	2506	- 2 68
148	Casino	139 50	137	130	- 6 81
92	Casino ADP	90	87 10	88	- 2 22
505	Castorama D.I	490	492	486	- 0 82
178	C.C.F.	160 20	160	159	- 0 75
40	CCMC Ly	37 60	37 30	36 50	- 2 93
405	C.D.M.E	399	381	383	- 4 01
172	C.E.G.I.D	148 30	150	148	- 0 20
87	Centrest (Ny)	78	78	78	....
385	C.E.P. Comm	362	362	355	- 1 93
120	Cerus	109	109	108	- 0 92
760	Cetelem	707	692	706	- 0 14
235	CF Int	222	222 10	222 10	+ 0 05
280	CGI Info.	286 20	288	282 10	- 1 43
1090	C G I P	1011	1015	1003	- 0 79
645	CGP	640	630	630	- 1 56
1180	Chargeurs S A	1136	1127	1112	- 2 11
315	Christian Dior	309 50	297	297 20	- 3 97
585	C I C A (M)	570	555	555	- 2 63
385	Ciments franc	388	389	380	- 2 06
730	Clarins	740	730	728	- 1 62
480	Club Méditer	426	424 10	420 10	- 1 38
183	CMB Packa	169 10	168 90	167 90	- 0 71
805	Colas	770	770	780	+ 1 30
245	Cpt. Entrep	194 90	194 90	195	+ 0 05
1090 80	Compt Mod	1036	1035	1015	- 2 03
235	CPR (Paris Réa.)	224	222	222 90	- 0 49
870	Créd. Foncier	740	738	738	- 0 27
230	Crédit Loc France	254	250	250 90	- 1 22

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
550	Cr Lyon.(CI)	510	512	509	- 0 20
945	Crédit Nat.	855	855	855	...
270	CSEE	255	256	256 50	+ 0 59
3210	Damart	3150	3151	3151	+ 0 03
390	Dassault Aviation	382	382 20	385	+ 0 79
174	Dassault Electr.	171 50	172	172	+ 0 29
1750	De Dietrich	1705	1695	1680	- 1 47
78	Dév.P.d.C.(Li)	69 80	66 15	69 70	- 0 14
125	Dév.R.Sud-Est.	109	110	109	..
350	D M C	316	315	311 60	- 1 39
410	Docks France	406	398	397	- 2 22
295	Dynaction	225	218	215	- 4 44
2240	Eaux (Gle)	2135	2115	2088	- 2 30
880	E.B.F	858	857	830	- 3 26
440	Ecco	411	410	390	- 5 11
375	Elf Aquitaine	332 90	330	319 50	- 4 03
1050	ElfSanofi(ExSanofi	977	978	970	- 0 72
265	Erap-Elf (Certif)	232	238 50	224 10	- 3 41
675	Eridania-Beghin	568	566	559	- 1 58
410	Essilor	400	400	397 60	- 0 60
210	Essil.Int.(DP)	179	176	169	- 5 59
750	Esso	795	800	785	- 1 26
1370	Eurafrance	1305	1290	1281	- 1 84
880	Eurocom	600	580	579	- 3 50
112	Eurodisneyland	100	98 50	96 85	- 3 15
970	Europe 1	916	921	925	+ 0 98
35	Eurotunnel	30 85	31	29 50	- 4 38
1400	Exor	1450	1450	1450	....
120	Finextel	100	98 50	98	- 2 00
390	Fives Lille	345	342 50	338 50	- 1 88
3200	Fromager. Bel.	3310	3340	3340	+ 0 91
2190	Gal.Lafayette	1939	1910	1905	- 1 75
1770	G.A.N	1548	1540	1536	- 0 78
540	Gascogne (B)	526	522	498	- 5 14
1430	Gaz et Eaux	1295	1285	1270	- 1 93
715	Geophysique	676	680	673	- 0 44
720	Groupe André SA	630	635	620	- 1 59
580	Groupe Cité	490	510	510	+ 4 08
415	GTM-Entrep.	400	394	394	- 1 50
1700	Guyenne-Gas.	1668	1635	1609	- 3 54
127	Hachette	105 60	106 90	102 50	- 2 84
515	Havas	454	452 20	436 50	- 3 85
300	Idia	295	295	291	- 1 36
340	Imétal	324	313	314	- 3 08
134	Immob. Phénix	111	110 60	110	- 0 90
106	Ingénico	92	92 10	92	...
6840	Inst. Mérieux	6520	6430	6440	- 1 23
470	Intertail	391	388	388	- 0 77
770	Intertechnique	690	678	675	- 2 17
835	J. Lefebvre	790	787	790	....
465	Klépierre	472	472	468	- 0 64
750	Labinal	706	709	706	....
340	Lafarge	302 30	300 10	298	- 1 42
330	Labon	281	282	282	+ 0 36
4670	Legrand	4305	4311	4260	- 1 05
2600	Legrand (DP)	2290	2300	2280	- 0 44
430	Legris Industries	350	346	340	- 2 86
740	Locindus	598	598	593	- 1 00
3930	L.V.M.H.	3565	3580	3451	- 3 20

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
525	Lyon Eaux/Dumez	503	499 50	490 10	- 2 56
95	Majorette Ly.	87 90	85	87	- 1 02
300	Mar. Wendel.	287	280 50	275 20	- 4 11
180	Matra	185 70	180	180	- 3 07
495	Merlin-Gerin	452 50	456	442 50	- 2 21
86	Metaleurop	72 90	73 80	72	- 1 23
35	Métrologie In.	29 25	30 90	29 50	+ 0 85
192	Michelin	203 60	200 50	200 60	- 1 47
156	Min. Salsig (Ma)	156 10	.	...	
72	MMB	75 60	76	75 75	+ 0 20
152	Moulinex	134	134	135	+ 0 75
1050	Navig. Mixte	896	895	890	- 0 67
118	Nord-Est.	112 10	111 30	110 70	- 1 25
265	Nordon (Ny)	245	242	242	- 1 22
650	Nouv Galeries	647	647	647	....
141	Olipar	107	105	105	- 1 87
890	Oréal	934	933	912	- 2 36
385	Paribas	303 50	301 50	300 60	- 0 96
192	Pechiney Int	185	184 50	182	- 1 62
340	Pechiney (CIP)	304	309	303	- 0 33
392 50	Pernod Ricard	382	381	378 50	- 0 92
745	Peugeot	651	648	640	- 1 69
360	Pinault	347 50	340	342	- 1 58
750	Plastic-Omn.	775	761	760	- 1 94
580	Poliet	500	502	512	+ 2 40
720	Primagaz	713	705	712	- 0 14
770	Printemps	725	730	720	- 0 69
696	Promodes	700	700	686	- 2 00
535	Radiotechn	435 10	432	440	+ 1 13
5800	Redoute (La)	5680	5680	5630	- 0 88
170	Remy Cointreau	153	152	152 90	- 0 07
620	R. Poulenc CIP	570	570	565	- 0 88
60	Rochette(La)	50 50	52	53	+ 4 95
446	Roussel Uclaf	456	437	450	- 1 32
3050	R. Impé.Ly *	2800	2800	2800	..
179	Sade (Ny)	163	162	161	- 1 23
2190	Sagem	2194	2175	2140	- 2 46
565	Saint Gobain	531	524	518	- 2 45
1260	Saint Louis	1140	1140	1135	- 0 44
1360	Salomon Ly	1300	1350	1320	+ 1 54
315	Salvepar (Ny)	311	310	306	- 1 61
1350	S A T	1417	..	...	
245	Saul. Chât.	228	225 30	225 30	- 1 18
1080	Saupiquet (Ns)	1000	1000	1000	..
635	Schneider	578	571	554	- 4 15
14	SCOA	13 90	13 50	13 40	- 3 60
350	Scor s.a	320	325	319	- 0 31
2080	S.E.B.	2049	2095	2071	+ 1 07
420	Sefimeg	383	380	379	- 1 04
126	Selectibanque	115	115	114 90	- 0 09
215	Sextant A.	192 40	192 40	190	- 1 25
710	S F I M	570	580	580	+ 1 75
210	S G.E.	203	198	195 10	- 3 89
410	Simco	355	365 50	355 50	+ 0 14
665	St. Rossignol	620	600	605	- 2 42
460	Sligos	430	435	422	- 1 86
505	Société Géné.	443	441	429	- 3 16
54	Sodecco(B)	52	51	51	- 1 92
100	Sodero(Ns)	93	93	92	- 1 08

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1020	Sodexho	1018	1018	1004	- 1 38
74	Sogerail(Ny)	67 10	67 60	67	- 0 15
420	Sogerap	366	..	...	...
1490	Som-Allib.	1353	1350	1342	- 0 81
395	SOPHIA	355	356	352	- 0 85
1700	Source Perrier	1701	1710	1700	- 0 06
785	Sovac	726	722	721	- 0 69
320	SPEP	277	279	274 90	- 0 76
315	Spie-Batignol.	270	270	268	- 0 74
800	Strafor Facom.	748	745	746	- 0 27
295	Suez	261	260	252 30	- 3 33
1030	Synthelabo	1000	998	996	- 0 40
150	Thomson CSF	135 80	133 30	131 50	- 3 17
235	Total	231 20	232	229	- 0 95
181 50	– (certif).	172	174 90	171	- 0 58
190 93	Truffaut Fin.	194	190	185	- 4 64
475	U.A.P	405 30	404 60	402	- 0 81
295	U F B Locab.	245	249	247	+ 0 82
305	U G C DA (Robur)	256 10	256 20	256 20	+ 0 04
550	U I C	482	480	476	- 1 24
445	U I F	402	401	401	- 0 25
750	U I S	730	.	...	..
425	Unibail	407	401	400 10	- 1 70
750	Valéo	731	735	724	- 0 96
205	Vallourec	155	153 80	155	...
280	Via Banque	234	234	231 10	- 1 24
320	Worms et Cie	276	272	272	- 1 45
1260	Zodiac	1170	1160	1168	- 0 17
1060	Elf Gabon	970	970	965	- 0 52
111	Amax	101	102 40	102 40	+ 1 39
143	Amer Barrick	147 80	146	145	- 1 89
124	Amer. Express	121	121	117	- 3 31
220	A.T.T.	228	..	...	.
167	Anglo Amer.C	155	152	150	- 3 23
285	Amgold	276	278	271	- 1 81
240	Banco Santander	214	193	200	- 6 54
815	B.A.S.F.	751	745	740	- 1 46
950	Bayer	913	900	900	- 1 42
54	Blenheim Plc	46	46 80	45	- 2 17
34	Buffelsfont	32 80	31 60	30 50	- 7 01
137	Chase Manh.	140	131	133 60	- 4 57
2700	Daimler Benz	2458	2529	2400	- 2 36
121	De Beers	103 10	101 80	99 80	- 3 20
2320	Deutsche Bank	2244	2215	2189	- 2 45
1150	Dresdner Bank	1100	....	..	...
59	Driefontein	58 25	57 50	56 60	- 2 83
260	Du Pont-Nem.	248	246 50	246 50	- 0 60
210	Eastman Kodak	210	207 40	207 70	- 1 10
13	East Rand.	11 85	11 90	11 95	+ 0 84
31	Echo Bay	34 90	32 50	32 55	- 6 73
230	Electrolux	206	..	..	.
129	Ericsson	114	.	...	..
325	Exxon Corp	313	311	310	- 0 96
240	Ford Motor	228 50	...	....	..
48	Freegold	44 30	43 90	44 40	+ 0 23
17	Gencor	15 10	14 50	14 25	- 5 63
405	Gén. Elect.	396 50	390	386	- 2 65
225	Gén. Motors	201 10	197 80	197 80	- 1 64
345	Gén. Belgique	335 50	334	325	- 3 13

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
47	Gd. Métropol.	43 95	42 50	41	- 6 71
55	Guinness	51 30	52	50 50	- 1 56
21	Hanson PLC.	19 75	19 20	19 05	- 3 54
23	Harmony Gold	21 50	20 95	21 10	- 1 86
360	Hewlett Packard	341	348	348 50	+ 2 20
32	Hitachi	30 10	30	29 50	- 1 99
855	Hoechst	800	800	806	+ 0 75
69	Homestak	70	68 70	68	- 2 86
118	I.C.I.	107	.	.	..
500	I.B.M.	470	468	468 10	- 0 40
335	I.T.T	322 80	322 70	322 70	- 0 03
177	Ito Yokado	157 20	156 70	155	- 1 40
53	Matsushita	48 60	47 85	47 50	- 2 26
3 55	Maxwell	3 55	...	.	
235	Mc Donald's	225	231 70	227 50	+ 1 11
265	Merck	254 80	250	249 90	- 1 92
505	Minnesota M.	497 50		.	.
37	Mitsubishi	36	35 45	35	- 2 78
335	Mobil corp.	330	322 40	317 40	- 3 82
280	Morgan J.P.	292	....	.	.
36400	Nestlé	35640	35150	34800	- 2 36
134	Norsk Hydro	125 50	123 10	123 50	- 1 59
96	OFSIL	97	96 05	95 15	- 1 91
1680	Pétrofina	1719	1762	1765	+ 2 09
390	Philip Morris	385	388 50	390 50	+ 1 43
91	Philips	77	77 90	78	+ 1 30
56	Placer Dome	58	56 75	56 50	- 2 59
250	Procter Gamble	250	258 70	251	+ 0 40
180	Quilmès	160	161	161	+ 0 63
22	Randfontein	20 70	20 60	20 50	- 0 97
280	Rhone Poul. Rorer	284 80	282	278	- 2 39
455	Royal Dutch	438	436 50	437	- 0 23
58	R T Z	53	52 50	52 50	- 0 94
17	Saat.& Saatch.	11 60	11 40	11 30	- 2 59
28	St Helena	26 60	26 10	25 30	- 4 89
345	Schlumberger	313 50	311 80	311 30	- 0 70
48	Shell transp.	45	....	..	
2250	Siemens	2129	2095	2105	- 1 13
168	Sony	160 40	157 80	157 80	- 1 62
54	Sumitomo Bank	52	50 45	51	- 1 92
168	T.D.K.	162	156	151 10	- 6 73
56	Telefonica	54 70	54 80	53 25	- 2 65
25	Toshiba	24 55	24 05	23 40	- 4 68
545	Unilever	548	544	544	- 0 73
265	Unit.Techn.	260	266 20	265 40	+ 2 08
255	Vaal Reefs	237	235	235	- 0 84
1370	Volkswagen	1214	..	....	...
380	Volvo	308	300 50	300 50	- 2 44
141	West. Deep	110	110	109 10	- 0 82
380	Xerox Corp.	359 20	358 50	358 50	- 0 19
104	Yamanouchi	95	92 10	95	.
3 90	Zambia Cop.	3 35	3 31	3 08	- 8 06

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8%78	100 55	0 26
10,80% 79/94	100 60	9 50
Emp.Etat 13,4%83.	104 15	7 83
Emp.Etat 12,2% 84.	109 33	9 60
10,26% mars 86	...	3 71
OAT 10% 5/2000	105 60	1 53
OAT 9,9% 12/1997	102 65	6
OAT 9,8% 1/1996	101 36	4 65
PTT 11,2% 85	104 10	6 61
CFF 10,30% 88	102 50	4 86
CFF 10,25% nov 90	104 70	3 62
CNA 10 % 1979	...	3 78
CNB Bques 5000F	98 10	0 49
CNB Paribas 5000F	98 10	0 49
CNB Suez 5000F	98 70	0 49
CNI 1/82 5000F	98 25	0 48
CNT 9 % 86	...	2 35
CRH 10,90% déc.85	105 60	5 49
CHARB FCE 3% 100	....	.
CNCA	1040	....
Cerus	2230	....
Alcatel 6 % janv 89	611	..
Ly. Eaux cv 6,5%	765	....
Thoms. cv 9,2% 86	800	...

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ex fin.)	696	687
Applications Hydr	1535	1532
Arbel	480	480
Bains C.Monaco	925	920
B.Hypoth.Europ	357	...
B.N.P. Intercont	351 10	351
Baghin-Say (C B)	482	482
Bénédictine	2650	...
Bidermann Internat	459	....
Blanzy Ouest	2250	....
B T P	59 50	59 20
Cambodge	1071	1100
Carbone Lorraine	443	441
Case Poclain	5 50	5 90
C.B.C.	290	290
C.E.G.F (Frigor.)	700	692
Centenaire Blanzy	351	363
Cerabati	42	...
Champex Ny	55	...
CIC (CIP)	178	175
C.I.M.	910	....
C.I.T.R.A.M. (B)	2701	....
Cogifi	282	282
Compibois	465 50	460
Cie Industrielle	5220	5030
Cpt Lyon Alemand	331	335
Concorde	640	625
Constr.Méc.Prov	18	....
Crédit Gén.Ind	115	118
Cr Universel (Cie)	285	...
Darblay	615	....
Degremont	1820	1810
Delmas Vieljeux	2310	2310
Didot Bottin	550	540
Eaux Bassin Vichy	2800	2861
Ecia	363	362 90
Ent.Mag. Paris	5100	..
Etex (ex Eternit)	1995	1950
Finalens	301	300 10
F.I.P.P	80 40	....
F.N.A.C.	1915	1854
Foncière (Cie)	450	....
Fonc.Lyonnaise	576	570
Foncina	342	342
Fougerolle	802	801
France I.A.R.D.	588	....
France SA (La)	1580	1622
From. Paul-Renard	1389	....
Gaumont	450	450
Genefim	270	270
Gévelot	500	500
G.F.C.	320	320
Groupe Victoire	761	727
G.T.I (Transport)	207	....
Immobail	315	315
Immobanque	595	595
Im.Marseillaise	4400	4400
Immofice	365	370
Invest.(Ste Cle.)	3201	3201
Lambert Frères	264 50	...
Lille Bonnières	923	....
Locafinancière	470	470
Louis Vuitton	642	642
Louvre	2400	2375
Lucia	665	660
Machines Bull	30 20	30 20
Mag.Uniprix	190	190
Magnant	540	540
Métal Déployé	420	..
Mors	70	67 10
Navigation (Nle)	199 40	199 40
Optorg	270	270
Oréal (CI)	490	490
Origny-Desvroise	624	...
Palais Nouveauté	1339	1273
Paluel Marmont	610	610
Parfinance	154	150
Paris France	192	192
Paris Orléans	210	210
Parthena (invest)	271	...
Pathé Cinéma	493	....
Piper Heidsieck	1000	..
Porcher	475	..
Promodès (CI)	383	....
Publicis	720	708
Rochefortaise	123	123 50
Rosario	157 60	155
Rougier	241	....
S.A.C.E.R.	444	431 20
S.A.F.A.A.	190	190
S.A.F.I.C Alcan	203	203
Saga	371	...
Saint Dominique (F.)	104	101
Salins du Midi	565	555
Savoisienne M.	162	...
S.C.A.C.	720	..
Senelle	415 50	442
S.Etud.Part. (M)	119	119
Silic	554	545
Sevin	111 10	113
S.I.P.H.	135	135
S M.C.I.	100	...
Sofal	698	....
Sofio	286	245 50
Sofical	1105	1080
Sofiexm (ex Sosam)	76 55	..
Sofragi	2550	..
Soudure Autogène	775	775
Sovabail	320	...
Stemi	465	....
Taittinger	2500	2500
Testut-Aequitas	220	...
Tour Eiffel	191	191
Ufiner	1100	.
Vicat	485	490
Vinipix	1500	1510
Virax	120	..
Maroc Sté Brasserie	300	...

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	556	.
Alzo Nv Sico	449	..
Alcan Aluminium	106	...
American Brands	245 20	...
Arbed	620	..
Asturienne Mines	94 10	94 10
Banco Popular Espa.	533	535
B.Reglementss In	17990	18000
Can.Pacifique	75	72 40
Chrysler Corp	91	
C I R	6 35	..
Commerzbank	810	785
Dow Chemical	270	.
Fiat	20 90	.
GBL (Brux Lamb)	511	515
Gevaert	1080	1028
Glaxo Holdings Ltd.	69 50	67 20
Goodyear Tire	332	340
Grace and Co (WR)	166 20	...
Honeywell Inc. Im.	356	...
Johannesburg	71 50	
Koninklijke Pakhoed	132 30	..
Kubota	18	..
Midland Bank	36 15	.
Noranda Mines	85 70	
Olivetti priv.	8 60	.
Pfizer Inc	375	376 20
Ricoh	19	
Robeco	270 50	269 60
Rodamco NV	131	131
Rolinco	268 60	265 70
Saipem	6	.
Sema Group	25 40	.
SKF Aktiebolaget	92	88 50
Tenneco Inc.	163	170
Thorn Electrical	80	.
Toray Ind.	21 10	
West Rand Cons.	7	..

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	284	
Calciphos	92	
C G H Cogenhor	6	
Coparex	615	615
Drouot Assurances	339	
Electro-Banque	320	.
Europ Accum	81	.
Europ Soufres Ind	17 20	.
Gachot S.A	45	
Guy Degrenne	402	
Lecteurs du Monde	175	199
Nicolas	1198	
Parisop Percer	350	
Quadrant	22	
Rorento N.V	220 70	220 80
St-Gobain-Emballage	1800	
S E P R	1648	....
S M T Goupil	0 40	
S P R act. B	283	.
Waterman	1200	.

SICAV (sélection) 21/7

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	190 84	185 73
Amén-gan	8902 62	8637 13
Amplia	269604 44	269604 44•
Amplitude	612	594 17
Arbitrages Court.T.	7304 57	7304 57
Associc	1097 08	1097 08
Atout Futur	400 37	390 60
Aurecic	1174 06	1139 86
Avenir Alizes	1671 95	1639 17
Axa Capital	168 85	163 93
Axa Court Terme	8034 11	8034 11
Axa Cro.Ex.Dr.Inve	864 56	839 38
Axa Ep.Fr.Ex Ageperg	765 18	742 89
Axa Europe	124 53	120 90
Axa Investments	100 71	97 78
Axa NPI	114 02	110 70
Axa Ob.Fr.Extrans	139 28	135 22
Axa.Ob.In.Ex Mu.U Se	132 13	128 28
Axa Prem.Ex Agepre	114 13	110 81
Axa S&I.Ex.Dr Sele	138 84	134 80
Axa Valeurs PER	118 45	115
Cadence 1	1027 31	1007 17
Cadence 2	1037 49	1017 15
Cadence 3	1029 02	1008 84
Capimonetaire	6369 80	6363 44
Capiobliq	6356 90	6232 25
Capiacic	1304 67	1285 39
Coexis	1314 84	1282 77
Comptavalor	3551 43	3546 11•
Convertimmo	321 89	315 58
Crediinter	434	421 36
Credit Mutuel Capital	1283 40	1258 24
Cred.Mut.Ep Cour T.	677 47	677 47
Cred.Mut.Ep.Indus	92 16	89 69
Cred.Mut.Ep.J	70353 23	70353 23
Cred.Mut.Ep long.T	185 70	180 73
Créd.Mut.Ep Monde	1096 65	1067 30
Cred.Mut.Ep Quatre	1090 91	1061 71
Dieze	1309 94	1277 99
Drouot France	820 81	796 90
Drouot Sécurité	220 39	213 97
Ecocic	1054 37	1023 66
Ecupar	126 06	122 39
Ecureuil Capitalisation	2563 60	2543 17•
Ecureuil Géovaleurs	2290 84	2224 12•
Ecureuil Invest	434 80	422 14•
Ecureuil Monepremiere	67819 87	67819 87•
Ecureuil Monétaire	39879 95	39879 95•
Ecureuil Trésorerie	2460 45	2460 45
Ecureuil Trimestr	2006 11	1986 25•
Elicash	2 828945	2 828945•
Energia	264 09	252 11
Eparcic	3643 45	3643 45
Eparcourt-Sicav	4344 34	4333 51•
Epargne Associat	25584 99	25293 67
Epargne Capital	10705 13	10599 14
Epargne Croissance	1644 15	1600 15
Epargne Obligat	192 51	187 36
Epargne Première	14485 74	14377 91
Epargne-Une	1236 47	1206 31
Epargne Valeurs	419 46	408 23
Eufi Cash capi	8422 13	8422 13•
Eufinvest capi	631 17	612 79•
Eurocic Leaders	1045 86	1015 40
Eurodyn	1152 88	1124 76
Euro Gan	6089 75	5855 53
Europe Nouvelle	535 70	511 41
Fonsicav	14582 54	14582 54•
France-gan	9505 11	9139 53
France Garantie	259 02	258 50
France Index Sicav	108 11	103

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
France Obligations	486	461 39
Francic	462 71	449 23
Francic Pierre	95 58	92 80
Francic-Régions	1186 24	1151 89
Fruct-Associations	35 68	35 68
Fructi-Cap	41 98	41 36
Fructidor	234 57	231 10
Fructifrance action C	886 39	864 77
Fructifrance action D	886 52	845 39
Gestilion	14850 83	14776 95
Gest.Associations	164 33	160 71
Horizon	1176 35	1142 09•
HLM Monétaire	14088 01	14088 01•
Indust.Fse Court.T	1487 92	1487 92
Interepar	103989 67	100960 84
Interoblig	13696 75	13428 19
Intersélection Fce	512 34	502 29
Japacic	141 55	137 43
Jeunepargne	287 01	282 77
Latitude	2280 82	2277 40
Leumi C T	12695 38	12695 38
Leumi L T	6346 44	6161 59
Lion Association	11281 16	11281 16
Lion Institution	29435 50	29362 09
Lionplus	974 07	954 97
Lion Trésor	2098 07	2077 30
Lion 20 000	26546 99	26546 99
Livret Bourse Inv	555 65	539 47•
Livret Portefeuil	679 33	659 54
Méditerranée	168 51	163 60
Mensuel CIC	10121 06	10020 85
Monéden	68826 36	68826 36
Mone J.	73480 25	73480 25•
Monévalor	83005 81	83005 81
Mutualité dépôts	13533 05	13506 04•
Natio Court Terme	287558 00	287558
Natio-Epargne	17722 05	17546 58
Natio-Ep. Ret.	126 66	123 26
Natio Eparg.Trésor	7800 61	7785 04
Natio-Imm.	1063 92	1035 45
Natio-Inter	1385 75	1348 66
Natio-Monétaire	25603 17	25603 17
Natio-Patrimoine	1311 97	1276 86
Natio-Placements	64616 31	64616 31
Natio-Revenu	1024 48	1014 34
Natio Sécurité	12202 46	12202 46
Natio-Valeurs	841 92	819 39
Nippon-Gan	4449 39	4278 26
Nord Sud Dévelop	1569 95	1566 82
Obli-Associations	150 13	148 64
Oblicic-Mondial	2592 31	2554
Oblicic-Régions	1013 77	998 79
Oblifutur	2820 09	2751 31
Oblig. tres caté.	175 15	172 56
Oblilion	1349 51	1336 15
Oblisécurité Sicav	13058 13	13058 13•
Oraction	1037 82	1012 51
Orvalor	7096 83	6957 68
Paribas Capitalisation	1478 44	1456 59
Paribas Opportunites	121 12	116 18
Paribas Patrimoine	553 31	530 75
Patrimoine Retraite	223 10	218 73
Pervalor	603 37	591 54
Placement A	1421 76	1393 88
Placement J.	7315 78	7301 18
Placement M	67796 98	67660 66
Placement Nord	952 62	933 94
Plénitude	131 51	127 99
Poste Croissance	21992 34	21970 37
Poste Gestion	66584 35	66584 35
Première Oblig.	10671 24	10660 58

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Prévoy. Ecureuil	110	108 91•
Prév'Associations	29807 77	29807 77
Proficus	918 03	895 64
Quartz	129 06	125 91
Réalvalor	732 41	718 05
Rentacic	160 39	158 02
Revenus Trimestr	5292 60	5240 20•
Revenu-Vert	1122 22	1094 85
St Honoré Vie & Santé	963 92	920 21
St Honoré Bons du Tr	11366 15	11309 60
St Honoré Global	219 12	209 18
St Honoré Invest	756 12	721 83
St Honoré Pacifique	533 84	509 63
St Honoré PME	517 01	493 57
St Honoré Real	15146 16	15085 82
Sécuric	1763 48	1763 48
Sécuri-Gan	12962 06	12707 90
Sécuritaux	1408 84	1408 84
Sicasden	708 20	697 73
Sicav Associations	1866 74	1866 74
SFI-CNP Assur	629 27	610 94•
S G. Fr opportunités	1131 98	1109 78
Sicav 5 000	427 37	415 93
S.I. Est	1247 05	1210 73
Slivafrance	687 71	669 30
Slivam	375 85	365 79
Slivarente	205 81	201 77
Slivinter	407 81	396 90
S.N.I.	1067 15	1036 07
Sogenfrance	1082 03	1060 81
Sogépargne	314 14	307 98
Sogevar	978 54	959 35
Sogiinter	1223 87	1199 68
Soleil Investissements	553 06	531 79
Solstice	2153 48	2148 11
State Street Act. Eur	9446 16	9126 72•
State Street Act. Frce	10255 62	9956 91•
St. Str Act.Japon	9190 69	8879 80•
State Street Emer Mts	11350 67	10804 97•
St.Street OAT Plus	10090 30	9892 45•
Stratégie Actions	791 56	761 12
Stratégie Rendement	1401 77	1357 65
Technocic	1018 34	988 68
Techno-Gan	5490 08	5278 92
Thesora	664 25	657 67•
Trésor Plus	1279 31	1266 64
Trésor Trimestrial	1029 98	1019 78•
Trésoricic	131416 49	131416 49
Trilion	5104 63	5039 12
UAP Investissements	416 97	401 90
UAP Actions France	565 99	545 53
UAP Act. Select	595 39	573 87
UAP Aedificand.	489 88	481 81
UAP Alizé	197 34	190 21
UAP Alto Sicav	155 03	149 43
UAP Moyen Terme	138 90	133 88
UAP Premiere Cat.	10688 04	10301 73
Uni-Associations	124 42	124 42•
Uni-Foncier	1134 71	1107 03
Unifrance	572 62	558 65
Uni-Garantie	1285 86	1260 62
Univ Régions	1349 28	1316 35
Univar	238 91	238 91•
Univers Actions	1202 18	1172 86
Univers Obligations	1774 37	1731 09
Valorg	2072 52	2070 45
Valréal	53908 69	53881 75

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22/7	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 073	....	4 8	5 3
Ecu	6 889	....	....	....
Allemagne (100 dm)	338 130	....	326	348
Belgique (100 F)	16 416	....	15 8	16 8
Pays-Bas (100 fl)	299 860	....	288	308
Italie (1000 lires)	4 442	....	4 2	4 7
Danemark (100 krd)	87 750	....	83	91
Gde.Bretagne (1 L)	9 621	....	9 2	10
Grèce (100 drachmes)	2 753	....	2 4	3 1
Suisse (100 f)	380	....	368	388
Suède (100 krs)	93 020	....	89	97
Norvège (100 k)	85 940	....	82	90
Autriche (100 sch)	48 040	....	46 5	49 5
Espagne (100 pes)	5 260	....	5	5 6
Portugal (100 esc)	3 965	....	3 6	4 4
Canada (1 $ can)	4 252	....	4	4 4
Japon (100 yens)	4 037	....	3 8	4

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22/7
Or fin (kilo en barre)	58300	57600
Or fin (en lingot)	58950	58250
Napoléon (20f)	335	328
Pièce Fr (10 f)	420	....
Pièce Suisse (20 f)	341	335
Pièce Latine (20 f)	335	330
Souverain	425	424
Pièce 20 dollars	1845	1840
Pièce 10 dollars	942 50	927 50
Pièce 5 dollars	615	....
Pièce 50 pesos	2155	2195
Pièce 10 florins	345	345

PASCALE ROBERT-DIARD

SPORTS

CYCLISME : le 79e Tour de France

Un guerrier dans la brume

L'Irlandais Stephen Roche (Carrera) a remporté, détaché, mardi 21 juillet, l'étape qui conduisait les coureurs de Saint-Etienne à La Bourboule (212 kilomètres). Sur la ligne d'arrivée, noyée dans un épais brouillard, il précédait le Russe Ekimov et l'Espagnol Unzaga. Pas de changement au classement général. Le Français Jalabert, en terminant à la sixième place, a conforté son maillot vert.

LA BOURBOULE

de notre envoyé spécial

Le Tour est une course dure, parfois même implacable. Après seize étapes, elle a déjà laissé sur le bord de la route une soixantaine des 198 coureurs qui avaient pris, la fleur au guidon, le départ à Saint-Sébastien. Le Tour ne fait pas de sentiment. Mais le Tour est juste. Il l'avait prouvé en laissant aller jusqu'à leur terme les flamboyantes cavalcades d'un Fignon à Mulhouse ou d'un Chiappucci à Sestrières. Il l'a encore prouvé, mardi, au sommet de la côte de Charlannes, au-dessus de La Bourboule, en permettant, enfin, à l'Irlandais Stephen Roche, l'un de ces ex-rois ressuscités par le bain de jouvence d'une course royale (*le Monde* daté 19-20 juillet), de parapher de sa plus belle victoire, une formidable combativité.

Décidément, ce coureur a le panache au corps. Un corps, un dos très exactement, qui, depuis quelque temps, le fait pourtant souffrir. Qu'importe, la rage de vaincre qui l'habite semble lui faire oublier la douleur. Une rage qui, en ce faste mardi, paraissait dopée par l'air de La Bourboule, *«ville oxygène»* chantée par les panneaux bordant la route et réputée pour ses cures de santé et de remise en forme.

Le Tour est une course qui aime les mises en scène. Celle de mardi fut somptueuse. Engagée dans une humeur bougonne (*«tout le monde en a un peu marre»*, résumait le «professeur» Fignon), poursuivie dans le luxe d'une allure, pour la première fois, paresseuse, l'étape devait d'abord être secouée par le sursaut des mal classés avant d'être transfigurée par un «contre» foudroyant. Une fois de plus, le dynamiteur irlandais avait allumé la mèche. Le rideau se levait, le spectacle pouvait commencer.

Le vent, le froid et le brouillard

Avec, pour décor, le superbe paysage de la montée au col de la Croix-Morand, ses landes et ses estives, son camaïeu de verts griffé de fleurs jaunes et mauves. Savait-il, en choisissant ce lieu sauvage, qu'il avait inspiré un chanteur-poète, enfant du pays, Jean-Louis Murat?

«Comme un lichen gris sur le [flanc d'un rocher,
Comme un loup sous la voie lactée,
Je sens monter en moi un sentiment [profond d'abandon.
Par mon cœur et mon sang, col de la Croix-Morand, je te garderai.
Quand à bride abattue, les giboulées se ruent,
Je cherche ton nom (...).
Quand montent des vallées les animaux brisés par le désir [transhumant,
Je te prie de sauver mon âme de [berger.»

Stephen, l'Irlandais francophile, n'avait peut-être jamais entendu cette chanson. Ce qui ne l'empêcha pas, brisé par le désir transhumant, de filer comme un loup vers le sommet du col où les giboulées se ruaient à bride abattue. Car l'Auvergne, complice, lui avait tricoté, l'espace d'un instant, un cadre à sa mesure ou à sa démesure. Entreprise dans la lumière, l'ascension s'achevait sous un ciel comme seule l'Irlande les invente quand elle est d'humeur maussade ou romantique. Avec les éléments qui se liguent, le vent qui vous freine, le froid qui vous glace et la foule, figée, qui ne parvient plus à réchauffer ce coureur solitaire qui plonge dans la descente, enveloppé de brume, avec, sur ses talons, un peloton soudain secoué de décharges électriques et qui lui lancent des éclairs. A vingt kilomètres du but.

Il ne se retournera pas. Il tiendra. A travers les rues de La Bourboule, le long d'une Dordogne aux allures de torrent, dans les six kilomètres de la montée étroite et sinueuse qui mène au plateau de Charlannes. Avec, se refermant sur lui, la forêt sombre et le brouillard de plus en plus épais. Il disparaîtra, happé par ce mur blanc, un mur d'où il émergera soudain, frêle silhouette tanguant dans l'effort, au milieu des phares d'une escorte fantomatique. Au moment de franchir la ligne blanche, sceau de son triomphe, il fermera les yeux et se prendra la tête avec ses mains. C'est ainsi que l'on sauve son âme de guerrier.

Et ce jour-là, le Tour se fit poète.

PATRICK FRANCÈS

Les classements

SEIZIÈME ÉTAPE
Saint-Etienne-La Bourboule
(212 kilomètres)

1. Roche (Irl), 5 h 52 min 14 s; 2. Ekimov (CEI) à 46 s; 3. Unzaga (Esp) à 50 s; 4. Chiappucci (Ita) à 51 s; 5. Rooks (PB) même temps.

Général : 1. Indurain (Esp), 79 h 58 min; 2. Chiappucci (Ita) à 1 min 42 s; 3. Hampsten (EU) à 8 min 7 s; 4. Lino (Fra) à 9 min 22 s; 5. Bugno (Ita) à 10 min 9 s.

La grande bouffe

Un instant menacé de panne sèche en raison du blocus des poids lourds et de la pénurie de carburant qui en résultait, le Tour n'en a jamais pour autant perdu l'appétit. Spécialisé dans la restauration et les services, le groupe international SODEXHO, partenaire du Tour pour la deuxième année consécutive, aura servi aux 3 500 suiveurs de l'épreuve plus de 26 000 repas en vingt-deux jours, dans le cadre des buffets organisés dans l'enceinte du Village, avant le départ de chaque étape; un service «traiteur» est assuré dans les trois cars VIP présents à chaque arrivée et un service de plateaux-repas est fourni aux organisateurs, aux participants de la caravane publicitaire et aux invités rejoignant la course à bord d'avions spéciaux.

Une véritable opération militaire qui mobilise quelque 500 personnes. Au total, seront ainsi engloutis 1,5 tonne de charcuteries et viandes, 2,5 tonnes de fruits, 22 000 madeleines, 800 kilos de crudités, 20 000 galettes et sablés, 600 kilos de fromages, 800 litres de vin et 2 500 baguettes. A quoi s'ajoutent les buffets quotidiens offerts chaque jour sur la route de l'étape aux suiveurs et journalistes par le conseil général des Hauts-de-Seine. De quoi permettre à la grande boucle de ne jamais se serrer la ceinture.

P. Fr.

□ **JEUX OLYMPIQUES : l'ONU autorise les athlètes yougoslaves à participer à titre individuel.** – Le comité des sanctions de l'ONU a décidé, mardi 21 juillet, d'interdire la participation d'équipes yougoslaves aux Jeux olympiques de Barcelone, tout en permettant aux athlètes du pays d'y prendre part à titre individuel. Cette décision prive de JO les équipes de water-polo (médaille d'or à Séoul), de basket-ball et de handball. Les nageurs ou athlètes yougoslaves pourront s'aligner dans les compétitions individuelles, mais pas dans les relais.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal Officiel* du mercredi 22 juillet 1992 :

DES DÉCRETS

– Du 20 juillet 1992 approuvant l'avenant à la convention de concession conclue entre l'Etat et la société d'exploitation de la quatrième chaîne dénommée Canal Plus;

– N° 92-680 du 20 juillet 1992 pris pour l'application à la profession d'avocat de la loi n° 66-879 du 29 novembre 1966 relative aux sociétés civiles professionnelles.

MOTOCYCLISME

BMW K 1100 LT : catégorie lourd-léger

Malgré son carénage affiné, la BMW K 1100 LT a quelque chose d'intimidant. La fiche technique n'avoue-t-elle pas un poids en ordre de marche, plein d'essence compris, de 290 kilos? Une bonne cinquantaine de plus que la plupart des autres modèles de la gamme. Pourtant, toute appréhension se dissipe dès les premiers tours de roue. Cette moto – la plus grosse cylindrée jamais mise sur le marché par le constructeur allemand – est d'un maniement étonnamment facile en ville, mais aussi sur les petites routes. Le poids est réparti de façon optimale et le pneu avant, délibérément étroit (taille 110/80), contribue à la rendre très maniable dans les virages serrés. Pour davantage encore de sécurité, un système de freinage ABS est proposé en option.

Sur route dégagée ou sur autoroute, on retrouve les traditionnelles qualités de stabilité et de confort de BMW avec, cependant, deux innovations principales. La première concerne la suspension arrière, équipée pour la première fois d'un combiné ressort-amortisseur d'origne... japonaise. La seconde est le pare-brise réglable électriquement, un dispositif qui n'a rien d'un gadget puisqu'il permet d'adapter la «bulle» en fonction de la taille ou de la position de conduite du pilote (qui sur de longs trajets se fatigue beaucoup moins) et réduit les bruits aérodynamiques. On regrettera malgré tout le maintien du système traditionnel de déclenchement des clignotants qui, séparé en trois commandes différentes, réclame une fastidieuse gymnastique des doigts.

Peu gourmand, le quatre cylindres en ligne et ses seize soupapes permettent de rouler quelque 300 kilomètres avec un plein (22 litres) et disposent d'un couple très intéressant, notamment en ville où la machine est à son aise... dès qu'elle roule. A l'arrêt, en effet, le miracle se dissipe et la K 1100 redevient – comme toutes les motos de sa catégorie – une sorte d'éléphant à deux roues, disposé à s'asseoir docilement sur sa béquille mais terriblement susceptible si l'on amorce le moindre mouvement latéral.

Faute de nouveaux modèles, BMW a marqué le pas ces derniers temps sur le marché. La K 1100 LT devrait permettre au constructeur de Munich de remonter la pente. Ses qualités routières alliées à une indiscutable maniabilité dans le trafic urbain paraissent bien adaptées au profil de la clientèle BMW française. Alors que leurs homologues allemands parcourent 10 000 kilomètres par an et ne circulent que 30 % de l'année (pendant l'été, pour l'essentiel), les utilisateurs français de BMW – qui avalent 15 000 kilomètres et utilisent leur moto pendant la quasi-totalité de l'année – seront particulièrement sensibles à ses qualités de polyvalence.

JEAN-MICHEL NORMAND

▶ **BMW K 1100 LT. Prix clé en main : de 82 400 F à 93 100 F (avec ABS).**

□ *Rectificatif.* – Contrairement à ce que nous indiquions dans un article sur les barrages routiers (*le Monde* du 7 juillet), l'Union nationale des combattants ne peut être considérée comme une association proche du Front national. Son président général, M. Hugues Dalleau, nous rappelle que l'UNC a été *«créée pendant la Grande Guerre pour venir en aide à tous les combattants»* et compte *«toutes les appartenances politiques ou religieuses»* parmi ses 350 000 adhérents. L'UNC ne doit pas être confondue avec le Cercle national des combattants (CNC), qui est, lui, un satellite du Front national.

CORRESPONDANCE

Le maire d'Hautmont et les immigrés

Après la publication de nos différents articles consacrés au référendum sur l'immigration organisé dans sa commune par le maire d'Hautmont (Nord), nous avons reçu de ce dernier, M. Joël Wilmotte, une lettre dont voici les principaux passages :

Quels étaient les problèmes soulevés dans le dossier d'information destiné à la population d'Hautmont pour le référendum du 28 juin?

La première difficulté réside dans la pratique des regroupements familiaux sur Hautmont des familles étrangères dont le chef de famille travaille sur Paris ou sa proche banlieue, soit à plus de 250 kilomètres du lieu de résidence de l'épouse et des enfants.

Ainsi, depuis début 1989, les chiffres de la préfecture du Nord, font apparaître que 42 familles sont concernées sur les 80 accueillies durant cette période (...).

Ainsi, notre commune, déjà en situation difficile (développement social des quartiers, zone d'éducation prioritaire, 25 % de chômage, 18 % de population de culture maghrébine, 330 logements privés insalubres, etc.) participe cinq fois plus à l'accueil des familles primo-arrivantes que la moyenne du département du Nord (...).

La seconde difficulté se situe au niveau des anomalies relevées dans les chiffres de l'état-civil de la commune depuis 1981. Les comparaisons effectuées font apparaître une disproportion du nombre des actes de décès intéressant la communauté étrangère par rapport à sa représentation réelle, notamment en ce qui concerne les plus nombreuses de la commune : les ressortissants du Maghreb.

Ainsi, nous avons relevé 58 décès sur 2 785 – depuis 1981 – de population étrangère alors que, pour la même période, nous avions enregistré 850 naissances d'origine étrangère sur 3 836.

La réunion de ces chiffres nous a conduit à des interrogations sur le respect des textes prescrivant la déclaration du décès au lieu de l'événement (...). Quels sont les autres problèmes? Sans rentrer dans un détail que je pourrais illustrer de beaucoup d'exemples tirés de ma commune, ils sont les suivants :

– l'inscription, dans les écoles primaires et maternelles, d'enfants en situation irrégulière sur le territoire national;

– la localisation sur le territoire de la commune d'adultes étrangers en situation irrégulière;

– le développement de la situation des hébergés et solliciteurs d'asile;

– *la pratique des mariages* blancs;

– le développement des mariages célébrés au Maghreb et transcrits dans les consulats français (...).

Le référendum d'Hautmont a permis à 68 % des électeurs de s'exprimer sur ce sujet et d'indiquer, à 87 %, que *«oui des problèmes existent en matière d'immigration, notamment à Haumont»*.

PARIS EN VISITES

JEUDI 23 JUILLET

«L'histoire des Halles de Paris, de son quartier et la halle au blé», 10 h 30, 8, rue de la Ferronnerie (Paris autrefois).

«Hôtels, auberge et palais du Marais», 11 heures, place de l'Hôtel de Ville, devant la poste.

«Visite et concert en l'hôtel de Soubise», 14 h 30, 60, rue des Francs-Bourgeois (P.-Y. Jaslet).

«L'Opéra, centre de la vie mondaine de la fin du dix-neuvième siècle. Garnier et le style Napoléon III», 11 heures et 15 heures, devant l'entrée, à droite (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

«Du canal Saint-Martin à l'église Saint-Laurent», 14 h 30, métro Jacques-Bonsergent (Paris pittoresque et insolite).

«Versailles : le quartier Saint-Louis», 14 h 30, façade de la cathédrale Saint-Louis (Office de tourisme).

«L'art du portrait sur les monnaies et médailles» (inscription recommandée au 40-46-55-35), 14 h 30, 11, quai de Conti (Monnaie de Paris).

«L'église Saint-Germain-des-Prés et son quartier», 14 h 30, devant le portail de l'église (Arts et caetera).

«Le quartier juif du Marais. Petites synagogues», 14 h 30, métro Saint-Paul (Art et histoire).

«Le thé en l'hôtel de Rambouillet ou la vie raffinée des femmes du Marais», 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (I. Hauller).

«Le faubourg Saint-Honoré insolite», 14 h 30, 126, rue du Faubourg-Saint-Honoré (Europ explo).

«La maison de Nicolas Flamel (1407) et autres vieux logis parisiens», 15 heures, métro Rambuteau, sortie rue du Grenier-Saint-Lazare (Paris autrefois).

«Notre-Dame des Halles : l'église Saint-Eustache», 15 heures, 2, rue du Jour (Sauvegarde du Paris historique).

«Le nouveau musée d'art asiatique : le Musée Heidelbach», 15 heures, 19, avenue d'Iéna (Paris et son histoire).

«Le parc Montsouris, historique, sculptures et cités d'artistes», 16 heures, métro Cité universitaire (Paris capitale historique).

CARNET DU Monde

Naissances

– Nicole et Georges ROSTAND

sont heureux d'annoncer la naissance de leurs dix-neuvième et vingtième arrière-petits-enfants.

Rémi,

le 19 juin 1992, chez

Renaud et Marie-Claire
PÉLISSIÉ du RAUSAS,

Florence,

le 24 juin, chez

Christophe et Inès
PÉLISSIÉ du RAUSAS.

Décès

– Sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès subit de

Mlle Jeanine DEBUT,
professeur à la faculté des lettres de l'université Paris-X (Nanterre) et à l'université libre de Paris,

survenu le 19 juillet 1992, à Bougival (Yvelines).

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 23 juillet, à 14 heures, en l'église Saint-Louis de Port-Marly (Yvelines), suivie de l'inhumation au cimetière de Saint-Cloud, à 16 heures.

Priez pour elle.

– Cormoranche. Abidjan.

M. et Mme Pierre Morel,
M. et Mme Henri Korner,
M. et Mme Henri Heinen,
M. et Mme Claude Quarret,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Sylvain KORNER,

le 21 juillet 1992, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Les obsèques seront célébrées le 24 juillet 1992, à 10 heures, en l'église de Cormoranche-sur-Saône.

– *«La montagne a voulu me garder pour elle.»*

Xavier MENNESSIER,

au Dru, le 19 juillet 1992.

Les obsèques auront lieu le jeudi 23 juillet, à 15 heures, en l'église de Monestier-de-Clermont (Isère).

Gérard et M.-Odile Mennessier,
342, rue du Boulidou,
34980 Saint-Clément-de-Rivière.

– Le professeur Jacques Nehlil
et Mme, née Cuziat, ses parents,
Son frère et ses sœurs,
Ses oncles, tantes, nièces et cousins,
Sa marraine,
Et les familles alliées,
Ses amis,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Frank NEHLIL,

survenu à Paris, le 11 juillet 1992, à l'âge de vingt-neuf ans.

Une cérémonie religieuse aura lieu le 24 juillet, à 17 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris-16e.

8, square Alboni,
75016 Paris.

– Pham Tu Manh, Karin et Magali,
Pham Tu Cuong,
Nguyen Ngoc Giao et Thanh Thien,
Luong Vinh An,
Nguyen Pham Don,
ont la douleur de faire part du décès de leur frère, beau-frère et oncle,

PHAM TU Hung,

survenu le 20 juillet 1992, dans sa cinquante-huitième année.

– Dominique David,
Ses amis,
font part du décès de

PHAM TU Hung,

survenu le 20 juillet 1992, à Paris.

– Le Père provincial,
Et les communautés jésuites de Grenoble et de la région lyonnaise, recommandent à votre prière, le

Père Camille PASQUIER, SJ,

décédé le 18 juillet 1992, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Les funérailles ont eu lieu, à Lyon, le 21 juillet.

– Mme Paulette Poulard,
son épouse,
M. et Mme Marc Chantrier,
ses enfants,
Sabine et Romaric,
ses petits-enfants,
M. et Mme Jacques Vauzelles,
M. Gaston Rain,
ses sœur et beaux-frères,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges POULARD,
ancien administrateur civil de la Ville de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre *national du Mérite,*

survenu à Paris le 9 juillet 1992, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

L'inhumation a eu lieu le jeudi 16 juillet au cimetière de Montalet-le-Bois (Yvelines), dans le caveau de famille.

– Nathalie et Jean Poperen
ont la grande peine de faire connaître le décès de leur frère et beau-frère,

Robert VALCOURT.

Les obsèques civiles ont eu lieu à Chantelle, dans l'Allier, le 20 juillet 1992.

– M. Gilbert Varéchard,
son frère,
M. et Mme René Varéchard,
M. et Mme Jean Varéchard,
ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Yvonne VARÉCHARD,
retraitée des PTT,
internée politique 1944-1945,
chevalier dans l'ordre national du Mérite,

survenu le 16 juillet 1992, dans sa quatre-vingt-unième année.

– Les obsèques de notre ancien collaborateur

César VOLPÉ

auront lieu le jeudi 23 juillet 1992, à 9 heures, en l'église Sainte-Geneviève, à Asnières (Hauts-de-Seine).

(Le Monde *du 21 juillet.*)

Remerciements

– Yves Mourousi,
Sa fille Sophie,
M. et Mme d'Alançon,
Et tous les membres de sa famille,
vous remercient chaleureusement pour les témoignages d'affection à l'occasion de la douloureuse disparition de

Véronique MOUROUSI.

Messes anniversaires

– Il y a quinze ans, le 23 juillet 1977, tragiquement il nous quittait, victime de son devoir.

Jean SALUSSE,
maître des requêtes au Conseil d'Etat,
président du conseil d'administration des Théâtres lyriques nationaux,
directeur de la Caisse nationale des monuments historiques et des sites,

est toujours présent dans le cœur de sa mère, et de ses nombreux amis, pour qui la lumière de son esprit, de son intelligence et de son amour éclaire leur chemin de vie.

Une messe est dite à son intention, ce 23 juillet 1992, dans sa paroisse, église Saint-Louis, à Hyères (Var).

«Ne meurent que ceux que l'on oublie.»

Anniversaires

– Le 21 juillet 1991, disparaissait

Claude Danièle DESAULNOIS.

Ses proches,
Ses amis,
se souviennent.

– Pour le septième anniversaire de la disparition de

André JANNEY,

sa *mémoire* est *rappelée* à *ceux qui restent* fidèles à son souvenir.

– Pour l'Histoire.

Il y a cinquante ans, le 23 juillet 1942, était déclaré mort à Auschwitz

Itzhoc NISENBOIM.

Il avait trente-deux ans.

Arrêté à Paris le 21 août 1941 par la police française, il fut interné au camp de Drancy jusqu'à sa déportation par le convoi n° 3 du 22 juin 1942.

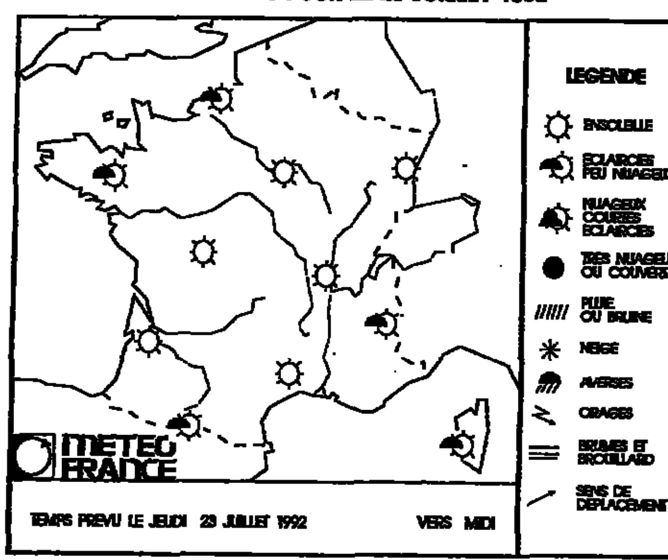
Mme Marguerite Cahn,
née Nisenboim,
sa fille,
Estelle et Emmanuelle Cahn,
ses petites-filles.



MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 22 JUILLET 1992 A 0 HEURE TUC

PRÉVISIONS POUR LE 23 JUILLET 1992



Jeudi. – Les quelques brumes et rares bancs de brouillard se lèveront rapidement pour donner une journée largement ensoleillée. Quelques petits nuages cumuliformes s'égailleront en cours de journée dans le ciel de France. Les développements nuageux seront toutefois plus conséquents au-dessus du relief, notamment dans les Pyrénées où des orages sont possibles en soirée.

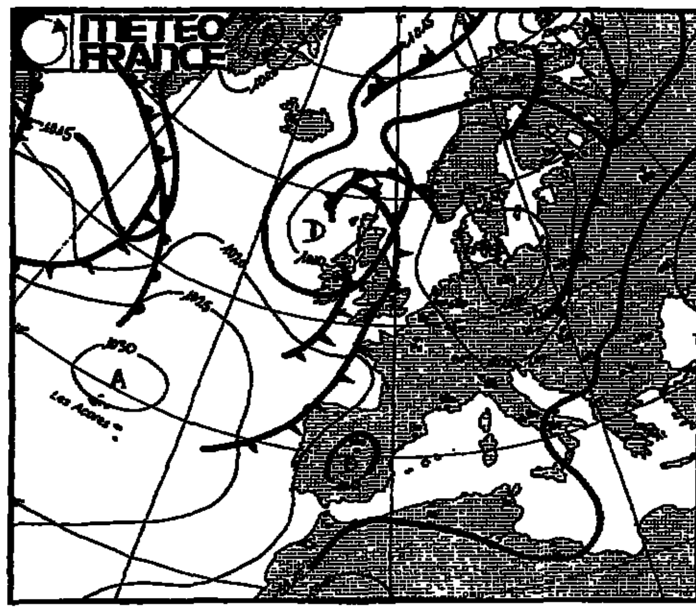
Par ailleurs, la perturbation qui affecte les îles britanniques essaimera un léger voile de nuages sur la Bretagne et le Cotentin. Cette couverture nuageuse ira en s'épaississant au fil des heures, si bien que qu'un très léger crachin pourrait arroser la pointe de la péninsule armoricaine en soirée.

La tramontane et le mistral disparaîtront dès la matinée.

Les températures amorceront une remontée sensible. Au petit matin, le mercure ne descendra sous la graduation des 15 degrés que près des côtes de la Manche, en revanche il se maintiendra au-dessus des 20 degrés sur le pourtour méditerranéen.

Les maxima s'étageront entre 28 degrés et 32 degrés sauf en Bretagne, en Normandie et sur le Nord-Pas-de-Calais où ils ne dépasseront guère 25 degrés.

PRÉVISIONS POUR LE 24 JUILLET 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 21-7-1992 à 18 heures TUC et le 22-7-1992 à 6 heures TUC — le 22-7-92

FRANCE			
AJACCIO	29	20	D
BIARRITZ	20	16	B
BORDEAUX	23	15	D
BOURGES	23	13	N
BREST	20	11	D
CAEN	21	12	D
CHERBOURG	20	8	D
CLERMONT-FER.	35	17	C
DIJON	29	17	C
GRENOBLE	33	19	C
LILLE	22	13	D
LIMOGES	21	11	D
LYON	31	19	C
MARSEILLE	30	22	N
NANCY	30	16	C
NANTES	24	10	D
NICE	29	22	D
PARIS-MONTS.	34	16	N
PAU	22	15	N
PERPIGNAN	28	20	C
RENNES	23	12	D
ST-ETIENNE	29	18	C
STRASBOURG	33	17	C
TOULOUSE	24	17	N
TOURS	25	12	C
POINTE-A-PITRE	33	25	N
ÉTRANGER			
ALGER	30	19	D
AMSTERDAM	25	12	D
ATHÈNES	31	20	D
BANGKOK	37	26	C
BARCELONE	28	19	D
BELGRADE	30	17	D
BERLIN	35	19	P
BRUXELLES	23	13	D
LE CAIRE	33	23	D
COPENHAGUE	28	17	N
DAKAR	29	25	N
DELHI	30	25	C
GENEVE	32	19	C
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	27	19	D
JÉRUSALEM	26	15	D
LISBONNE	25	16	D
LONDRES	25	12	D
LOS ANGELES	26	20	N
LUXEMBOURG	27	12	D
MADRID	37	13	D
MARRAKECH	36	20	D
MEXICO	24	13	C
MILAN	29	18	D
MONTRÉAL	19	11	D
MOSCOU	19	14	D
NAIROBI	22	14	N
NEW-YORK	29	22	N
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ.	33	20	N
PÉKIN	31	23	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	30	19	D
SÉVILLE	34	19	D
SINGAPOUR	32	26	C
STOCKHOLM	27	19	N
SYDNEY	14	5	N
TOKYO	32	24	C
TUNIS	34	19	D
VARSOVIE	31	17	D
VENISE	28	18	D
VIENNE	31	21	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 22 juillet

TF 1

20.45 **Téléfilm : Mademoiselle Ardel.** De Michael Braun, avec Andrea Jonasson, Véronique Jennot (2e partie).
23.40 **Série : Mike Hammer.**
0.35 **Journal et Météo.**

A 2

20.50 **Jeux sans frontières.** Présenté par Daniela Lumbroso et Georges Beller. Italie-Casale Monferrato. Thème : La peinture.
22.15 **Théâtre : Reviens dormir à l'Elysée.** Pièce de Claude Olivier et Jean-Paul Rouland, mise en scène de Michel Roux, avec Yolande Folliot, Marc Cassot, Jacques Legras.
0.10 **Journal des courses, Journal et Météo.**
0.30 **Magazine : Les Arts au soleil.**
0.35 **Magazine : Musiques au cœur de l'été.** Extraits de : *Don Giovanni*, de Mozart ; *Songe d'une nuit d'été*, de Britten, *Missa solemnis*, de Beethoven, *Rake's Progress*, de Stravinsky.
2.10 **Documentaire : Tchac, l'eau des Mayas.**

FR 3

20.45 **Téléfilm : Le Billard écarlate.** De Bernard Queysanne.
22.25 **Journal et Météo.**
22.45 ▶ **Mercredi en France.** Programme des télévisions régionales. Images d'Angers, images danger, d'Hervé Guérin.
0.30 **Musique : Mélomanuit.** Invité : Christian Lacroix. *Miroirs* et *Pavane pour une infante défunte*, de Ravel, par Jean-Philippe Collard, piano.

CANAL PLUS

21.00 **Cinéma : Elémentaire, mon cher... Lock Holmes.** ■ Film américain de Thom Eberhardt (1989).
22.40 **Flash d'informations.**
22.50 **Cinéma : Fritz The Cat.** ■■ Film d'animation américain de Ralph Bakshi (1972).
0.05 **Cinéma : Affaires privées.** ■ Film américain de Mike Figgis (1989) (v.o.).
1.55 **Cinéma : Ragazzi.** □ Film français de Mama Keita (1990). Avec Ivan Taib, Ken Amrani, Sabrina Colle.

M 6

20.40 **Téléfilm : La Marque de la panthère.** De Brian Trenchard Smith.
22.25 **Téléfilm : On a tué sur la Lune.** De Michael Lindsay Hogg, avec Brigitte Nielsen, Julian Sands. *Espionnage et science-fiction.*
0.05 **Magazine : Vénus.**
1.00 **Six minutes d'informations.**
1.05 **Magazine : Nouba.**

ARTE

20.40 **Documentaire : Le Fils prodigue.** D'Andrei Nekrasov. *Portrait musical de Prokofiev.*
22.10 **Danse : Roméo et Juliette.** Musique de Serge Prokofiev. Chorégraphie et mise en scène d'Angelin Preljocaj, décors et costumes d'Enki Bilal. Avec les danseurs du Lyon Opéra Ballet, l'Orchestre de l'Opéra de Lyon. Direction musicale : Kent Nagano. *Tourné en haute définition.*
23.30 **Court métrage : L'Automne de notre printemps.** De Marie-Dominique Dhelsing. *Le monde des marionnettes de Géorgie et la découverte de leur créateur, Rezo Gabriadze.*

FRANCE-CULTURE

20.30 **Tire ta langue.** Le corps de la lettre, par Renée Elkaïm-Bollinger.
21.30 **Communauté des radios publiques de langue française.** Hervé Guibert (2).
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Impressions toscanes. 2. Sous la coupole du Duomo.
0.05 **Du jour au lendemain.** Avec Liliane Giraudon (Fur) et Jean-Jacques Viton (l'Année du serpent).
0.50 **Musique : Coda.** Madredeus (3).

FRANCE-MUSIQUE

19.08 **Soirée concert.** La soirée de Philippe Olivier. Vladimir Nabokov déteste la musique : œuvres de Saint-Saëns, Borodine, Schumann, Bizet, Glinka, Tchaïkovski, Rachmaninov, Stravinsky, Prokofiev, Chostakovitch, Graun, Bloch, Chedrine, Dargomijski/Moussorgski/Borodine, Fauré, Chausson. A 22.00, Concert (en direct de Montpellier) : Symphonie nº 29 en la majeur K 201, de Mozart ; Concerto pour piano et orchestre nº 2 en ré mineur op. 23, de Dowell ; Sinfonietta pour orchestre, de Poulenc, par l'Orchestre de Porto, dir. Jan Latham-Koenig, Rian de Waal, piano.
0.05 **Bleu nuit.** Par Xavier Prévost. En direct de Montpellier : le Workshop de Lyon.

Jeudi 23 juillet

TF 1

16.55 **Club Dorothée vacances.**
17.35 **Série : Loin de ce monde.**
17.55 **Série : Premiers baisers.**
18.25 **Jeu : Une famille en or.**
18.50 **Feuilleton : Santa Barbara.**
19.20 **Jeu : La Roue de la fortune.**
19.50 **Divertissement : Pas folles les bêtes.**
19.55 **Tirage du Tac-O-Tac, Journal, Tiercé, Météo et Tapis vert.**
20.45 **Feuilleton : Mort à Palerme.** De Luigi Perelli (4e épisode).
22.25 **Magazine : Dans le baba.**
23.25 **Documentaire : Histoires naturelles.** Le Vieil Homme et Cuba.
0.20 **Journal et Météo.**

A 2

14.40 **Sport : Cyclisme.** Tour de France : Montluçon-Tours, 18e étape (230 km).
17.15 **Magazine : Vélo Club.**
18.00 **Magazine : Giga.**
18.40 **Série : Magnum.**
19.30 **Sport : Le Journal du Tour.**
19.59 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.45 **Documentaire : Des trains pas comme les autres.** Australie : l'Indian Pacific.
21.50 **Série : Histoires fantastiques.** Le Grand Truc, de Joe Dante. A 22.10, Le Miroir, de Martin Scorsese. *Des mondes peuplés d'êtres mystérieux.*
22.40 ▶ **Cinéma : Dracula, prince des ténèbres.** ■ Film britannique de Terence Fisher (1965).
0.15 **Journal et Météo.**

FR 3

14.50 **Série : La Grande Aventure de James Onedin.**
15.40 **Série : La Grande Vallée.**
16.30 **Tiercé.**
16.40 **Variétés : 40e à l'ombre.** Avec Au petit bonheur, Clémence et José, Isabelle Laroche, Bernard Montiel.
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.05 **Dessin animé : Tom and Jerry Kids.**
20.15 **Divertissement : La Classe.**
20.45 **Cinéma : Ils sont fous ces sorciers.** □ Film français de Georges Lautner (1978).
22.25 **Journal et Météo.**
22.45 **Cinéma : Chacal.** ■■ Film franco-britannique de Fred Zinnemann (1973).

CANAL PLUS

13.30 **Cinéma : Jeu de guerre.** □ Film américain de Franc Roddam (1989).
15.05 **Documentaire : Les Allumés...** Boxe ou le rêve de grandir, de Bourlem Guedjou.
15.35 **Cinéma : Toujours seuls.** □ Film français de Gérard Mordillat (1991).
17.10 **Documentaire : Dragons d'aujourd'hui.** De Nigel Marvin.
17.35 **Dessin animé : La Grande Supercherie.**
18.00 **Canaille peluche.**

En clair jusqu'à 20.35

18.30 **Dessin animé : Beetle Juice.**
18.55 **Le Top.**
19.30 **Flash d'informations.**
19.35 **Dessin animé : Les Simpson.**
20.00 **Les Nuls... l'émission.**
20.30 **Le Journal des J.O.**
20.35 **Cinéma : Marathon.** ■ Film italo-américain de Terence Young (1988).
22.00 **Flash d'informations.**
22.10 **Cinéma : Havana.** □ Film américain de Sydney Pollack (1990) (v.o.).
0.30 **Cinéma : Danny, le champion du monde.** ■ Film britannique de Gavin Millar (1989) (v.o.).

M 6

13.55 **Série : Les Années FM.**
16.50 **Magazine : Zygomachine.**
17.15 **Musique : Flashback.**
17.35 **Série : Brigade de nuit.**
18.30 **Série : L'Etalon noir.**
19.00 **Série : La Petite Maison dans la prairie.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.35 **Surprise-partie.**
20.38 **Météo des plages.**
20.40 **Téléfilm : Une fille à croquer.**
22.20 **Série : La Malédiction du loup-garou.**
23.15 **Magazine : Le Glaive et la Balance.** Médecines interdites.
1.00 **Six minutes d'informations.**

ARTE

19.00 **Documentaire : Le Monde des années 30.** De Dieter Franck. 4. La Grande-Bretagne et ses voisins.
19.25 **Interview de Peter Forgacs.**
19.30 **Documentaire : Hongrie privée.** De Peter Forgacs.
20.15 **Documentaire : Les Allemands de souche en Hongrie.** 2. De Peter Kustermann.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Soirée thématique.** L'eau, un luxe ?
20.41 **Montage musical.**
20.45 **Deux météorologues.** *Caricature des présentateurs de la météo.*
20.50 **Court métrage : La Mystique de l'eau.** De Georg Eich.
21.10 **Documentaire : Histoires d'eaux.** De Mascha Jirsa. *Sur le thème du gaspillage.*
21.40 **Court métrage : La Sécheresse.** De Patrick Boitet. *Dans le sud-ouest de la France.*
22.00 **Reportage : La Chasse au gaspi.** De Herbert Stelz.
22.20 **Documentaire : La Politique de l'eau à Hambourg.**
22.30 **Court métrage : Toute une montagne en bouteille.** D'Isabelle Rèbre.
22.40 **Musique : Les jeux d'eau.**

FRANCE-CULTURE

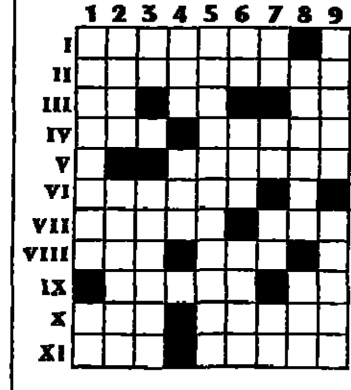
20.30 **Dramatique.** Hommes sans femmes, d'après Angelo Longoni.
21.30 **Profils perdus.** Yvonne Verdier (1941-1989).
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Impressions toscanes. 3. Les montagnes de marbre.
0.05 **Du jour au lendemain.** Avec Frédéric-Jacques Temple (l'Enclos).
0.50 **Musique : Coda.** Madredeus (4).

FRANCE-MUSIQUE

19.08 **Soirée concert.** La soirée de Thérèse Salviat. Œuvres de Bach, Mozart, Verdi, Trenet, Enesco, Webern, Brahms, Offenbach, Saint-Saëns, Josef Strauss et musique traditionnelle de Chine. A 21.00, Concert (donné les 30 et 31 janvier à Lille) : Fantaisie pour piano, chœur et orchestre en ut majeur op. 80, Symphonie nº 9 en ré mineur op. 125, de Beethoven, par le Chœur du Festival de Brighton, l'Orchestre philharmonique de la BBC, dir. : Matthias Bamert ; sol. : Roberte Mamou, piano, Lynda Russel, soprano, Elizabeth Laurence, mezzo-soprano, Kim Begley, ténor, Michael George, basse. A 2.45, œuvres de Bach, Tchaïkovski, Albinoni, Debussy, Cimarosa, Britten, Gibbons.
0.05 **Bleu nuit.** Par Xavier Prévost. En direct de Montpellier : l'Orchestre national de jazz dirigé par Denis Badault.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5829



HORIZONTALEMENT

I. Une réparation souvent tardive. – II. Se consume à petit feu. – III. Conjonction. Terme musical. Symbole chimique. – IV Personnage que l'on « croise » bien souvent. Sa chair est rugueuse. – V. Certaines n'échappent pas au grammairien, d'autres choquent le moraliste. – VI. Font peine à voir. – VII. Prouvera son mauvais caractère. Un endroit idéal pour mener les gens en bateau. – VIII. En proie à des palpitations. Nécessité postale. – IX. Elle rend malheureux. Participe. – X. Emis parfois du bout des lèvres. Dont on n'a pas tenu compte. – XI. N'était pas doux comme un mouton. Se caractérise par une grande simplicité.

VERTICALEMENT

1. Plus elle est calée, mieux elle avance. Adverbe. – 2. S'il est étouffé, c'est par pure correction. Grossit en courant. – 3. Abréviation. Plus éparse. – 4. Eau. Il est à battre ! – 5. Triste occasion de se rendre compte combien certaines personnes ont la tête dure. – 6. Partie du Mexique. Terme de jeu. Evoque une célèbre conversion. – 7. En montant. Terme musical. Jalon. Quartier de Montbéliard. – 8. Ne respectera pas les formes. Lettre. – 9. Bien gardés. Mettent paradoxalement bien des gens à sec.

Solution du problème nº 5828

Horizontalement

I. Jachère. – II. Amertume. – III. Ré. Asile. – IV. Dubitatif. – V. Ibis. RF. – VI. NL. Ont. Au. – VII. Selle. Ais. – VIII. Mie. Titi. – IX. Léar. Ad. – X. Anna. Léon. – XI. Tessères.

Verticalement

1. Jardins. La. – 2. Ameublement. – 3. Ce. Bi. Liane. – 4. HR. Isoleras. – 5. Etat. Ne. – 6. Rusait. Talé. – 7. Emit. Aider. – 8. Élirait. OE. – 9. Effusions.

GUY BROUTY

□ **MCM/Euromusique quitte le réseau hertzien de TMC.** – La chaîne musicale MCM/Euromusique, qui occupait la plus grande partie du réseau hertzien de Télé-Monte-Carlo (TMC, 3,5 millions de téléspectateurs dans le Sud-Est), s'est repliée sur le câble et le satellite. A la place, TMC diffusera de midi à minuit un programme tout fiction (films et téléfilms).

PASCALE ROBERT-DIARD

Le Monde

Le débat sur l'engagement de la Bundeswehr à l'étranger

Le SPD dépose un recours contre l'envoi d'une frégate allemande dans l'Adriatique

L'envoi de la frégate allemande *Bayern* dans la mer Adriatique pour renforcer la flottille de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) chargée de surveiller l'*embargo* contre la Serbie va faire l'objet d'un recours devant la Cour constitutionnelle, *à la demande du Parti* social-démocrate (SPD).

BERLIN

de notre correspondant

La décision du groupe parlementaire du SPD n'a pas été prise à l'unanimité. Quelques députés ont *fait valoir qu'on ne pouvait pas,* d'un côté, dénoncer les massacres commis par les forces serbes et, de l'autre, refuser de participer à toute action à l'étranger. De nombreux dirigeants du parti reconnaissent, du moins en privé, que l'Allemagne ne peut pas se soustraire indéfiniment à la participation – aux côtés de ses alliés, et dans le *cadre d'institutions* internationales telles que l'ONU ou l'UEO – à des missions de combat pour assurer *ou rétablir la paix. Mais ils doivent* compter avec des militants qui n'avaient accepté qu'avec la plus grande réticence, l'année dernière, lors du dernier congrès du SPD, l'adoption d'une résolution prévoyant seulement une *«possible»* participation de forces allemandes à des missions non combattantes de «casques bleus».

La hantise de voir l'Allemagne à nouveau impliquée dans des conflits, même pour la bonne cause, reste profondément ancrée dans une large part de l'opinion publique. Pour le chancelier Kohl et ses amis, la redéfinition de la politique allemande en la matière est devenue une priorité. D'une part, Bonn a joué ces derniers mois un rôle important, avec le renforcement de l'UEO, avec la création du corps d'armée franco-allemand, pour promouvoir une politique de sécurité européenne dotée d'une composante militaire propre. Cette politique a connu un nouvel élan avec la nomination à la tête du *ministère de la défense* d'un des bras droits du chancelier, M. Volker Rühe, et le remplacement, au *ministère des affaires étrangères,* de M. Hans Dietrich Genscher par M. Klaus Kinkel.

La Constitution, qui prévoit que l'armée allemande ne peut être engagée que pour la défense du territoire *de la RFA, laisse ouverte la* possibilité d'une coopération dans des institutions multinationales. *Cette clause avait notamment* permis l'intégration de la Bundeswehr dans l'OTAN. Mais elle est sujette à *des interprétations contradictoires* pour d'autres types de missions.

Si tout le monde est d'accord pour une clarification constitutionnelle, le SPD et l'actuelle majorité s'opposent sur l'ampleur de cette révision, ainsi que sur le rythme des changements à apporter. Après avoir accepté l'envoi d'une mission militaire médicale au Cambodge, le SPD estime que la mission du *«Bayern»* représente un nouveau pas en avant, qu'il tremble de devoir cautionner auprès de ses électeurs. Son recours constitutionnel lui permet de se dégager de la responsabilité politique.

HENRI DE BRESSON

□ **POLOGNE : manifestation et grèves de mineurs.** – Quelque 1 500 mineurs de Silésie, en grève d'avertissement, sont venus manifester, mardi 21 juillet, à Varsovie pour appuyer leurs revendications salariales. Ils ont déversé plusieurs dizaines de sacs de *charbon devant le siège du ministère* de l'industrie. La manifestation était organisée par la Fédération des syndicats de mineurs (FZZG, ex-communiste). Par ailleurs, la grève des mineurs de cuivre s'est poursuivie, mardi, pour la deuxième journée, dans le bassin de Lubin (sud-ouest). – *(AFP.)*

Les experts estiment que l'effondrement de la tribune de Furiani «était inéluctable»

Les experts estiment que l'effondrement de la tribune du stade de Furiani *«était malheureusement inéluctable»*, dans leur rapport, remis lundi 20 juillet au président de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Bastia. Selon le journal *la Corse*, qui en publie des extraits, mercredi 22 juillet, ce rapport serait accablant pour l'ensemble des parties concernées. Les trois experts constatent notamment que *«les calculs effectués montrent que l'ouvrage ne pouvait résister non seulement aux charges pour lesquelles il aurait dû réglementairement être calculé mais même pas et encore sans pondération, à celles qui étaient inéluctablement exercées»*. Le rapport mentionne *«des erreurs de principe commises lors de la conception des ouvrages, des erreurs pratiques de montage qui ont conduit inéluctablement à des défauts d'aplomb et à l'apparition de jeux, et découlent d'une insuffisance de personnels et de délais»*. Les experts, qui soulignent les carences administratives, mettent en cause le constructeur de la tribune, mais aussi le club et la société de contrôle SOCOTEC, et évoquent la responsabilité du maire, M. Eugène Bertucci.

Le conflit du Dniestr

Accord de paix entre la Moldavie et la Russie

Les présidents russe et moldave, MM. Boris Eltsine et Mircea Snegur, ont signé, mardi 21 juillet à Moscou, un accord *de règlement pacifique du sanglant* conflit du Dniestr, la zone séparatiste russophone de l'est de la Moldavie. L'accord prévoit le maintien de cette région, avec un statut «particulier», au sein de la Moldavie, mais il garantit son droit d'autodétermi*nation en cas de réunification de* la Moldavie avec la Roumanie. Une force d'interposition, formée de soldats russes, moldaves et du Dniestr, doit mettre fin aux combats.

Le président moldave, M. Mircea Snegur, et son ennemi irréduc*tible, M. Igor Smirnov, le «président de la République»* russophone et autoproclamée du *Dniestr, ont trinqué mardi* au Kremlin, au champagne, rapporte l'agence Interfax. Le chef de l'Etat moldave et M. Boris Eltsine venaient de signer, en présence du dirigeant des russophones moldaves, un accord de réglement pacifique du conflit du Dniestr qui a fait, depuis mars, plusieurs centaines de morts, des milliers de blessés, des dizaines de milliers de réfugiés. Un conflit qui menaçait en outre de s'internationaliser. Chacun pouvait sortir la tête haute. La Moldavie d'abord, puisque son «intégrité territoriale» est respectée, du moins formellement. La région du Dniestr – l'est du territoire peuplé majoritairement de Russes et d'Ukrainiens russophones, qui craignent la réunification de la Moldavie avec la Roumanie – reste «au sein» de la République moldave, certes avec un «statut particulier» qui reste à négocier. Il n'est donc plus question, comme l'exigeaient les leaders russophones, de l'«indépendance totale» de leur territoire ou que celui-ci devienne, pour l'instant, russe, comme l'avait suggéré le chef de la diplomatie de Moscou, M. Andreï Kozyrev.

Mais les russophones de l'est de la Moldavie ont obtenu l'essentiel. *«La population de la rive gauche du Dniestr pourra définir elle-même son avenir en cas de changement de statut de la Moldavie»*, selon le communiqué officiel diffusé à l'issue de la rencontre par Itar-Tass (*le Monde* du 4 juillet). En clair, les Russes et les Ukrainiens du Dniestr ne pourront être «roumanisés de force», ce qui *était leur* principale raison de se battre contre une Moldavie en marche lente *mais inéluctable vers l'intégration* avec la Roumanie voisine. La Moldavie a été annexée par l'URSS à l'issue de la seconde guerre mondiale (pacte Ribbentrop-Molotov); seul le territoire du Dniestr, rajouté par Staline pour arrimer la nouvelle République soviétique à l'Union, n'était pas roumain.

Concrètement, une force d'interposition «tripartite», formée par des soldats russes – ceux de la 14e armée stationnée dans le Dniestr –, moldaves et de la «République» du Dniestr doit s'installer dans un «corridor» entre les *belligérants pour mettre* fin aux combats qui ont encore fait trois morts le jour même de la signature de l'accord. Et ce, avant le début des négociations finales entre Moldaves et russophones sur le «statut particulier».

Pour peu qu'il mette aujourd'hui fin au conflit, l'accord russo-moldave n'élimine pas pour autant toutes ses causes. Deux des principaux intérressés étaient en effet absents lors de sa signature. l'Ukraine, à qui le Dniestr devrait logiquement, historiquement et géographiquement, revenir s'il refuse de suivre la Moldavie vers la Roumanie, et Bucarest, qui verrait ainsi un territoire lui échapper *alors que le sud et le nord* de la Moldavie ont été «donnés» par Staline à l'Ukraine.

J.-B. N.

Par crainte de violences

Des inspecteurs de l'ONU en Irak ont été obligés de regagner leur hôtel

Les inspecteurs de l'ONU, que les autorités irakiennes empêchent d'inspecter le ministère de l'agriculture à Bagdad et qui montaient la garde devant le ministère depuis le 5 juillet, se sont repliés, mercredi 22 juillet, sur leur hôtel, a annoncé à New-York le chef de la mission d'experts de l'ONU en Irak, M. Rolf Ekeus. Il a précisé que cette décision avait été prise par crainte de violences *«imminentes ou possibles»* autour du ministère où se trouveraient d'importants documents sur l'armement chimique de l'Irak.

Mardi, dans un entretien accordé à la chaîne de télévision CNN, le chef de l'équipe d'inspection, M. Mark Silver, avait affirmé que *«l'intensité et l'agressivité des manifestations* [hostiles à l'équipe] *ne font que croître»*. *«Il n'y aurait aucun moyen d'arrêter* [les manifestants] *s'ils voulaient s'en prendre à nous»*, avait-il ajouté. – *(AFP, Reuter.)*

□ **PÉROU : le président Fujimori n'ira pas au sommet de Madrid.** – Le président péruvien, Alberto Fujimori, a annulé, mardi 21 juillet, *son voyage à Madrid, où il* devait participer au sommet ibéro-américain, en raison de la multiplication des attentats des «maoïstes» du Sentier lumineux. Leurs dernières actions ont visé mardi l'ambassade de Bolivie et plusieurs bâtiments publics. Aucun bilan des victimes n'a pu être établi.

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier «Arts-Spectacles» folioté 11 à 13

Le numéro du «Monde» daté 22 juillet 1992 a été tiré à 477 454 exemplaires.

«Le Monde des livres» : les dernières nouvelles de Vialatte

Pierre Lepape rend compte des derniers inédits publiés d'Alexandre Vialatte. Dans le deuxième entretien imaginaire, Paul Valéry répond à Hector Bianciotti sur l'Europe. Danièle Sallenave continue le débat sur la fiction ouvert par Olivier Mongin dans nos colonnes (*le Monde* du 3 juillet). Nicolas Guilbert inaugure, avec Dominique Rolin, une série de dessins sur le bureau des écrivains.

Au conseil des ministres

M. Bérégovoy souligne la nécessité d'un «renforcement» de la coopération monétaire internationale

Le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, a évoqué, mercredi 22 juillet, devant le conseil des ministres, la situation monétaire internationale en indiquant qu'il avait eu un contact personnel, à ce sujet, lundi, avec le chancelier allemand, M. Helmut Kohl.

M. Bérégovoy, dont les propos étaient rapportés par M. Martin Malvy, porte-parole du gouvernement, a évoqué les contacts pris à l'intérieur du G7 (les sept pays les plus industrialisés : Etats-Unis, Canada, Japon, Grande-Bretagne, Allemagne, Italie et France) pour que la coopération internationale puisse jouer. Il s'est félicité des *«interventions coordonnées des banques centrales qui ont permis d'enrayer la baisse du dollar constatée la semaine précédente»*, a indiqué M. Malvy.

Le premier ministre a estimé que les circonstances actuelles *«exigent un renforcement de la coopération internationale»* et qu'il est *«essentiel que les Etats-Unis, le Japon et l'Europe restent fidèles aux conclusions de Munich* [au sommet du G7, début juillet] *sur la croissance économique»*.

Le conseil des ministres a approuvé, d'autre part, sur proposition du ministre de l'intérieur et de la sécurité publique, la nomination de deux nouveaux préfets de région. M. Bernard Landouzy, préfet de la région Auvergne, préfet du Puy-de-Dôme, a été nommé préfet de la région Aquitaine, préfet de la Gironde, en remplacement de M. Pierre Chassigneux, récemment nommé directeur du cabinet du président de la République. En Auvergne, M. Bernard Landouzy est remplacé par M. Philippe Massoni, actuel préfet de l'Oise.

Le conseil des ministres a procédé, en outre, à trois nominations de présidents de conseil d'administration d'entreprises publiques. Ont été reconduits ainsi MM. Bertrand de Galle à la tête du conseil d'administration de la société d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes (SEITA), et André Lachaux à la présidence du centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles (CNASEA). Enfin, M. Marcel Linet a été nommé président du conseil d'administration de l'établissement public du parc de la Villette.

EUROPÉENS AVANT L'HEURE

Pas d'orchidées pour l'art nazi

LONDRES

de notre envoyée spéciale

L'œil d'un bleu porcelaine étincelle et la main menue martèle : *«J'ai dit non.»* Joanna Drew, directrice de la Hayward Gallery au South Bank Center, n'allait pas terminer sa carrière par un hommage à l'art nazi. Sur demande du Conseil de l'Europe, elle prépare actuellement une *rétrospective* à Londres des «Années 30-40». Le Royaume-Uni n'ayant jamais subi de *régime fasciste* a en effet paru apte à la réaliser *«plus calmement que d'autres»*. De toute façon, pour les Européens, *«l'île est un monde à part»*. Les Anglais, eux, *«ne sont pas l'Europe»*; du moins le pensent-ils en majorité. Cette distance peut aider. *«Pas question d'accrocher ensemble l'art libre de l'époque et les commandes du Führer. On m'accuse de censure. J'assume.»* Joanna Drew ouvrira l'exposition en 1995.

La petite fille née aux Indes d'un père militaire de l'Empire est devenue la directrice des collections nationales du royaume. Pour elle, les musées du monde n'ont pas de cave secrète. Sous le chignon gris au reflet bleuté, le regard balaie des décennies de métier. A la fin des années 50, *«le déluge de l'art américain inonda l'Europe»*, dont l'art du moment tomba dans l'oubli. Paris perdit son honneur au profit de New-York. *«Hélas!»* Maastricht semble vouloir renforcer l'idée d'une culture européenne. *«Mais existe-t-elle seulement? Jadis peut-être, avec le ciment du latin et du christianisme.»* Miss Drew clôt de ses mains un cercle imaginaire. *«Peut-on fermer la culture, comme on le fait de l'économie?»* Grimace de dérision.

La galeriste apprécie les différences de goût. Ainsi les constata-t-elle pour Millet et Courbet, dont elle réalise deux expositions en collaboration avec la Réunion des Musées nationaux. *«Le premier plut ici davantage, par son côté sentimental. Le second, plus apprécié en France, déconcerta les Anglais par son réalisme absent de leur tradition au XIXe.»* Le succès d'une expo? *«Quand on la quitte en ayant changé sa façon de penser.»* Ce fut le cas pour l'œuvre de Renoir, rabaissée par les critiques *«au rang de décor pour boîte de chocolat»*, jusqu'à une récente rétrospective qui corrigea le tir en *battant les records d'affluence*. Joanna Drew aime voler au secours des artistes prisonniers de leur réputation. Encore faut-il *«sentir cela au bon moment»*, pour ne pas tomber à plat. *«Parlons avec les artistes. Eux ont ce sens-là.»*

En tropéziennes bleues achetées sur un marché du Vaucluse, l'aventurière par destin ne se soucie guère du qu'en-dira-t-on, ou des politiciens. La National Gallery doit être prochainement rénovée. *Dans un* dîner en ville, le prince Charles, qui fait de l'aquarelle, donne son avis : *«Le projet proposé est un anthrax!»* Dès le lendemain, les plans sont remis sur le métier. Nul n'est parfait. De l'autre côté du Channel, il y a bien aussi *«l'arrogance culturelle de ces Français que des gens moins doués trouvent un peu agaçante»*.

DANIELLE ROUARD



